LA REVUE

LITTÉRATURE, HISTOIRE, ARTS ET SCIENCES

DES DEUX MONDES

15 AVRIL 1949

CARNETS. — II. FRANCE, RUSSIE, ALLEMAGNE (1895)	GABRIEL HANOTAUX *de l'Académie française*	573
LE MARIAGE DE SAINT LOUIS	HENRY BORDEAUX *de l'Académie française*	589
DU PHANAR AU VATICAN	CHARLES DE CHAMBRUN *de l'Académie française*	612
LE DUEL DE SORLENTE. — *Deuxième partie*	HENRY CASTILLOU	627
COMMENT NAQUIT L'ÉQUILIBRE EUROPÉEN	J. CALMETTE *de l'Institut*	655
PROFESSIONS LIBÉRALES ET DÉFENSE DE LA LIBERTÉ	MAURICE DEMOLLIENS	661
LA DOUCEUR DE VIVRE. — II	PIERRE GAXOTTE	672
LES HOMMES DU LAC. — *Première partie*	JUAN GOYANARTE	691
PAPILLONS	HENRI POYDENOT	715
QUESTIONS ACTUELLES. — *L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE*	RENÉ PINON	724
LECTURES ROMANESQUES	GÉRARD D'HOUVILLE	740

A TRAVERS LA PRESSE. — MENUS-PROPOS. — LES LIVRES

LE NUMÉRO — 192 PAGES — 130 francs

15, rue de l'Université - PARIS

LA REVUE

LITTÉRATURE, HISTOIRE, ARTS ET SCIENCES

DES DEUX MONDES

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France métropolitaine et Union française, six mois... **1.500** fr.
Étranger, six mois (12 numéros)..... **2.300** fr. français.
Étranger, un an (24 numéros)..... **4.500** fr. français.

On s'abonne aux bureaux de **La Revue**, chez les libraires, ainsi que par correspondance adressée 15, rue de l'Université, Paris (7e).

Dans ce dernier cas, prière d'envoyer le montant de l'abonnement par mandat, par chèque postal Paris 5888-40, ou par chèque bancaire au nom de **La Revue**.

Pour tout changement d adresse, prière d'envoyer la somme de 20 francs en timbres-poste, ainsi qu'une ancienne étiquette. Pour toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Conformément aux usages actuels, seuls les textes dactylographiés, avec interlignes, seront examinés. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

La reproduction et la traduction des œuvres publiées dans **La Revue** *sont interdites dans tous les pays.*

LES LIVRES

LE ROI TRES CHRETIEN, par Jean de Pange. 1 vol. in-16. Fayard.

Ce livre, qui témoigne d'une profonde connaissance de l'Histoire et en qui se résument d'immenses recherches, a pour objet de définir la conception de la royauté française, au temps des deux premières races et des Capétiens jusqu'à la fin du XVe siècle. « Il est né, écrit l'auteur, d'une longue méditation sur le problème que pose la mission de Jeanne d'Arc. » Elle se proposait de conduire Charles VII à Reims afin de l'y faire sacrer et ainsi, par le sacre reçu dans les formes traditionnelles, de restaurer l'autorité du Roi Très Chrétien, seule capable de ramener dans le royaume l'ordre et la paix. « Comment, écrit encore M. Jean de Pange, l'idée du Roi Très Chrétien est-elle née et s'est-elle lentement développée pendant les neuf siècles qui séparent Clovis de Charles VII ? Comment la Papauté, au cours de la plus grande crise de son histoire, a-t-elle réservé ce titre au roi de France, comme celui qui était le plus apte à incarner l'idéal de la Chrétienté ? Comment celle-ci a-t-elle ratifié cette délégation chargée de sens, qui définit si bien l'origine et les aspirations de la royauté française ? Chose étrange à dire, le sujet, le plus beau sans doute de notre histoire, n'est pas traité comme il le mérite. Nous n'avons pas le grand livre qui décrirait les origines de la royauté chrétienne et son épanouissement dans la royauté française du Moyen âge. » Ce livre, M. Jean de Pange a voulu l'écrire. Au cours de chapitres nourris d'érudition, il montre le caractère religieux de la monarchie française dès ses origines, que certains rites du sacre ont été empruntés à l'Ancien Testament, que le Roi était considéré comme le lieutenant du Christ et que son autorité venait directement de Dieu. A l'appui de sa thèse, il a rassemblé un nombre imposant de notions et de faits. Un beau livre, riche de vues et de pensées, et qui doit retenir l'attention.

CARNETS

II [1]

LE PRINCE LOBANOFF EN FRANCE

(En octobre 1895, le prince Lobanoff, ministre des Affaires Etrangères de Russie, vint à Paris ; il eut d'importants entretiens avec M. Hanotaux ; il lui communiqua ensuite confidentiellement le récit de ses entrevues avec Guillaume II ; on trouvera ci-dessous les notes de M. Hanotaux sur ces entretiens et les documents que le prince Lobanoff lui communiqua.)

Mes entretiens avec le prince Lobanoff ont eu, depuis le début jusqu'à la fin, un caractère de cordialité et, si je puis dire, d'intimité qui ne me permet pas d'en donner une relation suivie et méthodique. Une conversation à bâtons rompus, dans des chambres d'hôtel, à la revue de Mirecourt, en chemin de fer, en voiture, à table, a abordé successivement mille sujets divers depuis les plus futiles jusqu'aux plus importants. J'en marquerai seulement les traits principaux en indiquant tout d'abord les conditions dans lesquelles a eu lieu ma première rencontre avec le prince Lobanoff.

Au moment des affaires de Kiel, un ami du prince Lobanoff, que je connaissais un peu, M. Polautzoff, vint à Paris et me rendit visite. Je l'invitai à déjeuner. On était dans la période ou la presse chauvine faisait feu et flamme contre le projet de l'envoi de la flotte française à Kiel. Le gouvernement français n'avait fait connaître son acceptation en principe qu'après avoir connu le désir nettement exprimé de l'empereur Nicolas, et il avait fait une réserve, à savoir que le concert établi entre la Russie et la France au sujet de cette participation serait rendu « apparent » au moment des fêtes elles-mêmes. Mais rien n'avait

(1) Voir *La Revue* du 1er avril

été résolu quant aux mesures qui seraient prises dans ce sens et l'arrivée récente du prince Lobanoff aux affaires n'avait pas encore permis à notre ambassadeur d'aborder avec lui ce sujet délicat.

M. Polautzoff l'aborda avec moi à l'issue du déjeuner que je lui avais offert et il me dit assez rondement : « En somme, que voulez-vous ? Dites-le moi franchement pour que je le répète au prince ». Je répondis en insistant sur deux ordres de manifestations concomitantes et qui me paraissaient nécessaires ; une à Paris, la remise du cordon de Saint-André au nouveau président de la République, une dans les eaux de la Baltique, la rencontre et l'arrivée simultanée à Kiel des deux flottes française et russe. Le lendemain, M. Polautzoff me remettait, pour être envoyée à Pétersbourg, par la valise diplomatique, une lettre adressée au prince Lobanoff et dans laquelle ces deux *desiderata* étaient exposés avec les considérations à l'appui qui s'étaient dégagées de nos entretiens. Quelques jours après M. Polautzoff m'apportait un télégramme en clair conçu à peu près dans ces termes : « Les désirs de vos amis seront accomplis. » On sait comment le programme tracé dans ma conversation avec M. Polautzoff a été ponctuellement exécuté.

Lors du dernier voyage de M. Polautzoff à Paris, en juillet dernier, ce fut à lui de m'inviter à déjeuner. A l'issue du repas, il me conduisit dans son cabinet et me demanda si j'avais quelque chose à faire dire à son ami. Je lui dis seulement que, selon moi, il y avait un réel intérêt à ce que nous nous rencontrions pendant les vacances. Sur une foule de questions, des entretiens familiers et intimes nous éclaireraient plus que la correspondance officielle la plus active. Puisque le prince Lobanoff aimait à venir passer ses vacances en France, je me félicitais beaucoup d'avoir l'honneur de le rencontrer pour m'entretenir avec lui en toute franchise de questions actuellement pendantes et de celles auxquelles pouvait se trouver mêlée dans l'avenir la politique des deux pays. Cette commission fut faite comme la première et bientôt je recevais de Carlsbad un télégramme me disant de me tenir libre pour rester à Vichy le cas échéant, le voyage du prince pouvant avoir lieu pendant la durée de mon repos. Mais les événements retardèrent ce voyage et j'étais depuis longtemps à Paris, lorsque je sus par l'ambassade que le prince allait venir décidément à Contrexéville.

A l'entrée en France, on me fit demander, de la part du prince Lobanoff, les petites faveurs habituelles. Je m'entremis et offris en même temps mes bons offices pour toute chose utile. Le prince me répondit dès son arrivée par un télégramme de remerciements où il manifestait « l'impatience » de me remercier de vive voix. Je reçus ce télégramme à Fontainebleau où j'étais près du Président de la République. Celui-ci devait partir bientôt pour passer à Mirecourt la revue consécutive aux grandes manœuvres. Ces dernières étaient très belles. Le général Dragomiroff, le prince Nicolas de Grèce et un certain nombre d'officiers russes y avaient assisté. La revue devant avoir lieu à Mirecourt, à quelques lieues de Contrexéville, le Président de la République me dit : « Si nous invitions le prince Lobanoff ? » Il ajoutait, qu'en raison de la proximité, il paraissait bien difficile de faire autrement.

J'écrivis au président du Conseil et, comme le temps pressait, à ma rentrée à Paris, je fis venir M. de Giers, chargé d'affaires de Russie et lui demandai s'il croyait pouvoir sonder à titre privé le prince Lobanoff, en lui laissant bien entendu toute latitude pour la réponse. Il était tout naturel qu'il ne voulût pas troubler son repos et sa cure par une journée de fatigue et de représentation. Sur un télégramme de M. de Giers, le prince Lobanoff répondit qu'il acceptait. Il avait été prévenu en même temps que, dans le cas de l'acceptation, je me rendrais à Contrexéville et je le présenterais à Mirecourt au Président de la République. Le tout fut exécuté conformément au programme. Le prince vint m'attendre à la gare. Le train ayant eu une heure de retard, j'allai directement à l'établissement. J'était à peine arrivé que le prince montait dans ma chambre. Pendant trois jours je ne l'ai pas quitté.

Quelque temps après il vint à Paris et, tout en lui laissant la plus grande liberté, je l'ai rencontré souvent. Nos relations, pendant ce temps, ont été absolument cordiales. Nos études historiques communes ont créé un lien entre nous et je crois pouvoir ajouter que certaines conformités de caractère, malgré la différence d'âge, ont pu aussi le consolider. Du moins, le prince m'a prodigué jusqu'au moment du départ des marques de confiance et d'affection et quand, dans notre entretien, il a bien voulu les affirmer et les préciser, je n'ai pu que lui répondre que mes sentiments à son égard étaient si parfaitement analogues à ceux qu'il voulait bien exprimer que je ne pouvais

pour les traduire que lui répéter les paroles dont il venait de se servir. Il m'a répété à diverses reprises qu'il avait le vif désir de me revoir le plus souvent possible et que, d'ailleurs, le cas échéant, nous nous écririons par les valises. Nos relations personnelles se sont donc trouvées, autant qu'il est possible de le juger, sur le meilleur pied. Elles nous ont permis d'aborder avec la plus grande aisance, sans gourme ni embarras d'aucune sorte, les questions de politique internationale.

La situation à la Cour de Russie. — Le prince Lobanoff m'a entretenu souvent de l'empereur Nicolas. Les événements si soudains et si malheureux qui l'ont porté sur le trône, m'a-t-il dit, l'ont pris au dépourvu. On ne pouvait prévoir qu'il serait accablé si tôt d'une si lourde charge. Il n'y était pas préparé. C'est un esprit neuf, une *tabula rasa*. Heureusement il est intelligent et bon. Il comprend vite. Il faut seulement lui apprendre les choses et il les retient pour toujours. « L'Empereur a mis en moi toute sa confiance, m'a dit le prince ; il n'y a près de lui d'autre influence que la mienne ; je sais le devoir que cette confiance m'impose. A mon âge, je n'ai qu'un rêve et une tâche, former ce jeune esprit, lui mettre en mains tous les moyens de se préparer à prendre lui-même la charge, jeter en lui les semences des idées justes et saines qui en feront un bon empereur. C'est à cette besogne que je consacre tous mes efforts. » J'ai questionné le prince sur l'Impératrice ; il m'a dit que jusqu'ici on ne pouvait rien dire de positif à son sujet : elle est jolie, gracieuse, mais muette. Cependant on observe que, dans les affaires qui lui sont soumises, œuvres de bienfaisance, maison d'éducation, etc., elle ne se prononce que quand elle a été *au fond des choses*. Le prince Lobanoff m'a dit : « Ce que je puis vous affirmer, c'est qu'elle n'est pas Allemande » et, comme je lui faisais un geste d'interrogation, « pas Prussienne », a confirmé le prince et il m'a paru qu'il voulait dire qu'elle était plutôt de tendance et d'éducation anglaises.

Dans ces conversations, le prince Lobanoff a paru ne pas attacher une très grande importance aux différentes coteries qui se partagent la Cour. Il m'a dit ce mot en passant dans ce sens à propos du grand duc Wladimir et je n'ai pas remarqué de sa part une déférence particulière à l'égard du grand-duc Constantin qui était en même temps que lui à Paris.

J'ai eu l'occasion de lui parler de M. Witte. Il a reconnu que c'était un habile homme. « Mais, m'a dit le prince, pour ce qui touche les affaires extérieures, son influence est nulle et entièrement subordonnée à la mienne. Cela s'est vu dans l'affaire de l'emprunt chinois, où on croit généralement que c'est Witte qui a tout fait, quand rien ne s'est fait qu'avec mon consentement et par mon intervention. »

La situation en France. — Le prince s'est très souvent félicité avec moi de la situation dans laquelle il trouvait la France. Ce voyage, m'a-t-il dit et répété, était bien utile. Il lui permettait de remporter pour lui-même et pour l'Empereur des impressions exactes sur ce que nous sommes réellement et sur ce que nous valons. Il faut faire la part évidemment des compliments obligés. On doit dire même que l'on ne peut rien savoir d'exact sur l'impression produite. Cependant j'inscris ici ce qui m'a été dit, quitte à en rabattre, ainsi qu'il convient. La richesse générale du pays, ses habitudes de travail, sa culture non seulement dans les grands centres, mais dans les bourgades, tel détail relevé dans la conversation d'un paysan rencontré dans une gare, ce sont là des indications générales que je ne puis que mentionner. Mais il y a eu certainement une impression très précise produite par l'accueil fait au Président de la République dans les provinces de l'Est. Le grand nombre de prêtres acclamant comme les autres l'a beaucoup frappé. Que disait-on, observait-il, que vous étiez désunis implacablement par les querelles politiques et religieuses ? L'attitude de ces masses ne peut laisser aucun doute. En cas de grand péril, vous vous rallierez tous autour des institutions établies. La République est solidement établie, elle est inébranlable. A diverses reprises, il s'est d'ailleurs exprimé avec sévérité sur les prétendants issus des anciennes familles régnantes.

Il s'est toujours exprimé avec les plus grands égards au sujet du Président de la République. C'est un esprit modéré et froid, m'a-t-il dit ; il est visiblement enclin à la paix et c'est cette solution qui l'emportera toujours dans son esprit. Tout ce qu'il dit est *juste*. A ce point de vue, le prince a remarqué le ton des discours prononcés à Mirecourt et surtout quelques allocutions adressées par le Président aux maires de l'arrondissement et aux instituteurs.

L'impression produite par les manœuvres a été profonde. J'étais auprès de lui pendant la revue. Il partageait certainement l'émotion et la surprise produites par le développement de ces masses épaisses. Il ne retenait pas ses exclamations quand des moissons de baïonnettes sortaient lentement du ravin où l'infanterie était massée. Il m'a dit quelques jours après que le général Dragomiroff lui avait parlé dans les meilleurs termes de notre armée, surtout de l'endurance du soldat et de la qualité des chefs. Le jugement du général Dragomiroff aurait été particulièrement favorable pour les généraux Saussier, Jamont, Giovaninelli. A propos de l'arrivée de nos troupes à Tananarive et de la vigueur du corps expéditionnaire, le prince m'a dit : « Ce sont les mêmes soldats que nous avons vus à Mirecourt. »

Le prince Lobanoff m'a parlé de nos institutions en philosophe et en historien, sans aucun parti pris, se plaignant surtout de l'instabilité ministérielle, « qu'on ne savait pas toujours à qui on avait affaire demain ». Il a reconnu à diverses reprises que le socialisme avait beaucoup moins de prise en France que dans d'autres pays de l'Europe. J'ai eu, à ce sujet, l'occasion de lui dire que nous n'entrerions pas dans la voie des mesures de répression internationale. Il l'a parfaitement compris et a dit que le mal étant différent selon les divers pays, il devait être traité différemment.

Nous avons eu l'occasion de parler à diverses reprises de la politique française à l'égard de Rome et du clergé. Il m'a dit que lors de son récent voyage à Rome, le Pape lui avait beaucoup parlé de la France, qu'il mettait sa politique à l'égard de la République au premier rang de ses préoccupations et qu'il se félicitait, malgré quelques déboires, d'être entré dans une voie d'où on ne le ferait pas sortir. Le prince m'a plus d'une fois conseillé une politique d'apaisement et je lui ai montré qu'au fond le calme se rétablissait peu à peu dans les esprits et qu'on était loin des luttes qui avaient marqué les premières années de l'établissement républicain.

La France et la Russie. — Le prince Lobanoff m'a répété souvent et deux fois avec une sorte de solennité, que tant qu'il serait aux affaires la Russie resterait fidèle à la politique d'Alexandre III. Il suffit de réfléchir et de mettre la main à la conduite des intérêts internationaux pour s'apercevoir que

c'est la plus forte combinaison diplomatique et le plus puissant instrument de paix que l'on puisse désirer. La Triple Alliance, a-t-il observé, est tellement affaiblie qu'on peut la considérer comme impuissante. L'Autriche s'avance lentement vers sa ruine. Je l'ai sondée jusqu'aux reins pendant mon ambassade, m'a-t-il dit. Elle est encore plus malade qu'elle n'en a l'air. Tout gouvernement y devient de plus en plus impossible. La mort de François-Joseph sera probablement le signal des plus graves catastrophes. En cas de guerre, la mobilisation de l'armée autrichienne n'ira pas sans difficultés et, si la paix dure, les partis intérieurs iront en se divisant et en se fractionnant de plus en plus. Quant à l'Italie le prince Lobanoff n'en fait plus aucun cas ; je l'ai même trouvé à ce sujet plutôt trop optimiste et je lui ai donné certaines indications qui méritaient attention.

Quoiqu'il en soit, m'a-t-il dit, avec ses deux alliés, l'Allemagne a plutôt deux boulets aux pieds que deux soutiens. Elle le sait et cette situation la préoccupe. Elle se sent prise dans ces *tenailles* dont parlait Bismarck et les deux pinces sont solides. Elle fait les plus grands efforts pour s'arracher à cette situation et elle se retourne souvent vers nous, employant tous les moyens, la caresse ou la menace. Mais, depuis que notre parti a été pris sous Alexandre III, elle nous trouve inébranlables.

« Ma nomination, m'a dit le prince Lobanoff, et surtout mon attitude ont été pour l'Allemagne une véritable déception. On ne l'a pas caché à Berlin. On comptait qu'ancien ambassadeur à Vienne, je verrais les choses sous un angle différent. C'est le contraire. C'est la connaissance que j'ai de la situation de l'Autriche qui m'a confirmé dans la politique suivie à Pétersbourg. »

La Russie et la Triple Alliance. — « Nous connaissons les plans politiques et militaires de la Triple Alliance à notre égard, m'a dit le prince Lobanoff, et vous pouvez, le cas échéant, les comparer avec vos propres renseignements. On compte confier le principal effort contre nous aux armées autrichiennes et peut-être roumaines, tandis que l'Allemagne ne laissera que deux corps d'armée sur la frontière russe et jettera toutes ses forces sur le Rhin pour vous écraser. Ensuite, on se retournerait

contre nous. Les états-majors allemands et autrichiens sont d'avis que Napoléon a fait une grande faute en poussant jusqu'à Moscou, que, dans une prochaine guerre, cette faute doit être évitée. Il ne sera plus question de détruire la Russie par Moscou, ni par Pétersbourg, mais bien de la refouler en Asie en lui coupant autant que possible, ses communications avec l'Europe. Pour cela, on reconstituerait, tout bonnement, le royaume de Pologne et on n'irait pas au delà. Une occupation, préparée de longue main pendant la paix par les émissaires que l'Autriche entretient en Pologne, suffirait pour atteindre un résultat bien plus restreint, mais plus pratique que celui qu'a poursuivi Napoléon. La Prusse s'assurerait quelques points stratégiques importants. Quant à l'Autriche elle dériverait définitivement vers l'est et reconstituerait, sous forme d'empire slave, avec les quatre couronnes d'Autriche, de Hongrie, de Bohême et de Pologne, ce qu'on appelle en Autriche et en Pologne, la *politique de Jagellon*, et c'est dans cette fontaine de Jouvence que l'empire vieilli reprendrait les forces que la constitution de l'empire allemand lui a enlevées depuis Sadowa. »

Guillaume II dénonce au Tsar une provocation de la France. — Le prince Lobanoff m'a remis ce document le 5 octobre 1895 et m'a autorisé à en prendre copie. Il a ajouté d'ailleurs, que, selon que je le désirais, il serait entendu que j'ai eu ou que je n'ai pas eu le document entre les mains... A la suite d'un entretien nouveau avec le prince Lobanoff, il a été entendu que la communication de la lettre serait considérée comme n'ayant pas eu lieu. Le document en question est la lettre suivante émanant du ministère russe des Affaires étrangères :

Télégramme chiffré.

Saint-Petersbourg, 20 septembre (2 octobre 1895).

Personnel. — Dans une lettre apportée à notre Auguste Maître par le colonel Moltke, l'empereur Guillaume exprime les alarmes que lui cause le projet, élaboré par la commission du budget de la Chambre française des Députés, de renforcer, par le 19e corps d'armée (Alger et Tunis), les troupes déjà suffisamment nombreuses cantonnées sur la frontière allemande.

L'empereur Guillaume verrait dans l'exécution de ce projet, — élaboré au moment où la présence de nos généraux, ainsi que de Votre Excellence, aux manœuvres françaises semblerait leur avoir servi d'encouragement, — non seulement une provocation envers l'Allemagne qui sera obligée de prendre des mesures analogues, mais une menace pour la paix du monde.

En conséquence, notre Auguste Maître m'ordonne d'informer Votre Excellence de ces alarmes et de l'inviter à profiter de son séjour à Paris pour attirer dans sa conversation amicale avec les ministres français leur attention sur les dangers que pourrait soulever l'adoption d'une mesure qui n'est justifiée par aucune agression de la part de l'Allemagne dont les troupes sur la frontières sont inférieures de deux corps d'armée à celles de la France.

Notre Auguste Maître désirerait qu'à votre passage de retour à Berlin, V. E. sollicitât une audience de l'empereur Guillaume afin de donner à Sa Majesté des explications rassurantes sur les intentions pacifiques de la France, ainsi que sur les encouragements dont nous sommes toujours disposés à les appuyer.

Dans sa lettre responsive, notre Auguste Maître a prévenu l'empereur Guillaume de la demande d'audience que V. E. lui adressera. — *Signé :* Chichkine.

Voici la réponse que j'adressai, le 11 octobre, au prince Lobanoff. Je n'ai remis cette lettre au prince qu'après la lui avoir lue et après qu'il en a accepté les termes.

Paris le 11 octobre 1895.

Mon cher Prince,

Permettez-moi de résumer en quelques lignes l'objet de nos derniers entretiens sur un point qui, en raison de son importance, a dû particulièrement retenir notre attention.

Il s'agit de la démarche à Saint-Pétersbourg auprès de S. M. l'empereur Nicolas, par le comte de Moltke, au nom de l'empereur Guillaume. Vous avez bien voulu me donner communication à titre extrêmement confidentiel et particulier, des « alarmes » qui ont été exprimées par l'Empereur d'Alle-

magne auprès de l'Empereur de Russie au sujet de l'attitude de la France. On se plaignait de deux choses, d'une part des propositions faites par M. Cavaignac à la commission du budget et tendant à rappeler en France une partie des troupes d'Algérie et d'autre part, de la présence de V. E. et des généraux russes aux manœuvres de Mirecourt.

Nous nous sommes expliqués franchement sur l'un et sur l'autre point. Je vous ai exposé les intentions qui me paraissent être celles de M. Cavaignac ; il s'agit, en réalité, de diminuer autant que possible les charges qui pèsent sur le pays. En somme, son rapport tend à une diminution de 18 millions sur le budget de la Guerre. Il faut vraiment un singulier parti pris pour incriminer une politique qui a pour objet de restreindre les ressources du ministère de la Guerre. Qu'eût-on dit, s'il s'agissait de les augmenter ? Ajoutez que les projets de Cavaignac n'ont reçu aucunement l'approbation du gouvernement, que personne ne peut préjuger ni la décision de la Chambre, ni celle du Sénat, que toutes ces indications sont à peine étudiées et qu'elles seront l'objet de discussions et de remaniements infinis avant de produire une solution quelconque, si jamais elles la produisent, et vous apprécierez combien il faut se tenir en garde contre de pareilles incriminations qui, évidemment, prennent leurs origines dans d'autres causes que dans celles qui sont alléguées. Je vous ai fait toutes ces observations, Excellence, et vous avez bien voulu non seulement les écouter avec attention, mais en reconnaître la justesse et la sincérité. Je vous ai dit aussi que jamais personne ne comprendrait en France que qui que ce soit intervînt dans les mesures prises pour organiser ou améliorer la situation militaire défensive qui nous est imposée par les événements et j'ai fait appel à votre sagesse et à votre si amical concours pour éviter tout ce qui paraîtrait, de près ou de loin, une sorte d'intervention en ce sens.

Sur tous ces points, vos déclarations si spontanées et si sages m'ont inspiré la plus entière confiance, et je me suis réjoui à la pensée que ces mêmes déclarations exprimées et précisées par votre bouche à Berlin, lors de votre prochaine audience près de l'Empereur, dissiperaient tous les malentendus, s'il en existe réellement.

Vous avez bien voulu vous exprimer avec la même netteté

en ce qui concerne votre présence et celle des généraux en France au moment des manœuvres. Vous m'avez fait observer que la réponse était indiquée puisque personne n'avait songé de notre côté à se plaindre de la présence de l'Empereur d'Autriche aux manœuvres de Stettin. Personne d'ailleurs ne sait mieux que vous la nature toute pacifique des entretiens qui ont eu lieu entre nous, et les assurances que vous avez pu donner, à Sa Majesté Impériale le Tsar Nicolas, des dispositions de la France avant même d'avoir eu communication de la démarche de l'empereur Guillaume, n'ont dû laisser aucun doute sur nos intentions.

Tout en me félicitant avec vous, Excellence, de l'ensemble des circonstances qui ont fourni des réponses topiques aux inquiétudes que l'on avait à tort manifestées, il me reste cependant à solliciter de vous avec la même franchise qui a présidé à tous nos entretiens un éclaircissement sur un dernier point qui sera la conclusion naturelle de l'incident. Quelle est dans votre pensée la réponse qui sera faite aux plaintes qui ont été formulées ? Les relations existantes entre la France et la Russie me permettent de vous dire très cordialement quel prix nous attacherions à ce qu'aucun doute ne pût exister dans l'esprit des initiateurs de la démarche, sur le jugement qu'elle doit inspirer et qu'elle a inspiré à Saint-Pétersbourg. Ce serait la meilleure façon d'en éviter le retour. A diverses reprises, des tentatives analogues ont été faites auprès de la Russie. Convaincue des sentiments pacifiques et assurée de la solidité des liens qui unissent les deux pays, elle a toujours trouvé le moyen d'affirmer à la fois sa conviction et sa propre résolution de ne pas laisser s'accréditer des griefs qui, précisément, auraient pour effet de menacer la paix européenne. Les raisons nouvelles et si nombreuses qui ont rapproché et confondu depuis quelques années la politique de nos deux pays ne me laissent aucun doute sur les sentiments et sur le langage du gouvernement impérial. Mais vous me permettrez, mon cher prince, de faire appel à la si sincère disposition de V. E. pour la prier de me faire connaître, si elle le juge à propos, par la voie qui lui paraîtra la meilleure, la réponse qui aura été faite à la démarche allemande et l'effet d'apaisement que, j'en suis sûr d'avance, la nature de cette réponse n'aura pas manqué de produire. — Hanotaux.

ENTREVUE DU PRINCE LOBANOFF AVEC GUILLAUME II

Le prince Lobanoff se rendit à Berlin ; après son audience auprès de l'empereur Guillaume II, il envoya à M. Hanotaux la lettre suivante ; il y avait attaché la note que voici, pour que sa lettre ne fût pas montrée à l'ambassadeur de Russie à Paris : « *Ne désirant pas qu'il soit fait mention de cette lettre dans la* correspondance officielle, *je vous prierai de ne pas la montrer à Mohrenheim. Je lui écris seulement qu'ayant eu à vous envoyer deux volumes de ma fabrique, j'en profite pour vous donner en quelques mots une idée de mon entrevue de Berlin.* »

Saint-Pétersbourg, ce 12/24 octobre 1895.

Mon cher Collègue,

Je viens remplir la promesse que je vous ai faite de vous communiquer le résultat de ma visite à Berlin.

J'y suis arrivé le 12 octobre au soir, et j'y ai trouvé un paquet de Pétersbourg contenant le texte original de la lettre de l'empereur Guillaume. La lecture de cette pièce me fit aussitôt voir que le résumé télégraphique, qui m'en avait été envoyé à Paris, était, d'un côté, incomplet, et, de l'autre, un peu trop poussé au noir. Vous allez en juger par le récit qui va suivre ; je vous préviens que m'adressant à l'historien bien plus qu'au ministre, je conserverai, pour la fidélité de ma relation, toute leur crudité aux expressions dont s'est servi l'Empereur.

Le lendemain de mon arrivée, 13 octobre, conformément à ce qui avait été convenu entre l'ambassadeur de Russie et le prince de Hohenlohe, je fus reçu par l'empereur Guillaume à Hubertestock, petite maison de chasse au milieu d'une forêt, à un kilomètre et demi d'Eberswalde en voiture.

Après quelques mots de bienvenue l'Empereur s'assit en m'engageant à en faire autant.

Pendant quelques instants il parut chercher par où entamer la conversation. Je rompis le silence qui s'en était suivi en arborant sans préambule le sujet de sa dernière lettre à mon Souverain, et je lui fournis sur le projet Cavaignac des éclaircissements que je me dispense de vous répéter par la simple raison que c'est de vous que je les tenais. J'insistai sur ce fait

qu'un pays qui s'occupe de faire des économies sur le budget de la Guerre, ne peut être suspecté d'intention belligérantes, et, j'ajoutai que toutes les impressions que je rapportais de Paris me donnaient la conviction que le gouvernement français était dans les dispositions les plus pacifiques et n'avait dans les questions actuellement pendantes aucun sentiment d'hostilité à l'égard de l'Allemagne.

L'Empereur m'écouta fort attentivement et n'objecta rien aux détails que je lui exposai. J'ai su plus tard, dans mes conversations avec le prince de Hohenlohe et le comte d'Eulenbourg, que les informations qui avaient éveillé ses appréhensions avaient été recueillies par lui uniquement dans des articles de journaux.

— Ce que vous dites, me répondit-il, est fort possible ; mais il n'en est pas moins vrai que le *chauvinisme* des Français et leurs idées de revanche sont loin d'avoir diminué. Elles sont entretenues chez eux par toutes ces visites royales et princières qui se succèdent à Paris et qui ont pour conséquence de consolider l'existence de la République, en la représentant aux yeux des peuples comme un régime aussi régulier que tout autre, et en leur faisant oublier que les monarchies sont d'institution divine, tandis que les Républiques ne sont que des créations humaines. Or, la consolidation du régime républicain en France est un danger réel pour toutes les monarchies, et, permettez-moi de vous le dire, ce qu'il y a de plus fâcheux et même de plus extraordinaire, c'est de voir le gouvernement le plus monarchique de l'Europe entretenir avec cette République les relations les plus intimes.

— Mais, fis-je remarquer sur un ton moitié sérieux, moitié plaisant, la France est, ce me semble, un facteur beaucoup trop important dans la politique européenne pour qu'on puisse négliger ses relations avec elle. V. M. croit-Elle donc à une restauration monarchique en France, et lesquels, des partisans des Bourbons ou de ceux des Bonapartes, auraient, d'après Elle, des chances de succès ?

— Je ne m'en préoccupe nullement, dit l'Empereur. Selon moi, ce qu'il faudrait, dans l'intérêt du principe monarchique, ce serait isoler la France, l'abandonner aux luttes intérieures de ses partis, la laisser, en un mot, *cuire dans son jus*. Et, si elle avait des velléités de s'épancher au dehors au

moyen d'une propagande révolutionnaire, *les trois Empereurs, en s'unissant entre eux* pourraient *l'écraser* complètement. Nous sommes assez forts pour cela.

Je répliquai que les observations que j'avais pu faire, dans mes fréquents séjours en France, ne me permettaient pas de partager les opinions de S. M. Au point de vue du sens politique, ai-je dit, la France a fait d'incontestable progrès. Le chauvinisme n'y est pas plus fort qu'ailleurs, et, pour ce qui est des idées de revanche, elles y ont sensiblement perdu de leur caractère aigu ; elles sont reculées à une époque indéterminée ; on compte sur l'imprévu des événements, mais principalement sur le bénéfice du temps, sachant qu'en ce monde rien n'est éternel. Les rapports de la Russie avec la France ont sans le moindre doute contribué à cet apaisement, car il n'y a pas un Français qui ne comprenne que, si son pays, sans y être provoqué, se lançait dans des entreprises aventureuses au dehors, il perdrait les sympathies de la Russie. Nous avons le sentiment d'avoir, par notre action constamment pacificatrice, rendu un service essentiel à toute l'Europe. En ce moment, rien ne menace la paix du monde, pourvu, bien entendu, que de part et d'autre on sache tenir compte des susceptibilités nationales. Si cependant, contre toute attente, la paix de l'Europe devait être compromise, l'Empereur, mon Souverain, ne négligerait rien pour prévenir une pareille calamité, et je me considère pleinement autorisé à le déclarer.

Je jugeai superflu de retenir l'insinuation de l'empereur Guillaume au sujet d'une union des trois Empereurs, bien qu'elle me parût répondre à une pensée intime, je dirai même à une *idée fixe* de mon interlocuteur. Il suffisait de la laisser tomber.

Je ne sais si l'on s'était imaginé à Berlin que j'étais revenu de Mirecourt avec des projets très guerriers ; mais, à la satisfaction qui se peignait sur le visage de l'Empereur, je vis que le caractère éminemment pacifique de mes dernières paroles lui avait fait impression. « Je compte bien, me dit-il, sur l'amitié de l'empereur Nicolas ; je lui ai voué, pour ma part, les sentiments les plus affectueux, et j'ai été bien aise d'avoir contribué à ses succès dans l'affaire japonaise. »

Là-dessus il me demanda si nous n'avions pas en vue quelque acquisition territoriale en Chine pour redresser la ligne de notre

chemin de fer sibérien (pas un mot des convoitises allemandes !).

Je répondis qu'en effet il y avait là matière à réflexion et à négociations, mais que la question n'était pas encore mûre. La Chine, qui avait, à ce qu'on prétend, l'intention d'établir tout un réseau de chemins de fer, viendra-t-elle par un embranchement au-devant de nous, ou bien devrons-nous lui demander une concession territoriale pour aboutir par le plus court chemin à Vladivostok ? Tout cela, dis-je, est encore très vague. La seule chose qui soit nécessaire, c'est que, en aucun cas, nous ne procèderions à une annexion ou occupation violente et arbitraire.

— Et quelles nouvelles avez-vous de Constantinople ?

— Il paraîtrait, répondis-je, que la question arménienne est en voie d'arrangement. Mais nous ne sommes pas complètement rassurés sur les projets ultérieurs de l'Angleterre. La conduite assez énigmatique de lord Salisbury fait craindre qu'en fin de compte l'Angleterre n'ait l'intention de s'emparer des Dardanelles.

A ce mot de Dardanelles, l'Empereur dit avec vivacité : « Cela doit être vrai, car cela explique tout. Mais, dans ce cas, pourquoi ne prendriez-vous pas Constantinople ? En ce qui me concerne, je n'y ferai aucune objection. »

Je fis remarquer que l'occupation de Constantinople ne compenserait pas pour nous les énormes inconvénients de l'établissement des Anglais aux Dardanelles parce que tout le commerce du Midi de la Russie, n'ayant pas d'autre débouché que les Détroits, n'en serait pas moins à la discrétion de l'Angleterre. « C'est encore vrai, dit-il, mais, si les Anglais donnaient suite à leur projet, ce serait une violation flagrante du traité de Berlin ; il ne faudrait pas le tolérer. Je comprends parfaitement les grands intérêts de la Russie en Orient, et je serai toujours disposé à la soutenir. »

Pendant cette conversation, la cloche du déjeuner avait déjà sonné deux fois. L'Empereur se leva et m'invita à le suivre, mais, avant de passer dans le salon de l'Impératrice, il s'approcha d'une table où étaient disposées des épreuves de la gravure qu'il a fait exécuter dernièrement, et me fit présent d'un exemplaire. Cette gravure (dont il a envoyé un exemplaire à l'empereur Nicolas par le comte Moltke) représente la race jaune prête à fondre sur l'Europe et le Génie de la civilisation exhortant les différentes puissances à sauvegarder leurs biens les plus chers.

Tel est, d'après quelques notes que j'ai prises dès mon retour à Berlin, le résumé très exact de ce qui s'est passé chez l'empereur Guillaume. C'est toujours le même jeu pour attirer la Russie : invoquer les principes monarchiques et conservateurs, faire miroiter Constantinople et promettre l'appui de l'Allemagne dans toutes les questions orientales. Nous avons déjà résisté à des avances de ce genre, et il en sera de même encore cette fois-ci. La longueur démesurée de cette lettre m'engage à m'abstenir de tout autre réflexion.

Le courrier d'aujourd'hui vous apporte les deux volumes de mon Vaudreuil. Veuillez leur faire une place dans votre bibliothèque. J'attire votre attention sur un feuillet volant que j'ai placé au commencement du premier volume. Quant à Mme de Coigny, elle fait sa toilette pour paraître dignement devant vous, et, aussitôt qu'elle sera revenue de chez le relieur, je m'empresserai de vous l'expédier.

Veuillez, mon cher Collègue, agréer l'expression de ma considération et de mes sentiments cordialement dévoués. — Lobanoff.

GABRIEL HANOTAUX

LE MARIAGE DE SAINT LOUIS

I

A vingt ans, le jeune roi Louis IX était très beau. Dans la lignée royale des Capétiens aux Bourbons dont les effigies nous ont été transmises, si l'on écarte pour son air taciturne Philippe le Bel, pour une puissance physique presque disproportionnée François Ier, on ne peut guère mettre à part que Louis XIV jeune pour avoir joui d'une telle faveur du destin, d'un tel don naturel. Encore Louis XIV était-il d'une taille moyenne, tandis que saint Louis avait pour lui la grandeur. « Comme un cèdre il est élevé », dit le *Cantique des Cantiques*, parmi les éloges du Bien-Aimé. Et dans l'antiquité grecque le philosophe Isocrate écrira : « Il n'est rien dans l'univers de plus divin, de plus auguste, de plus noble que la beauté. »

Cette beauté et cette haute taille de saint Louis nous sont attestées par les chroniqueurs du temps, notamment par Joinville qui le montrera débarquant à Damiette, se jetant à la mer pour aborder plus vite l'armée sarrasine et dépassant des épaules ses compagnons. Sa taille devait être flexible et, plus tard, après son retour de Terre Sainte, il se voûta. Son portrait le plus complet, je le trouve dans les *Historiens de France*, tome XXIII *(Beati Ludivici vita)* : il corrobore ceux de Joinville et du moine franciscain Salimbene, extasié en sa présence, quand il le rencontra à Sens partant pour la Croisade, mais tous se rapportent à saint Louis à près de quarante ans et non au fiancé de vingt ans à qui la jeunesse ajoutait sa fleur : « Sa taille, qui lui faisait dépasser tous les autres de la hauteur des épaules, la beauté du corps répandue en lui dans de justes proportions, sa tête ronde qui semblait être le siège de la sagesse, son visage

calme et serein qui respirait quelque chose d'angélique, ses yeux de colombe au rayonnement plein de grâce, la blancheur et l'éclat de son teint, une calvitie prématurée qui révélait la maturité de son esprit et même la sagesse qu'on vénère chez les vieillards, ce sont des qualités qu'il serait peut-être superflu de beaucoup louer puisqu'elles ne sont que l'ornement de l'homme au dehors ; mais, comme elles procèdent aussi de la sainteté intérieure, elles ne laissent pas que de commander l'attention et le respect. »

Il n'avait pas en partage cette grande force physique, alors fréquente dans la noblesse et jusque sur le trône, qui était due à l'exercice et à l'usage précoce des armes à la chasse et dans les tournois. Un extraordinaire entraînement sportif faisait des grands seigneurs de splendides cavaliers au-dessus de l'humble piétaille. Godefroy de Bouillon était capable de couper en deux un Sarrasin d'un coup d'épée et Richard Cœur de Lion se frayait passage à travers une armée entière. D'autres suppléaient par l'adresse en équitation et en escrime à cette puissance torrentielle. Mais cette supériorité quasi matérielle était presque indispensable à la guerre où les chefs étaient des entraîneurs, donnaient l'exemple de la charge, servaient d'enseigne et de ralliement, où la bataille se scindait très souvent en une série d'engagements personnels. Les méthodes ont complètement changé. Un général, aujourd'hui, se doit enfermer dans son bureau, loin du risque, entre ses téléphones et ses avertisseurs. Il n'est plus mêlé directement à la lutte. Plus d'un grand chef a regretté l'abandon de tout exploit personnel pour se soumettre aux rigueurs du commandement. Bayart préféra rester simple capitaine plutôt que perdre l'avantage de se mesurer avec l'ennemi. Un Henry de Bournazel n'aimera rien tant que se jeter en avant. Même un général Mangin, contraint à cette dérobade nécessaire, s'en ira, avec son képi d'or frotté comme un ostensoir, la veille d'une attaque, à l'endroit le plus exposé, simplement pour se montrer à ses troupes. L'école du courage et du mépris de la mort que fut encore la Grande Guerre, celle de 1914 à 1918, est en voie de disparaître pour faire place à une simple entreprise de démolition.

Le jeune roi n'avait donc rien d'herculéen, mais il était d'une souplesse et d'une agilité qui pouvaient remplacer la force. Dressé de bonne heure à la nage, au cheval, à la course, à

l'épée, il sera assez bien doué pour se dégager seul, à la bataille de Mansourah, de tout un lot de Sarrasins acharnés après lui. Néanmoins sa nature était plutôt délicate et fine et sa santé n'était pas robuste.

Avons-nous de lui des images authentiques ? Deux et peut-être une troisième. La plus achevée et la plus certaine est la statue de bois conservée dans l'église de Mainneville dans l'Eure, qui provient de la chapelle, disparue aujourd'hui, du château édifié dans ce bourg par Enguerrand de Marigny. Les travaux de M. Paul Deschamps, conservateur du Musée des Monuments Français, et de M. Emile-A. Van Moé en ont dégagé la splendeur du visage et l'on peut en admirer le noble profil, les proportions du front, du nez, de la petite bouche, des joues imberbes et du menton bien dessiné et arrondi, comme aussi les attaches avec le cou et les épaules. La tête aux cheveux épais, qui sont taillés sur la nuque et annelés, est surmontée d'une calotte couronnée. L'ensemble est digne de l'antique, au temps de la perfection de la statuaire.

Beaucoup d'autres effigies lui sont attribuées par dom Bernard de Montfaucon dans *Les Monuments de la Monarchie française*, mais elles sont presque toutes postérieures, sauf un tableau de la Sainte-Chapelle de Paris où il est représenté à treize ans, avec des cheveux courts et un bonnet de velours rouge. Il tient un oiseau avec la main gauche et dans la droite une petite baguette. Il porte sur une tunique brune semée de fleurs rouges un manteau fourré, à peau velue, à longues manches fendues. La figure est assez jolie, d'un air grave, avec un nez long et bien fait, le menton un peu court et fuyant. Sur les vitraux de Notre-Dame de Chartres on le peut découvrir deux fois. La première, il est à cheval — un beau cheval, presque aussi élégant qu'un pur-sang d'aujourd'hui — mais casqué, en sorte qu'il demeure anonyme. En revanche, sur une verrière du transept, offerte par la famille royale, c'est-à-dire par Blanche de Castille et le jeune roi avant son mariage — car on y voit les armes d'Espagne et de France, tandis que celles de Provence n'y sont pas — il est reconnaissable, si l'on veut, en pleine adolescence, en première jeunesse.

Les autres images datent du siècle suivant : celle du sacre à Reims sur un vitrail de la chapelle de la Vierge, derrière le chœur de l'église abbatiale de Poissy, où il porte le grand

manteau royal, azur à fleurs d'or, et tient dans chaque main un sceptre doré ; et toute la série qui était autrefois conservée dans la sacristie de l'abbaye de Saint-Denis et qui se composait de huit peintures sur la vie et la mort du Roi : en mer, sur un vaisseau à l'énorme quille ronde avec une foule de pèlerins pressée autour de lui ; distribuant l'instruction à ses fils : *Diligite justitiam*, et rendant la justice sous le chêne de Vincennes ; se faisant donner la discipline par son confesseur ; ramassant des têtes de morts comme plus tard Hamlet dans son cimetière ; donnant à manger au lépreux de Royaumont ; mourant les mains jointes ; enfin reçu au ciel avec des démonstrations de joie. A quoi il faut ajouter une statuette en bois qui est au musée de Cluny et qui daterait pareillement du XIVe siècle. Telle est l'iconographie à peu près complète de saint Louis.

A ce charme physique indéniable le jeune roi ajoutait d'autres dons plus exceptionnels, venus de sa formation intellectuelle et morale. Elevé à parler simplement et droitement, il ne prononcera jamais un mensonge. Mais il évitera de froisser par excès de vérité. Le général de Maud'huy avait composé, tout jeune, cette prière qu'il disait chaque matin en se rasant : « Monseigneur saint Louis, messire Duguesclin, messire Bayart, faites que je sois brave et ne mente jamais... » Joinville nous montre le roi, à diverses reprises, usant d'une délicatesse infinie pour ne pas blesser son interlocuteur par une opinion trop contraire à la sienne devant d'autres personnes présentes et le prenant à part pour lui adresser une explication ou même une semonce. Il savait chanter et sa voix était bien posée, quand il est tant de voix discordantes qui frappent désagréablement les oreilles sans que leurs possesseurs aient jamais rien entrepris pour se former à l'harmonie. Son instruction avait été poussée aussi loin qu'elle l'était alors, dans le latin, la philosophie, la théologie. Il préféra néanmoins toujours la conversation à la lecture, à la musique, aux ménestrels qu'il supportait à la fin des repas sans goûter beaucoup leurs instruments ou leurs chansons. Tandis qu'il se plaisait à la causerie avec des gens de qualité et c'est même une des causes de sa grande amitié pour le sire de Joinville qui l'amusait par ses saillies et sa franchise et qui excellait à susciter ces controverses où l'esprit s'aiguise, où la raison se développe. Il était d'un naturel gai, d'une gaîté de bon aloi, ennemie de la licence.

Or, de tous ces dons, de tous ces agréments physiques et sentimentaux, de cette humeur facile et aimable qui, par un dressage journalier, avait remplacé un tempérament violent, prompt à l'affirmation et à la colère, le jeune roi ne se servit jamais pour séduire, ni avant, ni après son mariage. Une seule femme comptera dans sa vie, occupera son cœur, sa pensée et son corps : la sienne, et non au premier rang qui appartint à Dieu seul. Même surveillée par la rigoureuse Blanche de Castille, la Cour n'était pas un lieu de tout repos. Les chansons de geste, même les plus adonnées à l'honneur et à la chevalerie, ne dédaignent pas les scènes où de hardies jeunes filles s'efforcent de plaire à des cavaliers peu courtois. Il est donc à croire que Louis fut l'objet de nombreuses avances féminines, plus ou moins intéressées. *Ne diffluat mortalibus deliciis*, dit le confesseur de la reine Marguerite au courant du procès de canonisation. Le jeune roi qui atteignait sa vingtième année était vierge. Sa foi, sa piété, sa chasteté dominent toute sa vie.

S'il n'était pas né sur les marches du trône, est-il à croire qu'il eût embrassé l'état religieux, comme il en éprouva plus d'une fois la tentation ? Il eût alors choisi de préférence l'un des Ordres mendiants qui, récemment fondés, s'étaient mis au service des pauvres, et de préférence les Franciscains moins brillants en paroles et plus rapprochés de la misère populaire. Heureusement pour la France et pour la chrétienté, il avait place dans la lignée royale et comprit dès l'adolescence qu'il se devait au royaume. Enfin il n'avait aucune répugnance pour le mariage qu'il ne séparait pas de son idéal religieux et il voyait dans la jeune fille qui fixerait son amour définitivement une source de bonheur calme et aussi de mérite associée à sa vie tout entière. Sans doute lui serait-elle amenée, non d'après son seul choix, mais à la suite de négociations politiques. Il était d'avance prêt à l'aimer : elles sont néanmoins plus ou moins aimables et la volonté, si exercée qu'elle soit, n'impose pas l'amour. La reine Blanche, qui choisirait pour lui, saurait-elle choisir ? Aurait-elle la main heureuse ?

II

Quelle fiancée serait digne d'un tel roi ?

L'élue fut Marguerite de Provence. Elle a rencontré, parmi les historiens, beaucoup de partialité venue d'une certaine

incompréhension de la femme. Etre l'épouse d'un roi et d'un saint réclame des vertus spéciales. Marguerite en eut beaucoup, elle ne les eut pas toutes. Elle en eut assez pour que justice lui soit rendue.

Son père, Raymond Bérenger, comte de Provence, eut quatre filles qui toutes quatre portèrent la couronne royale, Marguerite, l'aînée, Aliénor, Sanche et Béatrice, la dernière, qui était la favorite. Il avait épousé Béatrice de Savoie en 1219. Vassal de l'empereur Frédéric II, il avait fort habilement desserré ses liens de vassalité. La date de la naissance de Marguerite est incertaine, vraisemblablement 1220, en sorte qu'elle avait quatorze ans quand elle épousa en 1234 Louis de France, qui en avait à peine vingt. Elle était déjà une petite femme, brune, vive, accorte, jolie, bien faite et proportionnée malgré son jeune âge, comme on l'est précocement dans le Midi. Pieuse et instruite, elle passait pour une princesse accomplie. Heureux serait donc le prince qui la demanderait en mariage. Les mariages royaux s'accompagnent généralement d'autres considérations terriennes et financières, ou même d'alliances politiques. L'épouse devait recevoir en dot huit mille marcs qui ne furent jamais payés, mais qui étaient garantis par le château de Tarascon, ce qui valait mieux et présentait plus de sécurité. Les dots des mariages bourgeois, aujourd'hui, ne sont pas toujours aussi formellement garanties.

L'iconographie de Marguerite de Provence n'offre aucune certitude d'authenticité, ni au Cabinet des Estampes, ni dans la collection Montfaucon. Aux Estampes, on peut la voir tantôt couronnée, la tête enveloppée de voiles légers sous le manteau, avec une figure allongée, une petite bouche, le nez assez long, des yeux bien arqués, un petit menton rond, en somme assez plaisante quoique volontaire ; tantôt en veuve, la couronne sur son voile, les yeux baissés, un visage de douleur, avec cette inscription : « douée de grande beauté et de vertu, elle mourut à Paris en l'an 1291 et enterrée à Saint-Denis » ; tantôt, d'après un dessin sur vélin de la Bibliothèque royale, portant la couronne sur une sorte de petit bonnet blanc, avec une bonne figure ronde épanouie, un cou gras, un corps plantureux, l'aspect d'une belle fille un peu commune ; tantôt avec un air de ballerine sacrée, portant une haute et longue couronne tressée qui ramène les cheveux en arrière, les bras minces et croisés sur la poitrine,

repliant un peu la robe, silhouette mince, même élégante, nullement royale. D'autres images ne sont que des transpositions faites au XVII^e ou au XVIII^e siècles sans aucun souci de ressemblance.

Celles de Montfaucon offrent plus d'intérêt. L'une est une statue qu'on gardait dans l'église des religieuses de Poissy : elle porte le manteau royal de France et sur la tête une couronne ornée de fleurons, avec cette inscription : « Elle a la mine riante comme son mari ci-dessus. Le plus grand éloge qu'on puisse faire de sa vertu, c'est de dire qu'elle était digne épouse d'un des plus saints. » L'autre est tirée d'un armorial manuscrit de M. de Gaignères au XIV^e siècle : « Sa coiffure fort extraordinaire, explique le commentaire du moine, a tout l'air de n'être qu'un caprice du peintre. Elle porte le manteau royal de France d'azur chargé de fleurs de lis d'or. Sa tunique, qui a des manches brunes, est rouge et traîne à terre et ne laisse voir que l'extrémité de ses souliers dont la pointe est fort longue et menue. » Il y aurait aussi la figure réduite en triangle gravée sur le couvercle de cuivre de son tombeau.

La seule image de Marguerite de Provence, exécutée en toute certitude de son vivant, est celle qui figure au Couronnement de la Vierge sur le tympan de la Porte rouge de Notre-Dame de Paris. L'ensemble de l'œuvre, une merveille de la statuaire au XIII^e siècle, fut sculpté sous la direction de Pierre de Montreuil, l'architecte aimé de saint Louis qui obtint du roi et de la reine l'autorisation de les reproduire sous les traits du Christ et de la Vierge ou qui, plus vraisemblablement, se passa de leur autorisation. Le Christ qui lève la main droite avec autorité pour bénir sa mère et appuie l'autre sur le livre sacré, serait donc saint Louis tel qu'il était après la Croisade, c'est-à-dire portant la barbe et redressé dans la dignité royale. La Vierge qui se penche, les mains jointes, sur son Fils, tandis qu'un ange lui pose la couronne sur la tête, a la figure encadrée par un voile: ce visage est d'un bel ovale un peu arrondi, les yeux baissés, le nez un peu fort, un air humble et extasié ensemble. Ce serait le seul portrait de la reine déjà âgée. Et ne peut-on remarquer, dans ce manque d'authenticité de tous les autres, la modestie de Marguerite de Provence ? Il n'eût tenu qu'à elle de provoquer les peintres, les sculpteurs, les maîtres verriers, comme une femme plus ou moins célèbre d'aujourd'hui s'impose volontiers aux artistes et aux

photographes. Le sculpteur anonyme qui dressa au portail nord de Notre-Dame de Chartres la pure et merveilleuse statue de sainte Modeste, vivait en ce temps-là. Or elle n'a pas cherché à plaire à la postérité. Son mari a suffi à sa tâche féminine de séduction.

Cependant il n'est guère de chronique omettant de reconnaître que Marguerite eût la beauté en partage. Est-ce là simplement louange banale adressée à une reine ? La légende ou la vérité n'a pas quitté sa mémoire. Six cents ans après elle, le plus grand poète de sa Provence natale l'a célébrée dans un poème des *Iles d'or* qui porte ce titre *Le troubadour Catelan*. Comment ne pas rappeler ici les vers transparents de Mistral ?

« Quand la belle Marguerite — fille de Bérenger le Grand — a fleuri pour l'amour — vient l'amour qui la marie — au roi Louis son poursuivant — Le roi Louis a toute bride — L'emmène aussitôt vers Paris — Adieu notre soleil ! »

Et ce n'est que la traduction française ! La belle Marguerite, soleil disparu, est plus fêtée en provençal. Lors le troubadour Catelan en perd le sommeil. Il part d'Avignon comme un fou avec son luth d'ivoire et la cigale au chapeau, prêt à faire du vacarme. Son projet bien réfléchi et défini est d'aller trouver la reine pour savoir d'elle si elle supporte ce climat du nord et ne regrette pas la grappe d'or des oranges. Il arrive dans cet équipage musical jusqu'au Bois de Boulogne, au bord de Paris, et là il est égorgé par des malandrins, « trois lurons à forte poigne ». La reine, apprenant cette mort tragique, fait élever une croix au bon troubadour.

« Mais depuis la Poésie — a éclairci le bois sombre — Lilas, acacias, rosiers — comme sur terre de Marseille — croissent autour de sa tombe — et pour boire l'ambroisie — tout Paris une fois l'an — court au pré Catelan. »

Et tout Paris ne sait même pas l'histoire de l'amoureux de la reine Marguerite. Puisque la poésie s'en est mêlée, comment douter de sa beauté ?

III

Comment fut préparé et décidé ce mariage politique transformé en mariage d'amour ? La reine Blanche avait entamé secrètement les négociations par Gilles de Flagy qu'elle envoyait

en ambassade en Languedoc avec mission de revenir par la Provence afin d'y voir la jeune princesse dont on disait merveille et de rapporter ses impressions. Le comte de Provence, *Béranger le Grand*, comme l'appelle Mistral, qui était fin et subtil, ne se méprit aucunement sur l'objet de cette visite imprévue et s'en réjouit. Ce beau roi Louis de France, quel parti pour sa fille aînée ! Mais il fallait sans retard obtenir du pape la dispense nécessaire parce que Provence et Castille avaient des liens de parenté.

Le mariage étant décidé, Gautier Cornu, archevêque de Sens, et Jean de Nesle furent chargés d'aller cueillir sur sa terre cette fleur provençale qui devait s'épanouir à Paris. Marguerite fut mise en route, accompagnée par son oncle Guillaume, évêque de Valence, et par une nombreuse suite, plus une troupe de musiciens, ménestrels et trompettes qu'Alphonse Daudet eût qualifiés de tambourinaires. Mal averti, Catelan, le troubadour, était resté en Avignon. Le cortège fit halte, le 19 mai 1234, à cette belle abbaye de Tournus, sur la Saône, qui en a gardé le souvenir. Cependant Louis s'avançait à sa rencontre par Fontainebleau, Pont-sur-Yonne et l'abbaye Sainte-Colombe, près de Sens. Lui aussi prenait la tête d'une importante caravane : la reine Blanche avec les deux frères cadets du roi, Robert et Alphonse, et toute une cour de seigneurs et de dames, parmi lesquels sont cités, comme dans le carnet mondain d'un journal d'aujourd'hui, le chancelier de France Barthélemy de Roye, le chambellan Jean de Beaumont, Raymond de Toulouse et la comtesse Jeanne de Flandre.

— Comment est-il ? s'informait, le long de la route, Marguerite auprès de Gautier Cornu, archevêque de Sens, et de Jean de Nesle qui étaient venus la chercher.

De son côté Louis de France avait tiré de Gilles de Flagy tous les détails rapportés par celui-ci de sa mission de confiance.

Mais les deux fiancés ne s'étaient jamais vus et il n'y avait pas alors de ces photographies flatteuses qui éclaircissent les rencontres. Comme une princesse arabe des Mille et une Nuits, Marguerite ne révélerait qu'au dernier moment le mystère de son visage et le charme de sa voix.

Le cortège de France était venu par chevaux et par bateaux. Celui de Provence par la route, avec ses musiciens qui donnaient des aubades dans les villages, avec des airs de fête, et sans se presser. Ils s'abordèrent enfin à Sens le 26 mai. Les fiancés

purent alors se voir. Ils se plurent sans retard. Elle l'aimait d'avance, pour lui-même. Il l'aimait d'avance, en Dieu.

L'apôtre de la beauté, l'Anglais John Ruskin, déiste sans dogme, s'était épris d'une jeune fille très pieuse qui lui rendait son amour, mais qui n'avait pas hésité à refuser sa main à cause de cette absence de religion. Comme elle se mourait loin de lui, il accourut et sollicita la suprême faveur de la revoir. « Aime-t-il Dieu plus que moi ? » lui fit-elle demander avant d'y consentir. Et Ruskin sincère ne put répondre que par la négative. Tandis que l'amour de Louis, si jeune, pour Marguerite ne se peut comprendre que soumis au divin amour.

Sens est une vieille ville qui, déjà, était alors chargée d'histoire. Ancienne capitale des Gaulois Senonais, elle eut au temps de César un roi élu par le Sénat de la ville. Le christianisme y fut prêché dès les premiers temps de l'Eglise par saint Savinien qui y fut martyrisé. Sa magnifique cathédrale Saint-Etienne, aux deux tours inachevées et inégales, au portail orné de si belles sculptures, est l'une des premières de style ogival. Un Concile y fut tenu en 1140 qui condamna les œuvres d'Abélard. Plus tard, certain abbé Herbert fut massacré par les bourgeois de la ville parce qu'il voulait rompre une mystérieuse association, une sorte de franc-maçonnerie, société secrète soupçonnée de sorcellerie ou magie, et Louis VII, courroucé, supprima la commune, mais Philippe-Auguste qui en avait besoin la rétablit. Ainsi la ville de Sens se mêle-t-elle à tout un passé français et religieux. Le mariage du roi Louis allait l'illustrer. Elle était en liesse pour recevoir Marguerite de Provence.

Il avait fallu réquisitionner hôtels, auberges et maisons particulières pour loger et nourrir tout ce beau monde. Les comptes bien tenus de Blanche de Castille prouvent qu'elle ne reculait devant aucune dépense d'hospitalité, ni de cadeaux quand la réputation de la France était en jeu. Elle distribue robes de soie et de pourpre, fourrures destinées à la jeune reine et aux dames de la cour, bijoux et couronne d'or. La France, qui était déjà la capitale du goût et de la mode, ne se devait-elle pas à elle-même, par les soins de la Régente, d'étaler ce luxe de bon aloi ? Et comme on imagine le plaisir de cette petite reine de quatorze ans fourrageant parmi ces trésors, éblouie et joyeuse, mais plus joyeuse et éblouie encore en regardant son fiancé !

Le mariage fut célébré le 27 ou le 28 mai. Les pauvres n'y

furent pas oubliés, ni les malades amenés au roi comme s'il pouvait les guérir en ce beau jour. Lui ne se contentait pas de distribuer son argent, il voulait encore donner son aide personnelle, toucher les membres gangrenés : plus tard il devait s'astreindre aux soins les plus répugnants.

Lurent-ils ensemble cette messe de mariage que tant d'époux négligent aujourd'hui de méditer et qui, de l'épître à la bénédiction, contient toutes les recommandations de l'amour ? « Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur, parce que le mari est le chef de la femme comme Jésus-Christ est le chef de l'Eglise qui est son corps, dont il est aussi le Sauveur... Et vous, maris, aimez vos femmes comme Jésus-Christ a aimé l'Eglise et s'est livré à la mort pour elle... » Après l'Epître, c'est le Graduel : « Votre femme sera dans le secret de votre maison comme une vigne fertile. Vos enfants seront autour de votre table comme de jeunes plants d'oliviers. » Enfin, c'est la bénédiction des mariés qui s'adresse surtout à la femme, comme si elle comptait d'avance sur l'homme pour l'initiation et la garde de l'épouse : « O Dieu... regardez d'un œil favorable votre servante qui, devant être confiée à son époux, implore votre protection, faites que son joug soit un joug d'amour et de paix ; faites que, chaste et fidèle, elle se marie en Jésus-Christ ; qu'elle suive toujours l'exemple des saintes femmes ; qu'elle se rende aimable à son mari comme Rachel ; qu'elle soit sage comme Rébecca ; qu'elle jouisse d'une longue vie et qu'elle soit fidèle comme Sara... ; faites qu'étant uniquement attachée à son mari, elle ne souille le lit nuptial par aucun commerce illégitime ; que, pour contenir sa faiblesse, elle s'arme de l'exactitude d'une vie réglée ; qu'elle ait une pudeur qui n'inspire que du respect pour elle ; qu'elle s'instruise de ses devoirs dans la doctrine toute céleste de Jésus-Christ ; qu'elle obtienne de vous une heureuse fécondité ; qu'elle puisse arriver aux repos des saints et au royaume du Ciel. Faites, Seigneur, qu'ils voient tous les deux les enfants de leurs enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération, et qu'ils arrivent à une heureuse vieillesse... »

Il est à croire que les fiancés royaux s'imprégnèrent de ces principes et de ces prières qui font du mariage un sacrement et de l'union des chairs une grâce divine. Ils reprirent le chemin de Paris dès le 29 mai, par Montereau et Fontainebleau et le 8 juin ce fut l'entrée du jeune couple dans la capitale qui, depuis

Monthléry, était attachée particulièrement à Louis et qui fêta avec lui Marguerite dont elle acclama le charme souriant. C'est un grand lien pour un pays que cette affection pour la famille régnante dont il partage les joies et les peines et n'avons-nous pas admiré, récemment encore, le sentiment collectif unissant la Grande-Bretagne tout entière pour le mariage de la princesse Elisabeth ? Car tout peuple a besoin d'amour et cet amour est le signal de la concorde intérieure si nécessaire à la prospérité nationale.

L'un des portails de Notre-Dame de Chartres où sont sculptées des scènes de l'Ancien Testament raconte l'histoire du mariage de Tobie avec Sara. Tobie hésitait, non sans raison, à épouser la femme qu'il aimait, parce qu'elle avait perdu successivement trois maris avant que ceux-ci l'eussent possédée. Comment ne pas comprendre son hésitation ? Mais l'ange lui expliqua qu'ils avaient été frappés, tous les trois, de la malédiction divine parce qu'ils n'abordaient Sara que pour le plaisir, et non pour plaire à Dieu dans l'amour. Tobie épousa Sara, mais passa avec elle trois nuits en prière avant de la prendre pour femme.

La cathédrale de Chartres n'était pas achevée encore en 1234, au temps du mariage de Louis. Connaissait-il l'histoire édifiante de la Bible, lui qui était si instruit ? Ou improvisa-t-il les débuts de sa conduite conjugale ? Marguerite, qui s'était éprise du premier regard, et pour toujours, ne se doutait pas du chemin où l'amour la conduirait. Mais la messe de mariage ne l'avertissait-elle pas d'être aimable comme Rachel, sage comme Rébecca, fidèle comme Sara ? Les trois premières nuits, son mari les voulut passer en prières. Elle se joignit à lui jusqu'à ce qu'elle s'endormît d'un bon sommeil d'enfant. Alors il se décida à cueillir cette fleur de Provence encore en bouton et qui ne demandait qu'à s'épanouir. Jamais il ne devait séparer de l'âme un amour de chair qui fut unique, transparent et fécond.

IV

Les procès de canonisation sont forcément assez indiscrets. Ils doivent élucider tous les cas où la vertu est tentée afin de vérifier ses résistances. Ainsi le confesseur de la reine Marguerite, Guillaume de Saint-Pathus, qui a connu tout le dossier romain, nous donne-t-il les détails les plus circonstanciés sur la vie conjugale du roi de France. La reine, amoureuse et soumise,

accepta sans jamais s'en plaindre les réserves que son mari lui imposa. Car il désirait de pratiquer la chasteté à des époques déterminées, l'Avent et le Carême, et, dans la semaine, les vendredi et samedi, les veilles de fête et les fêtes elles-mêmes, avant et après la communion. On serait tenté de sourire de ce programme s'il ne s'agissait de l'exemple d'un saint. La nature n'a-t-elle pas déjà ses exigences qui doivent contraindre l'époux à une surveillance attentive et délicate ?

La femme, enfant malade et douze fois impure,

dit Alfred de Vigny, est sujette à tant de malaises ! Les grossesses multipliées de Marguerite offraient leurs obstacles, et de même les suites d'accouchement. Mais il y a là une volonté stricte de commander au plaisir pour qu'il ne soit pas qu'une tentation de la chair et contienne sa part de spiritualité. Dans cette lutte avec les sens que l'âge n'apaise pas toujours, il tenait à cette maîtrise de soi-même qui est si rare. Ne mériterait-il pas néanmoins qu'on lui cherchât querelle aux jours de fête où l'être a droit tout entier à l'allégresse, où l'esprit n'a point à se séparer du corps dans cette joie accordée par Dieu à l'acte qui mêle dans le bonheur le couple humain, qui l'assimile momentanément au Créateur ? L'attrait de la chair est si fort qu'il risque toujours de conduire l'homme et la femme à la luxure : « Ceux qui croient, dira Pascal, que le bien de l'homme est en la chair, et le mal en ce qui le détourne du plaisir des sens, qu'ils s'en saoulent et qu'ils y meurent. » L'exemple d'un saint Louis, maître de lui-même, enseigne cette modération qui seule assure notre équilibre.

En toutes occasions, saint Louis, après comme avant son mariage, se montra réservé, mais courtois avec les femmes. Jamais il ne fut surpris en familiarité avec une autre que la sienne. Jamais on ne l'entendit prononcer une parole audacieuse ni libertine. De même il tenait à la vertu de l'entourage féminin de la reine et renvoyait impitoyablement celles qui pouvaient être accusées de fornication ou d'adultère. Blanche avait elle-même surveillé l'éducation morale de ses fils, et les frères de Louis, sans l'égaler, suivirent son exemple : quant à la pieuse Isabelle, elle fut toujours angélique. Qu'on n'imagine pas, néanmoins, la cour de saint Louis comme une assemblée rigoriste et taciturne ! Une récréation de séminaristes peut être fort gaie. Il créait autour de lui une atmosphère de détente, de

bien-être, de liberté où l'esprit, dégagé des lourds miasmes impurs, se meut dans une aisance quasi aérienne.

Marguerite accepta très vite dans son ménage le second rang, puisque le premier était réservé à Dieu : elle savait qu'il n'y en aurait jamais d'autre. Ce mari qu'elle adore, tantôt réservé et tantôt ardent, ne la trahira jamais, et pas même en pensée. En somme, c'est un mal — ou même un bien — supportable de lui voir peu de goût pour les chiens, les oiseaux, les faucons, les chevaux même et trop de penchant pour les exercices de piété et les devoirs royaux, du moment qu'il est aimable, souriant, patient, surtout patient, car il faut beaucoup de patience pour vivre avec une jeunesse turbulente au début et qui bientôt l'encombre d'enfants, et ils en eurent presque la douzaine : six fils et cinq filles. Ils en eurent en France, en Egypte, en Terre Sainte. Ils en élevèrent et ils en perdirent. Ils mirent ensemble leurs espérances et leurs douleurs dont la plus grande fut de perdre à seize ans le jeune Louis qui promettait de valoir son père sur le trône.

Saint François de Sales, qui a poussé si loin l'analyse de l'amour conjugal, soit dans l'*Introduction à la vie dévote*, soit dans sa *Correspondance*, soit même, par allusion, dans le *Traité de l'amour de Dieu*, cite en exemple le couple royal pour montrer que leur affection sut résister aux deux grands obstacles destinés à détruire le bonheur des époux : l'habitude et la jalousie. Car l'habitude, dans le mariage, peut engendrer l'indifférence, patiente et sûre destruction du bonheur conjugal. L'habitude ne menace ni l'amour paternel, ni l'amour filial : elle les fortifierait plutôt à chaque nouveau jour. D'où vient que pour l'amour elle soit un danger ? C'est qu'il y a, dans l'amour, si l'on n'y prend garde, un fond d'amertume et même d'hostilité. La convoitise, la brutalité, la cruauté, la satiété, le dégoût, le mépris, la lâcheté sont étroitement liés à notre chair. Sur cette armée grondante il faut que le cœur commande et qu'il exerce une surveillance attentive. Un amour qui ne s'exprime pas, qui s'en rapporte au passé et au souvenir du soin de se prouver, est déjà bien malade. Il prépare ces fameuses crises de la trentaine ou de la quarantaine que les romanciers ont si souvent analysées. Il les prépare et il en est en quelque partie responsable. « L'amour et la fidélité, dit saint François de Sales, engendrent toujours la privauté et la confiance... »

Ces témoignages extérieurs d'amitié, saint François de Sales y a toujours attaché du prix dans les affections de famille. Il devine que la froideur apparente glace les âmes et qu'un bon accueil les réchauffe. Ces grands caractères fermés, qui n'expriment rien, il n'en est pas dupe ; s'ils étaient grands, ils condescendraient à quelque affabilité au lieu de se dépenser vainement à défendre leur prétendue grandeur comme une tour fermée et assiégée. Saint Louis, qui fut un si grand roi, « savait démettre son esprit martial et courageux à ces menus offices, requis à la conservation de l'amour conjugal ». Car « bien que ces petites démonstrations de pure et franche amitié ne lient pas les cœurs, elles les approchent néanmoins et servent d'un agencement agréable à la mutuelle conversation ».

« — Femmes, disait déjà Tertullien, vous ne devez plaire qu'à vos maris, auxquels aussi vous ne devez pas paraître désagréables. »

Marguerite, qui ne tenait à plaire qu'à son mari, ne lui inspira jamais la moindre jalousie. Elle ne lui fut désagréable qu'une seule fois, mais terriblement. La jalousie est le témoignage d'un amour incomplet et généralement avili, car elle rabaisse et corrompt l'amour. Elle embrume l'intelligence et rend impossibles les travaux de son état. La provoquer c'est déjà tuer la tendresse. Qu'est-ce qu'un homme peut faire de sa vie professionnelle s'il a constamment la sensation qu'on le poignarde dans le dos ? Ainsi la frivole et sensuelle Aliénor d'Aquitaine annihila-t-elle Louis VII.

Ailleurs encore, saint François de Sales loue la parfaite soumission de Marguerite de Provence à saint Louis. Ailleurs, et tout simplement dans ce *Traité de l'amour de Dieu*, où il s'élève de l'amour humain à la splendeur divine, en quittant la terre à la façon de nos avions actuels : « Imaginez-vous le glorieux et non jamais assez loué saint Louys qui s'embarque et fait voile pour aller outre-mer ; et voyez que la reyne, sa chère femme, s'embarque avec Sa Majesté. Or, qui eust demandé à cette brave Princesse : Où allez-vous, madame ? elle eust sans doute répondu : Je vay où le roy va. Et qui eust derechef demandé : Mais sçavez-vous bien, Madame, où le roy va ? elle eust aussi répondu : Il me l'a dit en général, et néanmoins je n'ay aucun souci de sçavoir où il va, outre seulement d'aller avec luy. Que si on eust répliqué : Donques, Madame, vous n'avez point

de dessein en ce voyage ? Non, eust-elle dit, je n'en ay point d'autre que d'estre avec mon cher seigneur et mari. Votre mary, lui eust-on peu dire, il va en Egypte, pour passer en Palestine : il logera à Damiette, dans Acre et plusieurs autres lieux : n'avez-vous pas intention, Madame, d'y aller aussi ? A cela elle eust répondu : Non vrayement, je n'ay nulle intention sinon d'estre auprès de mon roy, et les lieux où il va me sont indifférents et de nulle considération, sinon en tant qu'il y sera ; je vay sans désir d'aller, car je n'affectionne rien que la présence du roy : c'est donc le roy qui va, et qui veut le voyage, et quant à moi je ne vay pas, je suy ; je ne veux pas le voyage, outre la seule présence du roy ; le séjour, le voyage, et toute sorte de diversités m'estant tout à fait indifférentes. »

V

Marguerite fut non seulement une femme agréable, soumise, fidèle, dévouée, aimante. Elle se découvrira, quand les circonstances le lui réclameront, courageuse et même presque héroïque. Pourquoi ne pas supprimer le presque ? En Egypte, nous la verrons sauver Damiette et assurer ainsi la rançon du roi. Sur le chemin du retour, quand le bateau, devant Chypre, heurtera un rocher et menacera de sombrer ; et, un peu plus tard, quand le feu prendra dans la cabine où elle couche avec ses enfants, elle évitera à son mari la charge de la rassurer et fera tête elle-même à la peur qui paralyse avec un calme rare chez une femme dont la vie fut préservée par un entourage attentif. Un jour même elle sera appelée à jouer un plus grand rôle quand le trop saint roi, après la Croisade et croyant avoir achevé de mener à bien son œuvre de justice et de bonté à l'intérieur du royame, de paix et de sécurité à l'extérieur, sera tenté de se consacrer désormais tout à Dieu et lui en demandera, comme l'exige la loi de l'Eglise, l'autorisation, avant de laisser la couronne à son successeur. Elle s'y refusa et n'est-il pas à croire que son refus, s'il contenait sa persistante tendresse et sa foi personnelle, comprenait aussi l'importance du pouvoir royal exercé par un souverain aussi consciencieux et l'estimait supérieur à tout autre service ? Elle conserva Louis à la France jusqu'à sa mort. Comment oublier un si grand office ?

Cependant, mariée si jeune, elle garda longtemps cette jeunesse, cette fraîcheur. Elle aimait la toilette, les belles robes, les beaux manteaux fourrés, les bijoux. Après tout, Jeanne d'Arc aima les belles armes et les beaux chevaux et Dieu ne lui en tint pas rigueur. La jeunesse a ses privilèges : de quel droit les supprimer ou les blâmer ? Le roi s'habillait sans recherche, mais avec soin, et même avec luxe quand il tenait sa Cour. Ne recommandait-il pas à son entourage, à ses fidèles seigneurs, de se vêtir convenablement parce que c'était un moyen de se faire mieux voir de leur femme et de s'entretenir soi- même en santé et propreté ? Saint François de Sales recommandera à son tour cette netteté extérieure qui est le présage de la netteté intérieure : sages conseils à transmettre aujourd'hui à toute une jeunesse débraillée. Or il arriva que le roi, au retour de Terre Sainte, prit l'horreur du luxe et s'interdit à lui-même fourrures et riches velours. Il résolut de s'habiller comme les gens du commun, même les plus pauvres et modestes. Sa tournure et son visage suffisaient, qu'il le voulût ou non, à le faire reconnaître et saluer. Mais la reine Marguerite souffrait de ce changement. Elle ne put se tenir d'en faire la remarque, peut-être d'un ton quelque peu acerbe. Robert de Sorbon, que le roi avait en amitié, raconte comment un arrangement fut conclu entre les deux époux : « Le prince ayant une humble tenue, cela déplaisait à sa femme qui aimait à s'affubler de plus riches ornements et, comme elle blâmait sa pauvre mine et s'en plaignait même à ses parents, il lui dit : « Madame, il vous plaît donc que je me pare de vêtements de prix ? » Elle répondit que tel était en effet son désir et que finalement elle voulait l'y voir se conformer. Le prince reprit : « Eh bien ! je ferai cela pour vous, la loi conjugale étant que l'homme doit complaire à sa femme et réciproquement. Mais cette loi qui m'oblige envers vous vous oblige envers moi pareillement ; vous êtes tenue d'obéir à ma volonté, comme je le suis d'obéir à la vôtre. En conséquence, je veux que vous me fassiez le plaisir de vous habiller plus modestement. Vous porterez mes vêtements et je porterai les vôtres. » A cet arrangement la femme refusa de souscrire et dès lors elle permit à son mari de se vêtir selon sa coutume. »

Cette scène conjugale nous éclaire par son sourire sur la façon dont saint Louis savait chez lui commander avec gentillesse. Joinville ne raconte-t-il pas aussi qu'un jour où le roi

tenait un parlement, une dame mûre, qui naguère avait été une des beautés de la Cour, entra vêtue magnifiquement dans le dessein de se faire remarquer de lui et, sinon de le séduire, chose réputée impossible, d'obtenir de lui, par cette impression favorable que donne la galanterie, la grâce qu'elle venait solliciter. Le roi pria son confesseur qui était présent de rester pour écouter ce qu'il désirait répondre à cette dame soucieuse de l'entretenir en particulier. Et quand ils furent seuls tous les trois, il dit : « Dame, je vous veux rappeler votre salut. Jadis vous étiez belle, mais le passé est le passé : telle une fleur qui se fane tout à coup et ne dure point. Vous ne ferez pas revivre la fleur de votre beauté ; appliquez-vous donc à agréer la beauté qui ne périt pas et qui est celle de l'âme, non celle du corps. » Le chroniqueur ne révèle pas si ce sermon fut bien accueilli par la dame, comme la reine Marguerite avait pris le sien. Elles préfèrent généralement dans le monde entendre louer leur corps plutôt que leur esprit. Ruskin donnera plus tard cet avis dans son apologie de la beauté : « Belles dames, aimez vos bijoux, mais aimez vos âmes plus encore. » Et je me souviens de cette phrase que me dit un jour Maurice Barrès vieillissant et l'acceptant : « Quand la jeunesse s'en va, il faut trouver mieux. On ne trouve pas mieux que le conseil de saint Louis.

Ainsi Marguerite et Louis créèrent-ils dans la félicité et le souci une nombreuse lignée. Elle fut une bonne mère et même, à Damiette, elle venait à peine d'accoucher de son quatrième fils, Jean, qu'on surnomma Tristan et qui devait mourir à Tunis avant son père, quand elle apprit la captivité du roi et qu'elle dut empêcher, avec une magnifique énergie, l'abandon de la ville. Même pour une reine et pour un roi — car Louis s'occupa avec le plus grand soin de l'éducation de ses enfants — ce n'est pas une médiocre entreprise que cette tâche familiale. Je m'étonnais un jour, en causant avec S. E. le cardinal Baudrillart dont je goûtais la verve bourrue, du nombre de moines et de nonnes élevés sur les autels en regard de la petite part faite à ces pères et mères de famille si méritants. « C'est bien simple, me répliqua-t-il, les communautés de ces moines et de ces nonnes ont eu le plaisir de rassembler à leur aise les pièces du procès de canonisation, de célébrer leurs saints et de rédiger des notices sur leurs actes et leur vie. Mais quand je vais prêcher dans les carmels et

monastères, je ne manque jamais l'occasion de montrer aux braves religieuses l'existence pénible de ces mères qui passent tant de nuits à veiller sur des enfants malades ou résolument criards. « Vous, leur dis-je, après les offices, même fastidieux et prolongés, diurnes et nocturnes, vous dormez tranquilles. Elles, jamais... » Comment ne pas imaginer les soucis de Marguerite auprès de cette troupe remuante et sujette à toutes les épidémies, même avec l'aide de gouvernantes et servantes plus faciles à trouver alors qu'aujourd'hui ?

Joinville s'étonne et se plaint dans son *Histoire de saint Louis* du peu de confidences qu'il reçut du roi au sujet de sa femme et de ses enfants. Il estime que ce n'est pas là une bonne manière en restant étranger aux siens. Sa remarque est-elle judicieuse ? Saint Louis évitait de faire part, même à ses intimes, de sa vie conjugale et paternelle. C'est là un sujet que nombre d'époux et de pères de famille estime réservé et cette pudeur est demeurée en France : elle est remarquablement observée dans la plupart des mémoires qui tournent généralement à l'apologie. Les révélations conjugales ont toujours été considérées comme du plus mauvais goût : à peine apparaissent-elles aujourd'hui dans le monde des lettres où la délicatesse n'est plus guère à la mode. Mais Joinville lui-même, quittant son domaine pour aller s'embarquer à Aigues-Mortes et partir pour la croisade, raconte avec émotion qu'il ne voulut pas regarder en arrière, de peur de s'attendrir à la pensée du beau château qu'il laissait et de ses deux enfants : a-t-il oublié qu'il était marié ? Le silence de saint Louis ne saurait donc avoir aucune signification.

VI

Marguerite de Provence eut un autre mérite encore, et non des moindres : elle supporta sa belle-mère. Jusqu'à son départ avec le roi pour la croisade en 1248, c'est-à-dire pendant quatorze ans, elle dut subir l'autorité de Blanche de Castille qui, même après qu'elle eût renoncé à la Régence, continua de conseiller Louis et de travailler avec lui à l'administration du royaume. L'intimité, même politique, de la mère et du fils ne pouvaient être que désagréable et pénible à la jeune reine.

Là encore, un récit de Joinville a suffi à faire de Blanche le

type de ces belles-mères qui a fait la fortune de tant de vaudevilles et qui nous paraît aujourd'hui suranné. Tel est le danger de la meilleure littérature : elle fait l'opinion et risque parfois de la fausser. Tout le monde connaît l'anecdote : elle est citée dans tous les extraits de Joinville. Au château de Pontoise, où le jeune couple royal aimait à résider, parce que leurs appartements étaient au-dessus l'un de l'autre, ils en étaient réduits à se donner rendez-vous dans l'escalier pour se rencontrer et s'embrasser. Car la reine mère entendait confisquer le roi toute la journée. Les nuits devaient suffire aux amoureux. Pour ne pas qu'ils fussent surpris par Blanche lorsque celle-ci sortait de sa chambre, les hallebardiers de garde donnaient bénévolement du bois sur le parquet afin de les avertir et le couple se désenlaçait en hâte, comme des écoliers pris en faute.

Il n'en fallut pas davantage pour discréditer à jamais Blanche de Castille auprès de tous les partisans de l'amour libre qui sont en France la majorité. Cependant l'intimité avait été si grande entre le fils et la mère que celle-ci est quelque peu excusable dans sa jalousie et son accaparement. Enfin elle plaçait avant toutes choses l'intérêt de ce royaume qu'elle avait si longtemps gouverné avec tant de sagesse et entendait habituer le roi à le situer au premier rang, bien au-dessus de l'amour conjugal. Sait-on que les maîtresses de Louis XIV ne l'ont jamais empêché de consacrer à l'Etat un minimum de huit heures de travail par jour ? Elle-même avait oublié le temps où son cher époux la rendait mère sans arrêt.

Louis, cependant, sut résister ouvertement un jour avec tout son respect filial contre ces intrusions maternelles excessives et intempestives. C'est encore Joinville qui le raconte, et le récit revêt cette fois plus de gravité. Comme le roi était auprès de sa femme, encore malade à la suite de ses premières couches, Blanche entra dans la chambre, prit le roi par la main et voulut l'emmener en lui disant : « Venez avec moi, vous ne faites rien ici. » Et la pauvre reine en se pâmant : « Hélas ! vous ne me laissez pas voir mon seigneur ni morte ni vive. » Mais Louis resta.

Je soupçonne Joinville, qui détestait la reine mère, d'avoir recueilli avec plaisir les traits qui lui étaient hostiles. Ces traits montrent surtout un amour intraitable pour l'intérêt public. Amour qui se manifestera avec plus d'insistance et d'opiniâtreté

sans obtenir satisfaction quand elle cherchera à s'opposer au départ de son fils pour la Croisade, l'estimant plus nécessaire à la France qu'à la chrétienté, ou préférant la France à la chrétienté. Louis ne l'écoutera pas. Il a toujours pesé ses actes lui-même et pris ses responsabilités, s'il consultait auparavant ses conseillers, et spécialement, tant qu'elle vécut, sa conseillère la meilleure. Mais quand il se décidera au départ pour l'Égypte et la Palestine, il emmènera Marguerite. En l'emmenant avec lui, il s'imposait un sacrifice moindre que celui qu'il imposait à ses chevaliers et à ses soldats qui abandonnaient leur foyer, sauf, évidemment, à ceux qui profitaient de cette occasion de divorce pour fuir une femme vieillie ou acariâtre. Sans doute hésita-t-il dans sa recherche d'exemple. Mais, s'il ne pouvait laisser derrière lui sa femme que brimait la reine mère, il jugeait que la régence du royaume convenait mieux à Blanche de Castille qu'à Marguerite de Provence. Blanche lui avait appris le métier de roi. Blanche savait gouverner : il lui confierait ce gouvernement pendant une absence qui pouvait se prolonger et Marguerite l'accompagnerait. Elle laissait à sa belle-mère qui tout de même lui inspirait confiance ses trois enfants alors vivants, Isabelle, Louis et Philippe : Blanche, l'aînée, était morte à l'âge de trois ans et le petit Jean, né l'année précédente, venait de mourir (10 mars 1248). N'était-ce pas le meilleur gage d'une entente qui passait au-dessus de toutes les petites querelles domestiques ?

Un vieux dicton savoyard, toujours en honneur, condamne ainsi les belles-mères :

Dou brans a foa édiquent faita,
Mais davet fennet font la tépéta.

Ce qui signifie :

Deux marmites au feu indiquent fête,
Mais deux femmes font la tempête.

VII

Une seule fois, Marguerite offensera gravement son mari, et peut-être cette offense vint-elle, obscurément, de l'exemple venu de haut, venu de la mère du roi. Celle-ci n'avait-elle pas

révélé à la jeune femme l'autorité que peut exercer la régente, même quand elle a quitté le pouvoir ? Sur le tard Marguerite se souviendra du grand rôle joué par Blanche et, oubliant qu'elle en avait souffert, devenue ambitieuse aspirera à l'imiter. Après la mort de son fils aîné Louis, à seize ans, qui était promis au trône, elle se rapprochera de Philippe, le second, devenu l'héritier de la couronne et lui fera prendre l'engagement inconsidéré de ne jamais rien entreprendre sans elle jusqu'à l'âge de trente ans. On peut imaginer sans peine la surprise du roi quand il découvrit ce contrat. Il avait, par la domination de soi-même qui transforma la violence naturelle de son caractère, conquis cette vertu de patience qui est peut-être la plus nécessaire dans la vie conjugale, même la plus unie. Sans fracas, sans irritation il sut découdre la mauvaise toile tissée contre lui et fit annuler avec l'aide du pape le serment prêté inconsidérément par Philippe. Quand il repartit pour la dernière croisade où il devait mourir à Carthage, il se garda de laisser à Marguerite la régence.

C'est la plus grande erreur, la faute essentielle qui peut être reprochée à celle-ci. Les historiens ennemis de sa renommée qui veulent à tout prix la diminuer auprès de saint Louis, spécialement Ch.-V. Langlois dans son livre sur *Le Règne de Philippe III le Hardi*, et Paul Fournier dans *Le Royaume d'Arles et de Vienne*, la représentent comme intrigante et intéressée : « C'était une femme impérieuse, écrit le premier. Comme Blanche de Castille elle avait un cœur viril. Comme Marie de Brabant, elle avait d'ailleurs une clientèle de parents et d'hommes dévoués. Elle avait de plus des haines vivaces longtemps contenues et toute une politique combinée pour les satisfaire. » Il la charge de toute une série de manœuvres qui ne sont point démontrées par les faits. Au contraire, elle détestait son beau-frère Charles d'Anjou, devenu roi de Sicile, qui avait épousé sa sœur cadette Béatrice, laquelle, avantagée par son père, reçut en partage la Provence : or l'influence que lui prête Langlois sur son fils Philippe aurait eu pour premier effet de le séparer de son oncle quand celui-ci l'entraîna dans la guerre d'Espagne et fut son mauvais génie. Paul Fournier est contraint à le reconnaître : « L'influence de Charles d'Anjou, dit-il, avait été médiocre au temps de saint Louis ; elle devait s'exercer plus librement sur Philippe le Hardi, quoiqu'elle eût à lutter contre l'influence résolue de la reine mère, Marguerite de Provence, et du parti de

l'alliance anglaise. » Alliance anglaise qui était l'œuvre de saint Louis et à laquelle resta fidèle Marguerite. Quoi encore ? Les revendications au sujet de sa dot mal payée ou non payée quand sa sœur recevait tout l'héritage ? Pourquoi l'aurait-elle abandonnée et ne devait-elle pas la réclamer comme reine et comme mère ?

Elle survécut vingt-cinq ans à saint Louis et, pendant ce quart de siècle, fut beaucoup plus occupée d'aumônes et de bonnes œuvres que des ambitions que lui reprochent ses détracteurs. Elle ne mourut qu'en 1295 à l'âge de soixante-quinze ans, dès longtemps retraitée et charitable, ne faisant plus parler d'elle qu'au passé et prenant part, avec le ministère de son confesseur, Guillaume de Saint-Paphus, au procès de canonisation de celui qu'elle avait tant admiré et aimé. Mais elle n'eut pas le privilège, avant de mourir, de le savoir déclaré bienheureux et digne d'ajouter à la couronne royale le nimbe de la sainteté.

Pourquoi exiger la perfection chez la mère et chez la femme d'un saint ? L'erreur des historiens est trop souvent de rendre des jugements définitifs, sans tenir un compte suffisant des circonstances et des caractères. Blanche de Castille fut une grande reine de France et sa jalousie envers Marguerite s'explique par la tendre autorité qu'elle avait si longtemps exercée pour faire de son fils un grand roi. Sa fâcheuse influence à retardement ne lui est pas imputable. Marguerite fut une femme épousée toute jeune qui longtemps resta vive, remuante, se plaisant aux beaux atours et agréments de la vie, mais d'un courage magnifique dans les situations difficiles et d'un invincible amour. Saint François de Sales, s'il a cité le couple royal en exemple, recueillait une tradition qui devait être conforme à la vérité. L'amour conjugal n'est peut-être, comme le génie, qu'une longue patience que l'âge parachève. Dans un récent mandement le cardinal archevêque de Toulouse assurait que le mariage ne doit pas être une descente, mais une ascension et qu'il n'est pas d'ascension sans sacrifice...

HENRY BORDEAUX.

DU PHANAR AU VATICAN

Le Président Truman, de son avion personnel, a lancé à travers l'espace Mgr Athénagoras jusqu'au Phanar, quartier ombragé de Stamboul, où Sa Béatitude trône aujourd'hui à l'ombre des murs céruléens. Les cloches carillonnent, les bulbes d'or ruissellent de vertus. Comme il est beau, comme il est grand, ce Grec d'Epire à la barbe d'icone que son âge argente ! Pendant son passage à Paris, de *Te Deum* en *Hosannah*, la foule qui se pressait à l'église orthodoxe de la rue Daru, baisait sa main bénissante tandis qu'il faisait son entrée, paré d'une chape à franges d'or, et que Mgr Germanos, représentant du patriarcat à Londres, le saluait au nom de l'Angleterre.

Nous voyons de la sorte, aperçu nouveau, le monde anglo-saxon s'intéresser à la cause du Pape, si douloureusement blessé par le départ d'un million d'Uniates transylvains que le traité théologique de Brest-Litovsk avait rattachés à Rome, il y a deux cent cinquante ans. Que de brebis perdues ! Staline va-t-il les retrouver ?

Mais ce n'est pas le retour de ces dissidents à l'orthodoxie roumaine qui motive le rapprochement théâtral des Anglo-Américains avec le Phanar. Seule la crainte d'une emprise de Moscou sur le siège de Saint André l'a provoqué. Aussi, dès que l'ami de Truman, Mgr Athénagoras, archevêque de New-York, exarque de tous les Grecs d'Amérique, se vit désigné pour succéder au patriarche Maximos, endormi dans une pieuse démence dont celui-ci demeure prisonnier, il n'hésita pas à dénoncer les revendications soviétiques à l'égard de la Turquie. Le candidat occidental a choisi la liberté. Aussi la Russie et les pays satellites qui forment son glacis européen se sont-ils abstenus de se faire représenter à la cérémonie d'intronisation du Phanar. Ce jour-là, il y avait grève.

Pourrai-je commenter ces nouvelles sans évoquer l'accueil que me réserva Photius II lorsqu'il me reçut dans son palais patriarcal ? Les questions diplomatiques, comme une frontière où tout se rencontre, et les questions religieuses, génératrices de controverses, sont lentes à résoudre. La religion relevant de l'Éternité, il est naturel que ce qui la concerne ne puisse se régler avec précipitation. Quant à la diplomatie, je l'ai déjà vue changer de visage, sans avoir cependant rencontré les super-équipes de diplomates itinérants que le Président Truman se propose de former pour accroître ses connaissances et préciser ses vues.

Mon optimisme heureusement émerge des circonstances. Qui aurait pu imaginer le spectacle que présentait Constantinople lorsque je débarquai de l'*Ernest-Renan* avec le général Pellé, nommé haut commissaire du gouvernement français. Notre curiosité était en émoi. On aime tant à faire parade de ce qu'on a vu dans les pays où la diplomatie nous conviait que je ne résiste pas à l'attrait de me raconter. Veuille le lecteur indulgent s'intéresser à mes récits ; il faut savoir voyager.

Dans la capitale de l'Empire ottoman, envahie par les forces de l'Orient, occupée par les troupes alliées, on assistait au défilé des foules disparates qui fuyaient un cataclysme pour sombrer dans un autre. C'était un va-et-vient. Quelle bousculade, quel désordre ! Les *hamals* ployaient sous le faix dont ils étaient chargés, équilibrant, à travers les cohues, pour se frayer un passage, la pesante armoire qui écrasait leur épaule avec une cage à serin tenue du bout des doigts.

Cependant cette ville tumultueuse donnait encore l'impression d'être gouvernée. Il y avait un Grand Vizir, le digne Tewfik Pacha, un ministre des Affaires étrangères, le maréchal Izzet Pacha, ancien stagiaire à l'école de Saint-Cyr. Comme autrefois, le Sultan rêvait devant les volières d'Yldiz Kiosk, mais ce n'était plus Abdul-Hamid, détrôné et surveillé dans sa résidence près de Salonique.

Le Sultan rouge, ce souverain abhorré, je me souviens de l'avoir vu un vendredi, quand il se rendait au Selamlik, cérémonie qui m'impressionna. Ayant pris place dans la tribune, je vis les détachements de la garde, au son d'une musique martiale,

s'échelonner le long du parcours qu'allait suivre la voiture impériale. A onze heures et demie, du haut du minaret, rendez-vous avec le ciel, le muezzin, d'une voix aiguë, lance l'appel à la prière. Aussitôt la grille du palais s'ouvre, une clameur s'élève à travers le scintillement des sabres et des baïonnettes : « Longue vie à notre Padischah ! » tandis que retentit la marche Hamidié et qu'un phaéton, emporté par deux chevaux à la crinière flottante, dont le Sultan tient les guides, passe. Courtisans, généraux, eunuques en longue stambouline, tous ceux qui sont épris de dignités, de charges, d'honneurs, courent, se bousculent pour rejoindre leur maître avec un empressement comique qui fait sourire. Distribuer des grâces, n'est-ce pas le signe de la grandeur ? Un nègre à gros ventre et à figure affreuse, Son Altesse le gardien des Portes de la Félicité, témoin des débauches secrètes, qui se dandine au pas de course, n'est pas le moins prompt à escorter le pâle taciturne.

Voici comment m'est apparu le Sultan, autant que j'ai pu le voir à sa descente de voiture. Son nez busqué entrait dans une barbe mal teinte qui devenait violette au soleil ; il avait des yeux inquiets, des mâchoires osseuses prêtes à broyer ses craintes. Et quelles craintes ! Ne tremblait-il pas devant l'ombre de son dos voûté ? Son visage était écrasé sous un énorme fez qui descendait jusqu'à ses sourcils peints et faisait pâlir ses lèvres sans couleur. En voyant sa bouche amère et voluptueuse, hélas ! pauvre sultane, malheureuses favorites, que je vous plaignais !

Au moment où il franchissait le seuil de la mosquée, reçu par le Cheikh-ul-Islam, un *hadémé* (1), le doigt levé dans le geste des prophètes, prononçait ces paroles : « Padischah, ne t'enorgueillis pas et n'oublie point qu'il y a un Dieu plus grand que toi ! » Bossuet n'aurait pas mieux rappelé ses devoirs à Louis XIV.

En 1921, à côté des autorités ottomanes, trois hauts commissaires, pourquoi les oublier ? Chacun selon les miroirs déformants de son pays, représentait les puissances victorieuses. Que de contrastes ! Sir Horace Rumbold, civil et cérémonieux, avait peu de souplesse et parfois se butait, prévenu contre quiconque émettait un doute sur l'excellence des ordres du *Foreign Office*. O Angleterre, tes serviteurs sont dignes de toi ! Je m'enorgueillis

(1) Officier inférieur au service du Sultan.

d'avoir compris leurs silences. Le marquis Garroni, Machiavel prévoyant, sous ses paupières somnolentes cherchait à surprendre les secrets qu'on lui cachait. Vit-on jamais ambassadeur s'emparer du destin avec plus de désinvolture ? Lorsque son collègue allemand lui annonça en juillet 1914 que la guerre allait éclater sans délai, au lieu de télégraphier instantanément, il préféra attendre la prochaine valise afin de laisser mûrir cette tragique nouvelle et donner à l'Italie le temps de choisir son allié. « Ce retard voulu, me disait Philippe Berthelot, a marqué Garroni d'un trait indélébile. » Enfin, voici le général Pellé, à qui notre gouvernement m'avait attaché. Sa dignité servait à le rajeunir ; son visage favorable, secondé par une femme primesautière, charmante, indépendante, gagnait les cœurs.

Lorsqu'il fit son entrée chez le Sultan Méhémet VI, avec son teint clair, son dolman bleu de ciel, sa plaque d'argent sur la poitrine, « Quelle apparition ! mumura le successeur d'Abdul Hamid, il me semble que vous sortez de la guerre de Crimée. » C'était, en effet, une résurrection, car le père du général Pellé, général lui-même, avait combattu à Malakoff. Ainsi allait la France en sa marche étoilée.

Alors, les Hindous campaient sur les collines environnantes ; on se serait cru à Delhi. Les Russes blancs en guenilles étaient parqués à Gallipoli, tandis que leur commandant en chef, l'imposant Wrangel, maître du camp de la misère, avait établi son quartier général sur un bateau ancré le long du Bosphore, qui s'appelait — était-ce par antiphrase ? — le *Lucullus*. Ces malheureux avaient réalisé l'ambition millénaire des Slaves. Au nombre de cent mille, ils occupaient la ville que ni Oleg, ni Igor, ni Catherine la Grande, ni l'empereur Alexandre II ne réussirent à atteindre. Mais, arrivés au but, ils l'avaient oublié et ils se promenaient désœuvrés, piétinant leur rêve, tant la révolution sanglante les avait désaxés !

Des princesses que j'avais admirées naguère à la Cour de Russie en robe de gala, s'affairaient dans les cabarets et les bars. Elles s'étaient enfuies à la hâte, avec seulement un collier de perles à la main et leur beauté, don du ciel. Je vois encore au restaurant « moscovite » Napoléon Murat, général de la division sauvage, mon camarade du « Yacht-Club » (1), entouré de ser-

(1) Cercle aristocratique de Saint-Pétersbourg.

vantes élégantes et accortes. La bonne compagnie était là. Napo trinquait avec les dernières bouteilles de vodka, ayant posé sur ses genoux hospitaliers deux belles femmes retrouvées après la guerre et la révolution. Brave comme son aïeul, il avait la mine haute, la démarche fière, aimait le jeu, les dettes, les duels, les guerres... O destinée inscrite sur son visage à l'aide des blessures rapportées de Madagascar, de Mandchourie, des Balkans ! Echoué là, le bon drille avait le don de se faire aimer en géorgien, en français, en russe. Chacune pouvait oublier qu'un monde était fini.

Comme on me savait ami de la Russie, dévoué à notre alliance traditionnelle, j'étais assiégé de sollicitations. Un jour, le fils de Sturmer (1) vint frapper à ma porte. La dernière fois que j'avais vu son père, c'était dans son cabinet ministériel du Pont-aux-Chantres. Deux tableaux, l'un représentant le Congrès de Vienne, l'autre celui de Paris, dominaient son bureau. Il me dit, levant les yeux :

— Où sera le congrès de l'avenir ?

— A Saint-Pétersbourg sans doute, répondis-je pour lui plaire.

— Non, pas ici, mais à Moscou, déclara-t-il avec autorité. Ce sera le congrès de la race slave.

Que les circonstances avaient changé ! Son fils était devant moi, sans manteau, sans chemise, sans cravate, et, comme je lui demandai ce que je pouvais faire pour lui : « Soyez bon et donnez-moi, je vous en prie, de quoi acheter cirage et brosses afin que je gagne ma vie. » Rien ne put le détourner de ce métier qui répondait, semblait-il, à une idée fixe, à une vocation ambitieuse. Je finis par céder et lui offris la somme nécessaire pour effectuer ses achats. Il se retira avec une sensible joie et installa sa boîte devant la grille du lycée Galata Seraï. En traversant la rue de Péra, je le vis au travail. Illuminé, humble devant Dieu, impassible aux yeux des hommes, il astiquait les bottes des passants.

Quelques mois plus tard, ayant été désigné pour accompagner le maréchal Foch dans son voyage aux Etats-Unis et traduire sa reconnaissance envers le peuple américain, si toutefois la reconnaissance peut être traduite, je dus m'absenter de Constanti-

(1) Ministre des Affaires étrangères de l'empereur Nicolas II.

nople. Au moment où je me penchai à la portière pour saluer mes amis venus à la gare, je vis un émigré russe s'approcher du wagon et me remettre un bouquet. C'était le fils du fameux Sturmer. Il me dit d'une voix émue son affliction. Dès que le train m'eût emporté, il courut se jeter dans le Bosphore, la tête la première.

***

Le sort est hasardeux. Lorsque je rentrai d'Amérique, j'appris des changements inouïs. Une révolution, fille de victoires, secouait l'Orient. En Anatolie, la grande offensive grecque échouait devant le stratège de l'indépendance. Le Sultan Méhémet VI, qui régnait sous la protection de l'Angleterre, s'était réfugié sur un cuirassé britannique. N'avait-il pas souscrit au funeste traité de Sèvres, dont Poincaré disait : « N'y touchez pas, il est brisé. » seul mot d'esprit tombé de sa plume impeccable. Le Grand Vizir, Férid Pacha, avait, avant son maître, pris la fuite.

Un jeune général de trente-neuf ans, Mustapha Kémal, aux cheveux de filasse, aux yeux d'acier, parti d'Istamboul en fugitif, y rentrait en triomphateur, ayant conquis le pays puis le peuple, « conquête plus difficile que l'autre ». Infatigable dans la paix et dans la guerre, le jour où il posa le principe qu'une nation turque cohérente est plus forte qu'un empire vermoulu, la révolution, couronnée par la victoire de la Sakharia, était faite, le nœud gordien tranché.

Mustapha Kémal aurait pu être souverain, dictateur, calife, que sais-je ? Mais il n'avait pas besoin de titres superbes pour parer l'éclat des grandeurs humaines. Elu président d'une république conçue à sa mesure, il se consacrera désormais à la mission civilisatrice qu'il s'est tracée. Je l'ai vu simple et naturel ; militaire déguisé en pékin, il oubliait le tumulte des armes et goûtait sa gloire tranquille, car la gloire sait se reposer.

C'est pour nous représenter auprès de ce Ghazi, vainqueur pacifique, que le gouvernement me nomma, au mois de juillet 1928, ambassadeur à Ankara, sa capitale, nomination que Philippe Berthelot me confirma. Quelle ivresse d'apprendre par un ami très cher dont l'ascendant stimulait, que grâce à lui mon ambition ne me tyrannisera plus ! Il y a quelques rencontres dans la vie où la vérité et la simplicité sont le meilleur manège

du monde. Ce sont elles qui me valurent cette amitié précieuse. Désormais, sortant de l'anonymat, je pouvais sous ma responsabilité défendre les intérêts du pays ! Devenir l'instrument de ses desseins, n'est-ce pas la suprême récompense ?

En attendant de me rendre dans la nouvelle Ancyre, comme Mustapha Kémal passait ses vacances sur le Bosphore, je partageai mes jours entre Therapia et Constantinople.

« Il faut remercier le ciel, lisons-nous dans les pensées de Joubert, quand il nous donne de beaux songes », surtout si nous en jouissons tout éveillés. L'homme qui a vécu se retourne vers le passé. « J'ai plus de souvenirs que si j'avais mille ans. » De mon lit, à Thérapia, je voyais l'eau et les bateaux glisser et les voiles prendre le large.

L'astrologue du Sultan qui cherchait des clients depuis qu'il avait perdu son maître m'a bien dit, lorsque nous nous rencontrâmes à la mairie de Péra, que j'épouserai celle que j'aime. Cette prédiction, horoscope délicieux, nous fut confirmée le jour même au cours de notre promenade derrière le haut mur d'un harem par un phénomène céleste : une traînée lumineuse qui zigzaguait à travers l'azur, se jêta sous nos yeux dans le Bosphore. Surpris par le bolide inattendu, nous restâmes cois mais nous sentîmes que ce message nous unissait et nous fîmes des serments rapides.

Dans le parc de Thérapia, j'ai de doux secrets. « La mémoire, dit Rivarol, est aux ordres du cœur. » Près de cette mer dont la musique, entendue une nuit, ne saurait s'oublier ; n'est-elle pas faite de soupirs, de langueurs, de plaintes éternelles ? En reconnaissance nostalgique, nous plantâmes deux arbres jumeaux aux feuilles vernissées. Ils avaient notre âge et furent baptisés Charles et Marie. Pendant notre absence, Stanislas Ostrorog les arrosait de sa tendresse. Ces magnolias attiraient les abeilles dans leurs calices de cire et éclaboussaient de parfum les passants attardés derrière la grille.

Grandirez-vous, arbres vivaces, malgré les morsures de la Mer Noire, lorsque mon cœur et son idole, déplorant leurs amours déracinées, ne feront plus entendre leurs voix rieuses ?

A Constantinople, avant de définir mon action, je m'absorbais dans la lecture des instructions de mes prédécesseurs :

Vergennes, Choiseul-Gouffier, Noailles, Paul Cambon. Tout ce qu'on vénère, tout ce qu'on admire, est transmis. Les correspondances diplomatiques, si sèches qu'elles paraissent, expriment ce que leurs auteurs ardemment désiraient : ce sont des lettres d'amour travesties. Je les méditais sur la terrasse où elles furent composées, devant le paysage qui les inspira, dont j'étais ébloui. A travers une vaporeuse transparence, je voyais cette ville que Delacroix nous a montrée teinte de mille feux par les soleils marins.

Ah ! que l'ardeur de l'été me semblait suggestive lorsque, parmi les sauges pourprées et l'enchevêtrement des jasmins, je m'approchai de mon arrière grand-oncle, le comte de Bonneval, aventurier fameux dont le buste de pierre se dressait, sous un bonnet rigide, au milieu de la pelouse. D'un caractère emporté, ayant des invectives plein la bouche, il ne respecta pas « sa solidité » Mme de Maintenon, selon le mot de Louis XIV, bien étonné qu'on lui résistât. Mais Bonneval ne résistait jamais à son humeur et, après avoir insulté tour à tour Chamillard et le prince Eugène, il se réfugia chez les infidèles, changeant de religion comme il avait changé de patrie.

Après avoir collaboré aux négociations triomphales du marquis de Villeneuve et consolidé la domination turque sur le Danube, il finit chef des Bombardiers, Pacha à trois queues et derviche. Puisqu'il n'avait pas hésité à embrasser l'Islam, « ayant été visité par une grâce turque intérieure », souhaitons qu'Allah lui réserve dans ses jardins un oreiller de roses !

Sous son buste, je devinais l'ample caftan qui, lorsqu'il pivotait, se développait en spirales. Tout tourne dans la nature, la terre tourne, les astres tournent, mais je doute, en voyant son visage, qu'il ait posé l'orteil du pied droit sur celui du pied gauche et que ses bras se soient levés lentement, tandis qu'il tournait sur lui-même, en arrière, en avant, avec un cri qui donnait le vertige : *la illah, il Allah, Allah hou !* Que nous sommes loin de Versailles et de Mme de Maintenon ! Mais, mesurant la force du lien qui, grâce à lui, me rattachait à la Turquie, j'étais décidé à respecter la tradition et à le saluer : « Ahmed Pacha, derviche tourneur. » Ne négligeons pas nos aïeux originaux. L'originalité fascine, la bizarrerie attire.

Lorsque je présentai mes lettres de créance, Mustapha Kémal avait atteint la plénitude de ses aspirations. Il s'installait

dans l'âge mûr comme un conquérant qui va devenir maître d'école. C'est l'ère des réformes. J'applaudissais. Il émancipe les femmes, réforme galante, après avoir volé leur cœur par l'appât de la liberté. Celles-ci, pour lui obéir, jettent leur *tchaf-tchaf* aux orties, montrent un œil, puis l'autre, ordre béni comme si elles découvraient un péché nouveau. Il latinise l'alphabet ; j'applaudissais encore et lui conseillais même de puiser dans le dictionnaire Larousse afin de suppléer aux insuffisances de la langue turque ; mais la question du fez, alors aboli, me parut tranchée sans ménagement. Ne vit-on pas pendre des réfractaires zélés ? Je frémis. Aussi n'hésitai-je pas à rappeler au Ghazi la doctrine de Montesquieu : « Lorsqu'un Prince veut faire de grands changements dans sa nation, il faut qu'il réforme par des lois ce qui est établi par des lois et qu'il change par les manières ce qui est établi par les manières. » Sages préceptes, qu'il mit en pratique le soir même.

Nous finissions le dîner annuel, servi dans la vaisselle d'or des sultans, en l'honneur de la fête nationale. Assis près de sa fille adoptive, élevée à Notre-Dame-de-Sion, j'écoutais le Ghazi qui buvait et parlait avec une éloquente frénésie. Il me lançait la balle que je lui renvoyais de mon mieux, car c'est en français que nous discourions. Parmi les deux cents convives, le fez du ministre d'Egypte éclatait comme une fanfare. De temps en temps, le Président lui décochait un regard narquois. Malgré mes signes discrets, mon collègue ne s'en apercevait pas. Quand le Ghazi sortit de table, aux accents d'une musique entraînante, il passa derrière l'Egyptien et doucement lui caressa l'épaule, comme s'il allait l'embrasser. Tout à coup, on vit le fez escamoté disparaître sur un plateau d'argent qu'un serviteur emportait à longues enjambées comme dans une farce de Molière. Nous suivîmes, tous en corps, ce plat monté qui nous frayait le chemin. Je doute que le ministre d'Egypte se soit risqué depuis lors à se parer de sa coiffure en présence du Grand Turc dont le caprice, cette fois, n'eut rien de brutal.

M. Briand m'avait donné pour instruction de régler l'irritante question de la frontière syrienne et de renouer notre amitié avec les Turcs. Il me laissait toute liberté sur la manière de procéder. « Ne dévoilez pas vos trucs, vous possédez l'art de vous en servir, dit-il en tournant familièrement le bouton de ma veste, et vous avez la chance. » Je résolus donc de traiter seul à seul avec Tewfik

Rouchdi Bey, ministre des Affaires étrangères, sans réunir de commission ni faire appel à un arbitrage. La discussion fut âpre, parfois difficile. Pour conclure, je dus m'adresser au Président de la République lui-même.

— De quelle part venez-vous ? me demanda-t-il.

— De la part de la France qui exerce le mandat sur la Syrie et le Liban.

— C'est parfait, nous respecterons ce mandat confié à la France. Ah ! si une autre nation en était investie, ce serait différent, nous devrions protéger les populations turques d'Alexandrette et d'Antioche. Nous n'avons renoncé à ces populations qu'au profit de la France.

Nous arrivâmes ainsi à un accord satisfaisant dans les limites mêmes qui m'avaient été indiquées par le général Gamelin, commandant les forces françaises dans le Levant. La frontière de la Syrie était portée jusqu'à Djezireh-ibn-Omar sur le Tigre, à l'endroit même où Alexandre franchit ce fleuve avant la bataille d'Arbelles. Un statut des biens syriens en Turquie, un traité d'amitié qui n'attendait que la signature de notre ministre des Affaires étrangères, une adaptation du régime de la dette ottomane complétèrent bientôt nos accords. M. Briand me combla en m'adressant, honneur de ma carrière, un télégramme dont je transcris les dernières lignes en rougissant : « Interprète du Gouvernement, je vous remercie d'avoir rétabli la situation de la France dans le Levant. »

Muni de ce témoignage, que devais-je faire pour consommer l'œuvre pacifique qui m'avait été dévolue ? Ce fut l'objet de mes efforts. Je cherchai à préparer les collaborations de l'avenir en sauvegardant l'héritage du passé, ce patrimoine intellectuel et moral amassé par le travail des générations successives. Tandis que Mustapha Kémal, de village en village, la craie à la main devant un tableau noir, associait son peuple à la joie de déchiffrer le nouvel alphabet simplifié et méritait ainsi le nom d'Atatürk, père des Turcs, qu'il portera dans la postérité, son ministre de l'Intérieur me déclarait : « Nous acceptons l'influence intellectuelle de la France ; nos programmes scolaires sont calqués sur les vôtres. La mission de la Turquie envers l'Asie n'est-elle pas celle de la France en Europe ? » Il parlait comme Frédéric II écrivant à Voltaire : « La France est une lumière accrochée à l'ouest de l'Europe. »

M'inspirant des sentiments que je voyais naître autour de moi, j'eus l'idée de contribuer à la fondation, près de notre ambassade à Stamboul, d'un Institut français, trait d'union avec la Turquie nouvelle, qui recevrait nos archéologues en mission et serait en rapports étroits avec les Universités, les Musées et, d'une manière générale, tous les milieux intellectuels turcs.

Je fis part de cette pensée à mon ami Albert Gabriel, professeur d'archéologie et d'histoire de l'art à la Faculté des Lettres de Stamboul. Il avait l'intelligence ornée, le désintéressement rare d'un philosophe élevé au-dessus de l'ambition, et l'esprit caustique. Nous nous comprîmes. J'aimais et je n'ai cessé de goûter sa compagnie éclairée. Il fut depuis 1930 le directeur et l'âme de l'Institut français qu'il représente à Paris au Collège de France où il occupe la chaire d'histoire des arts de l'Orient musulman et qu'il honore par de magnifiques publications d'une science communicative sur les monuments turcs d'Anatolie et les châteaux du Bosphore. Les Croisés s'y donneraient rendez-vous dans les mâchicoulis.

Il plaisait à Atatürk qui, ayant fondé de son côté une société d'histoire, le nomma membre d'honneur. Albert Gabriel, n'êtes-vous pas le lien le plus efficace entre la France et la Turquie ?

Après avoir créé l'Institut, monument durable, j'eus une des plus heureuses séries de ma carrière : renouvellement du privilège de la banque ottomane, statut scolaire régissant la situation de nos écoles, accord verbal avec Ismet Pacha, soldat intrépide, héros modeste, sur la question des quais de Stamboul.

— Vous ne vous contentez pas de demi-victoires, me dit Ismet Pacha.

— Comme nous les gagnons ensemble, lui répondis-je, elles sont complètes.

Je n'ai qu'à me louer de ma parfaite entente avec le président du Conseil. Peu de temps après, comme je lui glissais, faisant allusion à la ratification du traité d'amitié : « Maintenant, nous sommes officiellement amis »... Imaginez quelle fut sa réaction ? « Officiellement sans doute, mais, en fait, plus qu'amis. »

Parmi ces travaux qui n'épuisaient pas mon activité, j'entrevoyais une possiblité de nous rapprocher de l'Eglise grecque, en accord avec Rome. N'était-ce pas la première étape vers l'union des Eglises ? Je pensais que l'éclipse passagère de la

Russie favoriserait sur ce point les vues qu'il était aisé de prêter au patriarche de Constantinople. En 1932, la fin tragique de M. Paul Doumer me fournit un prétexte pour m'aboucher avec le Phanar. Le service funèbre de notre Président fut célébré à la cathédrale catholique du Saint-Esprit, où j'avais invité les différentes confessions religieuses. Le chœur était réservé aux communautés catholiques présidées par le délégué du Pape qui officiait. A l'entrée de la nef, je me tenais devant le corps diplomatique, à côté du représentant de Mustapha Kémal. Les métropolites du Saint-Synode prirent place à droite du catafalque, la gauche demeurant réservée au Grand Rabbin. N'était-ce pas un véritable panthéon ? Les couleurs pontificales endeuillées surmontaient la porte de la cathédrale, le drapeau français se penchait en berne sur l'avenue de Pancaldi.

Après la cérémonie, je sollicitai de M. Briand l'autorisation de remercier le patriarche qui s'était fait représenter par tous les métropolites du Saint-Synode. La permission m'ayant été accordée, je me rendis au Phanar où je fus reçu avec un éclat solennel. La garde patriarcale en uniforme doré était alignée sur mon chemin et rendait les honneurs.

Lorsqu'on franchit la porte sainte près de la Corne d'or, symbole du dernier croissant, douce rivale de la lune, et que l'on s'engage entre les murailles croulantes de l'ancienne Byzance et les résidences aujourd'hui délabrées des vieux Phanariotes, on arrive au palais du patriarcat œcuménique. Byzance a gardé son parfum d'aromates. Devant les fenêtres cloisonnées, dans ce quartier désuet, on voit le basilic de l'immortalité que des mains dévotes pieusement arrosent. J'imaginais Gentile Bellini enturbanné, rêvant à son nouveau modèle le sultan vainqueur, Mahomet II, et passant sur son maigre coursier à travers ce dédale de ruelles où j'étais protégé par les kavas de l'ambassade.

Enfin, on pénètre dans l'enceinte sacerdotale avant d'atteindre l'escalier d'honneur et la porte murée en signe de deuil depuis les Pâques sanglantes de 1821. C'est là que le patriarche Grégoire, doux octogénaire, fut pendu par une foule fanatique et que son corps, traîné à travers les rues, fut précipité dans les flots avec de grosses pierres attachées à ses pieds et à ses mains pour le maintenir au fond de la mer. Mais, selon la légende, ô miracle ! le patriarche, encore couronné de sa mitre, soutenu par un ange invisible, reposait sa tête et sa barbe annelée sur le

coussin d'une vague. Ainsi un vaisseau russe le découvrit et le transporta à Odessa. Ramenées plus tard à Athènes, ses reliques furent déposées dans la cathédrale où la Grèce les vénère.

Avant de monter avec M. Constantinidi, secrétaire du patriarcat, dans la salle du Saint-Synode, nous traversâmes une cour noire de prêtres grecs. Ils étaient groupés sous les sveltes cyprès et les platanes centenaires ; les uns coiffés de hautes chapkas et recouverts de voiles, les autres, ayant défait leur chignon du dimanche, laissaient leur chevelure lustrée flotter avec une grâce évangélique. Entre les cils de ces pieux spectateurs, quelle curiosité !

Introduit auprès du Saint-Synode, je m'inclinai devant les sept métropolites qui me conduisirent en cortège chez le patriarche. Sa Béatitude me reçut, les bras ouverts, sa poitrine ornée d'un émail serti de diamants, représentant la Vierge. Je baisai l'image sainte, tandis qu'il posait sa main sur mon épaule et me menait vers un fauteuil doré à gauche du sien.

Dès que le patriarche eut pris place, il exprima avec émotion sa gratitude d'être reconnu par la France. Pour éviter toute méprise sur le sens de ma visite, je répondis que le gouvernement français, sensible à la part qu'il avait prise au deuil causé par le meurtre du Président Doumer, m'avait chargé de l'en remercier.

— Pour moi, ajoutai-je, je suis d'autant plus heureux de me trouver en présence de Votre Béatitude que je sais pourquoi Elle a pris le nom de Photius II.

Le patriarche sourit en me dévisageant.

— C'est que Photius ayant consommé la séparation, Photius II veut coopérer à l'union.

— La vérité, répondit-il, est sur les lèvres de Votre Excellence.

Phrase orientale, où Byzance la subtile survivait à soi-même.

La conversation se poursuivit. De quoi parler sinon des malheurs de l'Eglise orthodoxe ? Qu'allait devenir l'Eglise russe, alors la proie du bolchevisme athée ? Le patriarcat œcuménique ne cessait de perdre des fidèles : l'exode des populations grecques d'Asie Mineure, à la suite des victoires de Mustapha Kémal, lui avait causé des pertes irréparables. Quant aux peuples chrétiens des Balkans, ils avaient acquis leur indépendance au sein d'Eglises nationales, secouant en même temps la domination turque et l'obédience du Phanar. Comment

rendre au patriarcat ainsi dépossédé sa place dans la société chrétienne ?

— Vous le devinez, repartit Photius II, ces préoccupations sont les miennes. Mais que nous demandera la France en contrepartie de la sympathie agissante qu'elle nous témoigne ?

— La France, répliquai-je, est une nation désintéressée, elle ne demande rien en échange des sentiments qu'elle éprouve. Si toutefois elle apprenait que vous favorisez son langage, que cette langue, la plus claire de toutes, est enseignée dans vos séminaires, notamment à Halki, où sont formés vos doctes prêtres, elle en serait reconnaissante.

***

Peu de temps après, je fus nommé ambassadeur à Rome, capitale qui éveillait alors parmi les diplomates bien des convoitises, car elle abritait dans son labyrinthe, unie par un fil invisible, la trinité politique la plus disparate qui fût et qu'on ne reverra jamais : un pontife infaillible, un souverain constitutionnel et un dictateur qu'entouraient une police prétorienne d'agents en bourgeois, munis de parapluies dans un pays où il ne pleut guère.

M'étant marié à Rome, je fis avec ma femme une visite de noce au Pape. Je n'avais aperçu Pie XI qu'à Saint-Pierre, dans ses ornements, ceint de la tiare, le jour de la canonisation de Bernadette Soubiroux et ne le connaissais guère que par mes conversations avec Mussolini. Celui-ci qui l'admirait, le décrivait : « Un autoritaire, un volontaire, un savant, bibliothèque vivante, qui se prélassait sur les hauts sommets, un alpenstock à la main. D'ascension en ascension il dominait les hommes. Pie XI est une force, c'est quelqu'un. Avec lui, j'ai pu faire les accords du Latran qui ont réglé irrévocablement la question romaine. »

Pendant notre audience, amené à lui parler de mon entretien avec le patriarche Photius II, que j'avais fidèlement rapporté au nonce apostolique, ainsi que du projet que j'avais caressé :

— Si j'étais parvenu à mes fins, Très Saint Père, aurais-je quelque chance d'avoir mon nom dans le calendrier ?

— Oh ! oh ! prononça le Pape. Collaborer à une noble cause, aussi importante qu'elle soit à nos yeux, ne confère pas la sainteté ; mais, ajouta-t-il en souriant avec une paternelle ironie,

si vous aviez réussi, peut-être auriez-vous une niche à Saint-Pierre.

Dans les variations de l'histoire, les Papes se succédèrent sans se heurter ; l'onction glisse dans leurs mules suivant un rythme qui semble immuable ; la prudence des vivants ne contredit pas les morts. Après avoir offert sa vie pour la paix du monde, Pie XI dénonça par ces mots la visite d'Hitler dans la ville éternelle : « Quel outrage ! L'apothéose d'une croix qui n'est pas celle du Christ sans égard pour ma vieillesse et mes cheveux blancs. » En signe de protestation, il ferma son palais, verrouilla ses musées et s'éloigna de la cité profanée. Peu après, le 10 février 1939, il s'éteignit. « Rien n'est perdu avec la paix, tout peut être perdu avec la guerre. Les empires qui ne sont pas fondés sur la justice ne sont pas bénis de Dieu, » dit son successeur, Pie XII, *Pastor angelicus*.

Héritière de l'universalité à laquelle aspirait l'antiquité romaine, la diplomatie des Papes témoigne par sa longue histoire que l'esprit maîtrise la force. Depuis que la papauté a perdu le pouvoir temporel, son influence ne cesse de grandir.

Aujourd'hui, le triumvirat qui dominait l'Italie quand j'étais ambassadeur auprès du Quirinal, s'est éclipsé, les faisceaux du licteur sont abattus. D'un balcon plus élevé que celui du palais de Venise, où seule demeure l'ombre d'un triumvir dont la voix s'est tue, sur la place triomphale que cernent les colonnes du Bernin, le Souverain Pontife de ses mains diaphanes appelle sur deux cent cinquante mille âmes attentives une force spirituelle qui les fait plier. Publicité divine. Lorsqu'il parle, entre l'orateur et son auditoire qui vibre, on sent un tressaillement. La certitude de la grâce va jusqu'à l'extase. Rome a retrouvé son maître.

Pendant l'année sainte, Pie XII célèbrera une messe selon le rite byzantin, à l'instar du Pape Vigile (1), fervent de Constantinople. Puisse Mgr Athénagoras, ami du Président Truman, s'associer à ces prières, en apportant, offrande rituelle, une colombe américaine posée sur un rameau d'olivier grec.

CHARLES DE CHAMBRUN.

(1) 845-853.

LE DUEL DE SORLENTE

DEUXIÈME PARTIE (1)

I

Alexis Martel, depuis qu'il avait pris sa décision, se désintéressait de plus en plus du domaine. Le régisseur payait les bûcherons et les domestiques. Il vérifiait la besogne des forestiers, marquant les arbres des prochaines coupes et il répondait aux offres faites au sujet de celles-ci. Il se chargeait aussi de la tâche la plus ingrate : les discussions avec des fermiers dont la mauvaise foi s'affirmait.

Ce fut Brussan qui décida que les étangs ne seraient pas pêchés pour la Toussaint, comme il avait été prévu, mais un an plus tard. L'essai d'empoissonnement en carpes « miroir » ne s'était pas montré profitable, les alevins de cette espèce ayant grossi en deux ans moitié moins que les carpes « cuir » auparavant.

Il rendait rapidement compte à Martel de ses travaux qui ennuyaient ce dernier. Entre eux, il n'était guère question que de ce que Martel appelait « le projet ».

Brussan se levait très tôt. Le domaine, progressivement agrandi par M. Villebrun, s'étend par moitié sur les communes de Murenque et de Saulzac. A côté des bois qui en occupent à peu près les trois cinquièmes, il comprend quatre fermes importantes.

L'estime montrée par M. Villebrun dès les premiers jours s'était accrue depuis que Brussan avait fait partir le vieux berger de Liergues. Le père d'Elisabeth ne s'adressait plus guère au régisseur avec ce ton très blessant parfois qu'il croyait sans doute nécessaire au début. Il lui avait dit :

(1) Voir *La Revue* du 1er Avril.

— N'attendez pas que Valentin aille vous chercher. Venez passer les soirées à la maison. Vous travaillez suffisamment. Il vous faut bien une distraction.

Il arrivait que M. Villebrun s'attardât un moment dans le grand salon avant d'aller se coucher. Sans s'adresser directement à son gendre il participait à la conversation, animée par le brillant Valentin. Ce dernier et Brussan dansaient avec Elisabeth.

Le litige persistait entre Christol et M. Villebrun. Celui-ci acceptait la déduction du chiffre des dégâts fixé par l'expert, mais Christol refusait de payer les fermages. Il soutenait que l'estimation l'avait trop lésé. Brussan résolut d'aller consulter un avocat, à Tulle. Elisabeth qui devait faire des achats pour la maison l'accompagna.

A six heures et demie, ils se retrouvèrent place Gambetta, devant la maison de Loyac. Elisabeth était revenue seule. Le chauffeur avait conduit l'auto dans un garage. Ils contournèrent la cathédrale et remontèrent la rue du Trech qui, à cette heure, connaissait la plus grande animation de la journée. Devant un bar à la porte ouverte, Brussan tourna la tête une seconde. Elisabeth crut observer que la jeune femme, derrière le comptoir, lui adressait un signe de tête.

— Vous veniez ici quand vous étiez à Tulle ?

— Quelquefois.

Elle sourit.

— Si j'étais curieuse, j'aurais bien du mal à apprendre ce qui s'est passé dans votre vie.

— Je n'imagine pas que cela puisse vous intéresser. Puisque moi-même...

— Votre vie ne vous intéresse pas ?

Il laissa s'écouler quelques secondes avant de répondre, avec lenteur :

— Jusqu'à ces derniers temps, elle ne m'intéressait pas.

Dans la voiture, pendant le retour qui fut presque silencieux, elle se demanda, si, de tels mots, elle n'avait pas cherché malgré elle à les provoquer. Mais, cette fois encore, elle n'approfondit point cette pensée.

***

Lorsque Martel lui avait demandé pour quelle raison il l'aidait, le régisseur avait fait allusion à de troubles affaires. Il lui fallut

donner sur ce sujet des précisions à Martel dans une circonstance que ce dernier ne prévoyait pas. Et il dut reconnaître qu'il n'avait pas seulement failli subsister par les moyens qu'il rappelait.

Un matin, il avait frappé à la porte de la chambre de Martel, le priant de lui confier le dossier où se trouvaient les baux passés avec les fermiers. En robe de chambre Martel était venu dans le bureau. Là, il lui dit :

— Chaque année, pendant l'été, ma femme et moi, nous faisons un voyage. A la fin de juillet nous partirons pour le Midi.

— C'est donc à ce moment, pendant que vous serez absent, que l'événement doit se produire...

La jeune femme de chambre, si intimidée en présence de Martel qu'elle parlait toujours difficilement, très rouge et sans lever les yeux, prévint qu'un homme, dans la cuisine, demandait le régisseur. Quelques minutes plus tard, Brussan revenait dans le bureau.

— Un ennui, dit-il.

Il avait connu pendant son adolescence et retrouvé à Paris l'homme qui arrivait de Tulle, par l'autocar.

— Il s'appelle Guissart. C'était aussi un camarade de votre frère. Vous vous en souvenez sans doute. Un blond, grand...

Après quelques secondes, Martel répondit :

— Je crois m'en souvenir en effet. Que veut-il ?

— Que je l'abrite ici quelque temps.

— Pourquoi ?

Brussan hésita. Puis il raconta que deux ans plus tôt, à Paris, il se trouvait sans argent, quand il avait revu Guissart. Ce dernier lui avait proposé un travail qui consistait à visiter ou à chercher des acheteurs sûrs et à prendre des commandes. La marchandise était de l'essence.

— Vous ne me l'aviez pas dit.

— Mon rôle était modeste. J'ai quitté à temps quand je risquais d'être entraîné trop loin.

— Et maintenant, le trafic a été découvert ?

— Je n'y gagnais que de quoi vivre, dit Brussan. Vous comprenez pourquoi je vous disais que rien n'est détestable comme la gêne qui oblige à s'empêtrer dans des combinaisons médiocres, et non sans danger. Les conséquences me poursuivent alors que j'avais échappé à ces stupidités, que je n'y pensais même plus.

Toutefois, Brussan précisa qu'il ne risquait pas beaucoup.

Sa participation était restée secondaire. Il avait abandonné l'affaire assez tôt. Guissart mis à part, personne ne l'avait connu sous son nom. Pour qu'il eût des ennuis, il faudrait que Guissart se fît prendre et le dénonçât.

— Et encore une fois, je ne suis pas très menacé.

— Dans ce cas, renvoyez-le tout de suite.

— J'y ai pensé. Seulement je crois qu'il me ferait payer mon refus en donnant mon nom. Il me l'a d'ailleurs laissé entendre. Je crains qu'il se fasse arrêter. A Tulle il a sûrement été reconnu... Il faudra abandonner notre projet. Je n'aurai plus la confiance de M. Villebrun.

— Il commence à tenir à vous.

— Admettons qu'il me garde — ou qu'il me reprenne dans le cas où on m'emmènerait. Quand ce que vous savez arrivera, si j'ai déjà été poursuivi, des soupçons ne se formeront-ils pas nécessairement ?

Martel fronça les sourcils.

— Evidemment...

Après un temps, il demanda :

— Comment vous a-t-il retrouvé ?

— Il s'est caché d'abord à Tulle, ce qui était imprudent d'ailleurs. Il a eu l'adresse de ma mère, et est allé la voir. Elle ne le connaît pas, mais il s'est présenté comme un ami. Ainsi il a su ce que je faisais et où j'étais. Et il s'est dit que j'étais bien placé pour lui rendre service.

Martel marchait nerveusement dans le bureau.

— S'il n'y avait ce projet, je ne voudrais rien voir dans vos histoires... Est-ce que celle-ci est grave ?

— L'essence était de provenance militaire. On voit tellement de trafics de ce genre ou d'un autre !... Dans quelques semaines tout se sera calmé. Il dit avoir de l'argent et le moyen de passer en Espagne. Mais il n'ose plus bouger en ce moment...

Martel s'était assis derrière le bureau. Perplexe, il se taisait.

— On envisageait de loger à Montaneyre les bûcherons qu'on embaucherait ailleurs. On pourrait le faire passer pour le premier d'entre eux. Il ne verrait personne. Et dans une quinzaine, nous en serions débarrassés.

— J'aurais préféré me passer de cette complication.

— Il ne serait pas découvert à Montaneyre. Et nous sommes obligés de prendre vite un parti. Ou nous résoudre à renoncer à

ce que nous préparons, ou bien garder Guissart — le moins longtemps possible. Décidez.

Après avoir hésité un assez long moment, Martel donna son assentiment.

— Renoncer ? C'est ce que je refuse plus que tout... Il en profitera.

II

Ce soir-là, M. Villebrun s'impatientait du retard de Valentin. Il passa dans la salle, près de la cuisine, où Brussan prenait ses repas. Le régisseur attendait en parcourant un journal.

— Accompagnez-moi un peu dans le parc, lui dit M. Villebrun. Je n'aime pas marcher seul.

Dans le bois Gressol, deux chiens en chasse aboyaient.

— En pleine période des nichées ! s'exclama M. Villebrun. Et je parie que ce sont encore les chiens de Christol.

— Le garde ne verbalise pas ?

— Faire un procès à monsieur mon fermier ! Eh bien ! on l'entendrait. L'an dernier un de ses chiens s'était abîmé la patte dans un piège, sur le plateau de Labru. Au lieu de s'excuser en disant que son chien se trouvait là où il n'aurait pas dû être, il a protesté... Il ne m'a pas demandé de le dédommager, mais tout juste. Voilà l'époque !

Ils virent un instant les chiens courir le long de la sapinière.

— Ce sont bien ceux de Christol. Des « porcelaines ! » Non seulement on ne me paie pas, mais on lâche les chiens dans ma chasse. On se fiche de moi ! On me provoque !

Et M. Villebrun prononça son amer, son inévitable :

— Autrefois...

— Qu'auriez-vous fait ?

— Mais je leur aurais carrément flanqué un coup de fusil. Et personne n'aurait rien dit !

— Eh bien ! pourquoi ne le feriez-vous pas !

— Vous le savez. Avant, je pouvais renvoyer mon fermier. J'en avais tout de suite un autre à mettre à sa place. Aujourd'hui je n'en trouverais aucun.

— Votre tempérament, c'est de réagir, de changer de procédés...

— Comment ?

— Bientôt je vous proposerai un plan. Mais dès aujourd'hui il me semble que vous pouvez leur donner une leçon.

M. Villebrun hésitait. Le régisseur voyait qu'il était tenté.

— Une leçon, redisait-il songeur, d'un ton alléché ; une leçon. Ah ! les gredins...

— Je vais chercher la Scherness, dit Brussan.

Quand il tendit l'arme à M. Villebrun, celui-ci, après un moment de perplexité, s'écria :

— Vous avez raison ! Qu'il arrive n'importe quoi ! Mais je ne vais pas continuer à me laisser faire.

Ils se dirigèrent vers le bois où les chiens étaient rentrés. M. Villebrun avançait d'un pas rapide.

— Ils poursuivent un lièvre. Postons-nous à l'angle des sapins. On va rire ! On va rire !

Les aboiements se rapprochaient. Le lièvre ne sortit pas au coin du bois, là où M. Villebrun l'avait prévu, mais à une quarantaine de mètres plus bas. Peu après les chiens apparurent. M. Villebrun ajusta. A la sèche détonation, les deux chiens s'arrêtèrent, se tournant vers l'endroit d'où était parti le coup de feu. M. Villebrun pressa une seconde fois la détente. Un des chiens fit un bond et retomba, immobile. L'autre s'enfuit dans le bois.

— Tué raide, constata Brussan quand ils se furent approchés. Ah ! vous ne l'avez pas manqué ! J'étais sûr que la carabine vous suffirait.

— Je l'aurais eu la première fois, même à la course, si j'avais visé au corps. J'ai tiré un peu trop en avant. J'ai dû lui frôler la tête.

M. Villebrun donnait des coups de pied dans l'animal abattu. Il le retourna.

— Regardez, Brussan ; le plomb est ressorti... Vous vous souvenez de ce que je vous disais hier : la balle traverserait un homme et, s'il y en avait un autre derrière, — clac ! — elle vous le nettoierait aussi ! Avec une arme comme celle-là, bon sang, on a du plaisir !

— Demain le garde ira prévenir Christol et lui ordonnera de ramasser son chien.

— Quelle tête il va faire ! Je m'amuse rien que d'y penser. Ça ne va pas le rendre accommodant... Tant pis ! J'aurai eu cette satisfaction.

Ils revenaient vers Sorlente. M. Villebrun se montrait jovial.

— Les salauds, répétait-il avec entrain, les salauds !...

— Le moment est venu de changer tout à fait de méthodes. Un homme comme vous doit faire plier ces gens-là. Votre énergie...

Brussan ne craignait pas d'user très souvent des mots qu'affectionnait M. Villebrun. En pénétrant dans le parc, ils aperçurent Elisabeth seule devant la balustrade.

— J'aime vous entendre parler ainsi ! dit le beau-père de Martel. Je ne m'étais pas trompé sur vous. Sur les gens, je ne me trompe jamais. Tout de suite, je sais si j'ai affaire à un gaillard ou à un paquet de chiffons.

Dans l'allée, Elisabeth venait à leur rencontre.

— Malheureusement, dit-il plus haut, tout le monde dans la famille n'a pas le même discernement.

Il questionna sa fille :

— Est-ce que ton jeune soupirant est arrivé ?

Valentin n'était pas encore là.

— Nous n'allons plus attendre, décida M. Villebrun.

Près de la maison, il les laissa et rentra par la petite porte donnant sur le parc. Il s'était éloigné en sifflant une marche particulièrement alerte...

— J'ai vu très rarement mon père de si bonne humeur, remarqua Elisabeth.

Ils sortirent du parc par la cour.

— Et Alexis... Non seulement il ne parle plus de partir, mais avec mon père, il montre une sorte de bonne volonté que je n'espérais plus. Hier soir, au dîner, ils ont discuté un peu ensemble au sujet des faisans, et ils ont été d'accord pour estimer qu'il faudrait faire de l'élevage l'année prochaine.

Elle dit de nouveau qu'elle voyait dans la présence de Brussan la cause de ce changement.

— Mon père a de l'estime pour vous. Je suis certaine que votre situation ne va pas tarder à devenir meilleure.

Ils étaient devant l'entrée.

— Je vous remercie.

Le ton de Brussan indiquait l'amertume. Sentant son regard sur elle, Elisabeth rougit légèrement, gardant les yeux baissés. Elle ne trouvait plus rien à dire. Quand la cloche tinta pour le dîner, elle demanda :

— Vous sert-on convenablement ?

— Très convenablement.

— Vous n'êtes pas ennuyé de prendre vos repas seul dans cette pièce ?

— Où pourrais-je les prendre ?

Cette fois encore, elle fut gênée.

— A tout à l'heure, dit-elle.

— Ce soir, si vous le permettez, je rentrerai tout de suite après le dîner à Montaneyre. J'ai été très occupé tout cet après-midi avec les gens de la scierie. J'aimerais achever rapidement de mettre au point mon projet, à propos de Christol.

Il l'observait. Elisabeth s'en voulut de baisser une nouvelle fois la tête. D'un ton qu'elle parvint à rendre détaché et même sec, elle répondit :

— Eh bien ! à demain, peut-être.

Valentin n'arriva qu'au moment du dessert.

— Les excès du devoir, dit-il pour s'excuser.

Il avait dû se rendre à Tulle. On recherchait dans la région un membre d'une bande de trafiquants d'essence. Le commissariat de Tulle étant déjà occupé par deux affaires absorbantes, Valentin et un autre inspecteur de Limoges y avaient été détachés.

Interrogé par son frère, Valentin expliqua :

— Détournement d'essence de l'armée agrémenté d'un meurtre. Précision piquante : le personnage à qui on s'intéresse et qui a été vu à Tulle était au collège avec moi. Nous nous asseyions sur le même banc au cours de morale et d'instruction civique. C'est sur lui que je copiais mes compositions... Il venait quelquefois à la maison, Guissart, tu te le rappelles, Alexis ? Je serais content qu'on se rencontre. Lui aussi, sans doute.

— Tu as parlé d'un meurtre ?

Valentin s'occupait de rattraper son retard au dîner. Et il devait estimer avoir déjà consacré trop de temps ce jour-là à ce qui touchait son travail. Son frère dut le questionner à plusieurs reprises pour qu'il lui donnât, avec ennui, d'autres précisions. Le lendemain, Alexis Martel les communiquait à Brussan.

— C'est plus grave qu'il ne vous l'avait dit. Il avait caché le meurtre de ce lieutenant. C'est grave ! On fait des recherches dans la région. Barrages sur les routes, perquisitions...

— Ils ne viendront pas ici. Bien sûr, il ne serait pas indiqué que votre frère l'aperçût. Heureusement qu'il ne va jamais plus loin que le parc !

— Je n'ai rien à craindre de Valentin. Mais je voudrais bien être débarrassé de l'autre.

— Bientôt la surveillance s'atténuera. Avec votre frère nous saurons quand Guissart pourra partir.

***

— Il parle de s'en aller, apprit un matin le régisseur à Martel. Il s'ennuie trop à Montaneyre.

— Tant mieux.

Brussan fit observer qu'il serait dangereux que Guissart quittât déjà Montaneyre. On surveillait toujours les routes, les gares.

— Et je redoute, s'il se faisait prendre, qu'il nous remercie en indiquant où il a été caché, pour arranger un peu son cas. J'ai pu me rendre compte ces jours-ci comment sa mentalité avait évolué.

Martel plissait le front.

— Ce n'est pas rassurant... De toute façon, il ne cessera pas de représenter une menace. Il peut être arrêté et parler dans un an, dans deux, dans trois... Il nous compromettra. Et ce qui se sera passé ici risquera de paraître suspect. Nous aurons toujours cette crainte.

Il fit un geste d'irritation.

— J'ai eu tort de le garder. Si j'avais su exactement ce qu'il a fait !...

— Autrement, on l'aurait arrêté. Et je serais mêlé à l'affaire. Nous nous sommes préservés pour l'immédiat.

Ils se tenaient sous le tilleul, derrière la balustrade. Brussan regarda autour de lui, entraîna Martel dans l'allée.

— Maintenant, nous pouvons voir plus loin. Depuis quelques jours j'y réfléchis... Vous l'avez gardé à cause de ce que nous préparons. A cause de cela vous serez amené à d'autres décisions.

Ils approchaient de la porte, au bout du parc.

— On le prend ici pour un bûcheron, bien qu'il ne fasse à peu près rien ; ce qui, à la longue, serait remarqué, continua le régisseur. S'il disparaissait, personne ne s'en étonnerait. Vous diriez qu'il ne vous satisfaisait pas et que vous l'avez renvoyé. Tout serait arrangé.

— S'il disparaissait... De quelle façon ?

Brussan avait cueilli un œillet. Il secouait doucement la fleur pour en faire tomber les gouttes de pluie.

— De quelle façon ? répéta le mari d'Elisabeth.

Brussan jeta l'œillet.

— C'est à voir.

III

Ils discutèrent plusieurs jours sur ce sujet.

— Il persévère, disait Brussan. Il est têtu et moins intelligent que je croyais. Comme il s'ennuie de plus en plus, il se persuade qu'il n'y a plus de danger. Il ne faut pas le laisser partir maintenant.

A part le régisseur et Guissart, personne ne logeait au petit hameau de Montaneyre, à trois quarts d'heures de Sorlente. Tout autour s'étendent des collines boisées avec, près de Montaneyre, le plateau de Labru où même les bergers ne viennent que rarement. Le soir, une fois les bûcherons rentrés, personne ne restait dans les parages de Montaneyre.

— Pour que le garde, par hasard, ne passe pas de ce côté, vous le chargeriez ce jour-là d'une besogne quelconque, ailleurs, disait Brussan.

Martel avait été surpris. Le régisseur démontrait de nouveau comment Guissart pouvait nuire, tout de suite ou plus tard, à l'exécution de leur plan. S'ils ne voulaient pas abandonner ce dernier, la précaution qu'il suggérait était inévitable, assurait-il.

Valentin apprit à son frère, qui le questionnait toujours, que l'enquête faisait soupçonner Guissart d'être le meurtrier du lieutenant du camp d'aviation de Besançon. Alors, Martel, sans se décider, fit moins d'objections.

— A cause de lui, nous risquons d'échouer, affirmait encore Brussan. Et si on l'arrête maintenant, nous serons compromis dangereusement, on saura que vous le connaissiez.

— C'est vrai, nous sommes compromis. Son cas est trop grave.

Cependant Martel hésitait toujours. Brussan persévérait :

— Chaque jour, je m'attends à ne plus le trouver là. Essayons tous les deux, si vous le voulez, de le convaincre de ne pas partir tout de suite. Nous gagnerions un peu de temps. Si nous n'aboutissions pas, il serait nécessaire...

— Essayons d'abord de le convaincre.

***

Martel avait recommandé à la cuisine de retarder le dîner, disant qu'il allait tirer des lapins de garenne en lisière. Le bois s'animait. Partout des lapins détalaient. Un chat en maraude traversa l'allée. A leur vue, il se tapit, puis d'un bond disparut. Ils marchaient vite, l'un près de l'autre. L'appel enroué d'un coq-faisan s'élevait par instants dans les taillis.

— Il est armé, dit Brussan. Soyons prudents. Avec ce que nous savons de lui...

— Je vais prendre mon browning...

— Vous pouvez emmener aussi votre fusil. S'il fallait se servir d'une arme, celle-ci serait plus sûre...

Ils arrivaient en vue de Montaneyre. Martel faisait preuve d'un enjouement inhabituel, au ton forcé, nerveux. D'abord, ils entrèrent dans l'habitation du régisseur. Ce dernier décrocha le fusil de chasse, le chargea. Martel s'était assis.

— Allons, dit Brussan.

Les deux autres maisons se trouvaient au delà d'un assez grand jardin abandonné aux herbes et aux ronces. Ils avançaient, le fusil sous le bras.

— Nous dirons que nous allons tuer quelques lapins, souffla Brussan au moment de pousser la porte.

Personne dans la maison. Un pain, un fromage que Brussan avait apportés à midi restaient sur la table.

— Pourvu qu'il ne soit pas déjà parti ! dit Brussan.

Ils ressortirent. Sur le pas de la porte, Martel eut un haut-le-corps.

— Le voilà, murmura-t-il.

L'homme se tenait à une vingtaine de pas, immobile au bord du chemin. Il avait dû entendre des pas dans la maison et il s'était approché, méfiant, prêt à rentrer dans le bois.

Brussan se hâta de rompre le silence :

— Nous sommes contents de te trouver. Nous venons...

Il s'avançait.

— N'approche pas ! dit l'autre brusquement.

Brussan et Martel échangèrent un rapide regard. Avait-il compris ?

Il était vêtu comme un bûcheron, avec les habits procurés par

le régisseur. Martel constata que son visage mal rasé était crispé, fiévreux.

— Voyons, qu'as-tu ?

Tout en parlant Brussan avançait encore... Soudain, il se jeta de côté, derrière un arbre. Il avait vu à temps le geste de Guissart. Au coup de pistolet de ce dernier répondirent les deux détonations du fusil de Brussan. Mais Guissart, aussitôt après avoir tiré, s'était précipité dans le bois. Ils l'entendirent courir. Brussan suivi de Martel s'élança. Pendant une minute, jusqu'à la sortie du bois, ils ne le virent plus. Quand ils arrivèrent en lisière, Guissart, sur le plateau, avait atteint les rochers. Le régisseur fit feu. L'homme disparut. Mais tout de suite après, il ripostait, plusieurs fois. Ils s'étaient agenouillés derrière un arbre abattu.

— Avec un pistolet, nous ne risquons à peu près rien. Trop loin ! estima Brussan... Où mène ce sentier ?

— Nulle part. Là-bas, il est interrompu par un éboulement.

— Rattrapons-le.

Guissart fuyait en se dissimulant derrière les blocs rocheux. Courbés, ils suivaient le sentier. Brussan aperçut l'homme qui traversait un espace découvert. Il se redressa pour ajuster. Mais l'autre, au même moment, s'était retourné, le bras tendu, et Brussan dut se baisser. La balle frappa une pierre et ricocha avec une sorte de miaulement. Brussan jura.

— Ce n'est pas réussi.

En s'abritant eux aussi, ils parvinrent à une quarantaine de pas de l'éboulement qui obstruait le sentier. Devant eux, entre des roches couvertes de mousse, beaucoup plus hautes que celle derrière laquelle ils se tenaient, se présentait un terrain dénudé.

— Il est retranché là-bas, dit Brussan à voix basse. Je n'ai pas compté combien de balles il a tiré. Son chargeur doit être vide. Seulement, s'il en avait un de rechange... Il n'y a pas un chemin qui contourne et qui conduise au-dessus de lui ?

— Non. De l'autre côté ce ne sont que des ronces, des genêts. Impossible d'y avancer.

— Alors, nous ne pouvons pas bouger. Et la nuit qui vient ! Une seule solution à présent : nous devons en finir vite... Sinon, nous risquons de tout rater.

Martel ne disait rien.

— Donnez-moi votre pistolet, fit Brussan.

Il l'arma, le glissa dans sa manche droite, tenant le canon dans

sa main fermée. Ensuite il interpella Guissart, lui demandant pourquoi il avait agi ainsi. Ils ne comprenaient pas. Ils étaient venus pour s'entendre avec lui, pour le dissuader de partir ces jours-ci.

Un moment passa. Puis la voix de Guissart s'éleva. Il fit part de ses soupçons. Le régisseur lui avait dit que Martel se souvenait de lui et acceptait de le garder quelque temps par amitié pour Brussan qui le lui demandait. Guissart avait prévu qu'une fois au courant de toutes les raisons pour lesquelles il se cachait, ils regretteraient de s'être compromis. Il se rendait compte qu'il les gênait. Il était sur ses gardes. Le sursaut qu'avait eu Martel en l'apercevant lui avait fait deviner leurs intentions. Il prétendait avoir vu Brussan faire glisser son fusil de façon à avoir les doigts sur la détente. Brussan avait tiré avant lui. Brussan protesta, remarqua qu'ils avaient seulement riposté.

— Nous nous sommes crus menacés.

Par chance, ce malentendu n'avait pas eu de conséquences. Mais n'était-il pas temps de se ressaisir et de raisonner ? Il s'évertuait à le rassurer. Pourquoi l'auraient-ils abrité à Montaneyre s'ils avaient eu l'intention que Guissart supposait ? Inquiet, Guissart s'était affolé...

-- Tes ennuis t'ont fait perdre la tête. Réfléchis. Si nous voulions te jouer un mauvais tour, ce serait facile. Un de nous resterait là, l'autre prendrait le sentier qui fait le tour des rochers. Il arriverait juste au-dessus de toi. Tu serais cerné, fichu...

Le temps passait. Dans une demi-heure ce serait la nuit. Brussan se mit à démontrer que Guissart ne pouvait s'en sortir sans eux. Mais il devait les écouter, rester à Montaneyre jusqu'à ce qu'il n'y eût plus de danger. C'était pour l'en persuader que Martel avait accompagné le régisseur. Brussan assurait à Guissart que ses craintes étaient ridicules. Il lui demandait de venir discuter tranquillement. Il dut poursuivre un moment encore, avant que l'autre, hésitant, consentît à dire :

— Posez vos fusils et avancez-vous.

— Si tu veux. Avance, toi aussi et laisse ton pistolet.

Brussan fit un pas à découvert, Martel l'imita. Prudemment Guissart montra la tête.

-- François, dit-il d'un ton encore alarmé, tu es sérieux, hein ? Tu te rappelles, à Paris, je t'ai aidé. Et les vingt mille francs que tu ne m'as pas rendus. .

Brussan se mit à rire.

— Allons, retrouve tes esprits. Tu t'apercevras que tu t'es conduit comme une petite femme qui a ses nerfs.

Guissart finit par se décider. A son tour, lentement, il s'avança. Au fur et à mesure qu'ils s'approchaient, il semblait plus confiant. Brussan lui parlait toujours, se moquant de leur affolement à tous les trois. Soudain Martel vit Guissart lever le bras, comme pour protester ou se défendre... Il ne tomba qu'au troisième coup de pistolet. Brussan tira une fois encore. Un instant plus tard, il disait, en s'essuyant le front :

— Eh bien ! ce n'était pas exactement nos prévisions. La fin a été meilleure que le départ. Mais un peu plus...

Comme tout à l'heure dans la maison, Martel, très pâle, s'était assis. Le régisseur en fit autant.

— Est-ce qu'on ne nous aura pas entendus ?

Martel eut un soupir.

— Les coups de pistolet, non... Nous sommes trop loin de Sorlente. Pour le reste, on croira que je tirais des lapins.

Sa voix était basse, saccadée.

Brussan se leva.

— Il va être l'heure du dîner. Il ne faudrait pas que notre retard fût trop remarqué... Nous n'avons pas fini.

Cependant, il resta quelques secondes adossé aux rochers, les yeux fermés. Puis il respira profondément.

— Hâtons-nous... Nous le mettrons là, dit-il en désignant le tertre au-dessous de l'éboulement.

— Si haut ? Nous aurons du mal à le porter.

— Personne ne passera là. Et la terre sera plus facile à creuser. Attendez-moi, je vais à Montaneyre chercher les outils.

Martel baissa la tête. Mais aussitôt il détourna les yeux.

— Non ! dit-il vivement et toujours d'une voix étouffée. Non, j'irai, moi.

IV

Il fut relativement peu question par la suite, entre les deux hommes, de celui que le régisseur avait appelé « le fâcheux ». Brussan se rendait compte que le mari d'Elisabeth ne songeait pas à Guissart sans malaise.

— S'il survenait autant d'imprévu pour ce qui reste à faire, ce serait la catastrophe, avait estimé Martel.

— Nous avons eu tort d'envisager d'après notre seul point de vue ce qui pouvait arriver. Nous aurions dû penser que, dans sa situation, il aurait les nerfs à vif, qu'il se méfierait de nous, D'ailleurs, nous avons, d'un autre côté, profité de sa surexcitation, de sa dépression, quand il a accepté de quitter son abri, derrière les rochers. Il est vrai qu'il ne pouvait guère que nous faire confiance puisqu'il n'avait plus de cartouches... Il ne faut pas s'hypnotiser sur un plan trop rigide. De l'imprévu, il y en a toujours. Maintenant, nous disposons de tout le temps qu'il nous plaira. Nous n'aurons plus de surprises.

— Cet imbécile a eu le tort de se jeter dans nos jambes, disait Martel... Mais à présent, nous n'entendrons plus parler de lui.

Pouvait-il, alors, penser autrement ? Pouvait-il surtout prévoir de quelle façon les événements lui donneraient un démenti ?

***

M. Villebrun avait été très surpris quand Brussan lui avait exposé son projet pour mettre Christol à la raison et empêcher que son exemple fût suivi par les autres fermiers. Brussan avait étudié le bail. Il en avait discuté avec l'avocat de Tulle. En cas de mauvaise foi du fermier, le propriétaire pouvait ne pas renouveler le bail sans être obligé de prévenir plus de deux mois avant l'expiration.

— Les preuves de mauvaise foi, vous les avez.

— Bien sûr... Et, si je faisais un procès, je gagnerais. Mais ensuite ? Je n'aurais avec lui que des désagréments. Et s'il partait ? Ma ferme resterait vide. Je ne peux pas perdre deux cent soixante mille francs par an.

Brussan répéta que, bientôt, les autres fermiers imiteraient Christol. Il serait bientôt très difficile d'obtenir un règlement convenable des fermages. Pour ne plus s'enliser ainsi, on ne devait pas craindre d'envisager tout différemment. Il ne fallait pas accepter le cours des choses qui tendait à faire des fermiers les véritables maîtres.

Ou Christol paierait ou il serait poursuivi et devrait partir. Cette décision stupéfierait les fermiers. L'exemple produirait un effet certain.

— Mais ma ferme ! Je laisserais les champs incultes...

Brussan était en rapport avec une agence de Marseille qui

s'occupait de placer en France des travailleurs italiens. En même temps que des bûcherons, M. Villebrun pourrait faire venir d'Italie des métayers qu'il installerait aux Bauves.

— A quels frais ? Si je mets des métayers, il faut que j'achète du bétail, de l'outillage : une grosse dépense ! Le temps que la ferme restera vide, je perdrais de l'argent... Et s'ils ne font pas l'affaire ?...

Brussan admettait qu'une perte d'argent fût à envisager. Mais il revenait toujours sur un point qu'il savait également sensible : le prestige de M. Villebrun. Il lui représentait les embarras que causerait à Christol l'obligation d'abandonner la ferme relativement vite.

— Aucun de nos voisins n'aurait l'audace de courir ce risque. Ils sont encroûtés dans leurs routines, résignés à la décadence.

Martel, tenu au courant, estimait :

— Excellent ! Si vous réussissez, vous aurez davantage encore sa sympathie. Cela ne pourra que nous rendre le travail plus facile.

Brussan présentait ses propositions d'une manière qui ne pouvait que séduire M. Villebrun. Cependant, les perspectives de l'argent perdu, de ce qu'il faudrait débourser si l'on installait des métayers, retenaient le père d'Elisabeth. Brussan faisait observer que l'argent ne serait pas mal placé. Il s'était renseigné sur ce que rapportaient les exploitations du côté de Brive où on pratique beaucoup le métayage. D'ailleurs, on pouvait très bien ne pas être forcé d'en arriver là. Le fermier, impressionné, serait raisonnable.

— Vous étonnerez tout le monde. Vous donnerez l'exemple de l'énergie retrouvée.

— Retrouver l'énergie, répétait M. Villebrun d'un ton rêveur. Leur apprendre de nouveau ce que c'est un maître. Les gredins !...

Brussan le voyait gagné par une sorte de trépignement à la fois furieux et ravi.

— Le nez dans la poussière. Dociles, honnêtes, matés !

Presque chaque jour, Brussan, avec patience, reprenait les mêmes raisonnements. Un soir, M. Villebrun lui frappa sur l'épaule.

— Je suis d'accord avec vous.

***

Christol, en recevant l'avis que le bail ne serait pas renouvelé, dut être, lui aussi, très surpris. Depuis que M. Villebrun avait

abattu un de ses chiens, il avait gardé une attitude offensée, se montrant exigeant pour les dommages-intérêts.

Brussan prévoyait qu'il se résoudrait mal à abandonner une ferme bien située, où il avait, en quelques années, gagné beaucoup d'argent. Il comptait sur la répugnance des gens de la terre à quitter les lieux où ils travaillent. D'autre part, le délai de deux mois était court pour que Christol pût, en période de moisson, choisir une ferme qui lui convînt, conclure accord et ensuite transporter ses récoltes.

Un soir Brussan venait de retrouver Elisabeth, son père, Alexis Martel et Valentin dans le grand salon, après le dîner. Valentin expliquait qu'il était satisfait de voir prendre fin les recherches concernant Guissart.

— Se promener dans les gares, sur les routes ; s'assurer scrupuleusement que les formes des personnes avenantes ne sont pas fausses, c'est drôle d'abord. Mais on exigeait un peu trop ma présence...

Le valet de ferme annonça le fermier des Bauves.

— Tiens, tiens ! Il se dérange... C'est la première fois depuis longtemps, remarqua M. Villebrun, en se frottant les mains. On va le laisser attendre.

Quand il fut introduit, Christol protesta contre son congédiement. Il dit qu'il plaiderait. M. Villebrun regarda Brussan.

— La loi est du côté de M. Villebrun. L'ignorez-vous ? Il va vous attaquer, lui, pour ce que vous lui devez.

Christol entreprit une longue démonstration, citant des chiffres, répétant que sa réclamation au sujet des dégâts commis par le gibier était légitime. Il demandait une nouvelle expertise...

— La question des dégâts est réglée, dit le régisseur. Légalement réglée. Pour vous, c'était un prétexte !

Obstinément, Christol voulait reparler des dégâts. D'un geste bref, Brussan l'arrêta.

— M. Villebrun trouve inutile de poursuivre.

Devant la brusquerie, la résolution de Brussan, le fermier se montrait de plus en plus patient. Il était visible qu'il tenait à la conciliation. Il offrit de payer un acompte « en se saignant » :

— Le reste après les battages. Mais alors, bien entendu, le bail sera renouvelé.

Une fois encore, le père d'Elisabeth consulta Brussan du regard.

— M. Villebrun refuse. Il n'envisagera aucun changement tant que ce qui lui est dû ne sera pas versé entièrement.

— Entièrement, appuya M. Villebrun.

Un moment, Christol réfléchit. Martel n'était pas intervenu. Si Valentin cachait difficilement son ennui et sa hâte de voir la soirée reprendre le cours habituel, Elisabeth écoutait, attentive.

Christol disait qu'il allait voir des parents à Tulle. Peut-être, lui avanceraient-ils de l'argent. Parce que lui, avec la mauvaise récolte de l'an passé, le blé taxé si bas... Brussan l'interrompit :

— Vous devez avoir quitté la ferme pour le 1er octobre.

— La semaine prochaine, je reviendrai. Et j'espère...

— Vous serez bien inspiré en payant tout avant la fin de cette semaine-ci.

Christol recommençait à se plaindre. Mais il se souvint sans doute des interruptions de Brussan. Il cessa et demanda s'il pouvait être certain que le bail serait renouvelé.

— Il est vraisemblable que M. Villebrun reconsidérera sa décision, s'il est payé sans autre retard.

Christol tenait à une promesse nette.

— Rien avant le règlement total, redit brièvement Brussan.

Malgré ses insistances, le fermier n'aboutit point. M. Villebrun se rendit peut-être compte qu'il n'avait pas eu une part bien importante dans la discussion. Au moment où Christol prit congé, il l'interpella.

Il ne fit que répéter ce qu'avait dit Brussan, mais d'une manière plutôt vexante, qui aurait indisposé Christol si celui-ci n'avait eu l'arrière-pensée de conserver une aussi bonne ferme.

Après le départ de Christol, le père d'Elisabeth dit son contentement.

— Je m'imaginais vingt ans en arrière. Je n'espérais plus revoir un fermier baissant l'échine.

Il se tourna vers Brussan :

— Vous, vous êtes un homme de tête. J'aurais dû vous écouter tout de suite. Votre idée est bonne. Rudement bonne... Hein ! qu'en dis-tu, Elisabeth ?

— Je pense comme vous, père.

— Il fallait oser. Vous l'avez fait. Votre fermeté donne ce résultat, assura Brussan. Il veut rester. Il paiera.

— Depuis des années, je crois, je ne m'étais pas senti aussi réconforté, aussi dispos... Eh ! Eh ! Ceux qui espèrent que je serai

bientôt hors de combat, j'ai l'impression qu'ils pourraient avoir à attendre pas mal de temps encore.

Elisabeth eut un coup d'œil inquiet vers son mari. Il froissait le journal posé sur ses genoux. Mais il se domina et ne répliqua rien.

V

Ce dimanche-là, Brussan vit, le matin, en arrivant à Sorlente, la voiture arrêtée en haut de la cour. Un peu plus tard, Elisabeth, devant la maison, lui disait :

— Je suis un peu fatiguée aujourd'hui. Nous n'irons pas à pied à l'église.

Elle s'était exprimée avec un certain embarras. Depuis le premier dimanche où ils étaient revenus sous la pluie de Saulzac et avaient dû s'arrêter dans le hameau abandonné, ils s'étaient rendus à pied chaque semaine à la messe de dix heures et demie, à moins qu'il plût beaucoup. Ce matin, après une nuit orageuse, le vent qui avait tourné éloignait vers le sud les nuages épais. Brussan ne fut pas surpris. Il avait observé qu'Elisabeth semblait s'employer de plus en plus à éviter de se trouver seule avec lui. Comme il restait silencieux, elle demanda :

— Cela ne vous ennuie pas ?

Il la regarda profondément.

— Quels mots attendez-vous ? dit-il à mi-voix. Une phrase sans signification ou bien...

Un moment s'écoula. Mais Elisabeth ne réagit point comme elle l'avait fait auparavant, lorsqu'il avait prononcé des paroles d'un sens à peu près semblable. Dans son regard, il y avait une sorte de sévérité. Elle répondit — et son ton était seulement celui du commandement :

— Vous direz à Germain de se préparer pour dix heures un quart.

Sans rien ajouter, elle rentra.

***

— Tu me surprends, Alexis. Pourquoi tiens-tu à ce que je persévère dans des occupations si peu faites pour moi ?

Valentin était assis dans la chambre de son frère. Alexis, debout devant la fenêtre, répondit :

— Que feras-tu après ?

— Tu ne penses pas que je satisfais mes penchants distingués avec mon traitement ?

Alexis se retourna.

— J'ai des raisons pour ne pas le penser.

— Je t'avoue que je m'attendais à ce que tu m'offres spontanément une aide fraternelle plus importante... Toi qui as si vite envoyé au diable la situation dont tu étais gratifié ! Et elle était autrement intéressante que la mienne. Tu devrais me comprendre.

— J'avais l'héritage de notre mère à dépenser. Ta part n'existe plus.

— Je suis entré là-dedans à un moment difficile. Et surtout parce que le père très aimé menaçait de me priver de toute avance si je restais oisif. Plus prudent que toi, j'ai ménagé cette source de crédit. Mais maintenant, après cette preuve de bonne volonté, n'ai-je pas mérité une période de repos ?

— Tu devrais attendre encore.

— A propos de ce cher père, sais-tu que je vais moins chez lui ? Il contrôle trop maintenant toutes les dépenses de la maison. Alors sa femme ne peut plus guère m'aider.

Valentin feuilletait un livre qu'il avait pris sur la table de chevet.

— Et si j'avais une autre raison pour vouloir m'en aller ? dit-il tout à coup.

— Une autre raison ?

Sans lever la tête, Valentin poursuivit, d'un ton plaisamment solennel :

— Oui, si je tenais à éviter que, par mes soins, l'honneur d'une famille respectée subisse certains dommages.

Alarmé soudain, Alexis Martel s'approcha.

— Certains dommages... Comment ?

Malgré l'anxiété perceptible de sa voix, Valentin continuait, avec un détachement affecté, à tourner les pages. Son frère s'assit près de lui.

— Je t'en prie !

Valentin ferma le livre, le replaça sur la table de chevet.

— Imagine, mon cher Alexis, un jeune homme très convenable et très sensible. Il est tout à coup pourvu d'une fonction grâce à laquelle il peut tracasser tous les gens à qui on peut reprocher quelque chose ; donc à peu près tout le monde. Il est chargé d'une enquête et ce qu'il découvre n'est pas absolument dans l'ordre... Tu me suis ?

— Explique-toi tout à fait ! dit Alexis Martel, la gorge sèche.

— Eh bien ! imagine maintenant que ceux qui auraient des ennuis, s'il révélait ses découvertes, en appellent à sa générosité. A sa générosité de cœur s'entend. Drame de conscience particulièrement élevé. Puis notre jeune homme accepte de ne faire de peine à personne. Et il va jusqu'à accepter aussi les sommes qu'on croit devoir pousser vers lui... Toujours la délicatesse. Un refus serait si blessant !

Alexis respirait mieux. Il se reprochait déjà de s'être inquiété aussi vite. Puis il jugea bon de réprimander son frère. Il lui demanda de quoi il s'agissait.

— Un négoce de produits raréfiés...

Alexis fit de nouveaux reproches.

— Je t'avais dit que je devais ma voiture aux bontés d'une personne très faible avec moi, répondit Valentin. Si c'était vrai, ne devrais-je pas en rougir au moins autant ?

— Il y aurait une différence : tu ne risquerais pas ce que tu risques.

— Je t'ai fait la confidence pour que tu me comprennes... Tu me sais assez sentimental pour me croire capable de céder aux mêmes prières. Comme je ne pousse pas la confiance jusqu'à l'illusion, je devine qu'un jour, c'est moi qui aurai des ennuis. Alors, ne vaudrait-il pas mieux que je m'éloigne de la tentation ?

Alexis Martel était contrarié.

— Tu as été imprudent, Valentin. Pourquoi ne m'as-tu pas demandé de l'argent, ce jour-là ?

— Je t'aurais fait volontiers ce plaisir. Malheureusement je sais ta générosité limitée par le vieux dogue... Je le regrette assez.

— Pourvu que cette histoire n'ait pas de suites !

— Mais non ! Celle-là, c'est déjà loin, classé, comme disent mes braves collègues.

— Tu as été imprudent, redit Alexis.

— N'en parlons plus, sinon, je n'aurai plus d'appétit tout à l'heure !... Dis-moi, pourquoi n'es-tu pas dans le bureau, avec ton beau-père, Brussan et Christol ?

— Brussan a réglé cette affaire. Je le laisse en finir.

— Tu n'es pas gêné qu'il soit aussi considéré à Sorlente ?

— Pourquoi ?

— Depuis que Christol est venu ruisselant de bonnes intentions, ton beau-père fait à tout propos un éloge très convaincu de

Brussan. As-tu remarqué d'ailleurs comme Brussan, modeste, affirme toujours que, si le fermier est ramené à la raison, c'est grâce au vieux dogue ? Il sait s'y prendre pour plaire. Et il plaît de plus en plus...

Valentin s'était levé pour fermer la fenêtre entr'ouverte. Le vent avait tourné de nouveau. Les premières gouttes de pluie ridaient l'eau du bassin.

— Que disais-je ? reprit Valentin. Ah ! oui, cet ingénieux garçon sait plaire... C'est l'évidence. Et même, je suis un peu tenté de me demander s'il réussit seulement auprès de ton beau-père...

En parlant ainsi, d'un ton faussement négligent, il observait Alexis. Celui-ci ne répondit pas. L'avait-il entendu ? Comme il faisait souvent lorsqu'il était préoccupé, il passait la main sur ses cheveux, les aplatissant davantage et accentuant le dégarnissement de son front.

Peu après, Elisabeth entrait dans la chambre. Elle tendit la main à Valentin.

— Voyons, l'usage n'est-il plus de s'embrasser fraternellement ?

Le baiser fraternel se prolongeant et tendant à s'égarer, Elisabeth se dégagea.

— Je vois en vous un attrait nouveau, dit-il. Il semblerait qu'il ne vous suffit plus de charmer le trop comblé Alexis.

— Que faut-il comprendre ?

Sans paraître prendre garde à la vivacité du ton d'Elisabeth, il répondit, toujours badin :

— Un autre espoir me vient. Si vous avez trop de séduction pour un seul, l'heure du second pourrait approcher.

Avec froideur, Elisabeth répliqua :

— Je suis moins gênée que vous fassiez des plaisanteries devant mon mari.

— Peut-on être gênée par ce qui risque de rester dans le domaine de la plaisanterie, ainsi que vous le soulignez bien cruellement ?

Puis, comme s'il voulait changer de sujet :

— Nous parlions, Alexis et moi, de la sympathie de votre père pour Brussan... Que pensez-vous de son idée de le faire loger maintenant à Sorlente ?

— Je ne sais pas... Vous, qu'en pensez-vous, Alexis ?

— Qu'il couche à Montaneyre ou ici, quelle importance cela a-t-il ?

— Les régisseurs ont toujours habité Montaneyre, remarqua Valentin. En le mettant sous le même toit que lui — et que vous — je pense que M. Villebrun veut marquer une sorte d'avancement donné à Brussan...

Alexis fit un geste d'indifférence. Il écoutait son frère assez distraitement, songeant encore à la conversation qu'il avait eue la veille avec Brussan.

« — Un jour, après l'ouverture de la chasse au gibier d'eau, je pourrais suggérer que lui et moi nous allions en barque, sur la rivière, avait dit le régisseur. Il ne sait pas nager. Que se produirait-il si la barque chavirait ? Je tenterais de le ramener. J'aurais de la peine à cause de la profondeur de la rivière, du courant qui l'entraînerait.

« — La meilleure de nos idées, avait estimé Martel.

« — Elle m'est venue ce matin, sur l'étang. Nous avions détaché le bateau pour aller relever la nasse. Il remuait beaucoup et il m'expliquait que, sur l'eau, il n'a jamais pu tenir en place. Il me racontait sa mésaventure, voici quelques années quand, à cause de lui, la barque s'est retournée. Ce précédent donnerait encore plus d'authenticité au nouvel accident, d'autant plus vraisemblable qu'il est assez ordinaire. La seule différence serait que le premier s'était produit sur l'étang, à dix pas du bord, où on ne trouve pas plus d'un mètre cinquante de fond. Tandis que cette fois, la rivière...

« — Continuez à vous faire bien voir. Moi, maintenant, ses sottises ne me touchent plus. J'en arrive à l'entendre presque avec indifférence... Je vais m'occuper de mon voyage.

« — Il se peut qu'une idée meilleure se présente.

« — Celle-là me paraît très bonne... »

Dans la chambre, Elisabeth fit remarquer à son beau-frère les traits plus reposés d'Alexis. Valentin soupira :

— Si je profitais comme lui de votre présence, j'aurais les joues d'un chérubin.

VI

Elisabeth ne s'attendait pas à l'entrée de Brussan. Elle savait qu'il s'était rendu à Saulzac pour s'entretenir avec le maire, au sujet des métayers et des bûcherons qu'il projetait de faire venir d'Italie. Elle ne pensait pas qu'il serait si tôt de retour.

— Je venais voir si l'on avait bien arrangé votre chambre.

Il la remercia. Elisabeth expliqua que cette chambre n'avait servi qu'autrefois, quand M. Villebrun recevait davantage, pendant la période de la chasse. Elle semblait trouver une contenance dans ces explications.

— Vous préférez, je suppose, loger à Sorlente.

Brussan acquiesça. Après un instant de silence, il remarqua :

— Mais puisque M. Villebrun me disait que désormais je coucherais ici, je n'avais pas à me demander ce que je préférais.

Elle le regarda pensivement.

— Je sais que vous méritez mieux qu'un rôle de subalterne. Et mon père le sait aussi.

Un temps passa.

— Mais mon mari également mérite bien mieux. Il a de grandes possibilités. Je connais sa volonté, sa force de caractère...

Elle s'exprimait chaleureusement.

— Cependant, il doit végéter à Sorlente. J'en souffre. Lui aussi, bien qu'il le montre moins maintenant. Mais j'ai peine à croire que cette accalmie durera. L'entreprise de son ami Carrera lui aurait tant convenu ! Il ne m'en dit plus rien, mais il doit y songer toujours. J'essaierai encore de décider mon père. Et peut-être, cette fois, réussirai-je.

Elisabeth semblait parler surtout pour elle-même.

— Je pense de nouveau qu'il faudrait que nous partions...

Elle s'approcha de la fenêtre. Près du bassin, Germain, aidé par le valet de chambre, lavait la voiture. Plus loin, le jardinier taillait les buis qui bordent la cour, le long de la pelouse. Quand elle se retourna, elle considéra encore Brussan. Puis elle dit :

— Vous faites très bien votre travail ici. Y étiez-vous donc préparé ?

Avant qu'il eût répondu, elle questionna encore :

— Gardez-vous de si déplaisants souvenirs de ce que vous avez fait avant de venir à Sorlente ? Je vois bien que vous n'aimez pas en parler.

Quelques secondes s'écoulèrent. Il sourit un peu, d'un sourire songeur.

— Pourquoi ne pas vous en parler, à vous ?... Pouvez-vous vous représenter une porte d'usine, dans une banlieue morne ? Dans l'entrée, une pendule et des casiers avec des fiches. Une de ces fiches porte le nom du jeune homme, à l'écart du groupe qui se presse. Il s'est dépêché. S'il était en retard, la fiche aurait été

pointée en rouge. Au début, il voulait s'en moquer. Puis il a fini par redouter des observations de plus en plus sèches, la suite qu'elles auraient. Et il se rend compte qu'il a pressé le pas, que ce mécanisme commence à le plier. Dans le bureau, au premier étage, il retrouve ses compagnons de travail. Il s'irrite de plus en plus de leurs pauvres plaisanteries, de la petitesse de leurs vues. Il ne sait guère le cacher. Toujours il les contredit...

Brussan se tut un instant. Elle observait son visage marqué d'une plus nette tristesse.

— Les autres discernent mal ce qu'il a de différent, reprit-il, mais ils lui en veulent. Un jour ils lui feront payer de ne pas accepter ce qu'ils acceptent, de ne pas les accepter. Ils profiteront d'une faute qu'il aura commise, qu'on aura provoquée, sournoisement. Que deviendra-t-il ? Une angoisse dont il a honte l'étreint. Il tente de se reprendre, de se mêler à eux... Le cœur serré, il mesure qu'il descend chaque jour. S'échapper ! Il ne voit pas comment. Il faut continuer à supporter, à s'enfoncer... Jusqu'à quand ? Jusqu'où ?

— Je comprends qu'il ne vous plaise guère de repenser à cette époque, dit Elisabeth. Ne m'en veuillez pas.

— Se voir condamné à être entraîné par un engrenage méprisé, détesté, quelle amertume ! Faut-il devenir comme les autres ? La médiocrité qui ronge chaque jour, sûrement, rien n'use autant une énergie.

— Je ne pense pas que la médiocrité ait usé votre énergie. Au contraire.

Elle ajouta :

— Mon mari n'a pas connu une jeunesse aussi pénible. Et pourtant, il a eu les mêmes sursauts.

— La médiocrité, redit-il, si vous saviez quels pièges elle peut tendre !...

— Un homme comme vous doit triompher d'elle, de ses pièges.

Elisabeth abandonnait son attitude distante des derniers jours. Sa voix indiquait comme de la sollicitude.

Doucement il prit sa main. Elisabeth fit un mouvement pour la retirer. Il la garda. Elle eut un soupir, ferma les yeux. Puis aussitôt, elle les rouvrit. Après une très brève hésitation, il baisa la main d'Elisabeth, recula d'un pas.

— Je dois passer prendre M. Villebrun au stand. Nous allons ensemble au Reyzac. Pardonnez-moi de ne pas rester davantage.

Si je tardais trop, nous n'aurions pas le temps, avant la nuit...

Elle ne dit rien. Mais son regard le remerciait.

***

Pour obtenir sans procès le réglement des fermages en retard, Brussan avait laissé entendre que M. Villebrun pourrait revenir sur sa décision de ne pas renouveler le bail. Une fois payé, M. Villebrun était disposé à satisfaire Christol. Mais Brussan lui démontrait la nécessité d'aller jusqu'au congédiement, comme il en avait le droit. Il ne gagnerait pas beaucoup à conserver Christol. Celui-ci devait être furieux d'avoir été ainsi contraint à payer. Dès le bail signé, il ruserait, chercherait à se rattraper... D'autres ennuis viendraient de ce côté. M. Villebrun fut convaincu plus rapidement que la première fois.

Les trois autres fermiers du domaine, pressés sans doute par Christol, firent une démarche à Sorlente. Martel, cette fois, était présent dans le bureau. Il ne dit d'ailleurs presque rien. Les fermiers exposèrent les difficultés de Christol, obligé de chercher rapidement une autre exploitation dans la période où il fallait rentrer les récoltes au plus vite. Comme l'un d'eux parlait des qualités de Christol, de son honnêteté, Brussan l'arrêta en assurant que M. Villebrun se montrerait inflexible. Il ne pouvait plus avoir confiance en Christol.

— La décision prise ne sera modifiée d'aucune manière.

— D'aucune manière, redit M. Villebrun.

L'un des fermiers se risqua à déclarer qu'ils avaient, dans ce cas, envisagé de se solidariser avec Christol. Brussan savait bien que de tels mots ne pouvaient ici avoir de suite. Il en profita pour marquer un nouvel avantage. D'une voix tranchante, il affirma :

— M. Villebrun n'accepte pas, il n'acceptera jamais de discuter sous une menace... Jamais ! Donc, messieurs, il ne peut vous recevoir plus longuement.

Les autres s'embarrassèrent, ne surent qu'invoquer leur bonne volonté. La conversation dura encore un moment. Elle ne pouvait avoir aucun résultat, en ce qui concernait la démarche des fermiers. Brussan ne céda sur aucun point. Il refusa d'accorder un délai à Christol. De nouveau il affirma, pour que la leçon fût très claire, qu'on ne tolérerait plus à Sorlente une conduite comme celle de l'ancien fermier des Bauves. Aussitôt des poursuites seraient déclen-

chées. M. Villebrun répéta ce que Brussan venait de dire. Et il eut la satisfaction de les entendre l'assurer encore de leurs meilleures résolutions.

***

Valentin avait été trois jours sans venir à Sorlente. Quand il descendit de voiture, ce soir-là, il trouva Elisabeth qui lisait, assise dans l'un des fauteuils d'osier disposés en cercle en haut de la cour. Elle s'étonna de cette absence.

— Je suis un peu réconforté de voir que lorsque je reste trois jours sans apparaître, vous le remarquez encore.

Il attendit un instant la question que ces mots auraient pu provoquer. Mais Elisabeth garda le silence.

— Que voulez-vous ? soupira-t-il, je n'ai pas trop le goût de souffrir. Un homme qui éprouve les sentiments que je vous ai décrits assez abondamment ne peut voir — ou prévoir — certaines choses sans amertume... Cherchons des consolations, des semblants de consolations.

Le ton de Valentin avait tout à coup changé. De léger, il était devenu mélancolique. Et même, plus que mélancolique. Elisabeth fut surprise. Cependant, elle se rappelait lui avoir vu quelquefois cette expression attristée. S'apercevant qu'elle l'observait, il se ressaisit.

— Ne vous étonnez pas si j'insiste, au dîner, sur la vigueur de votre père. J'ai dû faire reviser le moteur de ma voiture. Et les garagistes sont tellement exigeants !... L'opération commence toujours par une visite admirative au stand.

Un coup de fusil éclata, du côté de la plantation de sapins.

— Alexis ?

— Oui. Il est allé tuer quelques lapins le long du bois...

Au stand, M. Villebrun et Brussan tiraient, chacun leur tour. Le garde étant absent, Germain chargeait les carabines. La répugnance avec laquelle il le faisait quand il s'agissait de celle du régisseur et la manière peu cordiale dont le vieux chauffeur regardait Brussan n'échappèrent pas à Valentin.

Après s'être suffisamment exclamé devant les cartons de M. Villebrun, Valentin quitta le stand. Il avait vu Alexis qui traversait la cour, portant à la cuisine les lapins qu'il avait tués.

— J'espère que nous allons nous amuser après l'ouverture, dit-il en retrouvant son frère.

— Les lapins crèvent beaucoup du gros ventre. On en trouve en train de pourrir un peu partout.

— Cette humidité...

— Si la pluie continue, ce sera une véritable épidémie.

Ils entraient dans la petite pièce que l'on appelait la salle d'armes et où se trouvait l'armoire à munitions. Des fusils et des carabines de différents calibres étaient accrochés aux murs.

Valentin commenta la faveur de Brussan.

— Que dis-tu de son idée de s'entendre avec Coutrain pour que les mêmes conditions soient faites partout dans la région aux bûcherons ?

Alexis graissait son fusil.

— Il a ici toutes les sympathies — ou presque, poursuivait Valentin. Je serais surpris qu'il en restât là. Je me souviens qu'il aimait les grands projets. Il sait voir loin.

— Il sait voir loin, répéta, comme pour lui-même, Alexis Martel.

Son regard s'était fixé sur M. Villebrun et Brussan qui causaient devant le stand. Valentin observait que son frère paraissait retenu par une préoccupation nouvelle. Et il se rendait compte qu'Alexis, ce jour-là, l'écoutait bien moins distraitement.

Alexis Martel, les lèvres serrées, regardait toujours son beau-père et Brussan. Il tenait la baguette qui lui avait servi à nettoyer son arme. De plus en plus nerveusement, il la pliait. Dans ses mains, elle se brisa.

HENRY CASTILLOU.

(La troisième partie au prochain numéro.)

COMMENT NAQUIT L'ÉQUILIBRE EUROPÉEN

VENISE 30 MARS 1495 A MINUIT

Dans l'antiquité, le mot *Europe* n'a jamais eu qu'une signification géographique. Nul n'a jamais songé à lui en donner une autre. Ce mot n'a pris qu'au XVI^e^ siècle un sens historique (1). Et tout aussitôt, la notion d'un équilibre européen est apparue. Pourquoi ce changement ? A quelle date exacte et pour quelles raisons un sentiment de l'équilibre a-t-il commencé à se dégager entre les « puissances » ? C'est à quoi le titre de cette étude répond avec une précision assez rare en histoire lorsqu'il s'agit d'une idée générale : l'équilibre européen naquit à Venise le 30 mars 1495 à minuit.

Le millésime de 1495 avertit aussitôt le lecteur qu'on se propose de le transporter dans l'ambiance de la première guerre d'Italie. C'est la guerre d'Italie, en effet, qui a fait surgir le besoin de l'équilibre. Parce que Charles VIII, en voulant conquérir Naples, suggérait, sans s'en rendre compte, la menace d'une prépondérance française, l'instinct de conservation a réagi. Il a solidarisé un groupe d'Etats, rapprochés soudain par le péril commun et résolus à s'opposer en commun à cette expansion d'un État français hors de France. Ainsi s'est formée la première coalition moderne contre la première tentative de domination : c'est la formule de toutes les alliances qui depuis

(1) J'ai montré comment l'Europe s'est dégagée de la Chrétienté médiévale dans un article intitulé *L'Europe, création du Moyen âge*, paru dans la revue *Pyrénées*, 1941. On me permettra aussi de renvoyer au chapitre premier de mon livre récent, *L'Europe et le péril allemand, du traité de Verdun à l'armistice de Reims*, 843 ; 1945, Paris, Aubier.

ont freiné et brisé toutes les tentatives analogues ou comparables, celles d'un Charles-Quint, d'un Napoléon, d'un Guillaume II, d'un Adolf Hitler...

***

Qu'on veuille bien y regarder d'un peu plus près. Rien de semblable à ce que nous présente le cas de Charles VIII ne saurait être cherché dans l'histoire du monde antique. Nul autre que Bossuet n'en a mieux compris et formulé la loi. C'est une succession de dominations qui se recouvrent et s'absorbent les unes les autres. Egyptiens, Assyriens, Mèdes, Perses se remplacent dans le rôle de peuples directeurs. La Grèce s'ajoute glorieusement et règne par l'esprit. Rome, enfin, édifie le plus vaste des empires antiques et réalise à la lettre le rêve des conquérants qui se sont essayés, de Ramsès à Alexandre, à se hausser à la toute-puissance. Mais l'empire de Rome s'évanouit aux invasions. L'empire de Charlemagne, qui a tenté de le remplacer, se disloque. Le Moyen âge, comme l'antiquité, offre le spectacle d'Etats qui vivent chacun pour soi de façon inorganisée dans le droit naturel. Chacun se défend quand le péril le presse. Aucune conception politique d'un monde ordonné ne fuse. L'Empire et le Sacerdoce, qui se disputent la direction de l'Occident, s'usent dans de vaines et interminables querelles, tandis que les nations, s'émancipant, font chacune son destin. Qu'aucune solidarité politique des Etats médiévaux ne soit perçue, la preuve en est claire si l'on songe au spectacle que donne la guerre de Cent ans : les pays qui entourent les belligérants laissent, sans y intervenir, la France et l'Angleterre se mesurer dans la plus longue lutte de toute l'histoire. Et pourtant qui, voyant les choses à distance, pourrait nier que la subordination de la France à l'Angleterre ou sa survie et son indépendance intéressaient l'Occident tout entier ?

Comment se fait-il, alors, que ce que la guerre de Cent ans avait laissé insoupçonné ait été si judicieusement saisi dans la dernière décade du xv^e^ siècle, à l'heure où Charles VIII s'emparait de l'Etat napolitain ?

C'est que le xv^e^ siècle, justement, a vu se constituer une Europe historique : une Europe *historique*, c'est-à-dire un système organique d'Etats, dont quelques-uns de premier rang,

par conséquent amenés, par leur primauté même, à se garer contre l'extension excessive de l'un d'eux, fatalement menaçante pour les autres. Or, cette Europe à multiples puissances a pris conscience d'elle-même pour la première fois entre la fin de la guerre de Cent ans et la première guerre d'Italie : une Europe où, manifestement, la France, l'Angleterre, l'Espagne unifiée (1) et l'Autriche des Habsbourg ont rang de « grandes puissances ». Des *puissances* ? Une *Europe* ? c'est bien là la nouveauté. Et c'est tout simplement l'aspect du monde moderne qui se substitue, à cette génération, à l'aspect incertain et amorphe du monde médiéval.

Certes, quand Charles VIII, — ce romanesque fils du positif et prudent Louis XI, — avait décidé de revendiquer l'héritage italien de son oncle René d'Anjou et de réclamer le trône de Naples, il n'avait eu aucun soupçon que son geste pût ouvrir la voie à une ère nouvelle dans l'histoire internationale. Imbu des chansons de gestes, dont il faisait ses livres de chevet, il ne rêvait qu'exploits à la façon des paladins épiques, et son programme d'aller jusqu'à Jérusalem était tout bonnement conforme au vieil idéal médiéval de la Croisade. Mais il n'est pas nécessaire de comprendre pour réaliser. Les innovations les plus profondes sont parfois l'œuvre de ceux-là même qui se sentent les plus fidèles à l'esprit d'autrefois. Charles VIII a été du nombre de ces inconscients qui vont les yeux fermés vers l'avenir à l'heure où ils croient, en leur for intérieur, ne répondre qu'à l'appel du passé.

Partir en Croisade, assurer la revanche de la Croix contre le Croissant installé depuis peu à Istambul, quoi de plus moyenâgeux ? Or, non seulement le fils de Louis XI ne verra jamais le tombeau du Christ où pria son aïeul Saint Louis, mais encore il se trouve que l'occupation de Naples, relais du pieux voyage, provoquera, en réplique, la première des coalitions européennes de l'histoire.

***

Ainsi, contre Ferrand, bâtard et héritier du conquérant aragonais de Naples, Alphonse le Magnanime (mort en 1458),

(1) J. Calmette, *La Formation de l'unité espagnole*, Paris, Flammarion.

Charles VIII a passé les Alpes, avec une armée française splendide, accompagnée d'une irrésistible artillerie. Avant de quitter son royaume, le Valois a accordé aux anciens adversaires de son père des satisfactions en argent ou en territoires ; il a payé Henri VII d'Angleterre en or ; il a revisé l'héritage litigieux de Charles le Téméraire avec le gendre du défunt, Maximilien de Habsbourg, archiduc d'Autriche et futur empereur ; il a rétrocédé le Roussillon et la Cerdagne à Ferdinand le Catholique, cousin de Ferrand de Naples. Nul, parmi les grands princes qui entourent la France, n'interviendra, pense l'envahisseur de la péninsule. Et, de fait, la campagne se présente comme une simple promenade militaire. La traversée des Alpes, qui a tant coûté à un Annibal ou à un Charlemagne, n'a été qu'un jeu pour le jeune Valois de France. Du Mont Cenis à l'Italie méridionale, les étapes sont marquées par des bals et des banquets offerts par les magistrats municipaux ou par les seigneurs ralliés ; l'ennemi se dérobe ou lâche pied au premier contact ; on est à Florence, on est à Rome, on est à Naples, et l'Etat napolitain est aisément occupé, tandis que le titulaire du royaume, Alphonse, fils de Ferrand décédé, a fui dans la Sicile espagnole. Charles VIII savoure toutes ces magnifiques victoires. Sincèrement, il se croit l'égal de César ou d'Alexandre à qui des thuriféraires zélés le comparent en prose et en vers.

Tout à coup, le rêve dans l'azur est interrompu par une magicienne dont Charles, en sa candeur naïve, ignore la puissance : elle a nom la diplomatie.

Les rois catholiques, Ferdinand et Isabelle, ont été sollicités par le roi de Naples. Ils ont battu froid. Le traité de Barcelone, qui a rendu le Roussillon et la Cerdagne à l'Espagne en 1493, oblige les « rois » à préférer à toute alliance celle du Roi très chrétien. Il est donc impossible de soutenir contre lui un autre roi, fût-ce un cousin. Mais le même traité a stipulé une réserve : *le pape excepté*. Or, le pape est un Espagnol. Qui ne voit le piège et la manœuvre ? Si le pape, qui est suzerain de l'Etat napolitain, — royaume, mais en même temps fief de l'Eglise romaine, — réclame l'aide du Roi catholique pour protéger le patrimoine de Saint Pierre, le traité ne fera nul obstacle à une rentrée en scène de l'Espagne. Justement, dans sa marche sur Naples, le roi de France a eu l'obligation stratégique de se saisir de places fortes dépendant de l'Etat pontifical : Ostie notamment

C'est cette occupation, — le pape l'a couverte, mais par force, prétend-il, — qui ouvre la voie à l'appel de l'Espagne. Une ambassade espagnole demande l'évacuation. Elle est refusée : elle est impossible, car le maintien de garnisons françaises le long de la trajectoire est nécessaire pour assurer les communications des Français engagés en plein cœur de l'Etat napolitain. Aussitôt la diplomatie espagnole se déclare dégagée ; elle va envelopper le conquérant dans sa conquête.

On le voit, c'est l'astuce espagnole qui, à son tour, brûlera les étapes ; pour faire échec à la France, rivale de l'Espagne dans ses ambitions italiennes, elle ourdira les maillons de cette alliance de Venise d'un nouveau style, où la politique moderne inaugurera la formule neuve de l'équilibre et de la coalition. Car Naples, que Charles VIII a voulu comme héritier de René d'Anjou, Ferdinand aussi la vise, comme neveu d'Alphonse le Magnanime ; mais, pour le moment, il ne s'agit que d'arracher le royaume disputé à ceux qui le tiennent, à ses conquérants français (1).

***

D'avance, Venise est désignée pour être le foyer d'une action diplomatique destinée à grouper les adversaires de l'aventure française. Plus à l'abri, par sa position géographique, qu'aucune autre des capitales italiennes, la Sérénissime République était plus libre, plus apte à se lier et à lier les autres. L'initiative, au surplus, vint d'Espagne. Tout un va-et-vient d'ambassadeurs espagnols prépare le terrain en 1494-1495, avant qu'arrive le plénipotentiaire des « rois », accompagné d'une suite éblouissante . c'est un grand d'Espagne, c'est le fastueux Lorenzo Suarez de Mendoza.

Charles VIII n'avait nullement méconnu, de son côté, l'importance exceptionnelle du poste diplomatique de Venise. Il y avait envoyé le sire d'Argenton, autrement dit l'historien Philippe de Commynes. Mais l'ex-pensionnaire de Louis XI, malgré son adresse, ne put empêcher les conciliabules secrets de se multiplier dans les salles mystérieuses du Palais des Doges ;

(1) C'est ce que je montrerai en détail dans mon livre en préparation, *La politique espagnole dans la première guerre d'Italie.*

et, quand l'ambassade autrichienne attendue plusieurs semaines durant, fut arrivée (1), le 1er février 1495, les pourparlers prirent un rythme plus accéléré. Le traité fut rédigé. La séance suprême commença au soir du 30 mars. La signature eut lieu très exactement un peu avant minuit, car l'instrument original porte deux dates, l'une du 30, l'autre du 31 mars. Le pape, l'empereur Maximilien, les rois catholiques d'Espagne, le Doge, le duc de Milan prenaient l'engagement formel de conjuguer leurs efforts pour rétablir le *statu quo* territorial de l'Italie. Placée sous la présidence du Souverain Pontife, l'alliance, formée sous les auspices de l'Eglise, prenait le nom de *Très Sainte Ligue.*

On sait la suite. Charles VIII, craignant d'être enfermé dans sa conquête, dut se résigner à n'y laisser que des forces insuffisantes. Dans sa marche de retour, il bouscula glorieusement l'armée de la Ligue, à Fornoue, le 6 juillet ; mais si, des deux côtés, on fêta cette journée comme une victoire, si la *furia francese*, et la bravoure personnelle du Roi y firent merveille, il est certain que la coalition obtenait gain de cause. L'Italie échappait aux « Barbares » d'outre-monts. Les Espagnols, venus de Sicile, et commandés par le « grand Capitaine » Gonzalve de Cordoue, eurent tôt fait de chasser les Français de toutes les places napolitaines. Elles remirent l'héritier de Ferrand en possession de ses Etats. L'expérience était faite, elle était concluante : la coalition européenne avait rétabli l'état des choses d'avant guerre, refait la carte, annulé les annexions de la force. L'équilibre européen était né, et, comme entrée de jeu, il avait vaincu.

J. CALMETTE.

(1) Maximilien de Habsbourg, fils de Frédéric III, mort le 19 août 1493, avait pris en mains, dans l'intervalle, la direction du Saint Empire, bien qu'il ne fût, suivant l'usage, et à la rigueur des termes, que « roi des Romains », en attendant le couronnement impérial des mains du Pape.

PROFESSIONS LIBÉRALES
ET
DÉFENSE DE LA LIBERTÉ

« Quand la liberté a disparu, il reste un pays, il n'y a plus de Patrie. »
(CHATEAUBRIAND.)

Mettre l'accent sur la défense de la liberté, c'est plus que jamais répondre à une nécessité qui commande tout notre avenir. Heureux XIX^e^ siècle, qui croyait naïvement à un progrès humain indéfini, et qui ne doutait pas d'avoir assuré la conquête durable de la liberté ! Quelques années ont passé : son rêve s'est dissipé, et voilà que l'humanité a connu, dans une affreuse régression, les atteintes les plus graves à l'indépendance des individus et au respect de l'homme.

Il ne convient pas de défendre la liberté au nom d'une doctrine ou d'un parti politique, mais il faut la défendre en elle-même et pour elle-même, parce que son abandon marquerait la mort de notre civilisation. Au surplus, les partis politiques, quels qu'ils soient, se sont montrés singulièrement malhabiles à la servir, et pour beaucoup d'hommes qui escaladent les marches du pouvoir, proclamer la liberté, c'est chercher à l'annexer pour soi, au mépris de la liberté des autres. Tous les partis politiques ont, à des degrés divers, un apprentissage à refaire : et ils ne le feront utilement que s'ils ont la volonté de remonter aux vraies disciplines.

Ces dix dernières années ont été marquées par une véritable trahison des idées de liberté, et de cette trahison il nous reste d'abord le long martyrologe de ceux qui succombèrent

dans les camps de concentration, où furent assassinés en masse, de pauvres victimes sans défense. Mais là où ces crimes n'ont pas eu lieu, que voit-on, jusque dans des pays de vieille civilisation comme ceux d'Europe ? Arrestations et détentions arbitraires, garanties individuelles suspendues, la police toute-puissante, des juridictions d'exception dont les arrêts, sans mesure, font douter de la justice. Et puis quelque chose de pire encore : au-dessus de ces crimes, de ces désordres, de cette injustice s'est dressée l'intolérance, ennemie de la liberté. Dans la lutte des idées, les adversaires, au lieu de se livrer à un combat loyal, ne pensent qu'à parvenir au pouvoir pour détenir la force et supprimer leur contradicteur, considéré comme un ennemi : l'intolérance engendre la violence, avec la volonté d'asservir.

Si on quitte le terrain des idéologies pour le plan des intérêts matériels, ne voit-on pas que là comme partout la liberté est menacée ? Il n'en est pas de plus frappant exemple que la menace que la politique financière d'un pays comme la France a fait peser sur nos libertés au cours des dernières années. L'inflation avilit la monnaie et fait monter les prix. Elle fait de tous les Français des pauvres : ceux qui possédaient un capital le voient fondre et disparaître. Ceux qui vivent de leur travail voient leurs gains constament dépassés par les prix : l'ouvrier français de 1939, avec un salaire nominal plus faible, avait une vie singulièrement plus large que celle qu'il peut mener aujourd'hui avec des salaires accrus. Ses moyens ont diminué, et avec eux sa liberté : il reste attaché à sa tâche pour satisfaire avec peine les besoins les plus immédiats de la vie.

L'Etat, auteur de l'inflation, en est aussi la victime : car il accroît lui-même toutes ses dépenses et ses charges. Alors, comme il détient l'autorité et la puissance, il majore les prix de ses services et il augmente les impôts. La fiscalité qui s'appesantit sur des contribuables, appauvris déjà par l'inflation, enserre ceux-ci dans un étau de plus en plus étroit : gagner son pain, payer des impôts deviennent les deux obligations essentielles de la vie. Les citoyens sont condamnés à de véritables travaux forcés ; et la politique financière de l'État apparaît comme un attentat permanent contre leur liberté.

Voilà quelques aspects du mal, brièvement rappelés. Y remédier est une nécessité. C'est sur le front des idées et des principes qu'il faut agir, qu'il faut rendre à la liberté sa primauté.

Où sont donc les points de résistance ? Qui lutte déjà pour la défense de la liberté ? Qui est susceptible d'aider au redressement pour lui donner l'ampleur et la force ? Tournons-nous vers les professions libérales. C'est de là qu'est parti l'effort du renouveau.

Profession libérale : profession qui fait appel à l'intelligence et aussi profession qui est celle d'un homme libre. C'est ce qu'on lit dans le dictionnaire. Laissons de côté la vieille distinction périmée entre les hommes qui ne pouvaient se livrer qu'à des travaux manuels, réputés serviles, et les professions qu'exerçaient ceux qui étaient des citoyens libres. Les professions libérales ont aujourd'hui des lettres de noblesse rajeunies : elles sont au service de l'intelligence, et l'intelligence ne peut se déployer que dans la liberté.

Les hommes des professions libérales sont d'abord fidèles à la liberté. Nous l'avons vu dans les années douloureuses de l'occupation ennemie. Qui n'a pas connu ces publications clandestines, qui nous parvenaient souvent par des voies mystérieuses, publications qui ne contenaient pas seulement les nouvelles du monde, que l'ennemi avait intérêt à nous cacher, mais des brochures véritables, parfois même un livre parfaitement imprimé, qui contenaient des articles, des études sur des problèmes français, sur des idées françaises, alors bannies d'une presse asservie, et qui nous rendaient l'espoir des lendemains triomphants en projetant dans le proche avenir de notre pensée la vision de la rénovation française. C'étaient des écrivains, des journalistes au service de la liberté, et qui entraînaient derrière eux d'autres hommes courageux qui répondaient à l'appel de la liberté, et acceptaient, pour imprimer leurs articles, de courir tous les périls d'un travail clandestin.

Et ceux que le malheur frappait, ceux qui, par milliers, s'entassaient dans nos prisons, devenues des prisons non plus de criminels ou de délinquants, mais des geôles de patriotes, trouvaient au Palais de Justice des avocats pour les assister et pour les défendre. L'avocat français était aux audiences des tribunaux militaires allemands, et quelle angoisse fut celle de ces défenseurs qui, dans une lutte tragique et si difficile, s'efforçaient d'arracher à l'ennemi et au châtiment suprême si fréquent leurs compatriotes coupables d'avoir voulu aider

à la libération de leur patrie. Lutte différente, mais tragique aussi devant ce tribunal d'Etat, juridiction française, mais juridiction d'exception, créée sous la pression de l'occupant, qui prononçait des peines redoutables pour des actes dont la résistance à l'Allemand était souvent la véritable cause. Les avocats, qui avaient affirmé leur zèle, leur dévouement à leurs clients, et à travers ceux-ci leur dévouement à la cause de la liberté, devenaient suspects à leur tour, et ils étaient eux-mêmes arrêtés et déportés.

En même temps, et à côté de ces dévouements individuels, voici des manifestations collectives, et c'est ainsi qu'à Paris le bâtonnier et le Conseil de l'Ordre des avocats adressaient aux autorités responsables des délibérations, qui étaient de solennelles protestations contre les abus des détentions politiques et contre le régime inhumain subi par les prisonniers. Dans ces heures sombres d'angoisse, l'Ordre des avocats se dressait au nom de la défense contre les puissances de servitude.

Mais quittons ces souvenirs, particuliers à une époque douloureuse, pour revenir à une vue plus générale. La conception de la profession d'avocat, les principes qui la dirigent permettent de mettre en pleine valeur l'intérêt supérieur que tire une société de l'existence des professions libérales, c'est-à-dire de l'existence d'hommes indépendants, exerçant librement leur profession. Le barreau n'a-t-il pas d'ailleurs servi tout récemment de modèle dans l'organisation des autres professions libérales ? Il possède des disciplines plusieurs fois centenaires, qu'il s'est créées lui-même par l'usage, et qu'il continue d'adapter aux temps nouveaux dans un souci de perfectionnement incessant de l'exercice de la profession : il possède un Conseil de l'Ordre qui l'administre et qui est en même temps, comme conseil de discipline, le gardien clairvoyant de règles dont le respect est lié à l'exercice même du pouvoir judiciaire, auquel l'avocat collabore étroitement. Le législateur, prenant exemple de l'Ordre des avocats, a créé l'Ordre des médecins, l'Ordre des architectes, l'Ordre des comptables. Il a institué des conseils de discipline, chargés d'appliquer, dans diverses professions libérales, les règles de la morale professionnelle, pour assurer le maintien des principes de rectitude, d'honneur, de délicatesse qui sont une condition rigoureuse de l'exercice de ces professions.

Alors précisons en quelques mots ce qui dans l'organisation des barreaux place ceux-ci à l'avant-garde de tous ceux qui défendent la liberté, afin d'en dégager si possible ensuite une conclusion plus générale. Par état, l'avocat assure la défense de l'individu, de l'homme dans son originalité foncière, de celui qui poursuit la dure lutte de la vie, qui dépense son effort, déploie son intelligence, qui est parfois capable du pire, mais capable aussi du meilleur, et qui, par le seul fait qu'il est homme, mérite d'être respecté des autres hommes. C'est pour cela que partout où un homme est accusé, un avocat doit être à côté de lui, et, dans un pays civilisé digne de ce nom, est à côté de lui. « La condamnation n'a pas été juste, parce que la défense n'a pas été libre », s'écriait le défenseur du maréchal Ney. Quand un homme est poursuivi pour avoir transgressé les lois, quand il est en conflit avec la Société, il a encore un droit dont personne n'est autorisé à le priver : celui d'être jugé avec toutes les garanties que les arguments qu'il a à faire valoir seront entendus et impartialement examinés.

Dans un procès pénal, l'avocat défend la liberté et les droits du citoyen accusé. S'il s'agit d'un procès civil où s'opposent des intérêts privés, la mission de l'avocat est d'éclairer le juge pour qu'il puisse trancher entre les plaideurs, en toute connaissance de la cause ; l'avocat revendique alors pour son client le respect exact de son droit, et pour y parvenir il doit, en l'appliquant à l'espèce, éclairer et interpréter la loi dont le rôle idéal est de définir et de limiter les droits de chacun pour assurer la liberté de tous.

Pour remplir cette haute mission, pour être dans la plénitude du terme « la Défense », l'avocat doit être indépendant : pour défendre la cause de la liberté et de la justice il faut être libre soi-même. Il faut que l'avocat soit indépendant pour mériter la confiance du client qui le consulte, et du juge devant lequel il plaide. Le client confie à son avocat les plus lourds secrets, dont peuvent dépendre parfois son honneur, sa vie même. Quel homme oserait faire les confidences nécessaires pour éclairer son avocat, s'il n'a pas la certitude que celui auquel il ouvre son cœur et sa pensée est d'une totale indépendance, qu'il n'est lié à aucun intérêt ni à aucune autorité qui puissent l'influencer dans la mission qui lui est donnée ? Et quelle confiance le juge ferait-il à l'avocat, s'il pouvait penser que celui

qui est chargé de l'éclairer peut relever d'une autre autorité que de celle de sa conscience ? L'avocat est l'intercesseur entre le plaideur et le juge : il apporte à sa mission sa compétence et son talent, et, dans cette collaboration à l'œuvre du juge, son autorité personnelle est fondée d'abord sur sa liberté.

Mais qu'on ne s'y trompe pas. La liberté telle que la conçoit l'avocat n'est pas je ne sais quelle affirmation anarchique de l'individu qui veut se libérer de toute discipline politique ou sociale. Personne n'a plus que l'avocat le sens et le respect de l'intérêt général. Car plaider un procès, c'est situer le droit d'un plaideur dans le cadre général des droits, c'est, au premier chef, confronter le droit d'un homme avec celui de tous. L'avocat défend la liberté qui naît de l'Ordre, et non cette liberté qui est « fille de la licence et mère de l'esclavage ». Il sert « la liberté qui fonde, non la liberté qui détruit ». Bel idéal ! Belle mission ! dont le service n'a pas chômé au cours des plus récentes années. Sans faire d'incursion dans la politique, tous ont constaté que le mot Libération n'est pas nécessairement synonyme de retour à la liberté, et que bien des hommes ont été injustement condamnés à mort ou à de lourdes peines par des tribunaux d'exception devant lesquels la voix des avocats s'est élevée souvent en vain au nom d'une justice fondée sur le respect de la liberté, sans lequel il n'est pas de justice.

L'Histoire expliquera le trouble grave de notre vie politique au lendemain de la Libération, le désordre né de l'occupation de l'ennemi, de ses abus intolérables, de notre misère et de nos souffrances. Elle expliquera le déséquilibre des esprits par l'effondrement imprévu de notre France, le déchaînement des doctrines contraires, des passions, des intérêts. Mais aujourd'hui il ne s'agit pas de philosopher, de trouver pour l'historien de demain la raison des choses, il s'agit de vivre. Et pour vivre, pour restituer la vie française dans sa force et dans sa dignité, il faut rendre à l'ensemble des Français, par le retour à la liberté, le seul climat favorable où ce peuple travailleur a toujours su donner carrière à son esprit d'initiative.

L'indépendance, indispensable à la mission de l'avocat, n'est pas moins nécessaire à celle du médecin, qui reçoit lui aussi les confidences de son client, qui pénètre les secrets des familles et à qui il est fait confiance par ceux qui l'appellent, parce

qu'ils savent qu'il est honnête homme et qu'il ne relève que de sa conscience. La création de l'Ordre des médecins et de son conseil de discipline a consacré cette liberté, et donné une garantie à la haute moralité de la profession.

La même constatation s'applique à toutes les professions libérales. Quand un particulier, quand une société veulent construire un immeuble, une usine, et qu'ils font appel à leur architecte, quand ils ont besoin de faire vérifier leurs bilans, leurs comptabilités par un expert comptable, ils recourent à un homme qui leur fournit, par le contrat qui les lie à lui, un concours dans lequel ne s'immisce aucun intérêt étranger. Entre le client, libre dans sa décision et dans son choix, et le professionnel, également libre pour donner son concours, et pour exécuter sa mission, il peut s'établir les rapports de confiance nécessaire à une collaboration féconde, et que seule peut créer cette liberté mutuelle.

Quand on pense qu'il s'est trouvé des hommes, à qui il est venu l'étrange idée de transformer en fonctionnaires ceux qui exercent des professions libérales ! L'Etat charge ses fonctionnaires de remplir les missions qui lui incombent en vertu de la loi, et qui se sont d'ailleurs singulièrement accrues en nombre et en étendue. La loi définit d'abord quel doit être dans un domaine déterminé le rôle de l'Etat, puis l'Etat détermine comment il remplira la mission qui lui est attribuée, et s'ils n'existent déjà, il crée les organismes nécessaires.

Mais ceux qui ont élaboré des projets en vue d'annexer à l'Etat les professions libérales, et de transformer avocats, médecins, architectes et d'autres encore en fonctionnaires nommés et rémunérés par l'Etat, procèdent d'une autre idée : il s'agit surtout de faire échec à la liberté, de faire disparaître des hommes indépendants, avec l'objectif plus ou moins lointain, mais précis, de créer partout dans la nation un caporalisme rigide, d'établir entre tous les citoyens cette triste égalité d'une hiérarchie d'Etat, hors laquelle il n'y aurait de salut pour personne. Laissons aux fonctionnaires leur tâche qui est utile, nécessaire et difficile à bien remplir : mais évitons cette confusion générale qui naît quand on charge l'Etat d'annexer toutes les activités et de faire tout ce qu'il n'est pas apte à accomplir.

Ces projets contre les professions libérales, s'ils ne sont point susceptibles de succès durable, n'en manifestent pas

moins une tendance qui doit être dénoncée pour en marquer l'étroitesse et le danger. De tels projets émanent d'esprits qui ont perdu le sens de la liberté, qui ne comprennent plus qu'en elle réside le levain des initiatives individuelles, des recherches, des progrès ; c'est elle qui suscite les intelligences, les courages, qui fait que l'homme prend ses risques dans la vie, engage sa responsabilité, fait véritablement œuvre humaine.

La profession de journaliste est bien une profession à laquelle le climat de la liberté est indispensable : sans liberté d'exprimer sa pensée, il n'est pas de journalisme. Or, après la libération, toute publication de journal a été soumise au régime de l'autorisation préalable. Il a fallu qu'en 1944 refleurisse une réglementation dont la suppression fut une des victoires du XIXe siècle. Il est vrai qu'elle avait une raison matérielle, due à la pénurie des approvisionnements de papier ; et, s'il fallait être autorisé à publier un journal, c'était en réalité en vue d'obtenir une certaine allocation de papier dans les répartitions qui en étaient faites. Mais ce qu'il faut pourtant constater, c'est que ces mêmes esprits, hostiles à la liberté, et toujours prêts à profiter de toute occasion pour la réduire, furent fort heureux de voir dans cette réglementation la possibilité d'empêcher la publication de certains journaux, sous le prétexte qu'il n'y avait plus de papier disponible : la liberté de la presse a été, elle aussi, mise en échec.

Or rien n'est plus nécessaire que cette liberté, surtout à une époque comme la nôtre, empoisonnée par les propagandes et les slogans qui obscurcissent les esprits : car c'est dans la liberté que le journalisme pourra voir s'affirmer des caractères et des intelligences qui lui donneront, aux yeux du public averti, autorité et crédit.

Ce serait être incomplet sur le chapitre des offensives menées contre les professions libérales, au cours des quelques années pendant lesquelles le sens de la liberté a été obscurci, que de ne pas dire un mot d'une offensive particulière qu'elles ont subi, l'offensive fiscale.

Il n'est pas question de contester la nécessité de faire exactement payer l'impôt par tous les citoyens, et toute mesure qui tend à établir la justice fiscale ne peut qu'être approuvée. Mais les professions libérales ont pu penser dans les récentes années qu'elles étaient soumises à une rigueur particulière. Cette rigueur

ne pouvait pas viser à emplir les caisses de l'Etat : car ce n'est pas quelques dizaines de milliers de personnes des professions libérales, parmi plusieurs millions de contribuables, qui vont constituer pour un budget de mille milliards une recette importante. Aussi, les membres des professions libérales ont pu justement se demander si les interventions d'inspecteurs, de contrôleurs, l'abondance des vérifications, le forcement des impositions, dont ils ont été l'objet, par préférence à d'autres, ne participaient pas, au moins de la part de certains, de cet état d'esprit qui visait à atteindre ici, par le poids démesuré de l'impôt, les énergies d'hommes qui luttent isolément dans la vie, dont les bénéfices sont toujours limités au travail d'un homme, et qui se font un mérite de trouver en eux-mêmes leurs disciplines.

La France est convalescente d'une grave crise d'antilibéralisme. Elle s'en remet lentement. Car les atteintes à la liberté sont autant d'atteintes portées aux valeurs morales qui font l'équilibre et la force d'une nation. La servitude avilit, parce qu'elle supprime l'esprit d'initiative, atrophie la notion de responsabilité, et détruit les caractères. Toute nation qui s'est détournée de la voie de la liberté porte plus ou moins profonds et pour un temps, les stigmates de la servitude.

Mais la France a repris timidement le droit chemin. Il en est un symptôme parmi d'autres, c'est le dépôt récent par le gouvernement sur le bureau de l'Assemblée nationale du projet de loi réformant les entreprises nationalisées.

Ce projet tend à rendre leur « autonomie » aux entreprises publiques : leur autonomie administrative, obtenue par la limitation des contrôles de l'Etat, leur autonomie financière avec les risques que celle-ci comporte, et notamment pour certaines d'entre elles, sinon pour toutes, la possibilité d'être mises en faillite.

Ce que nous retenons de ce projet, c'est seulement un mot : « autonomie », sans apprécier le principe ni l'opportunité des nationalisations ; ce projet de loi tend à remettre, à la tête des entreprises publiques, des hommes dont la responsabilité sera engagée à les bien conduire, et pour y parvenir il n'est pas d'autre moyen que de leur restituer leur autonomie, c'est-à-dire leur liberté. Pour qu'une affaire soit bien gérée, il faut à la direction des hommes compétents responsables : mais il

n'est pas de responsabilité sans liberté. Il est heureux que la coûteuse expérience des récentes années l'ait enfin fait comprendre ! Mais était-il indispensable d'y mettre ce prix ?

Ce sera probablement grand sujet d'étonnement pour ceux qui nous suivront, de constater cette déviation de la tradition et de la culture française au cours des années que nous venons de vivre et que nous vivons encore, en dépit de récents symptômes plus favorables.

Car enfin l'idéal de la vie humaine n'est pas de mener l'humanité toute entière à une vaste médiocrité collective, ainsi que le souligne un auteur (1) ; et par instants on est en droit de se demander si ce n'est pas vers cette décadence que nous sommes entraînés. Toutes les victoires du machinisme, réalisées au cours du XIXe siècle, auraient-elles dépassé les facultés d'adaptation de l'homme, et le pauvre être humain, impuissant à suivre le rythme de ses propres inventions, débordé de tous côtés, ne songerait-il plus qu'à s'enfermer lui-même dans une sorte de machinisme, dans un dirigisme rigoureux et étroit, qui limiterait ses activités, mais qui aurait au moins le mérite de lui imposer une règle ? Il se réfugierait, par une véritable démission, sous un régime d'autorité, qui le débarrasserait de ce fardeau devenu trop lourd à ses épaules : la liberté.

Eh bien non ! L'homme est assez fort pour dominer ses victoires. Mais l'humanité au cours de sa vie séculaire a subi des épreuves comme dans sa courte existence chaque homme a éprouvé des maladies. Chaque fois que l'esprit humain sait prendre sa liberté, il produit des miracles. Le premier fut le miracle grec. Mais au cours de l'histoire apparaissent ensuite de longues périodes de repli, après lesquelles l'esprit humain renaît à nouveau avec tout son éclat : et chaque fois qu'il renaît ainsi, et qu'il étonne le monde, ce n'est et ce ne peut être qu'une nouvelle affirmation de sa liberté.

Voilà ce qu'il faut proclamer ! Car c'est la vérité, aussi vieille que le monde, celle d'hier et celle de demain. L'humanité ne progresse que par les hommes supérieurs : il faut leur donner les possibilités d'apparaître et de s'imposer. Celles-ci n'existent que dans un climat de liberté, dans lequel s'épanouissent les esprits, et où la carrière reste ouverte aux talents.

(1) D.M. Pippidi. *Le Sens actuel de l'Humaniste.* Lettres d'Humanité VI.

Demeurons donc fidèles au seul idéal qui serve l'homme, qui respecte sa dignité. Ceci est plus vrai que jamais : il faut rendre l'homme à lui-même, lui restituer la confiance en soi.

Il y a des hommes, nombreux, qui ont conservé cette confiance dans l'action individuelle. Nous avons parlé des professions libérales, parce que, par état, elles postulent cette confiance, fondée sur la liberté de l'intelligence et des esprits : mais partout, dans un pays comme la France, dans tous les milieux, dans toutes les professions, cet appel peut être entendu et suivi. Il faut lutter contre tout ce qui tend à asservir, cultiver les valeurs morales et les qualités proprement humaines, qui rendent possibles les œuvres fécondes ; il faut rester fidèle à ces deux compagnes inséparables, deux idées à défendre, deux vertus à pratiquer, qui ont toujours conduit l'humanité aux grandes époques de son histoire : la Liberté et la Justice.

MAURICE DEMOLLIENS.

LA DOUCEUR DE VIVRE

II[1]

UN ART HEUREUX

Par morceaux, on reconstruit le royaume. En trente ans, dix mille maisons sont élevées à Paris. Une nouvelle capitale sort de terre : le faubourg Saint-Honoré, la Chaussée d'Antin, la place Louis XV, (aujourd'hui de la Concorde), le faubourg Saint-Germain, l'École Militaire, la rue de Provence, les rues Bergère, Grange-Batelière, Richer, Caumartin, Le Peletier, Poissonnière, les Boulevards, le quartier de l'Odéon. Des villes entières se transforment. Partout, du travail pour les architectes, les sculpteurs, les peintres, les ébénistes.

Direction des bâtiments, Académies, écoles royales, salons, le mécenat organisé par Colbert subsiste et se perfectionne. L'artiste, pris en quelque sorte au berceau, est encadré, suivi, poussé, tenu, surveillé. Il subit un dur apprentissage (Fragonard passe quatorze ans dans l'atelier de Boucher), mais ces longues études ne le découragent, ni ne l'humilient. Il sait qu'elles portent en elle-mêmes leur récompense, la notoriété, le succès matériel. On n'a pas encore inventé cet orgueil des modernes, la crainte d'aliéner sa personnalité. Les amateurs n'ont ni parti-pris d'école, ni esprit de système, ni fureur pédagogique. L'artiste ne revendique pas un rôle social, il ne prétend pas jouer au prophète et pourtant, l'art n'a jamais été aussi admiré, aussi répandu, aussi incorporé à la vie de tous les jours ; jamais les métiers n'ont vécu avec lui en harmonie aussi parfaite. L'originalité est d'autant plus réelle qu'elle n'est pas agressive. Que dire de plus glorieux à la gloire de ce temps sinon qu'il a su aimer en même temps Boucher et Chardin, La Tour et Nattier, Fragonard et Greuze, Bouchardon et Pigalle, Couperin et Pergolèse, Rameau et Gluck ?

(1) Voir *La Revue* du 1er avril 1949.

Les littérateurs ne s'en mêlant pas, les changements de goût se font sans heurts. Le XVII^e^ siècle avait aimé la peinture mythologique, le XVIII^e^ la chérit également. Mais il abandonne doucement les divinités guerrières, vertueuses et imposantes. On avait représenté Louis XIV en empereur romain ; Nattier peint les filles de Louis XV en Hébé, en Flore et en Diane. Jupiter, Junon et Mars sont détrônés sans bruit par Vénus, Cupidon, Amphitrite, Bacchus et l'Aurore avec leurs cortèges d'amours, de nymphes, de faunes et de tritons. On met partout des déesses à chair très blanche écoutant les discours amoureux de quelque dieu maladroit à peau brune, tantôt au sortir de l'onde, tantôt perdues dans un fouillis de verdure ou paresseusement étendues sur des nuages ouatés.

Au XVII^e^ siècle, point d'éducation artistique sans le voyage d'Italie. Les peintres du XVIII^e^ ne renoncent pas à la tradition : il y a tant d'Italies ! Cette fois, ce sont les Vénitiens qui les attirent plus que les Raphaël et plus que les Bolonais. Ils leur demandent le secret de la lumière, les tons fauves, les poudroiements dorés. Mais, la grande révélation, ce sont les Rubens, ceux du Luxembourg, ceux d'Anvers, ceux du financier Crozat. Pas un instant, les Français ne songent à emprunter au Flamand ses plantureuses nudités, son étalage de sensualité vulgaire. Ils atténuent ses exubérances, ils le spiritualisent, mais presque tous ils subissent son rayonnement. Il leur révèle la joie de la couleur, l'allégresse du mouvement. L'art exprimait un état de choses, le voilà qui cherche leur aspect passager, le geste, l'instant aigu. Jamais aussi la sculpture ne fut davantage une plastique. Même dans le marbre, le ciseau garde la démarche et le frisson de l'ébauchoir.

Dans l'aménagement des villes, les églises ont depuis longtemps déjà perdu leur rôle de monument principal. Servandoni construit Saint-Sulpice et Soufflot le Panthéon, mais place Louis XV et au Champ de Mars à Paris, place de la Bourse à Bordeaux, place Stanislas à Nancy, au Peyrou à Montpellier, Gabriel, Louis, Hébé, Giral n'élèvent que des bâtiments civils, des palais, le Garde-Meuble, l'École Militaire, un théâtre, un aqueduc, des promenades avec de l'eau, des fleurs, des arbres et des terrasses. L'enseignement de Mansart continue à régner. Respect des ordres, netteté des proportions, exactitude des lignes, discrétion dans l'usage de l'ornement : tels sont les

principes que le *Cours d'Architecture* de Blondel (professé à partir de 1741) va imposer à toute l'Europe. Traitées avec plus de liberté et d'élégance, les formes traditionnelles subsistent. Mais derrière ce décor, on sait mieux aménager les appartements.

Que l'on visite les cabinets de Louis XV à Versailles (à l'emplacement de la petite galerie de Louis XIV et de l'escalier des Ambassadeurs), que l'on compare une belle œuvre du XVII^e^ siècle, comme celle du président Lambert dans l'île Saint-Louis, aux hôtels du Paris nouveau, l'hôtel Biron, l'hôtel de Lassay, l'hôtel Roquelaure, l'hôtel Matignon, l'Élysée, on sentira bien vite le changement des mœurs. Moins de place sacrifiée au faste, des dégagements plus aisés, un décor plus intime, quantité de pièces commodes, amusantes, habitables. Et puis, ce sont deux nouveautés : la salle de bain avec eau courante, le lieu de commodité à l'anglaise. Plus de marbre, ni de stuc épais, des panneaux de bois peints de teintes claires — blanc, vert d'eau, gris perle — encadrés de minces nervures dorées qui s'arrondissent aux angles où s'épanouissent en rocaille. Par ci, par là, sculptés dans le bois, des bouquets de fleurs et de fruits, des médaillons où jouent des enfants potelés, des pagodes, des chimères, des guirlandes enrubannées, des trophées de guerre, de chasse et d'amour. Beaucoup de glaces pour multiplier les lumières. L'architecte a-t-il ménagé quelques vastes surfaces ? Elles sont entièrement réservées aux tapisseries, les plus royales que l'on ait jamais produites pour le plaisir des yeux. Au peintre, il ne reste plus que de petits coins capricieux, des dessus de porte, des médaillons, des cartouches, des entre-fenêtres. Parfois, la tapisserie est remplacée par une indienne, une soierie de Chine, une toile de Jouy. Pour les bourses modestes, on invente le papier peint. Dans l'habitation, le XVIII^e^ siècle est le dernier dont on peut assurer qu'il a créé un style, non pas un style abstrait, une discipline militaire, faite de formules et de dogmes, mais une adaptation spontanée et parfaite de toutes les parties du décor à une certaine manière de vivre.

Voici les meubles nouveaux. Non plus sévères, massifs et rectilignes, mais élégants et courbes, d'une richesse exquise, en bois clair ou en marqueterie sans application de bronze. Des sièges confortables, bien coudés, faciles à transporter : la chaise à la reine, la bergère, la marquise, l'ottomane, la turquoise, le

fauteuil à poudrer ; les lits sans colonnes, le lit à la duchesse, le lit à la polonaise ; les grosses commodes ventrues laquées à la façon de la Chine ; le régiment des petites tables, la chiffonnière, la table à coiffer, le haricot, la table de nuit, la table à jouer, la table à thé, la table à ouvrage, la liseuse, l'encoignure, la console, le secrétaire à culbute, le bureau à cylindre... Le temps n'est plus où Louis XIV mangeait n'importe où des ragoûts primitifs apportés de cuisines lointaines, mal cuits et mal réchauffés. On ne dresse plus la table dans la chambre, ni dans l'antichambre. On dîne et on soupe dans des salles à manger bien closes. On apprend à faire vieillir le vin en bouteilles. Don Perignon crée le champagne mousseux. Comme l'a écrit Antonin Carême, qui gouverna les fourneaux de Talleyrand, « le règne long et tranquille de Louis XV fut l'âge d'or de la grande cuisine française ».

UNE SOCIÉTÉ

La société qui habitait ces belles demeures a porté l'art de vivre au suprême degré. Ceux dont le métier était de l'observer en ont laissé une image incomparable ! Quels visages séduisants ! Quels regards malicieux ! Quelles physionomies brillantes d'intelligence, de plaisir et d'envie de plaire ! On imagine tout ce monde à table, au café, dans les salons, aux petits soupers du Roi, chez Mme de Tencin, chez Mme du Deffand, chez la maréchale de Luxembourg, chez Mme Geoffrin, chez Mme d'Epinay, chez Mme de la Popelinière, chez la duchesse de Choiseul, chez Mlle de Lespinasse. Jamais les femmes n'ont été plus jolies, ni mieux habillées. Jamais le costume masculin n'a été plus seyant, ni plus agréable à porter. Jamais on n'a eu autant de plaisir à vivre en société, jamais la politesse n'a été plus exquise, ni les manières plus aisées. « Pour nous figurer cette conversation hardie et charmante, il nous faut prendre les correspondances, les petits traités, les dialogues de Diderot et de Voltaire ce qu'il y a de plus vif, de plus piquant et de plus profond dans la littérature du siècle. Encore, n'est-ce là qu'un résidu, un débris mort. » Ces phrases écrites ont été dites avec l'accent, l'entrain, le naturel inimitable de l'improvisation, avec les gestes et l'expression mobile de l'esprit et de l'enthousiasme. Refroidies et sur le papier, elles enlèvent et séduisent encore. Qu'était-ce

lorsqu'elles sortaient vivantes de la bouche de Voltaire ou de Diderot ?

Le français que l'on parle — tout le monde parle, écrit bien — rend un son pur et clair, sans préciosité, ni emphase, ni boursouflure, sans rien d'étranger surtout, ni de cherché au dehors, ni d'affiché. Nul langage n'a été plus propre à exprimer les secrets du cœur et les mouvements de l'esprit : les habiles s'en servent avec une précision d'anatomiste. A force de simplicité et de transparence, il donne parfois l'impression que la création est épuisée et que le monde arrive à sa fin. Mais il donne aussi l'idée de quelque chose de rare, de net, de bien dit, de définitivement pensé et qui ne se reverra plus.

A cette société, l'élégance et le bon ton composent une manière d'héroïsme. La grand-mère de George Sand avait épousé à trente ans M. Dupin de Francueil qui en avait soixante-deux : « Est-ce qu'on était jamais vieux en ce temps-là ! disait-elle à sa petite-fille. C'est la Révolution qui a amené la vieillesse dans le monde. Votre grand-père, ma fille, a été beau, élégant, soigneux, parfumé, enjoué, aimable, affectueux et d'une humeur égale jusqu'à l'heure de sa mort. On savait vivre et mourir alors ; on n'avait pas d'infirmités importunes. Si on avait la goutte, on marchait encore et sans faire la grimace ; on se cachait de souffrir par bonne éducation. On n'avait pas de ces préoccupations d'affaires qui gâtent l'intérieur et rendent l'esprit épais. On savait se ruiner sans qu'il y parût, comme de beaux joueurs qui perdent sans montrer d'inquiétude et de dépit. On se serait fait porter demi-mort à une partie de chasse. On était philosophe ; on ne jouait pas à l'austérité ; on l'avait parfois sans en faire montre. Quand on était sage, c'était par goût, et sans faire le pédant ou la prude. On jouissait de la vie, et quand l'heure était venue de la perdre, on ne cherchait pas à dégoûter les autres de vivre. Le dernier adieu de mon vieux mari fut de m'engager à lui survivre longtemps et à me faire une vie heureuse. »

Un caractère nouveau de la société parisienne est la place qu'y tiennent les hommes de lettres. Au XVII^e^ siècle, les écrivains et les savants avaient été traités avec distinction à la Cour et à la ville, mais on ne pensait pas que faire des livres pût devenir une profession. Les écrivains vivaient d'une pension royale ou de quelque sinécure administrative. Au XVIII^e^, écrire

est un métier, et un métier très lucratif parce que le talent est beaucoup plus coté et beaucoup mieux payé qu'aujourd'hui. L'abonnement à une revue, formant chaque année huit petits volumes in-12, coûte alors vingt ou vingt-cinq livres, cinq ou six cents de nos francs d'avant la guerre de 1939, trois ou quatre fois le prix de nos revues les plus coûteuses. En 1759, les libraires associés mettent sous presse une édition corrigée et augmentée du *Dictionnaire historique* de Moreri, en dix volumes au prix de quatre cents livres. Plus de deux mille exemplaires sont souscrits en une semaine, ce qui eut représenté en 1935, un chiffre d'affaires d'une vingtaine de millions. Tout se vend : nouveautés, réimpressions, dictionnaires, romans, livres de piété, traités de magie, almanachs, recueils d'estampes, récits de voyage, minces plaquettes, pesants in-folios, livres d'histoire, de science, de philosophie, d'érudition, de droit, d'agriculture. *L'Encyclopédie* enrichit si bien Diderot qu'il put donner à chacune de ses filles une dot qui, en 1939, eût dépassé le million, sans compter les espérances.

Les écrivains règnent sur les salons ; Paris est sans cesse occupé de leurs personnes, de leurs travaux et de leurs querelles. En principe, ils sont tous sous la surveillance de l'autorité, gardienne de la religion, des bonnes mœurs et de l'ordre social. De temps à autre, la Sorbonne et le Parlement lancent contre eux un foudre mouillé. Quelques exils en province, quelques emprisonnements de peu de durée et sans rigueur leur vaudront, devant la postérité, une flatteuse réputation de martyrs. En réalité, ils font, disent et publient ce qu'ils veulent. Le directeur de la librairie, M. de Malesherbes (à partir de 1750), s'évertue lui-même à adoucir les rigueurs de la censure. Quand un livre ne peut paraître avec le privilège officiel, il lui accorde une permission tacite. Quand la vente ouverte ferait scandale, il le laisse débiter sous le manteau, avec la marque d'Amsterdam, de Cologne, ou de Neufchâtel. Quand le clergé s'émeut, il ordonne des mesures de rigueur et en suspend l'exécution. Il lui arrive même d'envoyer à Rousseau, par courrier spécial, les épreuves qu'il aurait dû arrêter, et quand le Genevois est en difficulté avec son éditeur ordinaire, il s'entremet obligeamment pour lui en trouver un autre.

Dans son ensemble, la littérature du XVIII^e^ siècle — celle qui compte et celle qui agit — est antichrétienne. C'est une

littérature militante, ambitieuse et agressive. Les écrivains deviennent des philosophes. Les lettres cessent d'être un noble divertissement où l'esprit s'égaie en liberté pour revendiquer contre l'Église, contre l'autorité et contre la tradition, un rôle de maître à penser. Les disputes injurieuses des théologiens, les persécutions contre les protestants, l'indifférence croissante des « nouveaux convertis » arrachés à leur ancienne religion mais étrangers à la nouvelle, l'hypocrisie de la vieille Cour, le fanatisme des sectes, la dégradation du jansénisme devenu une superstition populaire, engendrant des crises d'hystérie collective, tout cela a créé un milieu propice à la critique et à la révolte. Le point capital est la destruction du principe de la foi. Il n'y a pas eu de révélation ; les lois de la nature n'ont pas été dérangées par l'intervention divine ; tout ce qui est arrivé, arrive ou arrivera dans la vie de l'humanité est soumis à un ordre intrinsèque que notre raison peut découvrir et embrasser ; le miracle est une illusion ou un mensonge ; les prophètes, des fous ou des imposteurs ; Dieu s'il existe, n'est que l'expression suprême de l'ordre naturel. Telle est l'essentielle affirmation du XVIII^e siècle. Quelques-uns des plus grands hommes qu'il a produits l'ont repoussée, mais, à leur insu, elle a dirigé leur esprit.

Il va de soi cependant, que la « philosophie » n'est pas apparue tout d'un coup. Elle s'insinue peu à peu, grandit, avec le temps devient plus audacieuse et plus radicale. C'est pourquoi on divise à l'ordinaire le siècle en deux périodes, en plaçant la coupure — ou le tournant — aux environs de 1750. Dans la première partie, nous dit-on, la philosophie se cherche ; dans la seconde, elle triomphe. Les faits confirment-ils cette manière de voir ?

Jetons un coup d'œil sur une histoire de la littérature : 1721 : *Les Lettres persanes*, de Montesquieu ; 1731 : *Manon Lescaut*, de l'abbé Prévost ; 1734 : *Le Jeu de l'Amour et du Hasard*, de Marivaux ; 1734 encore : *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, de Montesquieu ; 1735 : dernière partie du *Gil Blas*, de Lesage, qui a commencé de paraître en 1715 ; 1737 : *Castor et Pollux*, de Rameau. Une fantaisie libertine agrémentée de satire, deux romans, une comédie, un livre d'histoire, un opéra : voilà les noms à retenir. Voltaire, il est vrai, a déjà donné les *Lettres anglaises* (1734)

mais pour le monde et pour lui-même, il est, avant tout, l'illustre auteur de *Zaïre*, de *Mérope*, de *La Henriade*, un homme de théâtre, un poète épique, le rival heureux de Crébillon le tragique. Les Français jouent Destouches, Piron, Gresset. Nivelle de La Chaussée invente le drame, la comédie pathétique qui fait pleurer les spectateurs. Sur les tréteaux de la Foire, Favart crée l'opéra-comique.

Au milieu du siècle, tout change. Ce sont encore les dates qui nous le disent. 1748 : *l'Esprit des Lois*, de Montesquieu ; 1749 : *Lettre sur les Aveugles*, de Diderot ; début de l'*Histoire Naturelle*, de Buffon ; 1750 : premier discours de Jean-Jacques Rousseau, *Si le progrès des sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs ;* 1751 : *Le Siècle de Louis XIV*, de Voltaire et le premier volume de l'*Encyclopédie* avec la préface de d'Alembert ; 1753 : début de *L'Essai sur les Mœurs*, de Voltaire ; 1754 : *Traité des Sensations*, de Condillac ; 1755 : second discours de Rousseau sur *l'Origine et les Fondements de l'inégalité parmi les hommes*. La même année, Voltaire s'installe près de Genève, aux Délices, refuge princier auquel il joint deux domaines en terre française, au bord même de la frontière, les seigneuries de Tourney et de Ferney. Il ne sortira de son exil volontaire qu'à quatre-vingt-quatre ans, pour venir mourir à Paris, dans une espèce d'apothéose théâtrale. Pendant trente ans, insaisissable, inviolable, plus jeune à mesure qu'il vieillit, plus actif, plus fort, plus audacieux, plus impertinent, il va exercer sur les pensées du siècle une dictature sans autre exemple dans l'histoire. C'est de Ferney que partent *L'Essai sur les Mœurs* complété, renforcé, définitif, les *Discours sur la religion naturelle*, *Candide*, le *Sermon des Cinquante*, le *Dictionnaire philosophique*, cinquante pamphlets contre l'Église, les moines, la religion, la Providence, ces milliers de lettres enfin, par lesquelles il anime et dirige l'offensive anti-chrétienne.

La République des Lettres est en 1720 une allégorie ; un demi-siècle plus tard, c'est une réalité. Les philosophes qui se sont groupés autour de l'*Encyclopédie* ont beau être divisés sur les questions les plus importantes — déisme contre athéisme — ils n'en sont pas moins unis contre l'ennemi commun, dans la cabale la plus puissante et la mieux organisée qui ait jamais entrepris de régenter le public. Fauteuil par fauteuil, ils font la conquête de l'Académie française. Ils règnent sur le théâtre,

sur les éditeurs. Ils sont impitoyables à leurs rivaux. Voltaire, à vingt reprises, avait adjuré les « cacouacs » de former un *troupeau*, une *meute*, un *corps d'initiés* afin de devenir « les maîtres ». D'Alembert s'écrie triomphalement « L'opinion gouverne le monde et les philosophes gouvernent l'opinion ».

LE DESPOTISME ÉCLAIRÉ

Quelles étaient les idées politiques des Encyclopédistes ? Parce qu'ils ont demandé des réformes et critiqué beaucoup d'abus, on les représente parfois comme des doctrinaires républicains. Rien de plus faux. C'est le Suisse Jean-Jacques Rousseau qui, dans le *Contrat Social* (1762), a donné une philosophie aux démocrates de l'avenir. Mais Rousseau est un isolé, un malade, un persécuté, à l'écart de toute cabale. Au surplus, jusqu'aux approches mêmes de la Révolution, on a tenu le *Contrat Social* pour un écrit de politique genevoise et Rousseau lui-même disait que la démocratie ne convient qu'aux États très petits, où le peuple est facile à rassembler, où chaque citoyen peut aisément connaître tous les autres, où il n'y a point de richesses, peu de luxe et peu d'affaires. L'idéal de la République des Lettres est une monarchie détachée du christianisme et du droit divin, indifférente aux croyances, se justifiant par les services rendus et par la conformité perpétuelle des intérêts du prince avec les intérêts de ses sujets, une monarchie positive, gouvernant hardiment en conformité avec les lois naturelles, c'est-à-dire contre les castes et contre les coalitions nobiliaires pour faire respecter la liberté économique, la liberté de pensée, la libre concurrence et le progrès.

La théorie en a été faite quelques années après le *Contrat Social* par les économistes de l'école de Quesnay, ceux qu'on appelait les physiocrates et qui étaient tenus pour les penseurs les plus profonds de l'époque. En économie, ils professaient que l'agriculture est la seule force de l'activité humaine qui dégage un produit net, parce que les richesses agricoles sont les seules qui se reproduisent d'elles-mêmes et qui se consomment sans appauvrissement. En politique, ils démontraient ce que M. Maurras a exposé de nos jours, et presque de la même façon, à savoir que « la monarchie héréditaire présente la forme du gouvernement le plus parfait ».

C'est aussi l'idée de Voltaire. A travers ses sautes d'humeur, il demeure ferme dans la conviction que le progrès, l'adoucissement des mœurs et l'accroissement du bien-être ont été dus à quelques grands souverains qui ont encouragé, soutenu et consulté les hommes de génie. Il a attaqué sans arrêt la monarchie féodale de Montesquieu, traité Rousseau de factieux et demandé contre lui la peine capitale. La masse du peuple, c'est pour lui *la populace* ou *la canaille*. Il n'est pas content que ses paysans apprennent à lire. Il ne croit qu'aux réformes venues d'en haut. Il répète sans se lasser qu' « il ne s'est presque jamais rien fait de grand dans le monde que par le génie et la fermeté d'un seul homme qui lutte contre les préjugés de la multitude ou qui lui en donne ». Des doctrines analogues couraient toute l'Europe : au régime qu'elles prônaient on a donné le nom de despotisme éclairé. Frédéric de Prusse, Catherine de Russie, l'empereur Joseph II sont des despotes éclairés. Mais cette monarchie prussienne ou russe qui ne se reconnaît de devoirs envers personne sauf envers elle-même, cet État prussien ou russe qui n'a d'autre but que sa propre force et son propre développement, comment ne tourneraient-ils pas à la tyrannie ? Cela n'est point dans le génie de notre peuple. Jusqu'à la fin, la monarchie française se regarda comme soumise à des obligations morales d'ordre supérieur et le « despotisme éclairé » ne fut, chez nous, qu'une manière plus hardie d'administrer.

Au premier regard, le gouvernement de Louis XV ne présente pas la même stabilité que celui de son arrière-grand-père. Sans doute, Fleury est demeuré vingt-six ans principal ministre et Choiseul douze ans. Le duc de la Vrillière a été cinquante ans ministre de la Maison du Roi (avec Paris et la police, dans ses attributions). Orry quinze ans contrôleur général, et Machault neuf ans, Chauvelin dix ans secrétaire d'État à l'étranger et Amelot de Chaillou sept, d'Angervilliers douze ans secrétaire à la guerre et d'Argenson le cadet, quatorze, Maurepas trente et un ans secrétaire à la marine. Mais après le départ de Machault, en 1754, il y eut aux finances plusieurs années d'incertitude. On vit des ministres qui ne restaient en place que dix-huit ou vingt mois : cela parut le comble de l'impertinence et de l'anarchie. Un contrôleur général ne tint même pas une année. Il s'appelait Silhouette et il avait de bonnes idées : c'est lui qui réforma les méthodes archaïques de la Cour

des Comptes. Son nom devint commun pour désigner une ombre fugitive.

Toutefois, les changements n'ont eu, au fond, qu'assez peu d'importance. La monarchie personnelle évolue peu à peu vers une forme de monarchie administrative. La timidité de Louis XV s'en accommode à merveille. La méditation solitaire, la lecture et l'annotation des rapports lui conviennent mieux que la discussion et le travail à plusieurs. Les quarante conseillers d'Etat et les soixante-douze maîtres des requêtes forment en corps le moteur central du régime. C'est parmi eux que se recrutent huit fois sur dix le contrôleur général, les secrétaires d'Etat, les chefs de service des finances et du commerce, les intendants de province, le lieutenant de police et le prévôt des marchands. Tous les documents qui sont envoyés à la sanction royale passent par leurs mains : ils préparent les édits et en suivent l'application. Siégeant tantôt comme juridiction suprême en matière de contentieux, tantôt comme une Cour de Cassation, ils se répartissent les autres jours en une trentaine de commissions et de bureaux. Il y en a pour l'examen et la communication des instances, pour la législation, pour les affaires coloniales, pour les affaires économiques, pour la gestion du domaine, pour la réforme des couvents, pour la refonte du système fiscal, etc... Or, tous ces hommes sont formés aux mêmes méthodes, imbus des mêmes principes, imprégnés du même esprit d'Etat. Ils entrent au Conseil comme au couvent : pour la vie. Presque tous sont unis par des liens de proche parenté ; le service du Roi est dans leur famille comme une vertu héréditaire. Les Parlements peuvent s'agiter, les philosophes tonner, les jansénistes déclarer la guerre aux jésuites, le Conseil continue, immuable dans ses desseins et constant dans ses entreprises. Sous des ministres qui ne changent guère, les chefs de service ne changent pas du tout. On ne cite pas leurs noms dans les livres à l'usage du grand public. C'est une grosse lacune. Voici M. Bertin. Il a été quatre ans contrôleur général dans les circonstances les plus difficiles (1759-63). Lorsqu'il quitte ce poste en vue, il n'abandonne pas pour cela l'administration. Il reste pendant quinze ans à la tête d'un département qui embrasse une partie de l'agriculture, le roulage et la navigation intérieure. Pendant un quart de siècle, les ponts, les routes et les mines relèvent de Daniel Trudaine, conseiller d'Etat et intendant des Finances, une des bonnes têtes du siècle.

Dans les chefs-lieux de généralités, les intendants ont décidément constitué leurs bureaux, avec un secrétaire général, des commis et des subdélégués choisis parmi les notables des villes secondaires. La plupart des intendants demeurent dix, quinze, vingt ans dans le même poste. Nos archives départementales, quoique très éprouvées par les guerres et par la Révolution, conservent encore des milliers de dossiers qui nous permettent de les faire revivre. Jamais papiers d'administration ne furent mieux écrits. A deux siècles de distance, on éprouve à les lire un véritable plaisir. Nul pédantisme, nulle austérité, rien de pesant, de dogmatique, de routinier. Des exposés simples, lumineux, intelligents, conduisant toujours à des mesures efficaces. Une grande liberté d'allures et des pouvoirs très larges qui permettent d'adapter les instructions de Versailles au génie des peuples et aux habitudes locales. Des intelligences rapides, ouvertes, sans cesse en éveil et pourtant méthodiques et fortes. Pas le moindre souci de se faire valoir, la passion unique du devoir, l'amour du bien public, de la vérité et de l'impartialité. La France a possédé là nombre d'hommes respectables par le talent et par la vertu, dont le souvenir mérite d'être conservé : Bertier de Sauvigny à Paris, Tourny et Dupré-Saint-Maur à Bordeaux, Turgot à Limoges, Blossac à Poitiers, du Cluzel à Tours, La Galaizière à Nancy, Orceau de Fontette à Caen, Lacoré à Besançon, Ballainvilliers à Clermont, Senac de Meilhan en Provence et à Valenciennes..., mais il faudrait en citer vingt autres.

Les urbanistes admirent à juste titre les travaux ordonnés par les intendants. Ils en louent l'ampleur, la beauté, l'exact agencement aux besoins. Ces grands ensembles architecturaux parlent d'eux-mêmes. Il nous faut insister davantage sur une œuvre à laquelle on ne prête plus attention, tant on y est habitué : la construction du réseau routier.

Il existait des chemins de terre, courant capricieusement d'un village à un autre, d'un pont à un autre pont, des itinéraires habituels pour les voitures et pour la poste, par-ci, par-là, quelques chaussées entretenues pour le service de la Cour et des armées, mais pas de routes exactement délimitées et régulièrement entretenues.

Entre 1730 et 1740 environ, les intendants, poussés par Orry et par Trudaine, établissent de proche en proche un service de

prestations que l'on appelle la corvée royale. Chaque année, les paysans sont tenus de travailler cinq ou six jours sur les chemins, soit en personne, soit avec leurs bêtes de traits et leurs chariots. C'est un impôt en nature que les crises financières ne tarissent pas. A proprement parler, on n'ouvre pas de nouvelles routes : on répare partout les anciennes. Au printemps et à l'automne, dans des milliers d'ateliers en plein air, les corvéables empierrent le sol, curent les fossés, adoucissent les pentes, relèvent les tournants, redressent les talus. La route royale de Paris à Marseille est toujours la route royale de Paris à Marseille : les cartes n'en disent pas davantage. Mais, d'année en année, elle est plus solide, plus régulière, plus commode, plus uniforme. Au fur et à mesure que le travail avance, les intendants offrent aux corvéables de racheter en argent leurs prestations et ils les remplacent par des cantonniers. Les transports deviennent plus rapides et plus faciles. On voyage plus souvent, plus vite et à moindres frais. Les marchandises que l'on acheminait péniblement par des pistes incertaines sont désormais chargées sur des voitures qui roulent jour et nuit. Le transport de la houille de Rive-de-Gier à Lyon occupe sans arrêt sept cents bêtes attelées. Dans le seul département de la Haute-Vienne, sur les routes de Paris à Bordeaux et de Paris à Toulouse, le roulage utilise, au début de la Révolution, cinq mille chariots et vingt mille chevaux.

Tant que la voirie avait consisté à combler des ornières avec des fagots et du gravier, les lumières d'un architecte de couvent ou d'un entrepreneur de village avaient suffi. En vingt-cinq ans, sous Louis XV, dix mille lieues de routes sont refaites en plaine ou en montagne ; mais cette prouesse eût été inconcevable sans le concours permanent d'un personnel spécialisé. En 1744, Trudaine crée un bureau de dessinateurs qui est vite débordé ; il le transforme en 1747 en une école préparatoire et il met à la tête du nouvel établissement l'ingénieur Perronet, qui construira le pont de la Concorde et le pont de Neuilly. En 1750, le corps des Ponts et Chaussées reçoit son statut : c'est l'acte fondamental, encore en vigueur aujourd'hui dans ses dispositions essentielles. A la base, l'école ; en haut, l'intendant-directeur, le premier ingénieur et les quatre inspecteurs généraux qui forment le conseil supérieur ; puis, les directeurs du dépôt des cartes et les ingénieurs choisis parmi les élèves de l'école à l'expiration de leurs trois années d'études. Les places d'élèves se donnent au

concours : épreuves écrites et orales portant sur la géométrie, la trigonométrie, l'arpentage, le dessin, la mécanique, l'hydraulique, la coupe des pierres, les charpentes et l'architecture selon la méthode de Blondel. Les appointements sont de 2.400 livres pour les ingénieurs de généralité, de 8.000 livres pour le premier ingénieur. Il s'y ajoute des gratifications, des frais de déplacement et de bureau. *Voilà la première incarnation du fonctionnaire véritable, celui qui n'achète pas sa charge à prix d'argent et qui ne la tient pas d'une commission toujours révocable. Il la conquiert par concours ; il est formé dans une école d'Etat ; il avance de grade en grade selon une hiérarchie exactement fixée.* Immense nouveauté qui, en un demi-siècle, changea l'idée du *service public ;* désormais, ce sera un métier et non plus un *office* ou une *délégation.*

Le mouvement est donné. Il ne s'arrêtera plus. A la fin du règne de Louis XV ou sous Louis XVI, se reforment ou s'organisent tous les autres grands corps qui sont l'armature des États modernes : la Direction générale des Vingtièmes (impôt sur le revenu), la Régie, l'Enregistrement et les Domaines, les Hypothèques, les Postes, les Eaux et Forêts, les Archives, les Pêches, les Mines, la Régie des Poudres, etc... D'honnêtes manuels s'étonnent qu'après la tourmente révolutionnaire, Bonaparte ait réussi en si peu de jours à reconstituer une administration. La belle affaire ! Entre la chute de la monarchie et le coup d'Etat de brumaire, il ne s'est écoulé que sept ans. Les cadres anciens subsistaient. L'almanach en main, on pourrait citer par centaines les ministres, les préfets, les ingénieurs, les chefs de division, les receveurs, les trésoriers qui en ont renoué, par dessus la Terreur, les traditions administratives. Elles remontaient à Louis XV ; elles ont, à travers les vicissitudes politiques, maintenu dans notre histoire récente une forte continuité.

LOUIS XV DEVANT LE MUR D'ARGENT

Une des plus grandes affaires du règne fut la réforme des impôts, obstinément contrariée, obstinément poursuivie. L'immunité dont bénéficiaient les privilégiés était un vestige féodal, la contre-partie d'autres devoirs, devoir d'assistance, devoir de protection, devoir de justice, devoir de gouvernement... Mais tout cela avait été pris par l'Etat, par le Roi. Armée royale, justice royale, conseil royal, administration royale : cela valait

mieux que l'épée, le pont-levis et la potence du hobereau, mais cela coûtait cher.

Déjà Louis XIV, sans supprimer la taille roturière, avait par deux fois tenté d'établir un impôt direct pesant sur tous les Français. Au premier coup, il s'agissait d'un impôt de classe, la capitation, plus élevé à mesure que le redevable s'élevait dans l'échelle sociale, du journalier au prince de sang : procédé assez grossier puisqu'on taxait, non la fortune, mais la dignité et le rang (1695). Le second était plus équitable, plus rationnel, mais plus difficile à mettre en pratique : il consistait en un prélèvement d'un dixième sur tous les revenus (1710). Supprimé, rétabli, supprimé à nouveau, rétabli encore, supprimé définitivement, le dixième n'était destiné qu'à couvrir les dépenses exceptionnelles de la défense nationale. Le contrôleur général Machault entendit, au contraire, créer un impôt permanent, général et rémunérateur qui deviendrait entre les mains de l'Administration, l'instrument de la justice fiscale.

Il en fixa le taux assez bas, 5 % sans progressivité, mais il décida qu'il serait payé par le clergé et par la noblesse comme par le Tiers (mai 1749). Ce vingtième s'appliquait à quatre sortes de revenus : les revenus fonciers (terres et maisons), les revenus mobiliers (rentes, sauf les rentes sur l'Etat, hypothèques, prêts à des particuliers, emprunts du clergé, des villes et des provinces), les revenus industriels et commerciaux, les revenus des charges et offices. C'est notre impôt cédulaire, mais avec une différence considérable, tout en faveur du peuple. *Le vingtième, en effet, frappait la propriété, mais il épargnait le travail.* Pas de prélèvement sur les salaires ; pas même d'impôts sur les bénéfices des métayers et des fermiers. Si les magistrats, les « officiers », y étaient soumis, c'est qu'ils étaient véritablement propriétaires de leur fonction. Une administration spéciale, composée de directeurs, de contrôleurs et de commis, serait chargée d'apprécier le revenu de chacun, soit en utilisant les déclarations fournies par les contribuables, soit par des recherches directes.

L'établissement du vingtième équivalait à une révolution. Tous les propriétaires, tous les détenteurs de la fortune, font bloc contre Louis XV et contre son ministre. Devant la menace fiscale, les différences formelles s'effacent entre les nobles d'épée, les nobles de robe, les gros bourgeois acheteurs de fiefs. L'intérêt établit entre eux une solidarité plus forte que les vanités. S'il est

permis de parler d'un mur d'argent barrant la route aux réformes, il faut reconnaître que c'est la monarchie réformatrice qui l'a rencontré la première.

Le clergé donna le signal de la révolte. Il avait pour lui le caractère sacré de sa mission surnaturelle et son alliance persévérante avec les trois dynasties. La taxation des biens ecclésiastiques soulevait toutes sortes de questions épineuses où se mêlaient le spirituel et le temporel. Toutefois, selon les chiffres les plus vraisemblables, le revenu annuel de l'Eglise se montait, pour le royaume entier, à 120 millions, sur lesquels elle ne payait, en tout et pour tout, que trois ou quatre millions, sous forme d'un libre cadeau, d'un *don gratuit* voté par les assemblées quinquennales. Encore, cette mince contribution était-elle fort mal répartie ; l'épiscopat, recruté dans la haute noblesse, en rejetait la plus grosse part sur les curés. A la faveur du jubilé de 1751, qui donna lieu par toute la France à des cérémonies grandioses et pathétiques, comme si la foi était menacée d'un nouveau fléau, les évêques réussirent à intimider le Roi et à inquiéter sa conscience. Le vingtième ecclésiastique fut rapporté. Mais si elle avait cause gagnée sur le gouvernement, l'Eglise l'avait perdue devant l'opinion. Son refus de contribuer aux justes dépenses de l'Etat aida à propager l'anticléricalisme.

Restaient les nobles de tout acabit. Sur ce point, Louis XV tint bon. Non sans mal, et par conséquent non sans mérite. Les propriétaires dominaient en effet des corps puissants qui furent les instruments de leur résistance : dans tout le royaume, les Parlements, Cours des Aides et Cours des Comptes, composés de magistrats très riches, propriétaires de fermes, de forêts, de vignes, de forges, d'immeubles et de droits féodaux ; en Languedoc, en Bretagne et dans quelques autres endroits, les Etats, entièrement conduits par les deux premiers ordres et où le Tiers n'était représenté que par les « officiers » des petites oligarchies municipales. Les Etats votaient l'impôt de leur province ; les Cours souveraines pouvaient refuser d'enregistrer les édits, présenter des remontrances et contraindre le Roi à venir en personne au Parlement de Paris procéder lui-même aux enregistrements, prétexte à de nouvelles protestations et à d'itératives remontrances. Pendant vingt ans, Cours et Etats se livrèrent à une perfide et opiniâtre besogne d'obstruction, s'efforçant par tous les moyens de paralyser le travail adminis-

tratif, empêchant ou contrariant la levée des impôts, ameutant l'opinion par des remontrances incendiaires et par des résolutions démagogiques, allant en pleine guerre jusqu'à suspendre le cours de la justice pendant des mois et des mois, au risque d'arrêter toute vie sociale.

Les événements seraient incompréhensibles si l'on ne savait que l'indépendance et l'inviolabilité de la magistrature étaient mises au nombre des lois fondamentales de notre monarchie. Choiseul pensa que, pour rétablir la bonne marche du gouvernement, il était indispensable d'apaiser les parlementaires. Il donna le contrôle général à l'un des leurs, le conseiller Laverdy (1763-68), mais surtout, comme les Cours étaient imprégnées des maximes gallicanes et jansénistes, il leur livra les jésuites, ennemis acharnés de Port-Royal, artisans de la bulle *Unigenitus*. Une faillite bancaire dans laquelle était compromise un Père La Valette, qui gérait les intérêts de la compagnie à la Martinique, fournit le prétexte pour l'expulsion des Pères, la fermeture de leurs collèges, au nombre d'une centaine, et la confiscation de leurs biens. Mais la politique anti-jésuite ne rendit pas les Parlements plus traitables. Au contraire, la victoire ne fit qu'aiguiser leurs ambitions. Par une assimilation mensongère avec les Chambres anglaises, ils se donnaient maintenant pour les représentants de la nation, pour les gardiens de la constitution ; ils prétendaient mettre la royauté en tutelle, corriger les lois, changer les finances, disposer des ministres et des intendants. Le gouvernement de la France allait-il cesser d'être la chose de tous pour devenir la propriété d'une oligarchie ? Parmi beaucoup d'autres qualités, Louis XV avait une intelligence droite et un sentiment très clair de l'État. Avec le chancelier Maupeou et le contrôleur général Terray, il forma ce que nous appellerions un ministère de combat, et usant de toute la force que lui donnait la conscience de la mission royale, il abattit le mur d'argent.

Les Parlements, une fois de plus, étaient en grève et la justice était suspendue par toute la France. Maupeou en profita pour procéder sans délai à une réforme radicale de l'organisation judiciaire, que les siècles avaient rendu compliquée et archaïque. L'affaire fut conduite avec une énergie, une modération et une habileté sans pareilles. En huit mois (1771), tout fut cassé, démoli et rebâti. Réforme essentielle : *la féodalité nouvelle est*

brisée; les juges ne sont plus propriétaires de leurs charges; ils sont choisis, nommés et payés par le Roi qui garantit leur indépendance en les déclarant inamovibles ; *la justice est gratuite;* défense est faite aux juges de retirer le moindre avantage des causes qu'ils examinent ; défense est faite aux plaideurs de leur offrir des cadeaux ou épices. Le Parlement de Paris, onze Parlements et Conseils souverains de province gardent le privilège d'enregistrer les lois, mais de l'immense ressort du Parlement de Paris sont détachées cinq provinces judiciaires dépendant de cinq Conseils supérieurs créés à Blois, Châlons, Clermont-Ferrand, Lyon et Poitiers. Les conseils supérieurs n'ont pas d'attributions politiques, mais ils ont toutes les attributions judiciaires des Parlements ; ce sont de véritables Cours d'appel. Mise à la portée des justiciables, la justice sera mieux rendue, plus vite, sans frais de séjour, ni de déplacement. Le Conseil souverain d'Artois, les Parlements de Rouen et de Douai sont remplacés par des Conseils supérieurs. Supprimés le Grand Conseil, les Cours des Aides de Paris, de Rouen et de Clermont-Ferrand, le Conseil souverain des Dombes, les Cours des Monnaies, le bureau des finances de Paris, les tribunaux d'amirauté, les bailliages récalcitrants ou trop rapprochés. Un Conseil supérieur est créé à Nîmes, aux dépens du Parlement de Toulouse ; un autre à Bayeux aux dépens de Rouen. Le Parlement de Metz est supprimé et son ressort réuni à Nancy.

Les princes du sang et les chefs de la cabale aristocratique espéraient que Maupeou ne trouverait pas assez de magistrats pour composer les Conseils supérieurs et les nouveaux Parlements. Il en trouva d'autant plus facilement que l'ancien personnel était pléthorique et qu'il lui suffisait d'une bonne tête pour en remplacer cinq mauvaises. Le nouveau Parlement de Paris fut formé des membres du Grand Conseil et de quelques membres de la Cour des Aides.

Délivré du sabotage parlementaire, Terray se met aussitôt à l'ouvrage. Il remanie et simplifie les impôts directs, supprime quantité d'exemptions injustifiables, révoque les abonnements extorqués à des taux infimes, réveille l'administration des vingtièmes, presse la confection du cadastre, ordonne des vérifications, poursuit les fraudeurs, fait payer les récalcitrants. Mais un vingtième sincère, c'est le déficit vaincu, l'amortissement rendu possible, l'idée de privilège démantelée, la promesse

de nouveaux courants dans l'esprit public. De Ferney, Voltaire applaudit à cette victoire de l'autorité bienfaisante et il se multiplie pour la soutenir.

Bénéficiant des prestiges que lui avait valus le règne de Louis XIV, la France n'avait cessé de travailler, de produire, de combattre, d'inventer, de bâtir, de créer des formes et des idées. Mais jamais elle ne s'était faite plus accueillante, plus aimable, plus séduisante. En vérité, elle a conquis, elle a fait l'Europe. Non point par les armes, ni par la force. Non point comme au Moyen âge, par la foi et par l'Eglise. Mais par la langue, par le goût, par les manières, par les modes, par l'intelligence, par la conversation, par l'urbanité, par les arts et par les lettres. Versailles domine tout. Il ne se bâtit pas sur le continent un palais ou un château, dont les plans ne fussent, au préalable, envoyés à Paris pour y être approuvés. Il n'est point de prince, grand ou petit, qui ne rêve d'avoir son Versailles, décoré, meublé, habité à la française. La Granja, Wurzbourg, Mayence, Ansbach, Bayreuth, Stuttgart, Bruhl, Sans-Souci, Schœnbrunn, Parme, le Varsovie des électeurs saxons sont français. Frédéric II, Grimm, le prince de Ligne, Casanova, l'abbé Galiani, Catherine II, Walpole, Marie-Thérèse, Joseph II, écrivent un français excellent ou admirable. Il n'est pas une cour allemande ou italienne où l'on ne trouve des Français ministres, ingénieurs, généraux, fonctionnaires, maîtres de ballets, académiciens, chambellans, peintres ou architectes. Partout en Europe, on lit nos livres, on joue nos pièces, on fête nos artistes.

La France a apporté à l'Europe l'art de vivre, le bon ton, l'esprit de conduite et l'esprit de repartie, l'amour de la vérité, la tolérance, le respect des hautes valeurs humaines, l'amour du travail achevé, le secret d'être sans paraître et de briller en faisant briller les autres, la haine des vanités grossières, le mépris du convenu et de l'énorme. L'Europe a existé avant 1789. Elle était française. Elle ne pouvait être que française, parce que notre civilisation est si humaine qu'elle est justement la seule qui puisse permettre à chaque peuple d'épanouir ce qu'il y a de plus finement national.

PIERRE GAXOTTE.

LES HOMMES DU LAC

PREMIÈRE PARTIE

La Revue *est heureuse d'accueillir M. Juan Goyanarte, jeune écrivain du plus vigoureux talent. Originaire de Vascongada, le pays basque espagnol, il partit peu après sa majorité pour la Patagonie, où il créa une* estancia, *au prix de difficultés dont les pages suivantes offrent un saisissant reflet. Collaborateur de la page littéraire de* la Nacion *de Buenos-Aires, ses nouvelles lui ont déjà valu, en Argentine, une réputation justifiée.*

L'hiver venait. L'*estancia des Tempanos* que Martin Artéché construisait sur la rive du *Lac Argentin* pour y élever ses moutons, fut bientôt bloquée par les neiges (1).

Torren et Bigua, les péons ou pâtres, terminèrent un grand *rancho* destiné à parquer les bêtes qui, en attendant, étaient encore en liberté. Nato Bigua faisait le plus dur de la besogne. Taillé en Hercule, c'était à lui seul un quartier de rocher, une partie de la Pampa. Sa mère était de la tribu indienne des Tehuelche, des tentes de cuir du lac Cardiel ; son père, un Ona, faisait de la contrebande avec le Chili. Torren, petit et mal venu, était Catalan. Sa mère était morte en le mettant au monde. Sa famille habitait un quartier pauvre de Barcelone. Un visage émacié et de petites jambes d'oiseau lacustre avait fait de l'enfant le souffre-douleur d'une bande de garnements. Incapable de coups de force, il se voyait confier les tâches les plus viles. Souvent on le battait ; il courbait l'échine mais ne désertait pas. Accompagnant toujours la bande, par des miracles de volonté il avait adapté ses muscles aux coups durs et aux fuites précipitées. Peu à peu, il s'était tanné tout en restant rachitique. Les jeunes malfaiteurs de la bande n'étaient pas tous des indigents. Ils n'avaient pas besoin de voler pour

(1) Creusé dans la Cordillère des Andes, le Lago Argentino est celui des grands lacs d'Argentine qui est le plus proche de la Terre de Feu.

manger. Le lucre n'était pas leur mobile. Leur grand amusement consistait à détruire le bien des riches. Comme Torren atteignait ses quatorze ans, les membres de la bande s'étaient égayés. Son frère avait disparu un jour de grève sans laisser de traces. Lui était entré dans un atelier de réparation de bicyclettes, puis dans une tannerie, où il avait commencé à participer aux meetings. Il avait ainsi pris une part active aux troubles sociaux, jusqu'au moment où, expulsé de Barcelone, il avait dû partir pour les Amériques.

Débarqué à Buenos-Aires, il s'était réembarqué pour Gallegos où il avait travaillé deux mois en qualité de chauffeur. Apercevoir en face la pampa de Patagonie lui avait donné envie de vastes horizons. Il s'était avancé dans les terres et était arrivé aux *Tempanos* après avoir travaillé dans plusieurs *estancias*, renvoyé ici, s'enfuyant de là. Dans l'une d'elles, il avait fait la connaissance de Bigua et leur premier heurt s'était produit pendant qu'ils baignaient les moutons. Torren s'était vanté d'avoir noyé volontairement des brebis pour nuire au patron et Bigua en avait été indigné. L'Indien n'avait pas blâmé sa cruauté, il estimait simplement qu'il fallait être stupide pour tuer sans besoin une bête qui, le jour suivant, pourrait apaiser la faim.

Durant cet hiver la resserre aux vivres des *Tempanos* perdit sa toiture, les galettes furent gâtées et les péons durent se nourrir uniquement de viande. Heureusement, on put sauver les épices, le sel et le tabac de Torren. Heureusement aussi, Bigua était un maître-rôtisseur. On ne se dégoûtait jamais de la viande de mouton qu'il grillait, même si l'on en devait manger le matin, à midi et le soir pendant des mois.

Deux jours après une forte chute de neige qui avait duré toute la nuit, Torren sortit faire un tour avant l'aube. Son cheval enfonçait jusqu'aux genoux. La double rangée de ses traces noirâtres restait marquée sur l'immensité blanche : il aurait fallu une autre copieuse chute de neige pour tout effacer. C'était la deuxième fois qu'il sortait dans cette direction et il allait, un peu désorienté par la disparition du bornage. En cherchant un passage entre les rochers qui s'amoncelaient au pied du Murallon, il parvint à une vallée qui n'appartenait pas à l'*estancia*, mais à un lot de terres non encore affermées.

Il devait être près de midi lorsqu'il descendit de cheval. Il desserra la sous-ventrière et détacha le sac de toile où il serrait

la viande grillée. Il grimpa sur le côté sec d'un rocher pour s'asseoir et manger. Le cheval enfonça son museau tiède dans la neige, croyant trouver une touffe comestible, mais il cessa bientôt de fouiller et releva la tête avec dégoût. Les gouttes de sueur qui coulaient de son poitrail ou de son cou dessinaient par terre de petits cratères brunâtres qui fumaient, un court instant.

Torren n'était pas fatigué. Le temps n'était plus où le galop d'apprentissage lui laissait des élancements dans les cuisses et les genoux. Il aimait avoir ses commodités pour manger. Comme il se relevait pour prendre le chemin du retour, il entendit, non loin, un bêlement. Il resserra la sous-ventrière, monta à cheval et ne tarda pas à apercevoir des brebis. Il y en avait environ quatre-vingts. Elles étaient restées bloquées par la neige, au pied d'un mur de granit de cent mètres de haut, orienté vers le sud. Elles s'étaient sans doute approchées de la muraille pour chercher un abri la nuit de la chute de neige, et elles avaient dormi là, serrées les unes contre les autres. En se réveillant, elles avaient secoué peu à peu la couche de neige qui les recouvrait, la faisant fondre dans la chaleur de leur corps et leur piétinement. Mais le mur de neige qui les encerclait s'était tassé sous leurs heurts, et les gelées des nuits suivantes l'avaient encore durci. En ce recoin, la neige était tombée en abondance, à cause de la terrible hauteur de la muraille rocheuse abritée du vent. Les bêtes se trouvaient donc enfermées en une enceinte de glace de plus d'un mètre de hauteur. Le parapet irrégulier qui fermait cette sorte d'enceinte était blanc et lisse, sur sa crête, comme s'il avait été chaulé, tandis que la neige était sale et comme piétinée à proximité du sol.

Torren s'approcha à la distance de deux jets de lasso. Il s'immobilisa. Les pattes du cheval s'enfonçaient maintenant au-dessus du genou. Il compta quatre-vingt-sept brebis. Elles portaient la marque des *Tempanos;* beaucoup étaient couchées et levaient la tête pour regarder à gauche et à droite, de leurs yeux tranquilles, tout en ruminant de leur mâchoire inférieure la pâture qu'elles avaient savourée quelque trois jours plus tôt. D'autres couraient d'un coin à l'autre, d'un petit trot inquiet, fouillant le sol de toutes leurs forces. L'une d'elles, habile à franchir les fils de fer, avait sauté jusqu'au terre-plein, et elle y demeurait pendue, le ventre, la poitrine et les pattes avant plongées dans la neige, alors que ses cuisses et ses pattes arrière s'agitaient désespérément dans le vide, tâchant à redescendre dans le trou.

Sans sauter de cheval, Torren regarda le spectacle avec intérêt, comme si c'eût été une représentation de cirque préparée en son honneur. C'était le premier hiver qu'il passait dans la Cordillère. Il aurait aussi aimé voir une de ces « cheminées » par où respirent les brebis totalement ensevelies : on lui avait dit qu'une bête peut rester ainsi sous une couche d'un mètre ou deux de neige, comme le ver dans son cocon, et que lorsqu'elles sont bien grasses, leur réserve de graisse et leur propre laine qu'elles mangent leur permettent de se sustenter jusqu'au dégel. Il aurait aimé voir cela, mais la surface de la neige était lisse et il eut beau regarder, il ne put trouver trace d'un orifice de cette sorte. Les brebis avaient dû se trouver groupées au moment de la chute de neige et elles avaient pu se libérer momentanément en réunissant leurs efforts. Si la neige recommençait à tomber, elles seraient trop affaiblies pour renouveler pareil effort. Présentement, pour les sauver, il aurait fallu, à l'aide d'une roche ou d'un tronc fixé à la sous-ventrière du cheval, ouvrir une tranchée dans la partie la plus large du mur de neige. Un fameux travail ! Le cheval de Torren commença à piaffer, impatient, comme s'il eût senti l'écurie.

— Allons, grosse bête, lui cria-t-il. Laisse-moi regarder encore un moment.

L'automne avait été très sec et les bêtes avaient dû parcourir de longues distances avant de trouver l'herbe tendre. A chaque hiver pluvieux ou neigeux, beaucoup de bêtes s'égaraient ainsi, n'ayant plus besoin de revenir s'abreuver. Elles s'avançaient dans la montagne, dans la Cordillère inexplorée, à travers les gorges où s'amoncelle la neige, et s'y perdaient pour toujours.

— C'est bon, gros bêta ; on va rentrer puisque tu es si pressé.

Il marchait doucement, au pas, coupant en droite ligne vers l'*estancia* pour arriver plus tôt. Le versant plat de la montagne Murallon lui servait d'orientation. Au début du parcours arrivèrent jusqu'à lui quelques bêlements déchirants ; mais, chaque fois, ils se faisaient de plus en plus lointains. Il se retournait sur sa selle, le buste tordu, et il distinguait encore la tache brunâtre de l'enceinte de glaces. Puis tout se perdit avec la distance.

A chaque effort qu'il faisait pour enfoncer puis tirer ses jambes de la neige, le cheval secouait ses flancs et son cou, énergiquement. Il aurait fallu descendre de temps en temps pour détacher la neige qui s'amoncelait sous les sabots, mais le cavalier préférait rester

commodément assis sur son épais matelas de feutre couronné par un petit coussin en cuir de brebis portant la longue laine d'une année. Il était content. Le campement était au moins à une lieue et c'eût été un hasard que d'autres vinssent jusque-là. Il fallait s'égarer !... Le patron était très occupé à construire l'enceinte de la *quinta*. Il n'aurait jamais l'idée de consacrer une journée entière à explorer un bout de terre qui ne lui appartenait pas. Torren laissa tomber les rênes sur la crinière et se frotta les mains. Il allait pouvoir jouir tout seul du spectacle de cette lutte molle entre la neige qui tombe de son air innocent de papillon fatigué, et les bêtes pleines de mansuétude qui s'agitent dans leur enceinte, avec l'apathie somnolente que leur donne une inanition prolongée. Il y reviendrait, tous les trois ou quatre jours, mettant à profit chaque occasion qu'il aurait d'aller de ce côté. Il verrait comment se forment les cheminées, il pourrait dire ensuite avec précision combien de temps peut tenir une brebis sans rien manger. Il apprendrait des tas de choses. L'hiver, dès son début, s'annonçait comme très neigeux. Il aurait l'occasion d'observer ce que les autres ont mis vingt ans à voir.

Il marchait sur une surface lisse comme un lac gelé. Trop lisse ! La neige couvrait tout, comme sur le reste du trajet, mais ici on ne distinguait pas le plus petit monticule, la plus petite ondulation de la terre ni le flanc d'un terrier. A droite et à gauche, le drap blanc, tiré à la perfection, se prolongeait à perte de vue et, en face, au bout de deux ou trois cents mètres, cela dégringolait doucement, puis la couche de neige reprenait son aspect habituel. Les sabots du cheval ne résonnaient plus, la neige ne crissait pas. Cela sonnait creux. Torren continuait à avancer, absorbé dans ses pensées, jusqu'à ce que :

— *Jogno !* que t'arrive-t-il ?

Le cheval s'était arrêté tout à coup et commençait à reculer, rongeant son frein. Torren prit les rênes dans sa main gauche, tandis qu'il empoignait la cravache et en frappait brutalement sa monture.

— Allons, ne fais pas l'idiot !

La bête frissonna de douleur. Elle se cabra un peu et se laissa tomber en arrière, écartant les pattes au point de toucher la neige de ses flancs. On entendit le craquement étrange du verre qui se brise. Torren se rendit compte immédiatement de la situation. Il se trouvait au milieu d'une lagune gelée, et la mince couche de

glace pouvait s'ouvrir sous lui d'un instant à l'autre. Il se souvint de la lagune bleue qu'il avait vue, quelques jours plus tôt, au bout de la propriété, la seule fois qu'il se fût approché de ce côté, avant qu'il neigeât. Il se souvint que, sous le bleu de l'eau, des plaques de glace détachées se déplaçaient parmi des reflets opaques, écailles flottantes. Ses cheveux se dressèrent. Il eut l'impression qu'on lui raclait les os avec ces culs de bouteille qu'il employait lorsqu'il était enfant, pour rayer les façades. Instinctivement, il se mit à quatre pattes sur la selle pour s'éloigner de l'abîme qui menaçait de l'engloutir. De toutes ses forces il sauta de côté, en fermant les yeux, tandis que le cheval restait là, tremblant sur ses jambes, le regard cloué sur le vide et lançant des flammes de terreur.

Torren tomba face à la neige. Il se leva tout de suite, fit quelques pas, tremblant de peur, pour fuir la bête comme on fuit une maison qui s'effondre. Il frémit en pensant que le quadrupède pourrait le suivre avec sa masse pesante, avec le choc de ses sabots puissants, le feu de sa respiration haletante qui fondrait la glace. Il croyait le voir déjà sur lui, le poursuivant sans relâche. Il entendait déjà la lame d'eau glacée craquer sous le martellement du galop solide... Mais non, la bête restait sur place, pleine de frayeur. Torren s'arrêta à dix pas du cheval. Il lui était facile de se soutenir, debout, même en tremblant un peu ; ses bottes étaient engagées jusqu'au haut de la tige. Il s'essuya le front avec la manche de son paletot de cuir. Il cracha avec force de côté pour se donner du courage. En le regardant calmement, le danger lui parut moins terrible qu'au début. Il commença à penser avec plus de sérénité. Il s'agita en des mouvements de coq mouillé. Quelques paquets de neige tombés dans son cou commencèrent à fondre sur sa chair. Vite, il se déboutonna pour mieux se secouer. Le vent glacé pénétrait ses chairs comme s'il eût voulu les déchirer. Des flocons gros comme des morceaux de sucre s'étaient introduits entre sa ceinture et son pantalon. L'habitude qu'il avait de porter des vêtements excessivement larges avait ses avantages, mais aussi ses inconvénients.

Le cheval se calmait à son tour. Il était parvenu à se planter bien d'aplomb sur ses pattes écartées, ses yeux avaient perdu leur expression de folie et se clouaient au sol. Non, le danger n'était pas si grand. La bête pourrait être engloutie par le lac, mais lui, Torren, se trouvait à peu près en sûreté. Il aurait le temps de fuir,

en augmentant vite la distance qui le séparait du cheval, tandis que la glace pourrait toujours soutenir la masse inquiète du quadrupède, même en craquant et en se brisant un peu. Pourquoi aurait-il peur ? Avec ses misérables cinquante kilos de chair molle ?

Mais... s'il perdait sa monture, comment arriverait-il à l'*estancia* ? Il en était à plusieurs bons kilomètres. Sa marche serait atroce puisqu'il devait casser la neige et la glace avec ses bottes et haleter à chaque pas. Si la nuit venait, il pourrait s'égarer sur cette nappe glacée, son corps moulu ne pourrait pas supporter tant de fatigues et il lui faudrait s'étendre sur le sol. Il était dangereux de s'endormir sur la neige avec ce vent du sud qui apportait toute la cruauté du pôle. D'autres, bien plus solides que lui, avaient été vaincus ; la neige les couvrait et leurs corps ne reparaissaient que quelques mois plus tard, au dégel. On lui avait raconté que c'était une mort douce, agréable : les membres exténués s'abandonnent sans résistance à la caresse du froid qui leur apporte le repos absolu, et le sang s'épaissit comme une huile qui perd sa fluidité.

Sa voix rauque, s'adressant de nouveau au cheval, se fit douce et tremblante comme la prière d'un enfant :

— Doucement, calme-toi ! je t'en prie... Je te le demande en grâce...

Le cheval cessa de faire attention aux crissements qu'il percevait jusque dans leur plus lointaine vibration, et éleva une oreille vers la voix devenue étrange ; il leva ensuite la tête avec calme pour regarder un instant l'homme et diriger de nouveau vers le sol ses yeux qui avaient récupéré leur éclat d'intelligente inquiétude. Torren fit quelques pas avec précaution ; à chacun de ses mouvements, il croyait voir la bouche de l'abîme s'ouvrir voracement. Il faisait un pas, puis marquait un temps d'arrêt. Ses muscles tendus retenaient son souffle. Il fallait, tout au moins, essayer de sauver le *poncho* qui était plié sous le lasso. En déroulant aussi le lasso, il pourrait en attacher une extrémité au collier de la bête et, en la conduisant par l'autre bout, s'avancer toujours à une distance prudente. Si le cheval s'enfonçait, il lâcherait le lasso pour se sauver. S'il gardait le gros *poncho* de laine, ce serait déjà autre chose. Il pensa à tirer aussi le coussin de selle pour le placer sur ses épaules. S'il devait passer la nuit, il s'entourerait de son *poncho*... Le froid augmentait terriblement. Le soleil allait se coucher. Dans le ciel couleur de suie, l'astre semblait un gong de

cuivre sale, suspendu sur la ligne des sierras blanchâtres, pour annoncer que la nuit allait se jeter sur vous... comme une pierre tombale de glace noire.

— Shsh ! mon petit, ne remue pas. Shsh !

Il se tenait à six pas de la bête, lorsque le sol vibra d'un craquement mou qui lui parut un vacarme de tremblement de terre. Dans le saut qu'il voulut faire pour reculer, ses bottes, collées au sol, lui firent perdre l'équilibre et il tomba de nouveau. Il se releva lentement, les yeux fixés sur les pattes de l'animal.

— Shsshs !... Sh... Sh... Sh... !

Lorsqu'il s'approcha davantage, en traînant les pieds pour couper la neige avec la tige de ses bottes, le cheval commença à bouger comme s'il avait envie de s'étirer. Il portait toujours la tête basse, mais sa crinière fit une courbe gracieuse et l'on vit courir le sang de ses veines obscures. Il avait gardé le même poil jusqu'à la fin de l'automne, à cause du manque de pâturage, et ses veines et ses artères se dessinaient sur sa chair, sa poitrine et son cou, en une pléthore de vie. Il leva les jambes l'une après l'autre comme s'il eût voulu essayer les articulations de ses genoux et il commença à tâter de ses sabots la couche de glace.

Torren était si près de lui qu'il tendit la main pour lui caresser la croupe. Ses jambes tremblaient dans ses grandes bottes. La plaque de glace allait-elle tenir ?... Un nouveau crissement mou... Il eut l'impression qu'on lui raclait les os et il serra les dents avec force pour tenir le bras bien tendu. Un paquet de neige, demeuré dans sa manche, commença à glisser sur son poignet. Il frémit et ferma les yeux.

— Shshsh !... Sh... Sh... Sh...

Le cheval se pencha et commença à marcher à petits pas mesurés, avec la circonspection d'un cheval de cirque qui ne connaît pas bien le sable de la piste. A chaque mouvement, la courbe toujours gracieuse de sa crinière s'accusait.

— Shshsh ! rosse ! Ne me laisse pas. Ne m'abandonne pas dans cette saleté de neige ! Shshsh !

L'animal tourna vers lui ses oreilles intelligentes et s'immobilisa un instant, puis recommença à marcher, augmentant la distance qui le séparait de l'homme. Ses yeux continuaient à fixer le sol, sans daigner même regarder la rive vers laquelle il se dirigeait, tout droit. Il s'arrêtait de temps en temps, tâtant la neige, et couchait les oreilles comme des coquillages dont il eût voulu appuyer

le creux sur le sol. Puis il reprenait de l'élan, arrachant ses sabots de la masse spongieuse avec des mouvements compassés et élégants.

Comme il s'était éloigné à trois jets de lasso, Torren lui cria de toutes ses forces :

— Vieille carne ! Sale rosse, fils d'une grande chienne !

Et la bête partait avec son *poncho*, son lasso, son coussin, et son dernier espoir d'être sauvé.

— Bête galeuse !

En arrivant au bord de la lagune gelée, la bête s'arrêta, satisfaite. Elle relâcha la tension de ses muscles et détourna la tête pour regarder le chemin parcouru. Elle la redressa de nouveau, cherchant de ses narines la direction de l'*estancia*. Lançant un hennissement de joie, elle commença à remonter la pente, les yeux levés, le pas tranquille, avec la démarche assurée d'un être qui a la conviction d'avoir échappé à un grand danger grâce à sa propre adresse. Les étriers, détachés, dansaient follement sur ses flancs. Peu après, le cheval disparut derrière le monticule.

Torren suivit ses empreintes fraîches, faisant des efforts désespérés pour courir après lui. Il balançait ses bras, hurlait des blasphèmes, secouait tout son corps d'une façon grotesque pour arracher ses jambes au sol pâteux qui s'obstinait à l'emprisonner. Lorsque la neige s'amoncelait sous ses semelles et le faisait tomber, il restait par terre jusqu'à ce qu'il les eût nettoyées avec son couteau. Il enfonçait sa casquette pour y abriter ses oreilles. Quelle fatalité ! Il avait oublié précisément, ce jour-là, d'emporter son passe-montagne en peau de daim. La perspective de voir ses oreilles gelées, comme on lui avait dit que cela se produisait dans ces cas-là, ne le séduisait guère.

Lorsqu'il arriva à la berge, il se trouva plus fatigué que s'il avait parcouru plusieurs lieues sur la terre ferme, mais la neige qu'il ramassait à chaque chute fondait au contact de sa sueur, abondante, pour lui rafraîchir les aisselles, le ventre et la poitrine. C'était comme un coup de fouet qui l'obligeait à repartir. Il continua à gravir la pente, avec des mouvements grotesques, mettant parfois à profit les trous et les empreintes fraîches, tandis qu'il maudissait tous les chevaux de la Patagonie, la neige immonde et ses vêtements qui se mouillaient petit à petit. Après l'avoir tordu, il jetait sur ses épaules, pour l'y mettre à sécher, le mouchoir avec lequel il s'était essuyé la tête et les mains. Lorsqu'il s'arrêta

pour s'en servir de nouveau, il était rigide de glace et il se brisa dans ses doigts comme du mica. Ses yeux se voilèrent de terreur. En quelques instants, il en serait de même de tous ses vêtements, et leurs aiguilles s'enfonceraient dans ses chairs fatiguées. Il secoua avec force ses bras et ses jambes pour dominer ses frissons et poursuivit sa marche vers la hauteur. Le soleil s'était caché. Il ne restait que quelques minutes de lumière.

Il arriva en haut d'une butte, sans forces pour pouvoir poursuivre son chemin. Mais que voyait-il ? Ce n'était certes pas une illusion. Sa poitrine s'ouvrit à la joie. C'était la résurrection. A moins de deux cents mètres, le cheval était arrêté, étirant son cou pour attraper les tendres branches d'une touffe. Torren ne tarda pas à se rapprocher de lui. Ne s'agissait-il pas pour lui de sauver sa peau ? Il se rapprocha encore, marchant de côté, dissimulant ses mains comme il faisait quand il voulait attraper le cheval dans la cour et lui passer le licol. L'animal avait à la bouche plusieurs petites branches feuillues qu'il mâchait bruyamment. Il retourna plusieurs fois sa tête vers l'homme, sans cesser de mâcher. Ses yeux intelligents indiquaient qu'on ne le trompait pas par ce mouvement de félin. Il savait fort bien qu'on s'approchait de lui pour l'attraper. Torren craignait de le voir fuir lorsqu'il arriverait près de lui, comme cela lui était arrivé plusieurs fois dans l'enceinte. Les bêtes laissaient tranquillement approcher l'ennemi à pas cauteleux, leur apportant, caché derrière leur dos, le licol ou le mors. Mais lorsqu'il était tout près, elles s'éloignaient d'un petit trot moqueur pour se planter cent mètres plus loin. Elles permettaient ensuite a l'homme de s'approcher de nouveau d'un pas dissimulé, avec un air faussement candide, l'arme cachée derrière le dos, et elles bondissaient lorsqu'il allait les atteindre. On devinait bien des fois, dans l'éclat jovial de leurs yeux, combien ces bêtes devaient s'amuser à ce jeu où l'homme transpirait, jurait, jusqu'à ce qu'elles se laissassent prendre, fatiguées de s'amuser.

— Shshsh ! reste tranquille.

Le cheval le regarda une dernière fois avec sévérité, en sentant sur ses flancs la caresse de la main glacée. Torren, d'un saut de crapaud, monta sur lui sans mettre le pied à l'étrier, s'accrochant de ses dix doigts à la laine du coussinet. Avant de partir, la bête finit d'attraper une petite branche.

Ils arrivèrent à l'*estancia* lorsqu'on finissait de souper.

— Que vous est-il arrivé, mon ami ? lui demanda Martin. Vous vous êtes perdu ?

— Non, je ne me suis pas perdu. J'ai voulu faire un tour, tranquillement, pour voir s'il y avait des bêtes égarées. Le temps a passé sans que je m'en sois rendu compte.

— Avez-vous trouvé quelque *pino* perdu ?

— Non, je n'en ai pas trouvé.

— C'est bien, mon ami. Vous devez avoir faim. Mais enlevez ces vêtements mouillés, avant de commencer à manger. Vous avez là des pantalons et mon *poncho*.

***

Six jours plus tard Torren revint à l'enclos des glaces. Il n'était tombé que quelques centimètres de neige. Il vit trois brebis mortes : la sauteuse de fil de fer et deux autres. La première était restée pendue sur la glace du terre-plein, et la neige la recouvrait entièrement. Il fallait bien regarder pour l'apercevoir. Les deux autres étaient à l'intérieur de l'enclos. Malgré le froid, leur corps était gonflé. Elles avaient une patte en l'air : elles devaient être, sans doute, les deux seules grasses, et leur graisse s'était figée. Torren regarda avec attention. Quatre autres étaient parvenues à se hisser sur le mur de clôture, et leurs pattes, qui pendaient au-dessus du vide, s'agitaient désespérément essayant d'atteindre de nouveau le sol. Torren regarda cela avec infiniment d'attention. Il leur serait difficile de sauter en bas. Celles qui restaient étaient très faibles. Déjà le voyage et la faim qu'elles avaient endurée en automne les avaient épuisées ; leur emprisonnement ici achevait de les amaigrir. Elles ne se tenaient plus sur leurs genoux ou appuyées sur leurs flancs, la poitrine raide et le cou dressé. Elles ne ruminaient plus. Certaines avaient encore la force d'aller d'un coin à l'autre, d'un pas vacillant, la tête au sol, dans l'espoir insensé de trouver une racine. La plupart demeuraient adossées au mur, qui les protégeait du vent du sud, immobiles, une sagesse instinctive leur faisant économiser le restant de leurs forces. Fort peu demeuraient, couchées sur le flanc, les pattes raides, mais il suffisait de les regarder un moment pour s'apercevoir qu'elles n'étaient pas encore mortes. Torren avait pu s'approcher un peu plus que la première fois. Il se trouvait à un jet de lasso, et il pensa descendre de cheval pour atteindre l'enceinte à pied, mais il y

renonça, n'ayant pas envie d'entrer dans la neige jusqu'à la ceinture. La prochaine fois, il le ferait sans faute, car, véritablement, il éprouvait beaucoup d'intérêt à voir de près ces animaux.

Il resta huit jours sans revenir. Il était tombé un demi-mètre de neige. Mais comme la couche précédente avait fondu, la hauteur totale avait à peine augmenté de deux ou trois doigts. La plupart des bêtes étaient mortes. Il voulut les compter, mais il y renonça : c'était compliqué, car elles se confondaient avec les agonisantes. Vingt-cinq au moins étaient mortes, peut-être davantage. Depuis la fois précédente, deux autres avaient pu sauter le terre-plein. Quelle étrange vitalité ! Ces animaux si doux conservaient encore des forces pour faire de pareils sauts, après tant de jours de faim et de froid.

Torren descendit de son cheval et s'approcha à pied de l'enceinte. Il entrava soigneusement sa monture. Les couches de neige s'étant durcies, il s'avança sans difficulté. La neige molle lui arrivait seulement au genou. D'un saut, il franchit la paroi du terre-plein. Une brebis sauteuse morte, cachée sous la neige, ne lui apparut que lorsqu'il fut tout près. L'odeur était assez forte. Après avoir respiré pendant quelques heures l'air pur de ces blancs paysages, ces relents surprenaient par leur intensité. Cependant, les bêtes mortes avaient été ensevelies par la neige avant que leur décomposition n'eût commencé. Les fientes avaient disparu sous les flocons... On sentait aussi une odeur de faim. De cette faim qui absorbe les tissus et met dans l'haleine des effluves de mort. L'odeur de cette misère fait autant de mal dans les taudis des grandes villes que dans un champ de neige blanche. Les bêtes qui gardaient encore un peu de vie avaient leur laine décolorée et embrouillée comme de l'étoupe. Les os de leurs cuisses saillaient comme des pointes. Torren en tâta quelques-unes, sur les flancs ou sur l'échine : peau et os, la chair avait disparu sans laisser de traces, et les yeux avaient pris une opacité qui exprimait une apathie sans bornes. D'un coup de botte, il en poussa une devant lui : la bête fit quelques pas, broncha, trembla, puis tomba par terre comme un sac d'os.

Torren fut déçu. Il ne voyait pas les fameuses cheminées. La neige n'avait pas été suffisamment abondante pour que les bêtes eussent été enterrées d'un seul coup.

Il revint vers l'*estancia* plus tôt que d'habitude, car il était parti quelques heures avant le jour. Le Nato parut plus tard,

après que les autres péons eurent fini de souper. Martin lui demanda lorsqu'il entra :

— Que vous est-il arrivé, mon ami Bigua ? Vous vous êtes égaré ?

— Non, patron. Je me suis attardé.

Et il lança un regard torve vers Torren. Un peu plus tard, celui-ci aperçut les yeux noirs de Bigua fixés sur lui avec une expression étrange.

***

Le lendemain matin, Torren sortit de nouveau pour faire un tour. Il venait de quitter l'*estancia* lorsqu'il entendit derrière lui le galop de deux chevaux.

— Holà ! Nato ! — Et il le salua, l'ayant reconnu à la clarté indécise de l'aube. — Tu viens aussi de ce côté ?

— Oui. Je vais aussi vers là-bas.

— Et pourquoi amènes-tu ce cheval de charge avec tant de cordes et de pelles ?

Le Nato laissa tomber un regard oblique sous l'aile de son chapeau.

— C'est pour un petit travail, lui répliqua-t-il. Affaire de se réchauffer pendant quelques heures.

— Et nous allons vers où ? demanda Torren.

— Tout droit, sur les traces que voici.

— A la Grande Lagune ?

— Oui.

Bigua poursuivit, après un moment de silence :

— Tu la connais bien, la Grande Lagune. J'ai suivi tes traces, hier. J'avais vu les empreintes du cheval et...

— Ça ne vaut pas la peine d'aller si loin. J'y suis passé et je n'ai rien trouvé. Il vaut mieux aller d'un autre côté.

— J'ai vu les traces du cheval, continua Bigua, sans tenir compte de l'interruption, et j'ai voulu les suivre. Les traces me menaient tout droit vers la Grande Lagune. J'ai pensé que la glace pouvait se casser et que c'était dommage de perdre une bête si douce et si résistante, comme il y en a peu...

— Ton cheval n'est pas mauvais, murmura Torren.

— Dommage s'il s'était noyé ! Pour celui qui était dessus,

il n'y aurait rien perdu. Il y a des chrétiens *qu'il leur vaudrait mieux de cesser de vivre.*

— Comment as-tu su que c'était moi ?

— Par les traces, j'ai vu qu'il était monté par quelqu'un à moitié *gringo*, car il le punissait follement dans les mauvais passages, et puis il le laissait marcher sans lui nettoyer les sabots. L'écume de la bête tombait de côté, et il fallait être aveugle pour ne pas voir que la pauvre bête avançait, furieuse.

Bigua devait avoir vingt-deux ans. Assez impénétrable et enfantin, aveugle dans les disputes lorsqu'il avait bu un coup de trop, il était ordinairement mesuré, consciencieux dans son travail, débordant de cette intelligence propre à sa race. Dans sa communion intime avec le sol, son âme avait des vibrations d'origine nettement tellurique. On avait l'impression qu'il était né déjà mûr, massif, comme arraché d'un bloc de la montagne...

Il marchait devant, laissant le cheval suivre à volonté son pas reposant et calme. Il devait tenir en main le licol du cheval de charge qui n'était pas une bête franche. Elle s'emballait souvent et il fallait la tenir et la punir. Torren marchait derrière, le nez de la monture collé aux flancs du cheval de charge. Le Nato s'arrêta devant une empreinte fraîche sur le chemin.

— Hier, le patron est passé par ici avec sa monture, murmura-t-il après être descendu et avoir considéré les traces pendant un instant. Il est descendu ici rien que pour nettoyer les sabots. Sa bête était un peu malade, ces jours-ci. On voit qu'elle recommence à marcher. Son sabot avant, on pourrait en reconnaître l'empreinte parmi celles de cent bêtes, et même dans vingt ans ! Rien de plus facile que d'identifier les animaux par leurs empreintes : leurs sabots sont toujours aussi différents que les têtes des gens. Mais celui-ci est si différent des autres, que chacun peut le reconnaître rien qu'en le regardant. Il a comme une sorte de pierre enfoncée dans le sabot avant, du côté où l'on monte. Ça paraît diabolique. Aucun de nous n'a pu le lui enlever, quoiqu'on ait tous bien essayé. Ce doit être une maladie ou un envoûtement.

Torren était en train de nettoyer, de mauvaise grâce, les pattes de sa monture. Le cheval se laissait faire patiemment, esquissant à peine une ruade, lorsque l'homme avait un de ses mouvements brusques de mauvais coucheur.

— Envoûtement ! murmura-t-il. Il a fallu qu'il parle de ses sorciers ! Nous ne sommes plus aux temps de l'Inquisition. Ne soyez pas arriéré, mon ami. Qui pourrait croire ces bêtises ?

Bigua avait fini de nettoyer soigneusement avec son couteau les sabots de sa bête. Il pliait doucement une jambe du cheval de charge pour l'appuyer sur son genou.

— Eh ! rouan, laisse-moi te nettoyer... Fiuuu ! Tu es un traître. Mais je vais te guérir de tes caprices. Allons ! Ne rue pas !

Sous une ruade, le couteau sauta en l'air, mais Bigua attrapa au vol, des deux mains, la jambe de la bête. Le rouan ne s'était laissé dompter que sur le tard, et personne n'avait pu faire de lui une bête confiante.

— Torren ! fais-moi passer le couteau, veux-tu ? Le voilà, là-bas, dans ce trou, là, dans la neige... Merci, mon frère... *Pucha !* qu'elle est idiote, cette bête ! On fait tout pour son bien et elle vous répond par des malices... Reste tranquille, méchante bête !

Lorsqu'il eut fini, il lui resserra la sous-ventrière en appuyant la semelle de sa botte sur le ventre pour tirer de toutes ses forces, car le rouan avait entre autres astuces celle de gonfler son ventre lorsqu'on le sellait, afin de pouvoir rendre ensuite plus lâche la sous-ventrière.

Ils poursuivirent leur chemin.

— Heureusement que le patron a traversé, au lieu de se diriger vers l'enceinte de glace, dit Bigua. S'il était témoin des expériences que tu fais avec les quatre-vingt-sept brebis, à l'heure qu'il est, il t'aurait déjà logé une balle dans la tête. Lorsque quelqu'un ne joue pas franc jeu, don Martin est homme à se payer sur sa peau. En ces cas-là, la police, ici, c'est comme si elle n'existait pas.

— Je n'ai rien fait de mal, murmura Torren en baissant les yeux et en enfonçant son menton dans le mouchoir noué à son cou.

Bigua tourna vers lui son buste, tout en tirant fortement sur la bête de charge.

— Malheureux ! cria-t-il, pourquoi ne m'as-tu pas prévenu, puisque tu ne voulais pas travailler ?

— Chacun sait ce qu'il fait. Pour cent misérables pesos par mois, je ne suis pas obligé de travailler dans la neige, pour tomber malade.

— Tu es capable de laisser mourir, de sang-froid, toutes ces pauvres bêtes, sans rien faire pour les sauver ?

— Oui. A la Nita, une fois, on a égorgé trois milles brebis, rien que pour vendre leur cuir à un peso quarante.

— A cause de la sécheresse, malheureux ! Le bétail était si nombreux que sans cela il en serait mort davantage, faute d'herbe.

La glace de la Laguna était complètement raffermie et ils la traversèrent sans inquiétude. Ils coupèrent en droite ligne vers l'enceinte des neiges, et arrivèrent ainsi bien avant midi au lieu où se trouvaient les brebis.

— Enlève ta veste, Torren, et attrape-moi une pelle, lui ordonna Bigua d'une voix qui n'admettait pas de réplique. Nous allons creuser un fossé dans la partie la plus enneigée pour que ça serve d'écoulement. Attaque par ce bout, j'attaquerai par l'autre De l'enceinte jusqu'ici, il y a cinquante-trois enjambées. Dépêche-toi ! Ne sois pas fainéant, tu dois accomplir ta part de besogne... Allons, commence ! Si tu t'entêtes, je t'obligerai à faire à toi seul tout le travail.

Il compta vingt-six pas et demi, pour marquer ainsi une des moitiés, et ils se mirent au travail. Quoique ne sachant ni lire, ni écrire, Bigua comptait parfaitement jusqu'à cent et il recensait sans se tromper un troupeau de plusieurs milliers, en les faisant défiler deux par deux, et en marquant d'une encoche sur une branche chaque double centaine.

Il héla Torren :

— Coupe la glace en forme de planche à laver, pour que les bêtes ne glissent pas.

— Oui, *hombre!* Je le sais mieux que toi. Tu ne vas pas m'apprendre !...

Les pelletées de neige sautèrent à droite et à gauche, s'amoncelant sur les côtés. Il suffisait de creuser de quatre-vingts centimètres pour trouver un terrain d'une dureté propice. Pour laisser passer ces animaux si maigres, il suffisait d'une médiocre largeur.

— Dépêche-toi, Torren ! Je vais en faire le double de toi.

Ce n'était pas un travail pénible. Les pelles, bien aiguisées, coupaient la neige comme de l'écume. Vers le fond, on se heurtait à de la neige plus serrée, avant de parvenir à de la glace dure comme du cristal. Il restait encore à Torren une bonne partie de sa besogne à accomplir alors qu'il ne manquait plus à Bigua que quelques pelletées pour arriver à l'enceinte. Il descendit la marche qui le séparait du fond et laissa sa bêche appuyée contre le terre-plein. Quelques brebis le regardèrent avec méfiance, reculèrent et

tournèrent la tête pour l'observer de biais. Quelques-unes, de leur petit trot tremblant, coururent vers le coin le plus lointain. La plupart ne se rendirent pas compte de sa présence ; elles continuaient à fixer les yeux par terre, économisant leur énergie jusqu'à un ultime effort de résistance, avant de se laisser tomber définitivement. Une cinquantaine de brebis restaient encore debout sur leurs pattes faibles, ou appuyées contre le mur ou couchées. Parmi elles, quelques-unes étaient encore en vie, mais on ne pourrait plus les sauver ; elles étaient parvenues au dernier degré d'épuisement. Couchées sur le côté, les pattes raides, leur respiration débile ouvrait un petit trou dans la glace. Bigua essaya de les sauver en les prenant soigneusement par la peau de l'échine. Elles ne pesaient pas plus qu'un agneau nouveau-né. Deux seulement restèrent debout. Les autres retombèrent dès qu'il les eut lâchées, lui laissant entre les doigts des mèches de laine qui se détachaient du cuir comme si la décomposition avait devancé la mort de quelques jours.

— Trente et une sont mortes ; et il en avertit Torren qui venait, la veste sur l'épaule, essuyant théâtralement de son mouchoir son front sec. Ces cinq-ci, d'autre part, ne se réveilleront pas. Tu peux les égorger et les dépiauter, soigneusement, sans couper le cuir. Pendant ce temps, je vais racler la neige avec le rouan, pour ménager un chemin jusqu'au coin de la lagune. Là, elles pourront trouver de l'herbe et s'abriteront dans les ravins d'argile qui regardent le nord.

— Tu prends toujours la tâche la moins pénible ! grogna Torren. Pourquoi ne fais-tu pas ce sale travail, de se salir avec du sang et de respirer la chair pourrie ?

Bigua lui lança un regard furieux.

— Tais-toi, cria-t-il, ou bien je vais t'arracher le cuir à coups de couteau ! Et il ajouta, avec plus de calme : Et puis tu vas dépiauter les trente et une qui sont mortes, pour ramener les peaux à l'*estancia*. Nous allons voir si nous pouvons faire marcher doucement celles qui peuvent se tenir encore debout. Nous devons les sauver... Regarde celle-ci, c'est celle que tu as poussée du pied hier pour la faire tomber ; on voit bien...

Par terre demeurait l'empreinte de la botte qui avait pénétré la neige durcie, lorsque Torren avait violemment soulevé l'autre jambe. On reconnaissait aussi le petit pas précipité de la brebis

qui s'était avancée jusqu'à l'endroit où elle gisait encore, abattue, les pattes arrière rigides dans la pose même de la veille. Bigua poursuivit :

— J'ai suivi hier tes traces et tous tes mouvements. J'ai constaté que tu étais venu jusqu'ici après la première grande chute de neige. Et tu es revenu encore il y a huit jours.

Torren plia sa veste, la doublure en dedans, et la posa sur le mur de glace. Il tira son couteau sévillan et l'ouvrit pour en essayer le tranchant sur le bout du doigt.

— Prends mon couteau, lui dit Bigua, en regardant avec mépris son outil exotique. Mon manche *est comme de la lumière pour couper le cuir*. Elle te facilitera le travail.

Torren eut envie de lui hurler que sa lame de Séville était la meilleure du monde, pour n'importe quel emploi, mais il se mordit les lèvres et se mit à l'œuvre.

***

Après avoir en vain cherché une pierre, ou une branche, pour s'ouvrir le chemin, Bigua finit par traîner une brebis morte jusqu'à l'endroit où se trouvaient les chevaux. Il l'attacha à une corde pour que le rouan la remorquât, et il monta en selle. Il calcula sur la surface enneigée le plus court chemin pour gagner l'extrémité de la lagune, en évitant les accidents du terrain. Il tirait sur le cheval de charge, et la brebis morte ouvrait un passage. Il y avait plus d'un quart de lieue jusqu'à une sorte de petit col. Bigua constata avec satisfaction qu'au pied du ravin de la face nord il restait à découvert assez d'herbe et de chiendent. Les brebis pouvaient, là, se rétablir pendant quelques jours. Ensuite, elles chercheraient elles-mêmes d'autres pâturages dans le voisinage.

En revenant vers l'enceinte de glace, il voulut de nouveau faire une traînée pour approfondir le passage, et il changea de brebis morte, la première s'étant tout à fait disloquée. Le rouan broncha à plusieurs reprises. Il fallut le mener avec soin pour tracer un chemin bien droit. Bigua faisait alterner les paroles affectueuses et les caresses avec les coups de fouet, pour le faire passer par où il voulait.

— Bon, mon ami, le passage est fait, dit-il à Torren, après avoir relâché la sous-ventrière des chevaux afin de les laisser reposer. Nous allons faire passer les brebis, petit à petit, par la tranchée.

Ils durent les placer une à une dans l'ouverture de l'enceinte. Les unes bronchaient de peur, les autres de faiblesse. Une fois engagées, elles commencèrent à s'avancer avec une relative souplesse, poussées les unes par les autres. Lorsqu'une d'elles était trop faible pour suivre ses compagnes, ils l'enlevaient, laissant ainsi le passage libre à celles qui suivaient. Une fois sur la sente, elles marchèrent déjà mieux, regardant de côté, de leurs yeux sans expression, et formant peu à peu une longue file. Des cinquante et une, six seulement s'affalèrent. Elles s'étendirent par terre, exténuées, et il fallut attendre un moment avant de les relever et de les pousser doucement durant quelques pas. De ces dernières, deux tombèrent pour ne plus se relever, et malgré l'insistance de Bigua, il fallut les abandonner.

Les premières brebis qui arrivèrent au petit col s'approchèrent du ravin, la tête basse, épuisées. En donnant de leur museau contre le chiendent, elles le humèrent faiblement, incrédules. Mais dès qu'elles s'aperçurent aux premières bouchées que c'était bien de l'herbe, elles s'élancèrent dans une excitation d'appétit, une convulsion de joie qui faisait vibrer tous leurs muscles. Ces bêtes, qui semblaient prêtes à tomber pour toujours après deux semaines d'emprisonnement, revivaient tout à coup, par un retour d'énergie cachée. Celles qui vinrent ensuite entendirent le bruit familier des mâchoires avec leurs claquements et leurs craquements. Elles se lancèrent aussi en avant, pleines d'impatience. Les quatre qui étaient restées en arrière progressèrent à leur tour, aidées par les deux hommes. Sans récupérer leur vitalité immédiatement, comme les précédentes, elles eurent cependant la force d'absorber quelques bouchées et elles s'agenouillèrent pour manger autour d'elles, partout où leur museau pouvait se porter.

— L'herbe est courte, dit Bigua en se frottant les mains. Il n'y a pas de danger qu'elles s'empiffrent. Mais il vaut mieux que je les surveille, tandis que tu vas finir de dépiauter les bêtes qui te restent. Ecoute, tu lèveras aussi la peau des deux qui sont tombées dans la traînée. Comme ça, nous pourrons ramener toutes les peaux à la maison.

Les bêtes dépouillées firent bientôt deux taches vermillon sur la neige. Torren reprit le chemin de l'enceinte pour finir son travail. Il commençait à faire nuit lorsque Bigua parut, portant sur l'épaule les deux peaux jusqu'à l'endroit où se trouvaient les chevaux.

— As-tu fini ? demanda-t-il en rentrant dans l'enceinte, tirant le rouan par la longe.

Torren, d'un air revêche, lui montra les peaux éparpillées et les carcasses rouges.

— Les brebis ont bien mangé, poursuivit Bigua. Elles commencent à se coucher pour dormir. Quarante-neuf seront sauvées. Nous allons rassembler les peaux. Le rouan les portera.

Il plaça soigneusement sur le bât de l'animal les trente-six peaux comme s'il se fût agi de coussinets. Il les déposa en croix, celle d'en haut s'imbriquant toujours avec celle d'en bas, du côté de la croupe, afin qu'elles ne s'écroulent pas. Les petits sabots qui pendaient sur les flancs s'agitaient au bout de la peau ouverte en une guirlande de castagnettes d'où s'égouttait un sang fluide. La pile était haute ; Bigua dut l'attacher par plusieurs tours de corde, puis il jeta celle-ci par-dessus le tas, se faufilant lui-même sous le ventre de l'animal pour reprendre le bout et le faire repasser de l'autre côté. Le cheval s'agitait, inquiet.

— Allons, reste tranquille ! Ne fais pas le fou !

La lune avait balayé les vapeurs du crépuscule pour jouer avec la neige en une orgie de reflets d'argent. Les bras de Torren, aux manches retroussées, étaient barbouillés de sang frais jusqu'à l'aisselle. Sa chemise et son pantalon étaient éclaboussés de rouge vif et de rouge sombre. Pendant un moment, il regarda travailler le Nato, puis il se lava les bras et les mains dans la neige. Il plongea aussi dans le monceau de neige glacée sa navaja jusqu'au manche, avec énergie et rage. Il se sentait fatigué. Il n'avait jamais tant travaillé de sa vie. Dix-sept heures sans repos, avec, pour toute nourriture, un morceau de viande froide, comme un chien. Et il lui faudrait encore trotter plusieurs lieues, parmi les secousses irrégulières que donnent les chevaux sur la neige. Au début ç'avait été un plaisir de plonger la lame bien aiguisée dans la gorge de la bête pour couper la peau jusqu'à la queue, et d'enfoncer les bras jusqu'au coude dans les chairs tièdes pour détacher cette peau. Ensuite, lorsqu'il eut affaire aux bêtes qui, depuis plusieurs jours, gisaient sur la neige, il commença de sentir une franche répugnance. Ses doigts restaient gourds et il devait battre avec force le cuir glacé pour les réchauffer. L'odeur insupportable de la viande décomposée avait, sous la cloche de la neige durcie, conservé jalousement tout son fumet nauséabond. Il avait eu tort de se laisser dominer par la volonté autoritaire de Bigua. L'Indien

l'avait obligé à obéir comme un petit chien. Il aurait dû laisser là le travail et fuir cette enceinte maudite, et aussi l'*estancia*, au risque de mourir sur la neige, très loin, là où la vengeance du patron ne pourrait pas l'atteindre. Il avait été mou ; un homme ne doit jamais se soumettre à un autre homme, sans conditions. Il lui fait face ou il fuit, mais il ne cède pas.

Avant de la mettre dans sa poche, il enleva de sa navaja sévillane les fragments de neige qui s'étaient glissés dans les jointures et l'essuya soigneusement avec son mouchoir. Le couteau de Bigua pouvait se sécher tout seul, même s'il devait s'oxyder. Il le prit par la lame, en frappa le manche contre son genou pour en faire tomber la neige, l'enferma dans le fourreau qu'il avait attaché à sa ceinture. Il s'approcha de nouveau du Nato, après avoir remis sa veste. Le rouan, chargé, semblait un cheval de marchand ambulant.

— Bon, mon ami, tout est prêt, dit Bigua, nous pouvons mettre le cap sur la maison.

Torren le regarda du coin de l'œil.

— Tu as bien fait de charger tout seul tous ces cuirs pourris, murmura-t-il. J'attendais que tu me demandes de travailler avec toi pour t'expédier à la fille qui te donna le jour.

Le Nato le regarda avec stupéfaction :

— Préviens-moi si tu es devenu fou ! Je m'en rends compte seulement maintenant, que j'ai fait le travail tout seul.

Sous la visière de sa casquette, les yeux de Torren brillaient d'une façon provoquante. Il dit :

— Tu n'as pas osé me commander parce que j'avais ton couteau. Sans couteau, tu n'oses plus commander ; tu n'es pas si homme.

La lune pleine les regardait de son air bonasse. Bigua ne savait pas s'il fallait rire ou exploser de fureur. Il regarda ce petit bonhomme en face de lui, dressé sur ses bottes, bombant la poitrine pour arriver à emplir son veston de cuir.

— Tu as apporté du vin, mon frère. — Et il éclata de rire tout en jetant sur ses épaules le *poncho* qu'il avait laissé à terre pendant qu'il travaillait. — *Pucha!* que tu es mauvais gaucho ! Pourquoi ne m'invites-tu pas à boire un coup ?

— Je ne suis pas saoul. Je suis plus serein que toi.

— Passe, passe ! — Le Nato fit un geste pour s'approcher de ses épaules et le pousser de la paume de la main. — Ne t'énerve pas.

Torren fit un pas en arrière et tira le couteau d'argent.

— Ne t'approche pas, glapit-il tremblant de rage, sinon je te traverse de part en part.

Torren ne savait pas tenir le couteau. Il le brandissait comme un poignard, la pointe en bas, et non comme une dague. Bigua, facilement le désarma d'un coup de *poncho*, après lui avoir fait deux ou trois feintes savantes de la main gauche.

— Rends-moi le fourreau, mon frère, demanda-t-il d'une voix tranquille, tandis qu'il se penchait pour ramasser l'arme. Tu es trop petit pour jouer avec ces outils-là.

En se dissimulant, Torren sortit de sa poche sa navaja sévillane et se plia en deux afin, sans être vu de l'Indien, de l'ouvrir dans le creux de l'estomac. Lorsque Bigua se redressa avec le *poncho* dans sa main droite et le couteau dans la gauche, il aperçut la casquette qui s'agitait cauteleusement sous ses yeux. Il regarda le bouton rond au centre de la casquette et les dessins parfaits des petits triangles qui, depuis le bouton, se projetaient en toutes directions. Les stries du dessin avaient la circonspection concise des figures géométriques qui n'admettent pas les envolées de l'imagination. Bigua sentit au côté la cuisson de la lame qui lui déchirait la peau, et du sang tiède lui chatouiller la cuisse. Torren recula de quelques pas, marchant sur ses talons jusqu'à s'appuyer du dos et de ses coudes sur le terre-plein, la navaja à la main, le regard torve, les lèvres teintées d'écume. Ses spasmes de colère s'étaient transformés en une respiration haletante. C'était un chat sauvage acculé, prêt à se lancer de nouveau sur quiconque s'approche.

Bigua s'accroupit. Il cloua le couteau dans le sol, mit son *poncho* dessus et enroula son tricot vers le haut pour le retenir avec son menton. Il regarda sa blessure et en élargit un peu les bords avec les doigts. Ce n'était pas grave. La peau était ouverte et l'on voyait de la graisse brune dépasser la coupure, comme les lèvres d'un enfant grassouillet, mais cela était sans profondeur. Le sang coulait lentement, soulevant parfois de petites bulles. Il détacha son *poncho* et le plaça en dessous de la blessure, en l'assujettissant avec son pantalon, pour que le sang ne tombât pas dans la neige.

— En arrivant à la maison, murmura-t-il comme pour lui-même, j'y mettrai des toiles d'araignée pour arrêter le sang... Maintenant, il faudra que je nettoie un peu et que je bouche avec quelque chose pour que les bourres du tricot n'y entrent pas.

Il regarda autour de lui, prit de nouveau le couteau pour s'approcher de la bête de charge. Il choisit un mérinos à la laine très longue, chercha la place où les mèches étaient le plus propre, y coupa une rondelle de la taille de la paume de la main, à l'endroit de la hanche. Une fois les touffes épointées, toute la laine qui restait sur le cuir était blanche et douce comme de la soie. Il s'approcha du terre-plein à une dizaine de pas de Torren et enterra dans la neige le petit bout de cuir. « Au cas où il y aurait des *bêtes*, elles se noieront dans le froid ». Il se lava les mains avec soin, s'assit au bord d'un saillant du mur de glace, près de la pelle, et cloua le couteau à côté.

— *Pucha!* comme ça saigne ! murmura-t-il en prenant une poignée de neige bien blanche, de la surface, pour la placer sur sa blessure. C'est ennuyeux de ne pas avoir de l'eau-de-vie !... Quelques gouttes dehors ne feraient pas mal. Et aussi un bon coup pour l'intérieur. Mais patience !...

Plus tard, quand il montrerait dans les tavernes les cicatrices qui ornaient son corps il dirait avec indifférence : « Celle qui est là sur mon côté, c'est ce gringalet de Catalan qui me la fît avec son canif, une fois que nous étions en train de jouer. »

Après avoir appliqué plusieurs morceaux de neige spongieuse sur la blessure, il en prit une grande poignée qu'il serra à deux mains, la mit comme un cataplasme et, par-dessus, plaça le morceau de peau, la laine en dedans. Il assujettit la toison contre la blessure en y plaçant le *poncho* en forme de bande et en serrant fortement. Il disposa le mouchoir bien essoré, tordu, en dessous, afin que le sang et la neige fondue ne s'égouttassent pas trop sur sa cuisse.

— Bien, Nato ! se dit-il à mi-voix. Le guérisseur de Piedra Clavada n'aurait certainement pas mieux fait...

Torren suivait chacun de ses mouvements, la bouche pleine d'écume, les yeux brillants et le coude collé au mur du terre-plein. La pointe légèrement incurvée de sa navaja était pointée vers le sol et s'agitait au rythme de sa respiration saccadée.

Bigua avait laissé son couteau cloué par terre pour s'approcher du chat sauvage.

— Donne-moi le fourreau du couteau, dit-il, s'arrêtant à deux pas de lui. Et lâche ce canif avant que je me fâche.

Torren pointa vers le Nato l'ombre tremblante de sa navaja courbe, tout en le regardant toujours sous la visière de sa casquette, avec une sourde furie. Si ses yeux avaient eu la puissance d'une arme à feu, le Nato serait tombé pour toujours.

Voyant que l'homme faisait un pas vers lui, Torren frémit de fureur et s'élança en avant de toutes ses forces. Bigua dévia d'une parade le coup de couteau et, de sa main rapide comme une patte de fauve, il lui attrapa le poignet. Il ne lui fut pas difficile, ensuite, de lui arracher la navaja de l'autre main, en la prenant de la pointe de ses doigts. Il la jeta au loin ouverte, comme elle était, pour qu'elle se perdît dans la neige.

Torren recula d'un pas et se lança à nouveau sur lui pour le griffer ou le mordre, pour lui donner coups de pied et coups de poing. Devant la corpulence massive du Nato, ce petit homme en furie devenait un félin vaillant et courageux qui s'élance, les yeux fermés, contre un mur. Bigua, chaque fois que le Catalan se lançait sur lui, paraît le coup en tendant bien ses bras pour se maintenir loin de ses ongles. Le chat sauvage s'échappait de ses mains, reculait d'un pas et revenait à la charge, jusqu'à ce que, fatigué par la monotonie de la bagarre, Bigua lui assénât un coup de poing sur la figure à le jeter par terre. La casquette tomba aussi sur la neige.

Le Nato lui tourna le dos. Il prit la pelle et le licol du cheval de charge pour l'amener, de son pas flegmatique, rejoindre les autres chevaux.

Torren se releva lentement, essoufflé. Il suivit la même direction, les yeux baissés, tremblant toujours de fureur et se mordant de rage en voyant son impuissance

(A suivre.)

JUAN GOYANARTE.

(Traduit de l'espagnol par ADOLPHE DE FALGAIROLLE.*)*

PAPILLONS

Dans l'ombre du sous-bois, les troncs d'hévéas pointent comme des cendres de cigarettes géantes et verticales. A travers les persiennes vertes des feuilles de cocotiers, le soleil lance des poignées de confettis lumineux dans le clair-obscur — et l'on voit naître, sous cette pluie éclatante, une fleur pourpre, une grappe violette ou les fûts obliques et dorés d'un massif de bambous.

Brusquement, ces belles teintes vernies prennent des tons de gouache. Ce n'est pas un nuage de mousson qui s'épanouit dans le ciel implacable, mais un grand papillon, qui vient de passer comme un éclair noir et bleu. Les reflets fulgurants et satinés de ses ailes ont éteint toutes les autres couleurs, et, le cœur battant, l'homme reste immobile. Les pieds rivés sur le sentier de terre ocre, il attend que, derechef, le vol du grand papillon lourd zèbre de noir et de bleu la torpeur embaumée de la forêt cinghalaise. Et puis, il perd patience. Il veut capturer ce joyau fugace. D'un revers de main, il saisit son calot de toile, filet à papillons dérisoire, et il s'élance dans les fourrés hargneux. Les yeux au ciel, indifférent aux rats palmistes apeurés, aux singes voltigeurs et au déroulement cuivré du cobra dérangé, l'homme se met à courir après le papillon magique.

Revenu bientôt sur le sentier, l'homme attend encore. Il ignore que les papillons ont des heures de sortie mystérieusement réglementées. C'est à croire que les fleurs, les fruits et les troncs d'arbres ne distillent les sucs particuliers, dont chaque race de papillons est friande, qu'à des instants différents et dûment chronométrés. Les boutiques de cet univers aérien et féerique paraissent avoir les mêmes mœurs bourrues que les magasins d'alimentation du monde maussade des hommes socialisés....

L'homme a repris son chemin. Il longe un étang où des tortues nagent et font danser des reflets. En zigzaguant, des bulle

d'air montent et viennent crever à la surface, sans cesse agitée par les brusques coups de godille des serpents d'eau. L'homme fait halte devant un spectacle insolite. A ses pieds, sur le bord de l'étang, il y a une petite plage de sable foncé. Des papillons blancs, aux nervures ourlées de noir et aux ailes inférieures mouchetées de rouge, font la roue, et cette roue ailée est tangente exactement au sol fangeux. A tour de rôle, chaque papillon plonge rapidement sa petite trompe en spirale dans le sable humide, et puis, d'un coup d'aile, se hâte pour reprendre son alignement dans le rondeau vertical. Et l'homme se remet en marche, en pensant que les papillons tropicaux — comme les lions chantés par Hugo — ont, eux aussi, des heures pour aller boire.

Le temps a passé. Après le bref crépuscule équatorial, les ténèbres assiègent maintenant le bungalow. Sous la lampe, l'homme écoute le vent dans les arbres, les clapotements amplifiés de la rivière proche et ces bruits inquiétants qui s'échappent des bois et des jungles, démuselés par la nuit. Par la fenêtre ouverte, un papillon est entré. C'est une *Saturnie-Atlas*, grande comme une chauve-souris. Enorme et maladroite, elle se heurte aux murs blancs, ricoche sur la moustiquaire, frappe deux coups de tambourin sur l'abat-jour, et puis, happé par la nuit, le grand papillon disparaît. Après son départ, la pièce semble bien vide et silencieuse. Pourtant, l'image du visiteur nocturne rôde encore entre les quatre murs. L'homme ébloui revoit danser autour de lui les reflets marrons et roses des grandes ailes duvetées, dont les soutaches claires et incurvées entourent quatre losanges de nacre. Ces attributs diaphanes ont fait donner à la *Saturnie-Atlas* le nom baroque de « Papillon à vitres ».

Et ce beau papillon à vitres n'a pas fait une apparition maléfique à la façon du corbeau d'Edgar Poë. Avec la Saturnie, les souvenirs se sont mis à tourner autour de la lampe, petite lumière perdue et tenace sur les contreforts de l'Ile de Ceylan.

L'homme a toujours aimé les papillons...

***

A Paris, j'ai un ami — un médecin — dont le logis, placé bien loin du menaçant cabinet de consultation, est une de ces oasis où l'on se sent à l'abri des humeurs querelleuses d'une humanité dé-

braillée et déçue. Chez le docteur R..., nous sommes dans le royaume des papillons. Les vitrines de sa collection se présentent comme de grands livres sur les rayons d'une bibliothèque. Le docteur R... s'approche du meuble et tire vers moi les premiers casiers.

Voici les *Agrias*. Ces papillons de haut vol du bassin de l'Amazone et des contreforts des Andes gardent toujours leurs formes harmonieuses, mais, imperceptiblement et en fonction des lieux, les Agrias changent en jaune vif la bande pourpre de leurs ailes supérieures et en bleu violet le satin noir de leurs ailes inférieures. Ils font mieux. Se sachant un mets de choix pour certains oiseaux, ils arrivent, par un patient mimétisme, à prendre le terne dessin d'une race de papillons dont les oiseaux se détournent comme d'un poison.

Les Agrias sont difficiles à capturer. Ils volent haut et à des heures qui varient suivant les régions. Les chasseurs font usage de trappes dans lesquelles ils introduisent des fruits pourris et autres véhémentes immondices dont ce beau papillon fait son régal. Des morceaux de verre miroitants ou, mieux, les ailes d'un Agrias femelle sont disposés sur l'appât, et puis la trappe est hissée au sommet d'un arbre. Il n'y a plus qu'à surveiller le piège — souvent à la jumelle — et à en rabattre automatiquement le couvercle quand les Agrias attirés se sont mis à table.

Ces renseignements me furent donnés, naguère, par un médecin colonial, retour de la Guyane. Il venait de passer trois ans sur les bords du Maroni, et il débarquait du petit paquebot qui va de Cayenne à la Martinique. Les papillons faisaient les frais de notre conversation, et je lui racontai combien j'avais été déçu de n'en avoir aperçu que de bien pauvres spécimens au cours de ma promenade militaire au camp de « Balata », sur la route de Saint-Pierre. Alors, le colonial me parla des Agrias de Guyane, dont la capture fait braver les anneaux rouges et glauques du boa des plateaux et les crochets mortels du trigonocéphale des bas-fonds.

Nous sommes restés longtemps à causer de ces choses et à boire des punchs dans ce petit café de Fort-de-France, qui donnait sur la « Savane ». La statue de l'Impératrice Joséphine faisait une tache blême entre les manguiers et, par moment, une sirène de navire se lamentait du côté de la vieille darse...

***

Oui, on fait de bien beaux voyages immobiles en regardant les papillons du docteur R... !

Après les *Agrias* et les *Morphos* — qui sont bien les plus beaux saphirs du Brésil — voici les *Catagramma* du Pérou. Ce sont des papillons trapus, noirs, tachés d'écarlate. On reste saisi devant cette pure géométrie et cette harmonie de tons. Les poteries indiennes, qui font l'admiration des coloristes, ne sont pourtant que la grossière reproduction des ailes de ces papillons. Les artistes incas savaient ce qu'ils faisaient, et, délaissant les jeux des pauvres « épateurs de bourgeois », ils copiaient de leur mieux les œuvres parfaites du Grand-Esprit. Ainsi, ils étaient sûrs au moins de ne se point tromper.

Vue à travers les papillons du docteur R..., la géographie défile sous les yeux en un costume chatoyant où jouent des couleurs mates, brillantes ou irisées. Dans ce kaléidoscope, mes souvenirs de marin et de *trader* sont en déroute. Que deviennent, à présent, *mes* Indes, et Java, et la Chine ? J'oublie la chaleur d'étuve, les bouses de vache, les foules tristes, qui semblent attendre, volubiles et ployant l'échine, l'arrivée de la peste, du choléra ou de l'inondation. J'oublie les jonques délabrées, l'Amok et les buffles gris, qui frottent leurs flancs vaseux sur les pilotis des cases tremblantes. J'oublie les petits pavés couleur de jade, la puanteur des ruelles en escaliers et les cochons velus, embrumés de mouches, qui fouillent dans des immondices.... Les Indes ? Java ? La Chine ? Mais ce sont des papillons admirables, découpés dans des soies prodigieuses — et rien d'autre !...

L'Amérique et l'Asie ont éteint leurs couleurs. Un à un, les cadres ont regagné leurs alvéoles, mais, par le Sud-Est, nous allons aborder à présent le continent africain. Le docteur a posé un nouveau cadre sur la table. Nous voici à Madagascar.

Quel est ce trésor qui scintille à travers la vitre du casier ? A quelle parure de reine Ranavalo appartiennent ces topazes orangées, ces émeraudes et ces aigues-marines ? Le docteur a simplement dit : « Voilà les *Uranies* ! » et j'ai ajouté : « Oui, voilà les « Grands Porte-queues de Madagascar ». Quels coloris ! »

Alors, le docteur a souri et, sans mot dire, il a ouvert un grand cahier et l'a feuilleté devant moi. En regard du texte, je distingue des planches photographiques en couleurs et, en suivant les figures,

je vois s'accomplir une bien curieuse métamorphose. D'une planche à l'autre, le dessin chatoyant de l'Uranie commence à disparaître et finit par se fondre en une teinte uniforme, couleur tête-de-nègre. Les formes caractéristiques et la taille du papillon subsistent cependant, et cette Uranie de satin noir garde quand même grande allure.

L'explication de cette transformation mérite que l'on s'y arrête. Voyageant à Madagascar, un entomologiste s'intéressa aux Uranies. Il capta, notamment, un certain nombre de chrysalides et eut l'idée de les soumettre à des températures différentes et notablement plus basses que la température ambiante. Il fit même éclore ces chrysalides en frigidaire. Il arriva ainsi à faire naître des Uranies couleur de nuit.

Et ce soir, dans le bureau du docteur R..., c'est sous l'égide de ces nègres que je vais pénétrer dans le continent noir.

Les papillons africains paraissent plus ternes que leurs frères d'Asie ou d'Amérique. Des zigzags sombres et des arabesques foncées atténuent souvent leur coloris, tel ce papillon du Cameroun, qui a deux fois le chiffre « 8 » inscrit sur ses ailes. Ce ne sont plus là des papillons, mais des gris-gris volants, échappés par quelque sorcellerie du poing d'un griot... Je veux croire, maintenant, qu'en tambourinant sur la table à la cadence du tam-tam, les papillons africains du docteur vont se mettre à battre des ailes en mesure, derrière la paroi vitrée de leur cadre...

J'en reconnais un, en particulier. Il doit habiter les forêts du Sénégal, et le docteur m'en dit le nom compliqué (1). Il y a plus de vingt ans aujourd'hui, ce papillon me valut une belle émotion. C'était à une époque où, du pont d'un cotre ventru, je présidais aux chargements d'arachides sur les cargos « pistachiers », qui s'ancraient au large des plages de sable gris des côtes d'Afrique Occidentale. Avec un camarade, et profitant des loisirs de l'hivernage, nous étions partis pour la chasse. Après une longue randonnée, nous arrivâmes à Nianing. Il y avait quelque temps déjà que cette escale avait été abandonnée à cause des ravages de la mouche tsé-tsé parmi le bétail des indigènes. Petit à petit, la forêt avait repris possession de la bourgade. Des branches musclées passaient au travers de murailles effondrées, et les cônes rouges des termitières s'érigeaient près de tuiles en miettes. Je n'eus pas le temps

(1) *Charaxés*, peut-être.

de me laisser attrister par la sauvage mélancolie de ce « Pompeï » africain. A dix mètres de moi, un papillon venait de se poser sur un tronc. Avec jubilation, il ouvrait et refermait ses ailes finement dentelées. Je posai mon fusil et m'avançai à pas de loup, en faisant signe au camarade de rester immobile sur le chaume bruyant. J'étais à un mètre du tronc d'arbre ; je m'apprêtais à tendre le bras vers les ailes que le papillon venait aimablement de refermer, quand, derrière moi, j'entendis le bruit sec d'un chien de fusil qui se levait. Ce bruit me parut assourdissant. Furieux, je tournai la tête, et je sentis ma mâchoire se décrocher, en même temps qu'une terreur panique me serrait les côtes en un corset de glace. Le camarade venait de me mettre en joue, et je voyais distinctement s'arrondir les deux trous noirs des canons du fusil. Je bégayais des mots indistincts quand le coup partit. J'affirme que je n'entendis pas la détonation, mais je vis la fumée jaillir vers moi comme une langue bleue...

— Heureusement que tu n'as pas bougé ! cria le camarade.

— Tu es devenu fou, espèce de... !

— Regarde derrière toi avant de crier !

Je me retournai et je fis un bond de côté. Un gros serpent noir en bouillie ondulait encore entre les racines de l'arbre, dont le tronc — vierge de papillon à présent — était englué d'une sève qui ressemblait à de la bave.

Depuis lors, je me méfie des papillons africains. Je suppose toujours qu'ils méditent une vengeance de Cafre envers ceux qui les convoitent. S'allier avec des serpents me paraît le comble de la traîtrise pour un papillon qui se respecte. Je sais bien que « là où il y a du papillon, il y a du serpent », suivant l'adage. La merveille qui vole et l'horreur qui rampe aiment également l'humidité et la chaleur. Je sais des coins du Puy-de-Dôme où les fleurs bleues des chardons disparaissent littéralement sous les ailes palpitantes des Vanesses, mais où, entre les pierres des sentiers, les vipères roses sont sur le qui-vive... Pourtant, j'en veux toujours aux papillons africains. C'est à peine si je laisse percer une admiration sans réserves pour un papillon du Gabon, nommé, je crois, *Cymothoe*. Il n'est pas très grand, mais son apparence, à la fois robuste et élégante, rappelle la jolie forme des Agrias. Ce papillon est uniformément rouge, de la couleur d'une flaque de sang au soleil.

C'était pendant l'hiver de 1910. Le fils du fermier, quartier-

maître fusilier de la Marine, revenait d'une campagne au Gabon. Comme il se doit, j'étais allé présenter mes compliments au marin en permission. J'avais été reçu avec cette cordialité distante, qui sait si bien abolir et respecter les distances entre Basques de conditions différentes. J'étais un « petit monsieur », qui pestait après les égards dont on le gratifiait à la barbe de ce seigneur fabuleux qu'était un quartier-maître de la Marine.

— « *Ikuchi* (1), M'sieur Henri. Voilà ce que Jean a rapporté pour vous... »

Et, sur la toile cirée de la table, entre un petit verre de cassis et un gros morceau de pâté basque, la maman du marin — notre vieille Maria — glissa vers moi une boîte de carton. En ouvrant le couvercle, j'eus le souffle coupé : fixé par une épingle et à portée de ma main, un papillon écarlate m'attendait. Je remerciai en phrases entrecoupées, sautai sur mon trésor et filai en renversant mon verre de cassis mais en fourrant le gâteau dans ma poche...

Certes, le « papillon du Gabon » s'était ressenti des heurts et secousses qui sont le lot habituel des sacs de matelot, mais, tel quel, il alla prendre sa place dans ma vitrine de papillons exotiques, à côté de mes sujets préférés que des Pères Jésuites me faisaient parvenir de leurs missions du Maduré et de Madagascar. Ces « sujets » m'arrivaient dans des papiers pliés en triangle, et il me fallait exposer à la vapeur d'eau les nervures cassantes des beaux papillons morts. Le « Papillon du Gabon », ouvert là-bas, vaille que vaille, par les soins du quartier-maître, n'avait pas requis mes soins. Le soir venu, je me plongeai dans la lecture de l'*Illustration-Noël*. Je me mis à ronger mes ongles avec énergie en regardant des gravures coloriées et comme dessinées sur ivoire. Elles illustraient un conte intitulé *Le Papillon rouge*. Je lus avec avidité et commençai bientôt à maugréer. Il était question d'un collectionneur de papillons qui, dès l'enfance et pour complaire à une « fille », s'était mis à la recherche d'un papillon rouge. Il ne trouva jamais cet insecte, et, pour le punir, la fille, qui avait grandi, en profita pour se marier avec un autre monsieur. Devenu un vieillard et toujours désespéré, le collectionneur brisa ses cadres de papillons et mourut tout seul. Un chirurgien curieux ouvrit le corps du savant, et, quand le scalpel eut découvert la poitrine, on trouva

(1) Regardez (en basque).

un grand papillon rouge à la place du cœur. Le conte était signé Gérard d'Houville.

On ne peut demander à un lecteur de neuf ans et demi de comprendre la beauté d'un apologue ni de savourer la grâce d'un style. Ledit lecteur se rongeait les ongles jusqu'au sang en projetant d'écrire sans tarder à ce « Monsieur » Gérard d'Houville. Il fallait au plus vite lui faire savoir que son ami, l'infortuné savant, avait été la victime d'une « ignorance-crasse », indigne d'un collectionneur de papillons de bonne race. Au lieu de faire l'imbécile, cet homme devait s'embarquer pour le Gabon où, entre deux paquebots, il aurait eu le temps de capturer le papillon rouge convoité. Très contente, la jeune fille aurait épousé le savant, qui se serait gardé, par la suite, d'anéantir bêtement une belle collection...

Mais l'enfant n'écrivit jamais à « Monsieur » Gérard d'Houville. Le printemps venu, il se remit avec ardeur à la chasse aux papillons. Dans le Sud-Ouest de la France, le mois de mai — et le mois de mai seul — voit naître et mourir ce joli papillon blanc, dont deux belles taches orangées recouvrent le haut des ailes supérieures. Ce papillon s'appelle *Aurore*. Les vanesses, dites *Grande* et *Petite-Tortue*, apparaissent en même temps, suivies par les *Coliades*, qui ajoutent des boutons d'or supplémentaires à la parure des prairies. Mais, c'est de juillet à septembre que la saison des papillons bat son plein...

Le parc a l'air de trembler au grand soleil de midi. Dans l'allée des mûriers, les cigales crissent tellement qu'on ne les entend plus. L'odeur des sapins se répand comme un parfum d'encens, et des papillons ivres passent à la dérive dans les courants d'air chaud. La chasse donne à plein. Les terrains d'affût ont été préparés, voilà longtemps, par le jardinier complice. Ils comprennent surtout trois massifs de scabieuses, dans lesquels l'enfant peut disparaître, en ôtant son chapeau de paille réglementaire, dont l'élastique fait toujours mal au cou. L'odeur miellée des scabieuses attire tous les papillons. Pour s'en repaître, le *Flambé* lui-même, rayé comme un tigre, condescend à tomber du sommet des hêtres et à se mêler aux *Argines*, brunes et tabac d'Espagne, aux *Paons de Jour* affairés et à la caste inférieure des *Piérides de Choux*. Au mois d'août, un nouveau terrain de chasse est ouvert. Au sommet d'un grand buisson aux branches cassantes, des fleurs blanches apparaissent et s'épanouissent. Bientôt auréolés par une ronde bourdonnante de guêpes et de frelons, ces arbrisseaux commencent

à vibrer au soleil comme des harpes éoliennes. C'est là qu'il faut guetter l'apparition du rare *Petit Sylvain* et, peut-être d'une *Hermione*. Le *Vulcain*, qui rôde d'habitude dans l'allée des marronniers, viendra, à son heure, faire un tour par ici. Il se pourrait même que ce papillon vindicatif se perchât sur le chapeau du chasseur... Au mois de septembre, les fruits commencent à mûrir. Il n'est plus besoin de secouer les arbres : d'eux-mêmes, les fruits tombent sur le sol avec un bruit mat. Autour de l'abricotier, une odeur de confiture chaude finit par écœurer le chasseur de papillons aux aguets. En vol plané circonspect, le *Morio* s'approche, choisit à terre le fruit pourri à point et se pose orgueilleusement...

Le *Machaon*, pièce de choix, ne doit pas courir les risques d'abîmer ses ailes dans les replis de gaze verte du filet à papillons. La chenille du Machaon se trouve sur les feuilles de carotte et, à sa sortie de la chrysalide, le papillon sera facile à cueillir, tout neuf, au fond de sa prison de carton ou de verre. Cette opération ne réussit pas à tous les coups.

L'enfant emprisonna un jour la chenille du *Paon de Nuit* — une chenille aux poils bruns surmontés de petites boules bleues. Au moment de la métamorphose finale et dans les guenilles de son suaire de résurrection, la papillon alla se placer dans un angle de la boîte. A vue d'œil, les ailes commencèrent à pousser, mais, dans sa croissance, l'aile droite rencontra la paroi de la boîte et se mit à se replier comme une crêpe imparfaite.

En 1943, le parc a été assassiné par les Allemands.

D'énormes machines ont creusé la terre, arraché les grands arbres, saccagé les allées. Il a fallu quatre charges d'explosifs pour avoir raison du tilleul. Ce vieux serviteur refusait de quitter ses maîtres. A la place des prairies et des massifs, il y a maintenant une tranchée énorme où s'enfonce une route bétonnée et inutile.

L'enfant est devenu un homme mûr qui a beaucoup couru le monde, mais, où qu'il soit, le fantôme du vieux parc revient toujours le hanter. Cette lanterne qui s'enfonce, là-bas, dans les bosquets du rêve n'attire plus les sphinx verts et roses. Les lauriers sont coupés. Tenace et clignotante, la lumière continue pourtant à veiller devant l'autel des souvenirs. Et les beaux papillons des étés d'autrefois font toujours un cortège éblouissant aux êtres chers qui se sont endormis.

HENRI POYDENOT.

UN NOUVEL ORGANE CONSTITUTIONNEL

L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE

Louis XIV, s'il revenait se promener aux alentours de son château de Versailles, serait étonné d'y rencontrer des échantillons blancs, noirs ou jaunes des principaux types humains qui peuplent le globe. Versailles, où ne siège plus le gouvernement de la France, ni sous la forme monarchique, ni sous la forme parlementaire comme après 1870, est en train de redevenir l'un des foyers rayonnants du génie français ; son palais, depuis quelques mois, abrite l'un des nouveaux organes de la vie nationale issu de la constitution de 1945 : c'est l'Assemblée de l'Union française.

Beaucoup de nos compatriotes, sans doute, n'en ont jamais entendu parler, car les arcanes de la constitution de la IVe République sont difficiles à pénétrer et cette nouvelle institution, si elle aspire à faire du bien, ne fait pas de bruit ; sa naissance est récente, son histoire courte et exempte d'agitations spectaculaires. Nous voudrions en quelques pages décrire ses origines, son fonctionnement et indiquer les perspectives d'avenir qui s'ouvrent devant elle.

I

La date de 1940, les événements de guerre et les transformations intérieures qui s'en sont suivies ont profondément changé l'aspect des questions que l'on appelait naguère encore

coloniales, modifié l'assiette des relations de la métropole avec ses territoires d'outre-mer et le statut des populations qui y vivent. A vrai dire, ces nouveautés étaient depuis quelques années en gestation ; les Français avertis se rendaient compte que, comme l'ère de la conquête, celle de l'administration directe serait bientôt révolue et qu'il devenait nécessaire d'établir sur des fondements nouveaux les rapports de la France avec ses possessions lointaines, et tout en fortifiant l'union de l'une avec les autres, de préparer les peuples d'outre-mer à prendre une plus large part à leur propre gouvernement. La guerre et l'organisation de la résistance eurent pour effet de précipiter cette évolution et d'obliger le gouvernement d'Alger à improviser des solutions hâtives.

Le général de Gaulle appelant à la résistance le 18 juin 1940 les Français et les peuples de l'Empire était naturellement conduit à leur faire des promesses. D'autre part, les Américains, au moment où le grand Président Franklin-D. Roosevelt les acheminait doucement vers l'intervention des Etats-Unis dans le conflit mondial, faisaient entendre la voix de leur idéalisme et de leur passion émancipatrice. Le 4 août 1941 était proclamée la charte de l'Atlantique qui, dans son article 3, disait : « Ils (les Etats-Unis et l'Empire britannique) respectent le droit de tous les peuples à choisir la forme de gouvernement sous laquelle ils veulent vivre ; ils souhaitent de voir rétablir les droits souverains et le gouvernement autonome des nations qui en ont été dépouillées par la force. » Ce texte, qui visait avant tout, à sa date, les États dont le nazisme allemand avait confisqué l'indépendance, fut interprété dans les pays d'outre-mer comme un appel à une « libération » que seuls quelques indigènes plus évolués souhaitaient. Déjà, le 12 février 1941, le gouverneur Eboué, en Afrique Equatoriale française, avait appelé quatre indigènes au conseil administratif. Le retentissement de la charte de l'Atlantique fut considérable parmi les peuples de couleur que cependant elle ne visait pas directement. En décembre 1942 se tenait au Canada une session de l'Institut international du Pacifique où, pour la première fois, fut employée l'expression de *trustee ship* : tous les pays vivant sous une administration européenne ne devraient plus, dans l'avenir, être tenus qu'en vertu d'un mandat de la future Organisation des Nations Unies. En décembre 1943, le général de Gaulle dans

un discours prononcé à Constantine, disait : « Après cette guerre, dont l'enjeu est la condition humaine, chaque nation aura l'obligation d'instaurer au-dedans d'elle-même un plus juste équilibre entre tous ses peuples... Il appartient à la France de faire honneur au contrat en prouvant, dans les conditions effroyables de ces quatres dernières années, l'unité profonde de tous les territoires de la communauté impériale française. On fait crédit à la France, — à la France, c'est-à-dire à l'Evangile de la fraternité des races... pour assurer à tous la liberté. » Ce discours précédait de quelques jours et annonçait la conférence qui allait se tenir en janvier 1944 à Brazzaville où furent prises des résolutions et rédigés des textes qui apparaissent aujourd'hui comme le signal d'une profonde révolution dans l'organisation des territoires d'outre-mer et dans le comportement des populations des divers pays de l'Union française.

La conférence de Brazzaville a été parfois décrite et vivement critiquée comme une improvisation de caractère révolutionnaire et comme l'origine des difficultés et des troubles qui, dans les Territoires d'outre-mer, ont marqué les années de la libération. En réalité les principes qui ont été proclamés s'imposaient depuis longtemps et les réformes préconisées avaient été étudiées. Les uns et les autres jettent les fondements d'un ordre constructif raisonnable et modéré. Dans une lettre du 27 novembre 1943 annonçant la réunion de la conférence en janvier, M. Pleven définissait son objet en ces termes : « Fournir au chef du département des Colonies et, par son intermédiaire, au C. L. N. (1) les vues des chefs de Territoires sur la direction à imprimer à la politique coloniale française en Afrique, ainsi que recueillir les avis sur la meilleure manière de réaliser dans la France de demain, et notamment dans la constitution nouvelle que devra se donner le pays, l'intégration de l'Empire français. »

Sous la présidence du gouverneur Eboué (qui était, on le sait, un homme de couleur) un travail considérable fut accompli dont nous ne pouvons ici indiquer que ce qui est indispensable pour faire comprendre l'esprit de la nouvelle organisation de l'Union française. Les recommandations de la conférence, dont

(1) Comité de Libération Nationale.

le ministre soulignait, dans son discours de clôture, « l'homogénéité tout à fait remarquable », tendent à « une très forte décentralisation administrative et politique », notamment par la création d'institutions représentatives locales associant effectivement les administrés à la gestion de la chose publique » et préconisant au contraire une « forte centralisation basée sur la métropole pour tout ce qui est l'économique et le technique ». Elles se prononcent pour le renforcement des organisations collectives, des sociétés de prévoyance et des coopératives agricoles indigènes. « Il est indispensable que la représentation des colonies auprès du pouvoir central dans la métropole soit assurée d'une manière beaucoup plus large et beaucoup plus efficace que par le passé. » Il ne pourrait suffire, par exemple, d'augmenter le nombre des députés ou sénateurs coloniaux au Parlement : ce serait là faire fausse route. « L'organisme nouveau à créer, Parlement colonial ou Assemblée fédérale, devra affirmer et garantir l'unité politique intangible du monde français, respecter la vie et la liberté locale de chacun des territoires constituant le bloc France-colonies ou, si l'on veut bien admettre ce terme malgré les objections qu'il peut soulever, la Fédération française. A cette fin il conviendra de définir avec précision et rigueur les attributions qui seront réservées au pouvoir central ou organe fédérateur d'une part, celles qui seront reconnues aux colonies d'autre part. »

Le mode de désignation devrait être celui de l'élection au suffrage universel partout et dans tous les cas où la possibilité en serait reconnue. Le respect et le progrès de la vie indigène seront à la base de toute notre politique coloniale et il faudra nous soumettre aux exigences que cela comporte. Les colonies sont par essence le lieu de cohabitation des Européens et des indigènes. Tout en subordonnant notre politique à l'épanouissement des races locales, il nous faut faire aussi une juste place à l'activité européenne.

La conférence n'oublie pas l'aspect moral des rapports entre Européens et peuples indigènes. Pour les candidats métropolitains aux fonctions coloniales on recherchera « la culture et la bonne éducation ». Les concours ne constituent pas une garantie suffisante. Pour exercer les fonctions de commandement « une culture générale vaste mais non encyclopédique, la foi et le caractère sont des qualités indispensables ». On pourra recon-

naître ces aptitudes par des stages qui précéderaient l'entrée dans les écoles — telle que l'École Coloniale — qui seraient des écoles d'application et de perfectionnement. Il existe en fait dans les sociétés indigènes deux éléments : la masse restée fidèle à ses institutions coutumières ; l'élite qui s'est élevée à notre contact. Il faut se garder de sacrifier ni l'une ni l'autre. La famille indigène, l'évolution des coutumes vers la liberté et la dignité de la femme font l'objet des plus expresses recommandations. Bref, les solutions préconisées ont un caractère de pondération et de sagesse, en même temps que de hardiesse réformatrice.

Les applications suivirent presque immédiatement et furent souvent moins prudentes. L'ordonnance du 7 mars 1944 confère la citoyenneté française à un grand nombre de musulmans de l'Afrique du Nord et laisse prévoir qu'elle ne tarderait pas à être étendue à tous. Toutes les conférences internationales portent les marques de cet esprit « anticolonialiste », d'ailleurs si mal informé et si peu attentif aux nuances, qui est l'un des traits dominants de l'état d'esprit américain d'aujourd'hui. Dans l'été 1945 fut élaborée à San Francisco la charte de l'organisation des Nations Unies. La France y a pris, en ce qui concerne ses territoires d'outre-mer, des engagements explicites. Les chapitres 11, 12 et 13 concernent les colonies pudiquement appelées « territoires non-autonomes » et l'organisation de la tutelle de l'O. N. U. Quand la France libérée reprit, avec la première Assemblée nationale, l'exercice de sa pleine indépendance politique, elle se trouva, en ce qui concerne son Empire, en présence d'engagements formels pris en son nom. Elle restait libre de choisir les modalités d'application et d'organisation, elle ne l'était plus d'adopter les principes et la direction générale.

Le premier texte constitutionnel, celui qui fut rejeté par la nation française consultée par voie de referendum, donnait certaines satisfactions à l'opinion coloniale. Cette première déclaration des droits avait un caractère idéologique et universaliste ; elle assurait aux populations autochtones d'importants avantages. En même temps avait été votée la loi du 7 mai 1946 qui étendait la citoyenneté française à tous les habitants des départements et territoires coloniaux. Une autre loi, celle du 9 mars 1946 érigeait en départements français les vieilles

colonies : la Martinique, la Guadeloupe, la Réunion, la Guyane (1).

Dans la première commission de constitution, celle dont l'œuvre fut rejetée, les tendances assimilatrices l'avaient emporté, aussi avait-elle obtenu la majorité dans les anciens départements coloniaux (Algérie) par 342.000 voix contre 312.000. Dans la seconde commission, au contraire, certaines tendances fédéralistes l'emportaient. Une brochure de M. René Capitant : *Pour une constitution fédérale*, publiée à cette époque, concluait : « L'Union française sera fédérale ou elle ne sera pas ». C'est dans ce climat idéologique que fut rédigée et votée la constitution. Une conception fédéraliste des rapports de la métropole avec les territoires d'outre-mer supposait, au préalable, l'organisation de gouvernements autonomes dans chacun des territoires d'outre-mer et, ensuite seulement, la création d'un gouvernement fédéraliste. Ces idées donnèrent lieu, au sein de la commission, à des débats ardents et si passionnés que les députés d'outre-mer mécontents auraient refusé de voter la constitution et même donné leur démission si M. Georges Bidault n'était venu leur remontrer qu'il serait d'un effet déplorable que la constitution ne fût votée par aucun représentant autochtone et les supplier de ne pas se séparer de leurs collègues.

Quelles sont donc les dispositions formulées dans la constitution ?

II

Les principes sont définis en ces termes dans le préambule de la loi constitutionnelle votée le 28 septembre 1946 : « La France forme avec les peuples d'outre-mer une Union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race ni de religion.

« L'Union française est composée de nations et de peuples qui mettent en commun ou coordonnent leurs ressources et leurs efforts pour développer leurs civilisations respectives, accroître leur bien-être et assurer leur sécurité.

« Fidèle à sa mission traditionnelle, la France entend conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de s'admi-

(1) Rappelons quelques décrets importants dans le même esprit. Celui du 20 février 1946 réforme l'indigénat tel que l'avait organisé le décret du 30 septembre 1887 en vue d'assurer la paix par la répression rapide des atteintes à l'ordre public. Le décret du 30 avril 1946 qui supprime la justice indigène en matière pénale et abroge le code de l'indigénat qui cependant marquait un progrès sur l'arbitraire primitif.

nistrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires ; écartant tout système de colonisation fondé sur l'arbitraire, elle garantit à tous l'égal accès aux fonctions publiques et l'exercice individuel ou collectif des droits et libertés proclamés ou confirmés ci-dessus. »

L'Union française est formée d'une part de la République française qui comprend la France métropolitaine, les départements et territoires d'outre-mer, d'autre part les territoires et Etats associés (article 60). La situation des Etats associés dans l'Union française résulte pour chacun d'eux de l'acte qui définit ses rapports avec la France (par exemple, pour la Tunisie, le traité du Bardo en 1881).

Les organes centraux de l'Union française sont la Présidence, le Haut Conseil, et l'Assemblée. Le Président de la République est président de l'Union française (article 63 et 64). Le Haut Conseil est composé, sous la présidence du Président de l'Union, d'une délégation du gouvernement français et de la représentation que chacun des Etats associés a la faculté de désigner auprès du Président de l'Union. Il a pour fonction d'assister le gouvernement dans la conduite générale de l'Union ; l'organe principal de l'Union est l'Assemblée. Elle est composée par moitié de membres représentant la France métropolitaine désignés pour les deux tiers par l'Assemblée nationale et pour un tiers par le Conseil de la République, et, par l'autre moitié, de membres élus par les Assemblées territoriales des départements et territoires d'outre-mer. Les Etats associés peuvent désigner les délégués dans les limites et les conditions fixées par une loi et un acte intérieur de chaque Etat. Les membres du Parlement français ne sont pas éligibles à l'Assemblée de l'Union. Le Président de l'Union convoque l'Assemblée et clôt ses sessions.

La loi du 27 octobre 1946 statue sur la composition de l'Assemblée de l'Union française. Elle ne doit compter au maximum que 240 membres, dont 120 élus pour les deux tiers par l'Assemblée nationale à la représentation proportionnelle des groupes et un tiers par le Conseil de la République, et 120 par les territoires d'outre-mer se décomposant de la manière suivante : 16 représentant les départements d'outre-mer, 44 représentant les territoires d'outre-mer, 15 représentant certaines zones territoriales et 45 représentant les États associés.

La compétence d'une telle assemblée était particulièrement délicate à définir et à délimiter. La constitution précise qu'elle connaît les projets ou propositions qui lui sont soumis pour avis par l'Assemblée nationale ou par le gouvernement de la République ou les gouvernements des Etats associés. Son rôle est purement consultatif. Elle a qualité pour se prononcer sur les propositions de résolution qui lui sont présentées par l'un de ses membres et, si elle les prend en considération, pour charger son bureau de les transmettre à l'Assemblée nationale. Elle peut faire des propositions au gouvernement français et au Haut Conseil de l'Union française. Mais, naturellement, ces propositions et résolutions doivent avoir trait à la législation relative aux territoires d'outre-mer.

Dans les Territoires d'outre-mer le pouvoir législatif appartient au Parlement français en ce qui concerne la législation criminelle, le régime des libertés publiques et l'organisation politique et administrative. En toutes autres matières la loi française n'est applicable que par disposition expresse ou si elle a été étendue par décret aux territoires d'outre-mer après avis de l'Assemblée de l'Union. En outre, des dispositions particulières à chaque territoire pourront être édictées par le Président de la République en Conseil des ministres sur avis préalable de l'Assemblée de l'Union.

La constitution, a soin, dans sa section III, de sauvegarder l'autorité des représentants du gouvernement métropolitain. Son représentant est le chef de l'administration du territoire ; il est responsable devant le gouvernement métropolitain. Dans chaque territoire est instituée une assemblée élue. Le régime électoral, la composition et la compétence de cette assemblée sont déterminés par la loi. Dans les groupes de territoires la gestion des intérêts communs est confiée à une assemblée composée de membres élus par les territoires. Sa composition et ses pouvoirs sont fixés par la loi.

III

Nous avons indiqué successivement l'ensemble des faits et des textes, des conceptions théoriques et des réalisations pratiques qui ont organisé le gouvernement des populations très nombreuses et très diverses qui habitent les territoires d'Outre-

mer qui constituent l'Union française. Nous avons insisté sur l'importance des idées et des aspirations nouvelles qui se sont développées depuis la guerre mondiale et la conférence de Brazzaville. On entend encore parfois des Français animés de bonnes intentions patriotiques qui raisonnent sur les problèmes « coloniaux » comme si ces événements ne s'étaient pas produits, comme si les propagandes d'émancipation n'avaient pas porté des fruits bons et mauvais, comme si la T. S. F. ne pénétrait pas jusque dans les villages les plus lointains. Tous ceux qui ont vécu outre-mer savent avec quelle rapidité les idées, comme les nouvelles, se propagent à travers un continent tel que l'Afrique, comment elles y pénètrent en s'y déformant par voie de simplification. On peut regretter l'absence de précautions, la hâte un peu spectaculaire avec lesquelles certaines conceptions ont été lancées dans le public indigène ; on doit surtout regretter que « l'anticolonialisme » sans nuances et souvent sans justice des Américains ait pénétré jusqu'au fond des lointains territoires d'Afrique et d'Asie ; mais ce sont là des réalités dont il n'est pas possible de ne pas tenir compte, pas plus qu'il n'est possible de supprimer le fait brutal que la France a été battue et envahie par l'Allemagne et que la libération a été effectuée grâce à l'armée coloniale et avec l'aide des étrangers. Il faut nous libérer du vieux levain et des conceptions qui furent légitimes durant l'ère de la conquête. Nous sommes entrés brusquement dans l'ère de l'organisation en vue de l'émancipation. Nous devons y apporter, avec le souci de la grandeur française et le sentiment du rôle éducatif et émancipateur du génie français, l'amour et la compréhension des peuples indigènes. Gabriel Hanotaux écrivait il y a plus de trente ans que la France obéissait au devoir « d'entraîner de plus en plus les populations locales vers l'idéal qui est celui de la Mère-Patrie, en préparant au large banquet des hommes la place qui revient à chaque peuple ». Il s'agit maintenant de savoir à quelles réalisations nous sommes parvenus et vers quelles solutions nous nous orientons. Il faut, en si délicate matière, procéder par étapes et tenir grand compte de l'expérience. Presque toujours les grandes réunions spectaculaires, comme le Congrès des peuples d'Europe, d'Asie et d'Afrique qui s'est tenu à Puteaux dans l'été de 1948, dégénèrent en manifestations verbales, en vilupérations devenues banales contre le « colo-

nialisme » et « l'impérialisme ». Les hommes de bonne volonté et d'esprit pratique y sont débordés par les agitateurs et les politiciens. Au contraire les auteurs de la constitution ont voulu créer des institutions réalisables et utiles. Ils répondent au vœu de la très grande majorité des populations indigènes. Il s'agit de ne point les décevoir et d'éduquer peu à peu leur bonne volonté souvent touchante mais naïve et inexpérimentée.

Le Président de la République est en même temps Président de l'Union française : au plus haut échelon, la dualité se résout dans l'unité. M. Vincent Auriol a pris conscience de l'importance de cette haute magistrature et de la signification de ce titre ; il s'applique avec compétence et sollicitude à maintenir la cohésion dans la diversité. Les responsabilités du pouvoir lui donnent sans doute l'occasion de mesurer toute la distance qui sépare la doctrine politique des partis des réalités du gouvernement. La propagande du parti socialiste, avant et pendant la guerre, a semé, parmi les populations d'outre-mer, des idées qui, trop simplifiées ou déformées dans les cerveaux indigènes, se retournent parfois contre la France et profitent au communisme révolutionnaire. Encore aujourd'hui l'un des obstacles les plus sérieux au rétablissement de l'ordre et de la tranquillité en Indochine par l'instauration de Bao-Daï est l'obstination du parti socialiste français à préconiser des négociations avec Ho-Chi-Minh qui se sont depuis longtemps révélées décevantes et dangereuses. Quiconque se laisse convaincre par la pratique du pouvoir est seul digne de l'exercer.

Le Haut Conseil de l'Union française (1), prévu par la Constitution, est devenu une réalité depuis juin 1948. M. Paul Coste-Floret, ministre de la France d'outre-mer, qui a le louable souci de construire un édifice durable et pratique, a présenté une loi qui a pour objet de l'organiser. Le Président de l'Union française en est le Président. Il est assisté du Président du Conseil et de neuf autres ministres. A côté d'eux siégeront dix délégués du Maroc, de la Tunisie, du Viet-Nam, du Cambodge et du Laos. Il s'agit donc d'une sorte de conseil de gouvernement et de résoudre les principaux problèmes que pose à chaque instant l'organisation et le gouvernement des territoires d'outre-mer.

(1) Voir en ce qui concerne l'Assemblée de l'Union, la récente thèse de doctorat en droit de M. Bérard, chef du Secrétariat particulier de M. P. Coste-Floret, ministre de la France d'outre-mer.

L'Assemblée de l'Union française s'est réunie pour la première fois le 16 novembre 1947. Elle n'est pas encore constituée complètement, telle que le législateur l'avait statué. Elle est une assemblée paritaire, en ce sens que les représentants de la métropole y sont toujours en nombre égal à ceux des divers territoires d'outre-mer. A mesure que se présentent les représentants des divers territoires, les deux Assemblées françaises désignent de nouveaux représentants en nombre égal. Mais seuls jusqu'ici parmi les Etats associés, le Cambodge et le Laos ont envoyé leur représentation ; il en résulte que la nouvelle institution n'a pas encore ce caractère d'assemblée fédérale que la constitution a prétendu lui conférer. On ignore encore si les principaux Etats associés : Tunisie, Maroc, Viet-Nam se décideront à désigner leur représentation. L'accord avec Bao-Daï, signé le 8 mars, stipule que le Viet-Nam devra envoyer des représentants au Haut Conseil et à l'Assemblée de l'Union française. M. de Tinguy, rapporteur de la loi sur la composition de l'Assemblée de l'Union française, a dit qu'elle « doit être l'organisme d'arbitrage entre la métropole et l'outre-mer, comme entre les différentes parties de l'outre-mer ».

L'Assemblée de l'Union française est purement consultative ; elle n'est pas appelée à participer à l'élection du Président de la République bien qu'il soit aussi Président de l'Union française. Ses attributions ont certaines ressemblances avec celles du Conseil de la République, mais ses membres n'ont aucune initiative ; ils n'ont pas le droit d'interpellation. Le droit d'initiative n'appartient qu'à l'Assemblée. Sa compétence est limitée aux dispositions relatives aux territoires d'outre-mer. Les constituants ont eu visiblement la préoccupation de prévenir et d'empêcher tout empiètement de la part de l'Assemblée de l'Union sur les pouvoirs et les prérogatives de l'Assemblée nationale. Et sans doute est-ce là un souci légitime ; mais on se demande pourquoi, dans ces conditions, on n'a rien eu de plus pressé que d'organiser en partis, à l'instar des partis du Parlement français et en liaison avec eux, les membres de l'Assemblée de l'Union française. Ne pouvions-nous rien apprendre de plus utile aux indigènes qui viennent des Territoires d'outre-mer, que notre division en partis qui n'ont pas leur équivalent dans les autres pays, qui, en tout cas, ne dérivent pas, pour eux, de leur histoire et de leurs doctrines

politiques ? Pourquoi veut-on que les indigènes de l'Indochine entrent dans les mêmes cadres partisans que les musulmans d'Algérie ou les noirs du Congo et du Niger ? Comme cadre, ne suffisait-il pas de la petite patrie de chacun de ces peuples et de la grande patrie de l'Union française ? Fallait-il les enrégimenter dans nos groupes, les initier aux mystères de « l'apparentement » ? Il y avait mieux à faire.

Sur les 165 représentants que compte actuellement l'Assemblée, on dénombre 26 communistes et apparentés, 8 Rassemblement démocratique africain, 29 socialistes S. F. I. O., 26 mouvement républicain populaire M. R. P., 23 Rassemblement républicain, 16 Union Métropole-Outre-mer (Indépendants), 15 Indépendants d'Outre-mer. 6 Indépendants de Madagascar, 16 non inscrits. Sans doute l'appartenance à un parti n'est pas obligatoire, et un certain nombre de représentants restent « non inscrits » ou s'inscrivent comme « indépendants ». On remarque aussi une tendance bien naturelle aux groupements géographiques. Ce sont là de favorables symptômes qu'il sera bon d'encourager. Les cadres politiciens n'ont vraiment rien à faire dans une assemblée qui n'a aucune fonction politique. L'erreur initiale vient de la désignation des membres de l'Assemblée de l'Union par les groupes de l'Assemblée nationale et du Conseil de la République ; ils ont choisi des amis sans se soucier de leur compétence en ces matières un peu spéciales pour lequelles la nuance politique n'est pas une suffisante préparation.

Pour précipiter la réalisation d'une Assemblée et d'un Haut Conseil qui soient l'affirmation de l'unité de l'Union française et en même temps de son caractère fédéral, les constituants avaient sans doute de sérieuses raisons, mais il aurait été à certains égards préférable de perfectionner d'abord l'institution des assemblées locales, particulières à chaque groupe de territoires dont l'Assemblée de l'Union française serait devenue en quelque sorte l'émanation supérieure. Ainsi aurait été mieux établie la hiérarchie des pouvoirs et préparé le bon fonctionnement de l'Assemblée de l'Union.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que la compétence et les attributions d'une institution aussi jeune en une matière neuve soient encore mal fixées et donnent lieu à des interprétations diverses. Tantôt, sur le plan fédéral, on considère l'Assemblée

comme le futur Parlement de l'Union. Tantôt, sur le plan de l'organisation des Territoires d'outre-mer, on considère qu'elle ne doit s'occuper que de l'amélioration des lois et décrets les concernant.

Un coup d'œil sur les principales questions discutées ou étudiées en 1948 par l'Assemblée de l'Union nous renseignera sur la compétence et les attributions qui lui sont reconnues. On y trouve, par exemple : Régime électoral. Fonctionnement et compétence des Assemblées locales. Création en Afrique noire d'une institution des Invalides d'outre-mer. Institution d'un code du travail dans les Territoires d'outre-mer. Création d'un institut de médecine et d'hygiène tropical. Création d'un service d'état civil dans les territoires d'outre-mer. Apports du plan Marshall aux départements et territoires d'outre-mer. Représentation de l'Union française au conseil supérieur de la marine marchande. Accords commerciaux franco-espagnols, franco-italiens, franco-britanniques. Emission de pièces divisionnaires et de pièces métalliques dans les territoires d'outre-mer. Représentation de l'Union française auprès de l'U. N. E. S. C. O. Accord bilatéral entre la France et les Etats-Unis. Commission du Pacifique Sud. Conférence des Caraïbes. Question des colonies européennes de l'hémisphère occidental soulevée par la conférence de Bogota. Statut du fermage et du métayage dans les pays d'outre-mer. Culture du riz et des oléagineux. Equipement de l'Economie agricole de l'Algérie. Création d'un Institut national d'économie agricole. Dernièrement, l'Assemblée a été appelée à donner son avis sur le projet gouvernemental tendant à instituer en Cochinchine une Assemblée territoriale élue.

D'autres questions paraissent n'intéresser que certains territoires et on ne voit pas bien l'avantage, ni d'ailleurs de grave inconvénient, à ce qu'elles soient étudiées par toute l'Assemblée. Telles sont par exemple : réorganisation municipale en A. O. F. Introduction de la Sécurité Sociale en Algérie. Droits fonciers des indigènes au Cameroun. Organisation de la justice en Afrique noire. Monopole du pavillon dans les relations maritimes entre la France et l'Algérie. Réseau routier de l'Est algérien. Fusion des deux enseignements primaires en Algérie et organisation de l'enseignement unique. Création d'une école supérieure d'administration en Afrique noire. Élevage en Guinée française.

Dans ces divers cas, une assemblée locale aurait semblé plus qualifiée pour donner un avis sérieusement étudié. Il serait bon de centraliser le plus possible le gouvernement des divers territoires.

L'Assemblée de l'Union doit être obligatoirement consultée pour l'élaboration du statut de chaque territoire d'outre-mer et pour toute modification du statut d'un membre de l'Union française.

Les articles de la constitution qui organisent l'Assemblée de l'Union française, quoi qu'ils aient été visiblement inspirés par l'idée d'une construction sur le modèle du Conseil de la République, portent la marque de la volonté de donner à cette création nouvelle un caractère fédéral ; elle fait penser à ces bâtiments neufs qui semblent trop grands pour l'organisme naissant qui s'y installe mais dont les proportions appellent des développements prochains. L'Assemblée groupe les représentants de toute une hiérarchie de territoires dont les statuts sont très divers, depuis les départements français d'outre-mer jusqu'aux Etats indépendants. La conception qui a autrefois décidé l'organisation en Algérie de trois départements français est certainement sujette à de justes critiques car, malgré tout, ce ne sont pas des départements comme les autres. La Réunion, la Guyane, la Guadeloupe, la Martinique, sont devenues aussi des départements qui ont un régime électoral et administratif semblable à celui des départements métropolitains. C'est là une conception essentiellement assimilatrice que tend aujourd'hui à remplacer une conception fédéraliste qui donnerait à chaque territoire l'administration la mieux adaptée à l'état de sa civilisation, aux habitudes et au comportement des indigènes.

La représentation de toutes les populations d'outre-mer au Parlement métropolitain s'est développée dans la nouvelle constitution et a pris des proportions inquiétantes. On voit venir le moment où un quart ou un tiers de l'Assemblée nationale serait constitué par des députés venus d'outre-mer. Ils sont déjà 58 qui participent au vote de lois qui ne sont pas applicables à leurs électeurs et qui établissent des impôts qu'ils ne payent pas. Il est arrivé que de graves décisions qui n'intéressent nullement les Territoires d'outre-mer ont été prises grâce à l'appoint de leur représentation. C'est un scandale et un danger qui inquiètent à juste titre les Français qui ont le souci du vote

régulier des lois et de l'avenir du gouvernement parlementaire. Si nous prenons à titre d'exemple un problème depuis longtemps résolu, la séparation des Eglises et de l'Etat, serait-il admissible que le vote des députés musulmans fît pencher la balance dans un sens ou dans l'autre ? Il y a là une difficulté très grave. Dans toute la mesure où les populations des territoires d'outre-mer demandent une administration autonome ou réclament un gouvernement indépendant, il est impossible qu'elles puissent en même temps participer au vote des lois métropolitaines, à la majorité ou à la minorité des gouvernements, à l'élection du Président de la République. Il faut choisir. L'existence de la nouvelle Assemblée de l'Union française ouvre la voie à la découverte d'une solution. Elle devra devenir l'Assemblée où seront étudiées et discutées les lois et les résolutions qui intéressent toute l'Union française, c'est-à-dire, la métropole et les territoires qui, à des titres divers, font partie de l'Union.

Il faut dire les choses telles qu'elles sont. Les deux assemblées qui constituent le Parlement français, et, en particulier, dans l'une comme dans l'autre, les membres venus d'outre-mer, ne voient pas sans appréhension une assemblée nouvelle se développer qui pourrait empiéter sur leurs prérogatives. Les membres du Parlement national avaient proposé que les membres de l'Assemblée de l'Union s'intitulassent modestement « délégués ». La commission du règlement de l'Assemblée de l'Union fit cette réponse superbe que « ce titre ne lui paraissait pas correspondre à la majesté du Palais de Versailles et surtout à l'importance de l'Assemblée de l'Union ». On peut prévoir pour l'avenir quelques « frictions » entre les deux Assemblées et il est nécessaire que les attributions de celle de Versailles soient nettement délimitées. Il est entendu que celle-ci, bien que le gouvernement soit représenté à ses séances publiques, ne peut pas mettre en jeu la politique gouvernementale ; elle ne possède pas le droit d'interpellation, mais elle a le droit d'initiative et le droit d'enquête dans la mesure de ses attributions et pourvu que la responsabilité gouvernementale ne soit pas mise en jeu.

Le rôle de l'Assemblée de l'Union française est, en résumé, encore mal défini. Il est, personne ne le conteste, d'améliorer l'ancien régime législatif des colonies, d'émettre des propositions

et des avis sur les problèmes généraux qui concernent cette Union française dont les matériaux sont rassemblés mais qui n'a pas encore cristallisé dans une forme précise. On voudrait faire d'elle un Parlement fédéral, mais seulement à l'égard des départements et des territoires d'outre-mer ainsi que des Etats associés. Elle apparaît comme un organe d'arbitrage entre les intérêts de la métropole et ceux des pays d'outre-mer, mais les modalités restent à préciser ; il faut compter avec l'expérience. Les problèmes d'outre-mer sont distincts les uns des autres, tant au point de vue géographique qu'au point de vue du degré de culture des populations, mais ils n'en forment pas moins un ensemble, dont l'assemblée reflète l'unité et la diversité et sur lequel le ministre d'Outre-mer a la haute main. Il faut, en pareille matière, compter avec l'opinion. Si l'Assemblée donne avec sagesse et compétence des avis sur les questions qui intéressent l'avenir de l'Union et par conséquent celui de la Métropole, si elle affirme sa maturité politique, son autorité ne tardera pas à s'imposer ; son développement s'effectuera en fonction de son utilité, du caractère plus ou moins élevé de ses préoccupations et de ses débats, et de la vigilance avec laquelle elle écartera les mauvais bergers.

Le premier Président de l'Assemblée de l'Union, l'actif et dévoué M. Boisdon, aime à conter ce trait. Il se promenait un jour sous les magnifiques frondaisons du parc de Versailles avec un représentant de la brûlante Mauritanie ; celui-ci lui dit : « Je ne sais si les Français se rendent comptent qu'ils habitent un bien beau pays ». La présence, en France, des représentants de la plupart des Territoires qui constituent l'Union française — bientôt peut-être de tous — devrait devenir une occasion de compréhension mutuelle et de fraternisation.

Au moment où apparaissent les linéaments essentiels de l'architecture d'une Europe organisée, il est très important que se dessinent en même temps les éléments principaux d'une Union française, car ces deux institutions nouvelles sont appelées à une compénétration dont les modalités sont l'un des plus délicats problèmes de l'heure actuelle et l'un des plus importants.

RENÉ PINON.

LECTURES ROMANESQUES

Paul Hazard : *Les Livres, les Enfants et les Hommes* (Ed. Boivin et C^ie^). — Francis Carco : *Morsures* (Ed. Ferenczi). — Jules Romains : *Le Moulin et l'Hospice* (Ed. Flammarion). — Josie Willye : *Les Hommes en mie de pain* (Ed. Calmann-Lévy).

Le regretté Paul Hazard, auteur de tant d'œuvres d'un intérêt si vif et si varié, passionné des voyages de l'esprit autant que des randonnées réelles, curieux du passé autant que du présent, ainsi que le prouvent, parmi tant d'autres, ses beaux livres sur l'Italie et son grand ouvrage sur les littératures comparées, sur les tendances intellectuelles de l'Europe au XVIII^e^ siècle, Paul Hazard n'a pas dédaigné de se pencher sur les enfants, sur les contes qui furent écrits pour eux ainsi que sur ceux-là pour « grandes personnes » que les enfants ont réclamés, annexés, adaptés à leur âge et à leurs préférences. C'est que Paul Hazard joignait à un sens philosophique de l'univers et du temps un don très poétique et très humain de comprendre, non seulement l'intelligence, mais les désirs et les besoins de l'âme, observant avec une perspicacité tendrement didactique, aussi sensible que savante, les rapports des êtres différents séparés par le langage, les âges, les contrées et pourtant réunis par des affinités d'imagination. Car, les traductions de toutes les œuvres romanesques destinées au peuple enfantin ont été versées au trésor commun de la petite humanité. Les petits Français se sont régalés des chefs-d'œuvre d'Andersen, ou d'*Alice au pays des Merveilles*, de Lewis Caroll, cependant que Perrault, La Fontaine, Mme d'Aulnoy et la comtesse de Ségur franchissaient à leur tour les frontières idéales pour amuser leurs voisins, même alors éloignés.

Les études que Paul Hazard a composées sur ces charmants sujets viennent d'être réunies sous le titre : *Les Livres, les Enfants et les Hommes*, et forment un volume du plus aimable et vivant intérêt. Car ce n'est pas seulement un livre de critique, mais aussi un récit de voyages, puisque nous volons avec lui de France en Suède, d'Angleterre en Italie, d'Espagne en Amérique, en Allemagne, et pour ma part, j'y ajouterai l'Orient et les Mille et une Nuits, celles dites « des familles », d'après Galland, mais que ne purent dépasser en séductions merveilleuses, goûtées dans l'enfance, les traductions futures et totales du docteur Mardrus. C'est une joie de nous rencontrer de nouveau, grâce aux évocations de Paul Hazard, avec le Petit Poucet, la Belle au Bois dormant et l'Oiseau bleu, avec les personnages animés ou inanimés des inoubliables contes d'Andersen. Qui ne se souvient de la petite Gerda dans la *Reine des Neiges*, et des princesses cygnes et des aventures des jouets, et du soldat de plomb et de la sublime petite sirène ? Qui ne trouve toujours des symboles nouveaux dans *la Belle au Bois dormant*, ou *la Belle et la Bête ?* Qui n'a pas envié en des heures troublées et encombrées la solitude de Robinson Crusoé en son île ? Mais Robinson appartient, comme le Gulliver de Swift, comme don Quichotte, à la série des romans qui n'ont pas été écrits pour les enfants et que les enfants ont réclamé pour eux, pour leurs jeux imitatifs, pour leurs lectures...

En revanche les « grandes personnes » ont réclamé à leur tour certains ouvrages dits « enfantins ». La mode des fées a donné lieu à des apologues et des aventures destinés à divertir « Messieurs et dames » ; si Robinson eut diverses suites (*Robinson suisse* et autres succédanés) pour arriver à inspirer Giraudoux dans *Suzanne et le Pacifique*, Jean Cocteau, pour ne citer que lui, a été toujours charmé et influencé par les contes et les inventions de l'enfance : dès son *Orphée* nous retrouvons la traversée des miroirs, chère au *Pays des Merveilles*, les apparitions, les étrangetés séduisantes et extravagantes de Lewis Caroll qui, soit dit en passant, avec son Alice, me semble être le père incontesté des œuvres du surréalisme. Toujours Cocteau a utilisé, en un film bien connu, *la Belle et la Bête*... Mais, à ce propos nous pouvons constater que la féerie est plus féerique encore sans les réalisations des images animées. La féerie est très souvent morale, sentimentale, allégorique, et ses transformations sont,

sous des apparences brillamment frivoles et miraculeuses, des spéculations de l'esprit. Elle doit appartenir à la rêverie qui peut se transformer en pensée. Toujours la traversée des miroirs..

Hazard donne la palme des romans pour enfants aux pays du nord ; Andersen, peut-être Grimm ; néanmoins, en Italie, il adore ce Pinocchio, fils des personnages de la *Commedia dell'Arte*, et dont le burlesque joyeux, les inventions saugrenues et les bonds ensoleillés le divertissent et l'enchantent... Il ne fait pas fi en France de Mme de Ségur, de Cadichon, de Dourakine, des Petites filles modèles... Mais il revient à l'Angleterre avec le délicieux *Peter Pan*, le petit garçon qui ne voulait pas grandir, le ravissant personnage qui a séduit pour toujours petits et grands, et qui incarne, en la réalisation de son aventure, le profond désir des humains de tout âge : celui d'une vie « autre » et délivrée du quotidien, celui d'une évasion. C'est cela qui a fait la gloire de Robinson Crusoé ; mais Robinson est un homme : il est délivré pour un temps de la civilisation, mais il en maintient en son île les préceptes et les besoins nécessaires ; tandis que Peter Pan est un petit enfant qui veut vivre à sa guise une vie d'enfant, mais loin de sa famille, loin des leçons et des ennuis de l'éducation, loin de l'obligation inévitable de grandir, de devenir un homme, d'avoir un métier, de renoncer à ses rêves, de perdre cet élan — ou de le refréner — toujours vers l'impossible et qui se transforme peu à peu en goût des voyages, des aventures — et quelquefois de fort dangereuses et vilaines aventures — Peter Pan est le malin qui a réussi à s'évader de tout ce qui est ennuyeux, bien que changeant, et qui s'amuse à jamais dans les jardins de Kensington, où les passants privilégiés peuvent entendre quelquefois, uni au chant du rossignol, son petit air de flûte... A ce désir d'évasion, à ce goût d'autre chose et d'ailleurs se joint aussi le plaisir de se croire « autre ». Voyez les jeux, les inventions, les distributions de rôles... C'est ce goût que les *Fables* de La Fontaine satisfont chez des enfants intelligents, qui s'imaginent être le héros animal de certaines fables : être le chat, la souris, l'agneau, le pigeon, le lapin, la belette, ne plus être, pour un instant, toujours le même petit humain. C'est ce goût que Kipling a si bien servi avec les *Histoires comme ça*, avec *le Livre de la Jungle*. Quel est l'enfant qui n'a pas cru être *Le Chat qui s'en va tout seul ?* ou bien souhaité être Mowgli, élevé par des animaux affectueux et vigilants bien que sauvages...

Toujours cet instinct profond chez l'enfant de revenir à l'aube de la création, puisque lui-même n'est créé que depuis si peu de temps.

Mais, aujourd'hui, que lisent les enfants ? et lisent-ils ? La vieille littérature les ennuie ; le cinéma a tout remplacé. Les dessins animés les charment plus qu'un livre d'images. Leur imagination s'émousse ; le bambin préfère la vision à la lecture et au rêve. *Blanche-Neige* en film a séduit petits et grands, et peut-être que la lecture du conte aurait fait bâiller, malgré l'ancien succès de ce conte de Grimm. La fiction n'a plus d'attrait à l'époque des avions, des sous-marins, de la T. S. F., des bombes et du téléphone ; et elle cède la place à la réalité... et peu à peu aux choses et aux êtres de la nature. Dans *Blanche-Neige* tout le succès fut pour les lapins et les biches, les oiseaux et les nains — car il y a des nains, les nains ne sont pas du domaine de l'impossible. Que reste-t-il au conteur ? L'animation des objets, la valse de la vaisselle, le mariage du bahut et de la commode, l'éducation des tabourets faite par la « bergère » aïeule. C'est bien peu. Il n'y a plus d'îles désertes ; le monde est de plus en plus petit. C'est pourquoi les enfants se contentent des exploits de Tarzan ou de l'éléphant Babar et, très vite, des romans policiers, des petits journaux aux illustrations déroulées comme un film... et enfin, très tôt, très vite, si par hasard ils aiment la lecture, de tous ces livres — lecture qu'on ne leur conseille pas — et qui sont, paraît-il, réservés aux « grandes personnes »... Les grandes personnes, animées de sève, de curiosité, d'instincts inventifs, mauvais ou bons, d'élans vers la nouveauté, de dons, dans toute la force de leur fraîcheur et de leurs possibilités futures, les grandes personnes, ce sont les enfants. Et c'est pourquoi Paul Hazard a écrit pour eux de si belles pages, nourries de science, de sagesse, de compréhension et d'amour.

⁂

C'est ce désir d'autre chose, d'ailleurs, enfin d'évasion qui se précise vers l'adolescence chez certains enfants et particulièrement chez les garçons en un irrésistible besoin de fuite. Ils sont bien connus, catalogués, étudiés par médecins et psychiatres, ce sont les fugueurs. C'est l'aventure de l'un d'entre eux que Francis Carco nous raconte en son récent roman, *Morsures*,

livre étrange, sorte de conte pour cambrioleurs, de fantastique pour la pègre, écrit avec ce réalisme halluciné qui transforme en une sorte de rêve noirci de cauchemar les histoires de voleurs et de filles. L'abjection nous intéresse sans nous dégoûter parce qu'elle est une étude de mœurs, comparable à la curiosité que nous éprouvons en lisant chez Fabre ou Jean Rostand la description des unions des crapauds, des fringales des mantes religieuses ou des araignées, des goûts singuliers des bousiers. Et puis, Francis Carco est un authentique et sensible poète, en prose et en vers, et l'atmosphère qu'il crée autour de son *Montmartre* ou de son *Homme traqué*, de ses rues, de ses brumes, de ses bars, de ses caboulots, a la triste et captivante et fatale séduction de certains poèmes de Villon, de Rutebœuf. La tristesse humaine, l'inconscience sombre des instincts, y accompagnent le crime, la cruauté, la convoitise, la prostitution et les déchéances variées des individus sans loi. Dans *Morsures*, c'est une histoire de vol et de meurtre, ces bas exploits d'une bande dirigée par un certain Jojo qui a de la beauté, de la jeunesse, de la ruse et qui vit grassement de ses méfaits avec sa maîtresse Marlène, dite La Rouquine, cette histoire pourrait paraître banale sans le grand, l'original et profond talent de Carco, son art puissant de raconter en une série de raccourcis saisissants, de nous peindre toute cette racaille roulant sur l'or volé, vivant en automobile, au restaurant, en randonnées, en ripailles, en « combines » crapuleuses. Jojo, malgré cette existence, est un bon fils : il aime bien sa mère et vit avec elle, c'est-à-dire qu'il revient de temps en temps à son logis où la vieille, gâtée par lui, l'attend : « C'est toi, Georges ? »

Car Jojo se nomme Georges et le Georges auquel un certain soir ouvre la vieille, c'est un autre Georges, un garçon hagard, apeuré par des rixes, des coups de revolver, enfin la police, qui troublent ce soir la rue de la Roquette... Ce Georges inconnu, si jeune, épouvanté, un peu somnambulique, ressemble étrangement à Jojo, et Jojo survenu, ayant secoué et interrogé le jeune homme, constate qu'il n'est qu'un enfant perdu et qu'il a des billets dans ses poches. Il comprend, devant un miroir, de quelle utilité pourra lui être en ses dangers et expéditions cette extraordinaire, cette invraisemblable ressemblance. Et il accueille Georges, l'abrite, le choie, l'emmène avec lui, entre lui et la Rouquine, laquelle, stylée, entre dans le jeu. Georges, servira d' « alibi » et séduit, ignorant, attiré par Marlène et cette existence

bizarre qui lui paraît une belle vie d'aventures, il se trouve être, malgré lui, le complice de voleurs et d'assassins dont il ne comprend les mobiles que trop tard. Mais, après ses amours avec Marlène, ses terreurs d'être pris à la place de Jojo, et diverses péripéties, d'angoisses, d'attentes, de poursuites, de voluptés et de dégoûts, Georges, conduit par Marlène, qui finit par avoir pitié de lui, retrouvera le chemin de la maison paternelle où on l'attend après l'avoir vainement fait rechercher (car il a déjà fait une première fugue après l'enterrement de sa mère, fuyant devant son chagrin comme, cette fois-ci, il est parti à la suite d'un léger désaccord familial). Peu à peu, en une ultime promenade, en plein bois, parcourant la route de Moret, Georges, sortant du rêve étrange où il a vécu pendant cette période où il n'était plus tout à fait lui, mais le double de l'autre et où pendant quelque temps il avait goûté une sorte de délivrance bizarre de sa personnalité habituelle, où il avait même été heureux, Georges, réveillé, dégrisé, peu à peu reconnaît le paysage familier, puis le sentier, le mur, les fleurs, la maison, la chienne. Sauvé. « Mon père est là ? » et Marlène lui crie : « Adieu Georges ! »

Livre affreux et fascinant, humain par le dévoilé des dessous mystérieux de l'âme, des secrets de l'imagination. Et puis, il y a l'art du conteur et les paysages : ces banlieues, ces forêts, ces bords de la Marne, ces guinguettes riveraines, ces chants, ces grands clairs de lune, et ces bars et ces routes sans fin, et ces baisers, au goût d'alcool et de sang...

***

Le Moulin et l'Hospice, de Jules Romains : je pense que ce roman est le début d'une nouvelle série et que, dans les bouquins futurs, nous retrouverons Maître Cornaboux si accueillant aux fugitifs en son moulin mystérieux et tutélaire, et aussi ce voyageur traqué, son valet Piquereau qui y demandent asile. Nous sommes au temps des guerres de religion : les catholiques poursuivent les protestants, les protestants poursuivent les catholiques, et les catholiques poursuivent aussi ceux des leurs qui sont trop indulgents pour les protestants. C'est le cas du voyageur mystérieux, hésitant à dire son nom, à révéler son histoire. Ruchard, maire de sa ville, a dû la fuir parce qu'il s'était refusé

à faire pendre des protestants. Il finit par l'avouer à Maître Cornaboux qui est un brave homme et semble être du parti de Ruchard. Il le garde donc en son moulin mystérieux, où de temps en temps se groupent des gens non moins mystérieux, mangeant et discourant dans « la grande salle », réunion sans doute de conspirateurs variés. Mais nous ne savons pas pour qui ou pour quoi ils conspirent. Ruchard jure d'être discret. Il aime tant l'abri de ce moulin et nous le comprenons, car son site, son odeur, sa simplicité, son secret ont un charme que les minutieuses descriptions nous font comprendre et respirer. Que ce serait reposant de passer là quelques semaines de printemps ou d'été ! Mais, à cette époque lointaine, on n'est en sûreté nulle part... On signale l'approche d'une compagnie de ces soldats pillards et dangereux nommés les Impériaux. Ils sont capables de pendre ce maire fuyard et indulgent qui n'a pas voulu condamner des innocents, de torturer le valet Piquereau, de mettre la main sur les invités de la grande salle, de s'emparer d'une nouvelle venue, Mlle de Meyrteis, jeune guerrière surnommée la Jeanne d'Arc des Cévennes, d'une grande beauté et d'une grande exaltation. On ne sait de quelle religion, mais aimant le combat et la libre prière. Abandonnée par ses partisans, elle se réfugie au Moulin... Que de dangers ! Cornaboux se décide à envoyer à l'Hospice ces dangereux persécutés. Affreux voyage ! Mais, arrivée rassurante dans un lieu fortifié qui doit son nom à un hôpital, et qui groupe de nombreuses petites maisons autour de cet hôpital, imitant les béguinages du Nord et abritant en ces paisibles retraites de vieilles gens, femmes sans défense ou amateurs de paix et d'étude.

Plus que par leurs fortifications, ces lieux sont défendus par la crainte que les maladies, les contagions inspirent aux plus enragés des guerriers, et quand s'approchent des bandes armées trop menaçantes, le « gouverneur » de cette sympathique agglomération organise la comédie de la peste noire. La peste noire, terreur des plus vaillants, et, là, nous retrouvons l'ironie, la farce et l'humour féroce de l'auteur de *Knock* et de *Donogoo Tonka*. Protégées par le spectre de la peste noire, les populations de l'Hospice coulent d'agréables jours : les dames du béguinage font de la broderie et de la musique, M. de Sarolières, retiré en son prieuré meublé avec le plus grand goût, s'occupe à loisir d'études grecques, et Ruchard est enchanté de l'ironie et de la

fantaisie de tout cela, cependant que la Jeanne d'Arc des Cévennes préfère quitter cet asile protégé par le mensonge de la peste et courir de nouveau les routes infestées de bandes soldatesques, les dangers et les combats. Un détachement d'Impériaux vient bien en ces logis pour contrôler et observer, mais se tient à l'écart; seul, leur officier brave la peste et vient interroger. Il est tellement séduit par cet ermitage, dit l'Hospice — car il s'occupe aussi d'études grecques — qu'il abandonne sa troupe, se déclare malade, et s'installe avec délices au prieuré. Cependant, la peste fait semblant de sévir, les malades gémissent, les désinfectants puent, les bannières de mort se déploient... O Knock ! tu es toujours là, à rire dans l'ombre ! J'espère que nous lirons bientôt la suite de cette histoire, où les paysages, les descriptions des lieux, des bois, des maisons, des asiles sont si savoureuses et où nous retrouvons, avec l'évocation de tous ces personnages de jadis, le puissant talent de Jules Romains, dédaignant le récit historique pour ne nous représenter que des êtres humains qui sont de tous les temps.

***

Le roman de Mme Josie Willye, *Les Hommes en mie de pain*, est un charmant début dans les lettres. Ce jeune auteur est animé de dons très rares et d'un talent plein de grâce, de jeunesse, de poésie naturelle et de fraîcheur. Le début est délicieux. Jeune orpheline élevée au gré de tantes protectrices, Marie profite d'un séjour dans un collège pour « jeunes filles riches », dans un grand parc, feuillu et fleuri où, selon les saisons, elle apprend à connaître et chérir la nature. Le neveu de la directrice est un savant naturaliste, et Marie passe de bonnes heures à s'instruire en son pavillon rempli de bêtes empaillées et où elle apprend la botanique. Mais ce savant, Christophe, a le cœur tendre et devient amoureux...Or, Marie se réserve pour un seul amour qu'elle attendra avec une grande fidélité envers elle-même. C'est un être pur, et si sa beauté doit toujours attirer autour d'elle la ronde des « hommes en mie de pain », c'est-à-dire de ceux-là qui n'ont à ses yeux aucun intérêt, aucune réalité véritable, elle conservera jusqu'à la fin de ce joli livre ce qu'il y a en elle d'intègre et d'intact. Car le destin change : la vieille tante, qui payait le beau collège, meurt sans testament.

Marie, redevenue pauvre, doit s'en aller et accepter l'hospitalité de son autre tante, Agnès Gallet. Là, ses cousins, la petite pensionnaire Maud, les amis, les camarades de toute cette jeunesse mènent, dans la liberté des mœurs actuelles, une existence fort bohème. Cet intérieur d'un comique familier nous rappelle un peu celui de la famille de *Tessa, la nymphe au cœur fidèle*. M. Gallet, le mari, peintre de renom, a un beau jour abandonné sa famille ; il reviendra à la fin du livre et sera aussi bien accueilli que s'il n'avait pas disparu pendant dix ans. Ces chapitres, où se déroule la farandole des amoureux, sont amusants, remplis de détails savoureux et drôles. Mais mes préférences vont au début du roman, à l'éveil de la personnalité de Marie, à son amitié pour le savant et son ami cochinchinois M. Minh... Marie, chez les Gallet, essaie de se rendre utile, se plie à divers travaux, obtient certaines places pour gagner sa vie ; elle s'occupe de tracer des jardins, de cultiver des fleurs ; elle dirige un « centre d'accueil » où on apprend ce charmant métier à des jeunes filles. Un chapitre bien divertissant est celui où nous écoutons les conversations, les remarques, les gaîtés, et les grossièretés comiques de ces futures jardinières mal dégrossies mais ayant de la bonne volonté...

Que deviendra Marie ? Elle a, au long du livre, repoussé les offres variées de ses admirateurs, les uns, voulant l'épouser, les autres en faire leur maîtresse (parmi eux un certain Bruno et un certain Alain sont faits d'une « mie de pain » un peu plus rassise que les autres mâles ; le petit défaut de ces aventures est que Marie a vraiment trop d'amoureux). Parfois tentée, elle se reprend toujours et l'épilogue nous montre la jeune fille, fatiguée déjà des choses humaines, désirer se confier à Dieu qu'on ne lui avait pas appris à connaître et que son âme, faite de pureté et de besoin d'absolu et de certitude, aspire à servir et à adorer. Mme Josie Willye nous a charmés par ce premier livre. Elle a beaucoup de talent.

GÉRARD D'HOUVILLE.

A TRAVERS LA PRESSE

LA SIGNATURE DU PACTE DE L'ATLANTIQUE

Les ministres des Affaires étrangères de la Belgique, du Canada, du Danemark, de la France, de l'Islande, de l'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas, de la Norvège, du Portugal, du Royaume-Uni et des Etats-Unis, réunis dans l'auditorium du Département d'Etat à Washington, ont signé le Pacte de l'Atlantique, véritable traité d'alliance défensive dont la conclusion est appelée à faire date dans l'histoire des Etats-Unis. A cette occasion le président Truman a prononcé une allocution dont nous extrayons les passages suivants :

Le Pacte constitue un premier pas vers la mise en pratique d'un accord international tendant à la sauvegarde de la paix et de la prospérité de cette communauté de nations.

Les Etats ne peuvent parvenir à la sécurité si notre peuple est hanté par la crainte constante de l'agression.

C'est parce que les Etats-Unis et les autres nations signataires du Pacte ont vu leurs efforts pour créer une police internationale des Nations Unies réduits à néant par la Russie qu'ils ont jugé nécessaire de créer une alliance contre l'agression armée.

La conclusion de ce pacte ne signifie pas un rétrécissement des intérêts de ses membres. L'Amérique ne se soucie pas moins que par le passé de la sécurité et du bien des autres régions, telles que le Proche-Orient.

Nous n'avons aucun dessein agressif contre les autres pays. Nous sommes simplement déterminés à ne pas permettre que le coup écœurant de l'agression non provoquée se reproduise.

Si ce traité avait existé en 1914 et en 1939, il aurait pu empêcher les deux premières guerres mondiales.

Ce que nous sommes sur le point de faire n'est pas autre chose qu'un acte de bon voisinage. Nous sommes comme un groupe de propriétaires demeurant dans la même localité qui décident d'exprimer leur communauté d'intérêts en se groupant en une association officielle pour assurer leur protection mutuelle.

M. Robert Schuman, rappelant qu'en soixante-dix ans la France a été envahie à trois reprises, a ajouté que le danger est devenu, de nos jours, transcontinental et que les leçons de l'expérience doivent inviter désormais les peuples à se grouper :

Mais les organismes collectifs tels qu'ils fonctionnent actuellement n'ont pas encore acquis l'efficacité nécessaire. La Charte elle-même prévoit la possibilité de pactes régionaux. Elle autorise ses adhérents à organiser individuellement ou collectivement leur propre défense dans le respect des principes de la Charte. Les gouvernements qui ont la redoutable responsabilité de veiller à l'indépendance de leur pays n'ont pas le droit de se fier à des garanties incomplètes. Ils seraient criminels s'ils négligeaient une seule chance d'un concours possible dans la préservation de la paix.

Le souci exclusif de la France est de rendre impossible toute invasion de son propre territoire, toute invasion des Etats pacifiques.

MM. Bevin, Spaak, le comte Sforza et *M. Dean Acheson ont également pris la parole pour faire ressortir les conséquences du Pacte dans le domaine de la sécurité internationale. D'autre part, le Département d'Etat, répondant aux attaques des Soviets, a fait valoir que le Pacte n'était dirigé contre aucune nation :*

Le Pacte Atlantique a pour but de faciliter l'établissement de conditions mondiales permettant aux Nations Unies de fonctionner comme cela avait été prévu à la conférence de San Francisco. L'espoir de voir les grandes puissances poursuivre la coopération à laquelle elles s'étaient engagées pendant la guerre et qui a été traduite dans la charte n'a pas été réalisé. L'accord n'a pas été fait sur les règlements de paix les plus importants et, principalement en raison de l'obstruction soviétique et de l'abus soviétique du droit de veto, les Nations Unies n'ont pas été un organisme aussi efficace qu'on l'espérait dans la réalisation de la sécurité collective.

En dépit de cette mise au point, M. Carrel, dans l'Humanité, *dénonce ce qu'il appelle le « pacte noir » et y voit la suite du plan Marshall, entreprise d'asservissement, selon lui :*

Le plan Marshall a rapporté à chacun des Français 600 francs par mois en moyenne. Ainsi pour vous, modernes Shylock, la peau d'un Français ne vaut pas plus de 1 dollar et demi. Eh bien ! sachez que nous sommes des millions à penser autrement.

M. Mutterer, dans le Parisien libéré, *signale que le pacte marque, dans les relations internationale la fin d'une époque et le début d'une autre :*

Ce nouvel épisode s'ouvre sous le signe d'un durcissement réciproque des attitudes. Plus les positions se durcissent plus les sujets de conversations possibles se font rares. C'est ce qui se passe quand un interlocuteur part à l'assaut d'un « instrument d'agression », tandis que l'autre s'établit derrière le « rempart de la sécurité ». Les deux images désignent un seul et unique objet : le pacte de l'Atlantique.

Quels seront les effets immédiats du Pacte ? M. Maurice Ferro, correspondant particulier du Monde *à Washington, semble assez sceptique sur l'assistance matérielle des Etats-Unis aux pays d'Europe et croit qu'il y a loin du principe à son application. Selon lui, l'offre des « pourvoyeurs », ne répondrait pas à la demande des nations européennes en général et de la France en particulier :*

Leur thèse, fondée sur les enseignements de la douloureuse campagne de mai-juin 1940, de toutes les opérations successives de la dernière guerre et des développements nouveaux inhérents au perfectionnement des engins connus et aux armes scientifiques actuelles et en « devenir » commande une recherche d'équilibre des forces en Europe même, l'appoint stratégique américain devant inéluctablement faire pencher la balance en faveur de l'Ouest.

Il faut donc à leur sens que les armées d'Europe soient en mesure d'ici trois ans d'opposer à l'armée rouge sur terre comme dans les airs une résistance victorieuse. Passé ce délai, disent-ils — durant lequel l'arme atomique interdit au Kremlin toute tentative d'agression, — il serait peut-être trop tard pour espérer soustraire l'Ouest européen à la pression soviétique.

Les Etats-Unis sont-ils actuellement disposés à faire l'effort nécessaire pour compléter le « pool » européen d'armements ? M. Acheson voudrait bien donner à ses interlocuteurs les apaisements qu'ils sont en

droit d'attendre de Washington. Mais le Congrès, leur aurait-il exposé, se montre encore assez rétif. Les républicains de la tendance Vandenberg — c'est-à-dire les « interventionnistes » — estiment en effet que « l'engagement politique de Washington d'envisager une attaque contre l'un quelconque des membres de la communauté atlantique comme une agression contre les Etats-Unis eux-mêmes, constitue le moyen le meilleur de prévenir la guerre, et que s'il ne suffisait pas à contenir le Politburo aucun programme de réarmement de l'Europe ne permettrait d'éviter la catastrophe ». Les républicains de « droite » de Taft et les « démocrates conservateurs » de George considèrent la santé économique de leur pays comme une garantie de plus pour la liberté des autres peuples : c'est pourquoi ils combattent avec acharnement toute extension de l'assiette imposable et partant tout engagement de dépenses militaires de nature à crever le plafond des prévisions budgétaires, fixées à 41 milliards 900 millions de dollars.

Certains organismes « d'opinion publique », dont il serait dangereux de méconnaître l'influence, — les Eglises, les associations politiques ou philanthropiques, — veulent bien d'une alliance diplomatique, mais se refusent à l'asseoir sur des fondements militaires.

En outre, le Sénat serait effarouché par un programme d'assistance militaire à l'étranger dépassant la durée d'un an et le montant global d'un million et demi à deux millions de dollars.

Les Européens n'ont pas manqué de rétorquer que leurs peuples manifestent la volonté nette de résister à l'agression, mais en dépit de leur foi dans la supériorité aérienne et industrielle des Etats-Unis ont conscience de ne pouvoir se battre avec un sabre de bois. Avec une douce fermeté et une courtoise opiniâtreté M. Schuman s'est ainsi efforcé de faire entendre aux Américains que le pacte — dont il est sincèrement partisan — n'aura d'efficacité préventive que dans la mesure où l'assaillant trouverait devant lui des gens vraiment en état de se défendre. Or, en Europe comme aux Etats-Unis, se serait-on appliqué à faire ressortir, les traités signés par le pouvoir exécutif sont sans valeur aussi longtemps que le pouvoir législatif ne les a pas ratifiés. L'Amérique, dont l'Europe est le bastion économique et politique de sécurité, pourrait-elle négliger de son côté l'appoint du vieux monde ? Maintenant au fait de la situation réelle et des courants d'importance capitale peu favorables à un pacte « édenté » les Etats-Unis commencent à réaliser que sous d'autres cieux que ceux de Washington également « les gouvernements proposent, mais les Assemblées nationales disposent ».

Au sujet de ce concours américain si souhaitable mais encore loin d'être assuré, le général de Gaulle a fait la déclaration suivante :

Comme je l'ai dit le 29 mars à la Presse française et étrangère, le Pacte Atlantique a, par lui-même, la valeur d'une méritoire et salutaire manifestation d'intention de la part des Etats-Unis et de la nôtre.

Pour qu'il ait une valeur pratique, en ce qui concerne la sécurité de la France et, par le fait même, celle de l'Europe, il est évidemment nécessaire qu'il soit accompagné d'arrangements sûrs et précis au point de vue du concours américain.

Bref, si l'on doit se féliciter de voir les puissances de l'Atlantique mettre en commun le principe de leur défense, il est indispensable qu'elles assument en commun cette défense elle-même, d'une manière claire et effective.

C'est dans cet esprit que le général Bradley, chef de l'état-major de l'armée américaine vient de réclamer que soient défendues les frontières de l'Europe occidentale, au cours d'une allocution prononcée devant une réunion d'anciens combattants. Le Figaro *rapporte ainsi ses paroles :*

Stratégiquement, a dit l'ancien commandant des forces terrestres américaines en Europe, le Pacte permettra aux nations de l'ancien monde de porter les forces considérables du nouveau monde jusqu'aux remparts de l'ancien, et de barrer ainsi la route à un ennemi en quelque endroit qu'il se présente.

Le centre de gravité de la puissance militaire se trouve actuellement aux Etats-Unis, à 5.000 kilomètres du cœur de l'Europe. Le peuple des Etats-Unis doit bien comprendre que nous ne pouvons compter sur des amis en Europe occidentale si notre stratégie, en cas de guerre, nous oblige à les abandonner à l'ennemi avec la promesse d'une libération ultérieure.

Défendre en temps utile les frontières de l'Europe occidentale, est le moyen le moins coûteux d'assurer la sécurité générale.

M. Kenneth Royal, secrétaire à l'armée, a fait, à l'occasion de l'Army Day, une intervention qui appuie celle du général Bradley. Il a rappelé qu'en cas de conflit, les nations de l'Europe occidentale auraient besoin d'une armée américaine sur le continent dès la première phase des hostilités :

Si dans cette phase les Etats-Unis perdaient leur tête de pont sur le continent eurasien ainsi qu'en Afrique du Nord la victoire ne pourrait sans doute être obtenue qu'au bout de dix ou vingt ans, en admettant qu'une victoire soit possible.

Sans croire à une guerre imminente, il s'est appliqué à définir la future stratégie américaine en cas de besoin et a insisté sur la présence indispensable de l'armée de terre, appelée à jouer un rôle que l'aviation et les armes techniques ne peuvent pas assurer :

Dans un avenir prévisible, l'Amérique ne pourra obtenir la victoire en restant sur ses rivages et en lançant des pierres, des fusées ou quoi que ce soit d'autre à travers l'Océan.

Enfin, le président Truman a fait la déclaration suivante qui montre avec quel sérieux les Etats-Unis envisagent les questions de sécurité internationale :

Si, pour le maintien de la paix dans le monde, l'emploi de la bombe atomique se révélait nécessaire, nous n'hésiterions pas à en faire usage comme en juillet 1945.

UN DIALOGUE PÉTAIN-DE GAULLE

Au cours de sa dernière conférence de presse, le général de Gaulle s'est exprimé en ces termes au sujet du maréchal Pétain :

Parlons aussi du maréchal Pétain. C'est un grand drame humain et national. Il était nécessaire que la France le condamnât car il symbolisait ce qui fut la capitulation et, même s'il ne l'avait pas entièrement voulu, la collaboration avec l'ennemi. Mais, aujourd'hui, il y a un vieillard dans un fort, un vieillard dont moi et beaucoup d'autres n'oublions pas que dans d'autres temps, il a rendu de grands services à la France. Pourquoi mourrait-il sans revoir un arbre ou une pelouse ? Je ne crois pas que ce serait une grande chose. Le moment paraît venu de faire que puisse mourir entouré d'une certaine dignité ce personnage qui a porté un certain moment la gloire de la France et qui, pour s'être horriblement trompé, n'en est pas moins maintenant un vieillard inoffensif. Mais il est capital, il est indispensable, que la condamnation prononcée contre lui reste portée.

L'hebdomadaire France-Dimanche *reproduit la réponse suivante, faite par le maréchal Pétain :*

Je remercie le général de Gaulle. Il ignore sans doute que j'ai déjà un arbre dans la cour de ma prison. De toute manière, je refuserai tout changement de mon sort jusqu'à ce que mes compagnons (ceux qui n'ont pas de sang français sur les mains) soient eux-mêmes libérés.

A ce sujet France-Dimanche *rappelle les différents jugements portés sur le maréchal Pétain par le général de Gaulle, tant dans les livres de celui-ci que dans ses discours. Jugements qui expriment une admiration confinant à la dévotion pour le chef de 14-18, alors qu'ils condamnent le signataire de l'armistice. Ce dernier grief est même celui qui revient le plus souvent alors que le chapitre de la « collaboration » fait l'objet de reproches plus nuancés.*

Ce que de Gaulle a toujours reproché le plus durement à Pétain, c'est l'armistice :

« Le maréchal Pétain porte la terrible responsabilité d'avoir sollicité et accepté les abominables armistices. » (B. B. C., 16 août 1940.)

Or chacun sait qu'au procès Pétain, le procureur Mornet a abandonné l'accusation sur l'armistice lorsqu'il a dit : « Le procès commence le 10 juillet 1940. »

Par la suite, de Gaulle devait donner à Pétain les noms de *Sultan de Vichy* et de *Père la Défaite*. A Alger, il refuse tout compromis avec le général Giraud, qui prétend garder sa fidélité au maréchal, lors de l'entrevue d'Anfa, en janvier 1943 :

« ...Alors, vous vous imaginez que la France combattante se bat depuis bientôt trois ans pour venir crier au jour de la victoire : « Maréchal nous voilà ! » Eh bien ! vous vous trompez, mon général ! » (*Mémoires*, du colonel Passy.)

Après le procès Pétain, l'opinion marqua une certaine évolution :

De Gaulle, pour sa part, attendit trois ans pour, au moment du congrès R. P. F. de Marseille, détendre (légèrement) sa position vis-à-vis du prisonnier de l'île d'Yeu, lorsqu'il admit « qu'on pouvait lui donner un œuf sur le plat supplémentaire », mais qu'il devait rester détenu.

Le 21 juin 1948, à Verdun, le général parlait ainsi :

...C'est alors qu'on vit un grand chef de la Grande Guerre, celui-là même qui avait rendu au pays l'impérissable service de gagner la bataille de Verdun, emporté, sous l'effet de l'âge, par le torrent des abandons.

Depuis, le général de Gaulle a fait la déclaration que l'on sait. France-Dimanche, *ayant consulté à ce sujet Me Isorni, l'un des défenseurs du maréchal, en a reçu la réponse suivante :*

Je me réjouis du recrutement de qualité que fait en la personne du général de Gaulle le Comité pour la libération du maréchal Pétain. Mais doit-on oublier, si vite — s'il peut être nécessaire de l'oublier un jour — que c'est le général de Gaulle qui a fait traduire le maréchal en Haute Cour ; que son gouvernement l'a jeté en prison ; l'a traité, malgré son âge et sa dignité, en prisonnier de droit commun, l'a fait transférer dans le « panier à salade » des assassins ; l'a envoyé à la forteresse de l'île d'Yeu et clôturé la modeste cour où il se promène, de fils de fer barbelés.

Le général de Gaulle, maintenant qu'il ne dispose plus du pouvoir, offre un « arbre » et une « pelouse ». Il reconnaît aussi que le maréchal a porté un jour la gloire de la France. Un homme d'Etat n'aurait-il pas dû s'en apercevoir plus tôt ?

Le général de Gaulle demande qu'on laisse mourir le maréchal « entouré d'une certaine dignité », mais, par ailleurs se refuse à envisager la révision de sa condamnation. Oublie-t-il que le maréchal Pétain a été condamné pour trahison par une Haute Cour qui, selon sa propre législation, représentait la « légalité républicaine »? Un « traitre », peut-il mourir dans la dignité ? Cela n'a pas de sens.

On reconnaîtra dans ces contradictions le trouble profond du général de Gaulle et sans doute le regret, non encore exprimé, de la grave erreur qu'il a commise à la Libération, alors que le maréchal lui tendait la main pour la bienfaisante union de tous les Français.

Le général de Gaulle s'efforce de justifier la condamnation du maréchal par la raison d'Etat. Nous pensions que, dans un pays qui s'est déchiré pour Dreyfus, c'étaient des raisons de justice qui pouvaient seules motiver les jugements des cours et même des Hautes Cours. Il n'y en avait donc pas pour le jugement du maréchal Pétain.

A trop invoquer la raison d'Etat, le général de Gaulle finirait par faire croire qu'à son tour il se prend pour l'Etat.

Cela dit, comment ne pas s'associer à cette demande de libération qui ira au cœur de très nombreux Français et pour laquelle nous nous battons depuis trois ans!

Nous avons confiance dans le président Henri Queuille qui a le sens de la France pour mettre un terme à ce « grand drame humain et national ».

L'article se termine ainsi :

Interrogé par *France-Dimanche* sur le grave problème de l'amnistie le procureur Mornet nous a déclaré de son côté :

— J'admets, à la rigueur, que certains lampistes soient non pas amnistiés, mais graciés.

« Même un simple soldat, ajoute-t-il, aurait dû désobéir aux ordres qu'il savait pertinemment être contraires aux intérêts du pays. »

Est-il utile de rappeler que le procureur Mornet qui n'était pas un simple soldat avait sollicité de requérir devant la Cour de Riom, alors qu'il était à la retraite et que personne ne lui demandait rien, pas même d'obéir ?

MENUS-PROPOS

AVRIL A PARIS

Quand ces lignes paraîtront le carême prendra fin, Pâques sera tout proche. La grande voix qui cette fois encore fit tressaillir les voûtes de Notre-Dame se sera tue. Cette fois elle nous parut plus apaisée, se rapprochant mieux ainsi de Celle qui ne fut qu'humilité, amour, miséricorde. Nos belles cloches de France, selon la tradition populaire, parties depuis peu pour Rome, seront bien près de revenir de la Ville éternelle, les ailes chargées de bienfaits et d'espérances, qu'elles déverseront sur notre capitale, nos villes, et nos campagnes, au son de leurs joyeux carillons.

***

Le Parisien a l'oreille subtile, aussi aime-t-il tous les sons susceptibles de le charmer. C'est pourquoi il n'a pas omis d'aller au Musée du Conservatoire national des Arts et Métiers voir les *Chefs-d'œuvre de l'Horlogerie* et entendre s'égrener le gai chapelet des heures de toutes les merveilles exposées. Heures chantées par les unes en sourdine, clamées avec allégresse par les autres, sonneries légères, carillons graves, on vous écoutait tous avec joie et intérêt.

M. Louis Ragey, directeur du Conservatoire national des Arts et Métiers a pris le soin de nous informer que « cette exposition a été organisée avant la réouverture au public de la collection d'Horlogerie de ce Musée, dont les admirables pièces précieuses et historiques ayant été évacuées en province en 1939, viennent d'être restaurées, remises en état, avec un soin pieux par M. Auricoste, horloger du Conservatoire ». C'est à M. Jean Loiseau, conservateur du Musée, que l'on doit le classement et la présentation de tous les modèles. Pour cette manifestation grandiose, la Société Chronométrique de France a bien voulu apporter son concours. M. André Morice, secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique et président du Comité de patronage a fourni son bienveillant appui. Les grands Musées britanniques et français, ainsi que des collectionneurs et constructeurs, prêtèrent obligeamment d'inestimables pièces. Pendant la durée de l'Exposition une série de conférences publiques furent données par des savants et par les meilleurs techniciens.

Cette exposition rassemble tous les modèles, depuis les plus anciens aux plus modernes. Clepsydres à tambour et à cadran ; les clepsydres étaient fondées sur le même principe que les cadrans solaires mais elles fonctionnaient par écoulement d'eau. Sabliers à deux fioles, à quatre fioles avec monture en bois, en ivoire ou en cuivre. Astrolabes de Lebrun datant de 1642, astrolabe de Rojas. Disque astronomique chinois (Siuan-Ki) en jade, VII^e^ siècle environ avant J.-C. Cadrans solaires : cadran solaire universel de Pieter Wolf cadran solaire en cuivre doré, cadran solaire horizontal en argent et cuivre de Julien Le Roy, cadran solaire équatorial de Passemant.

Une autre partie de l'exposition est réservée à l'horlogerie mécanique depuis les horloges en fer à foliot du XV^e^ siècle, les horloges de table du XVI^e^ dont une grande horloge astronomique en cuivre ciselé

gravé et doré portant la signature d'Isaac Habrecht de Strasbourg. Nous avons vu de charmantes pendules du XVII^e siècle, entre autres une pendulette du milieu de ce siècle représentant un enfant étendu indiquant l'heure sur une sphère tournante, avec sonnerie au passage. Nous avons vu également l'*Horloge de Galilée*, reconstitution de Boquillon. Peu avant sa mort, dit notre catalogue, Galilée aurait eu l'idée d'utiliser le pendule comme régulateur des horloges, son fils aurait fait une horloge à pendule mais elle n'a pas été retrouvée. Il n'est resté qu'un croquis du système d'entretien du pendule, mais assez précis pour en permettre la reconstitution. Parmi les pendules du XVIII^e siècle, l'attention était retenue par le régulateur à équation de Le Paute, gaine de Nicolas Petit. Un régulateur astronomique à compte-secondes de Ferdinand Berthoud. Une pendule hollandaise à automates et jeu d'orgue signée Engeringh. Du XIX^e siècle nous voyons un grand nombre de régulateurs : *Régulateur avec pendule compensé au mercure* de Rédier, l'*Horloge mystérieuse* de Bréguet, puis des pendules à échappement libre, la *Pendule* du *Dey d'Alger*, tout en argent est de fabrication anglaise.

Mais parmi ces réalisations il en est une qui mérite toute notre attention et toute notre admiration, c'est la pendule astronomique dite pendule d'observation à pression constante réalisée par L. Leroy et Cie. Cette pendule fonctionne sous pression réduite, dans une cloche étanche à 450 mm. de mercure. Elle est destinée à servir de garde-temps et à émettre les signaux horaires, en particulier ceux des pendules parlantes. Son échappement est à ressort inversé. Le remontage se fait électriquement toutes les 30 secondes environ. La précision est de l'ordre du millième de seconde par période de 24 heures. C'est en vérité la huitième merveille du monde.

Les dames qui vont de vitrine en vitrine peuvent commettre nombre de péchés d'envie bien justifiée, à la vue de toutes les jolies montres qu'elles contemplent : montres Louis XV d'or ciselé et d'émail peint, montre ronde de Pierre Le Roy aux pierreries précieuses, montre de forme de Croix latine en or et en cristal, montres ovales de la fin du XVI^e siècle, montres-bracelets bijoux modernes, richement ornés de diamants, de saphirs et d'émeraude.

Quelle belle et agréable exposition et comme le *Temps* passe vite en ces salles, où tout nous montre, pourtant comment des hommes, à force de persévérance et aussi de savoir, sont arrivés à le capturer, à le réglementer. De cette merveilleuse réussite scientifique qu'auraient pensé les Heures, ces charmantes déesses, aimables servantes des chevaux du Soleil dont la précision était mystère et imagination. Elles auraient été bien surprises, mais elles auraient compris tout de suite que dans ces mécanismes magiques il y avait, comme en elles-mêmes, une grande poésie.

***

Le Salon national indépendant a eu l'heureuse idée d'organiser, au Palais des Beaux-Arts de la ville de Paris, une exposition rétrospective des œuvres d'André Dauchez. C'était un grand artiste qu'André Dauchez, une personnalité originale et profonde. Travailleur passionné, il avait non seulement une admirable probité d'esprit, une conscience toujours en éveil, mais aussi le goût de la recherche et le culte de la beauté. Ceux qui l'ont connu savent quelles étaient sa pureté d'âme et sa générosité de cœur. On le retrouve tout entier dans les peintures, dans les dessins et les eaux-fortes qui ont été groupés au palais de Tokio. Comme le dit très bien M. J. Goulinat dans la préface du catalogue, André Dauchez est un continuateur de la grande tradition classique, et en peignant comme tout le monde il eut le mérite de ne ressembler à personne. C'est de la Bretagne qu'il aimait, que lui sont venues ses principales inspirations. Tout était dans cette exposition, non pas seulement à voir, mais à admirer. Nous citerons parmi les eaux-fortes : *Le port de Nantes*, *l'Erdre à Nantes*, *Le Croisic* avec ses maisons particulières serrées les

unes contre les autres ; la *Petite route aux ormes* où ces arbres nombreux et de formes tourmentées ont chacun leur beauté propre mais terriblement sauvage. Des dessins larges, aux traits puissants : *Devant Douarnenez*, *Environs de Loctudy*, *Le Vallon*, *Les flaques* inspiraient au visiteur un enchantement fait de gravité et de méditation. Et que dire devant toutes les toiles aux gris savants et distingués, aux bleutés délicats, devant des ciels qui sont de vrais ciels bretons, sinon que l'on était séduit. Une grande nappe d'argent fluide nous apparaît, c'est *L'Odet à Lanhuron* ; là une fumée, enveloppante et légère à la fois, s'élève vers le ciel, c'est le très beau tableau : *Brûleurs de goémon*. Citons encore : *Campagne en automne* où les ors les plus variés sont réunis. *La grève du Gabellou* est aussi une belle chose, et le *Grand pin du Croatchou*, majestueux, est si bien rendu qu'il semble sortir de la toile pour jeter un défi au Créateur. Comme il est permis d'avoir des préférences, les nôtres se sont portées sur la *Pointe de Langoz*, et *Nuages sur la dune*, qui, avec un ciel aussi chargé devrait n'être que grisaille et tristesse, mais l'artiste sut saisir et reproduire une trouée, dans les nuages par laquelle arrive un heureux éclairage, qui tombe sur un minuscule voilier ; celui-ci semblerait perdu dans l'immensité marine sans cette douce luminosité.

A contempler cet ensemble, on comprend que peintures, dessins, eaux-fortes sont les moyens divers d'expression pour un artiste exceptionnellement doué, tel que l'était André Dauchez.

***

Les humoristes ont ouvert comme d'habitude, rue Royale, leur salon annuel sous la présidence de Roubille. C'est une manifestation qui ne manque jamais d'éveiller l'intérêt. Le public français aime les humoristes, et la caricature l'amuse. La caricature, qu'est-ce en effet, sinon le journalisme au crayon, à la plume, au lavis, voire à l'huile ; c'est le sens fugitif des événements saisis au passage et fixés pour un jour, pour une saison ou d'aventure pour l'histoire ; c'est la philosophie éphémère d'événements éphémères, et le commentaire passager des mille accidents de la vie quotidienne. Mais encore faut-il que les circonstances y prêtent, car ce que le public apprécie dans l'artiste humoriste, c'est la fantaisie, la vivacité originale et l'art de traiter avec gaieté une matière qui peut être sérieuse.

Hélas ! notre temps est dur, et nos artistes ont bien du mal à trouver l'occasion plaisante : ils n'en ont que plus de mérite à dégager d'une réalité souvent sombre, des éléments comiques.

Près de l'entrée nous avons vu une rétrospective très intéressante des dessins de Weiluc (1873-1947). Près de l'entrée également six beaux dessins de Willette. *Des scènes pittoresques de rues* signées Henri Gazan, ne nous font pas oublier les dessins satiriques et si bien traités des années précédentes, par ce même excellent et si scrupuleux artiste. *Les Bouquinistes* de Bils nous ont beaucoup plu. Des scènes amusantes et bien venues de R. Gam. Nous avons vu quelques jolis sourires de jeunes femmes par Jean Droit ; des silhouettes encore de jeunes et jolies femmes savamment estompées par Georges Villa ; et d'Icart le... dos d'une danseuse. Dadzu a fort bien réussi le portrait de Jean-Louis Barrault, au masque si personnel ; Darcy s'est attaché au sourire de Fernandel ; Jean Boullet a très heureusement croqué notre grande Colette ; Edouard Herriot est tout à fait débonnaire sous le crayon amusé de A.-L. Jovin ; et Rolandoël nous a vivement diverti en nous montrant, sous l'habit ecclésiastique, Jean-Paul Sartre, doyen de Saint-Germain des Prés. Si nous ne pouvons citer ici tous les exposants, nos remerciements, du moins, vont à tous.

***

« *Tailles et Morsures* », ainsi s'intitule l'exposition faite à la Bibliothèque nationale par un groupe de graveurs de la Suisse romande. Dans un juste et délicat avant-propos, M. Julien Cain, administrateur général de la Bibliothèque nationale

nous apprend qu'en 1942, un groupe d'une vingtaine d'artistes se sont réunis à Lausanne. Ces artistes ont ainsi défini leur dessein qui est de : « Rassembler toutes les forces jeunes et agissantes de la gravure en Suisse romande, et de créer un lien amical entre graveurs et amateurs ; de faire connaître la gravure romande en Suisse et à l'étranger ; et aussi de faire connaître la gravure de Suisse alémanique en Suisse romande ». M. Julien Cain a un souvenir particulier pour Liotard et Jean Huber qui, par leur talent, illustrèrent la gravure romande au XVIIIe siècle, et, plus près de nous, pour Félix Valloton et Steilen. M. Julien Cain remercie M. Prébandier, bibliothécaire à la Bibliothèque universitaire de Lausanne, pour toute la part qu'il a prise à cette manifestation. C'est avec un vif intérêt que l'on contemple les *Gravures sur bois* de MM. Pierre Aubert, Henry Bischoff, René Francillon, Robert Hainard, Thierry Vernet, ainsi que celles de Mmes Hélène Galopin, Yvonne Heilbronner. Les eaux-fortes, pointes sèches et burins d'Aimé Barraud, Marguerite Bournoud, Edmond Chauvet, Violette Diserens, Jeannot Eicher-Loiseau, Anny Lierow-Francillon, Germaine Ernst, Karin Lieven, Marcel Pointet, Eglantine Schweizer, Albert Yersin. Les lithographies de M. Jean-Pierre Kaiser. Cette exposition fait honneur à la fois aux artistes à la Suisse romande et à la Bibliothèque nationale.

***

Un comité national s'est formé à Paris pour organiser les commémorations d'Erckmann-Chatrian. Emile Erckmann est mort à Lunéville le 14 mars 1899. Sa mémoire a été célébrée en cette ville, le 13 mars 1949, par la municipalité, en présence du préfet de Meurthe-et-Moselle, d'une délégation du comité national de Paris et d'une délégation de la ville de Phalsbourg, sa cité natale. Le matin, une nombreuse assistance a visité sa tombe et s'est rendue au monument érigé en son honneur au parc des Bosquets, où des discours ont été prononcés. L'après-midi, une conférence : *Erckmann à Lunéville*, a été faite au Théâtre municipal suivie d'une représentation de *L'ami Fritz*.

Ce programme modèle sera suivi par les comités locaux, dans la France entière. Ils auront pour dessein de garder le souvenir d'Erckmann et aussi de son collaborateur Chatrian dont l'œuvre a pour support le plus vif sentiment national, l'esprit démocratique et l'intention d'instruire le peuple.

Le principe de semblables commémorations est adopté par le Corps enseignant à tous les degrés ; la première manifestation a eu lieu le 23 mars au Palais universitaire de Strasbourg où M. Duveau, professeur à la Faculté des Lettres, a parlé de l'association littéraire d'Erckmann et de Chatrian, en présence du recteur de l'Académie et des universitaires d'Alsace.

Des manifestations nombreuses sont prévues pendant l'année 1949, mais l'initiative en est laissée aux comités locaux. A la connaissance du comité national, la plus importante doit avoir lieu le dimanche 15 mai à Phalsbourg, en présence d'un membre du gouvernement et d'un membre de l'Académie française. D'autres encore auront lieu plus tard, notamment à Paris dans l'Hôtel Rohan, et nous aurons l'occasion d'en parler.

IL Y A CENT ANS

A mesure qu'approche la date des élections, l'activité des partis politiques s'accroît. Divers incidents ont marqué la quinzaine. A l'Assemblée constituante un représentant du peuple a donné des coups à un autre. Cette manifestation a causé d'autant plus d'émotion que le règlement ne prévoit aucun cas de ce genre ; l'affaire a été renvoyée aux tribunaux.

Les représentants de la Montagne ont publié à l'adresse de leurs électeurs une déclaration où ils se mon-

trent d'une sévérité inattendue pour l'Assemblée constituante qu'ils jugent illogique et insuffisante dans ses audaces. Cependant, ainsi que le remarquent les journaux opposés à l'extrême gauche, cette Assemblée a été nommée au milieu de la surprise et des menaces, sous l'empire des commissaires et des circulaires, elle est sortie palpitante de la révolution. Et ce sont les révolutionnaires qui l'estiment faible et rétrograde ! C'est, disent les journaux modérés, que l'instinct populaire a voulu une assemblée plus sage que la Montagne ne la rêvait.

***

A l'Assemblée constituante, il y a eu au cours des débats un certain nombre de révélations intéressantes. C'est ce qui a fait dire à un représentant du peuple que c'était le jour des confessions. On a appris par exemple que durant la grande journée révolutionnaire du 24 février, M. Crémieux, ministre d'extrême gauche, s'était avisé que Mme la Duchesse d'Orléans pouvait bien former encore un ministère et qu'il avait poussé la prévoyance jusqu'à lui rédiger un petit discours du trône.

A une autre séance M. Ledru-Rollin, critiqué au sujet des impôts qu'il avait voulu institués, et soupçonné d'avoir été résigné à la banqueroute, a expliqué qu'il avait voulu, non pas la banqueroute, mais la disparition du capital par coupe réglée, et la création d'un papier-monnaie hypothéqué sur les biens nationaux. Ce retour aux assignats et à la barbarie économique est un projet que les journaux modérés ne manquent pas de porter à la connaissance de leurs lecteurs.

Enfin, à propos des troubles de Limoges et au cours d'un procès, M. Trélat a révélé que, pendant la révolution, il avait écrit nombre de fois au ministère sans avoir jamais reçu de réponse, et que, alors qu'il avait besoin d'instructions, il ne voyait venir qu'une série de commissaires qui se contrôlaient les uns les autres.

Pour remettre de l'ordre dans la nation, le ministre de l'Intérieur a décidé de rappeler divers préfets qui étaient à la retraite.

***

L'épisode le plus singulier de la vie politique a été fourni par M. Victor Considérant, qui demandait à l'Assemblée de lui donner 1.200 hectares de la forêt de Saint-Germain, un crédit qu'il laissait en blanc, des bâtiments de grandeur suffisante. Et pourquoi ces dons gratuits ? Pour faire l'essai d'un phalanstère ! M. Considérant offrait une compensation. Dans le cas où il ne réussirait pas, et où il dépenserait inutilement l'argent du trésor, M. Considérant consentait à être enfermé à Charenton jusqu'à la fin de ses jours. L'Assemblée a trouvé cette garantie insuffisante.

***

Les habitants de Londres ont décidé de profiter des vacances de Pâques pour rendre à Paris la visite que leur ont faite les gardes nationaux l'automne dernier. Des fêtes et des réceptions sont prévues à ce sujet.

***

Un éditeur annonce une édition complète de la *Comédie humaine* de M. H. de Balzac, mise en ordre par l'auteur lui-même. Cette édition comprendra dix-sept volumes, ornés de cent vingt-deux gravures de T. Johannot, Gavarni, Bertal, etc... Elle sera vendue 85 francs. On peut aussi se la procurer par livraison : il y aura trois cent-quarante livraisons, une par semaine, au prix de 25 centimes chacune.

***

M. de Lamartine met en vente ses œuvres choisies. Les souscriptions doivent être adressées à M. de Lamartine lui-même, 82, rue de l'Université.

***

M. Théophile Gautier vient de publier dans la *Revue des Deux Mondes*, des *Variations sur le carna-*

val de Venise : cette série de poèmes a été très goûtée du public.

***

La Comédie-Française vient de représenter avec un grand succès *Adrienne Lecouvreur* de MM. Scribe et Legouvé : Mlle Rachel a remporté un véritable triomphe.

***

L'Opéra vient de donner la première représentation du *Prophète* de MM. Scribe et Meyerbeer qui avait attiré un nombreux auditoire.

***

Les hostilités entre le Danemark et l'Allemagne ont commencé sur terre et sur mer.

***

Les agitations révolutionnaires continuent en Italie. On signale des troubles un peu partout, en particulier à Livourne. Les répercussions de la bataille de Novare où le Piémont a été battu par l'Autriche commencent de se faire sentir à Rome.

A Florence, un mouvement de la population s'est produit en faveur du Grand Duc de Toscane. Un gouvernement provisoire est établi, il cherche à remettre de l'ordre dans les affaires : il a dû faire appel à la bonne volonté des citoyens pour se procurer de l'argent, les révolutionnaires n'ayant laissé qu'un millier de francs dans les caisses.

***

Le *Times* signale que les révolutionnaires romains seraient disposés à vendre les œuvres artistiques du Musée du Vatican et notamment l'*Apollon du Belvédère*. Il espère que cette rumeur ne répond pas à la réalité et qu'en tout cas il suffira qu'elle soit connue pour qu'elle n'ait aucune suite.

***

M. Rossini, l'illustre musicien, a été très péniblement ému par les événements anarchiques survenus en Italie. Il souffre présentement d'une maladie nerveuse, et on craint qu'il ne devienne hypocondriaque.

LES LIVRES

MENAUD, MAITRE DRAVEUR, roman ; *LA MINUIT,* roman ; *L'ABATIS,* poèmes, par Félix-Antoine Savard. Editions Fides, Montréal.

Dans ces trois ouvrages, Félix-Antoine Savard a mis sa profonde connaissance du « pays » canadien (choses, bêtes et gens), son expérience de guide, de chef colonisateur dans les rudes territoires de l'Abitibi, son âme de poète, la richesse de sa culture, son habileté prestigieuse d'artiste, enfin sa double ferveur de prêtre canadien-français.

Menaud est à la fois roman de mœurs rustiques, roman de mœurs et roman poétique. L'aventure de ce bûcheron, de ce draveur qui, contre l'or et l'industrie étrangers, défend son labeur, sa maison, sa terre, cette aventure est d'une tragique grandeur.

Plus poétique, un peu plus irréelle peut-être et plus féminine, l'aventure de Geneviève (*La Minuit*). Sa lutte contre la solitude, son propre cœur et les promesses sournoises des semeurs de révolutions, n'est pas moins émouvante. Autour d'elle, vit « la paroisse », entraînée dans le cycle des saisons, des travaux, des peines et des joies.

C'est le poète, enfin, qui prédomine dans *l'Abatis*, recueil d'essais, d'hymnes, de psaumes, de méditations, où l'abbé Savard laisse parler son cœur, sans subir les contraintes d'un récit construit. Au service de sa double foi et de l'âme de son pays, ce prêtre canadien-français met une culture, une science de notre langue, une technique qui feraient le plus grand honneur à un Français de France.

LES LIVRES

PASCAL, SON TEMPS ET LE NOTRE, par Gonzague Truc ; 1 vol. in-8. Albin Michel.

On a beaucoup écrit sur Pascal, mais M. Gonzague Truc, critique érudit et d'un beau talent, a su, en ce livre, rajeunir, si l'on peut dire, cette grande figure de notre littérature et de notre histoire intellectuelle, en présentant des aperçus nouveaux sur l'illustre auteur des *Pensées*. Sa profonde connaissance de Pascal et de son œuvre le lui a permis, mais aussi l'admiration qu'il professe pour lui et le plaisir qu'il éprouve à le lire. Il le confesse en quelques lignes. Il se proposait de « restituer ce grand homme à son rôle et à sa nature, c'est-à-dire montrer ce que le christianisme a été pour lui et ce qu'il pourrait redevenir pour nous. Toutefois, cette résolution ne fut qu'un prétexte et il se pourrait bien que, dans ces pages écrites avec une humble ferveur, j'ai voulu surtout retrouver la délectation que j'ai toujours prise à mon auteur et enfin parler de Pascal d'après moi-même ». Successivement M. Gonzague Truc retrace une « biographie psychologique » de Pascal, étudie l'esprit de Port-Royal, le « drame des *Provinciales* », la « tragédie des *Pensées* ». Un chapitre, particulièrement remarquable par la finesse et la pénétration de l'analyse, traite de « l'esprit de Pascal ». Dans « l'art de Pascal », l'auteur met en lumière les qualités de grand écrivain de son auteur ; il y a là de substantielles considérations sur les caractéristiques du style classique. Enfin, après avoir confronté la pensée de Pascal avec celles de Voltaire et de Renan, de Nietzsche ou d'Aldous Huxley, ou encore de Paul Valéry, rappelé quelques opinions de critiques de notre temps, M. Gonzague Truc envisage ce qu'il nomme « la perpétuité de Pascal » et il conclut : « Nous nous demandons si Pascal n'aurait pas raison, si la suprême ressource du monde ne serait pas de redevenir un monde chrétien. »

HISTOIRE D'ISRAEL, par G. Ricciotti, Tome I : *DES ORIGINES A L'EXIL*, Tome II : *DE L'EXIL A L'AN 135 APRES J.-C.* Traduction Paul Auvray. Deux forts vol. in-8 illustrés avec cartes et tableaux. A et J. Picard.

Au moment où les Israélites s'efforcent de se reconstituer une patrie, ce livre, après Renan, mais avec d'autres conceptions philosophiques, nous redit l'histoire d'Israël, depuis le jour où Abraham descendit en Palestine jusqu'à l'effondrement de l'Etat Juif en 135, lors de la révolte de Bar Kokhébhah. Ouvrage historique d'une belle information, d'une grande valeur scientifique, au courant de toutes les questions bibliques. Il constitue une introduction parfaite à l'étude de l'Ancien Testament et aide à comprendre nombres de problèmes de la politique moderne.

SOUVENIRS DE MA VIE, par Marguerite Moreno. 1 vol. in-16 jésus. Préface de Colette, Introduction de Robert Kemp. Editions de Flore.

Naguère, on prenait sa retraite après trente ans de services, afin de jouir de cette période de recueillement que Turenne souhaitait que l'on mît entre la vie et la mort. Les temps sont devenus trop cruels aux retraités pour qu'ils puissent encore en user ainsi. Ce n'est pas après trente ans de théâtre que Marguerite Moreno s'est retirée, mais c'est plus d'un demi-siècle après ses débuts, qu'elle est morte, et morte à la tâche. Premier prix de tragédie en 1890, engagée aussitôt comme pensionnaire à la Comédie-Française, son art de dire les vers en fit l'interprète de Verlaine, de Mallarmé et de l'Armand Silvestre de *Grisélidis*. Mariée avec Marcel Schwob, elle gagne à la fréquentation d'un milieu littéraire un talent d'écrivain que de bonnes études dans une excellente pension religieuse avaient préparé. Réunissant des pages qu'elle avait fait paraître, en 1916 et en 1928, sous les titres *Une Française en Argentine* et *La Statue de Sel*, un « journal » inédit du début de la guerre de 1914, des *Contes* et des « Souvenirs » écrits en 1948, les Editions de Flore ont rassemblé une ample moisson de textes qui permettent d'apprécier non seulement la passion que l'artiste apportait à ses rôles — jusqu'à cette inoubliable *Folle de Chaillot*, qui fut son dernier succès — mais aussi ce don d'observation, cette acuité de vision qui en font un écrivain au talent incisif et original. On ne saurait donc trop recommander à ceux qui ont applaudi la comédienne de faire la connaissance de l'écrivain. M. Robert Kemp, dans son Introduction, évoque avec sensibilité et tact l'existence tourmentée de cette grande artiste.

LES LIVRES

LES BEAUX-ARTS EN FRANCE, par Louis Hautecœur. 1 vol. in-8°. A. et J. Picard et C^ie.

M. Louis Hautecœur, au printemps de 1940, était conservateur du Musée d'Art moderne. Ce furent alors l'exode, les jours terribles de juin. Dans la suite, il fut nommé secrétaire général des Beaux-Arts, fonction très ancienne, sous des titres divers et avec des attributions plus ou moins étendues, et dont l'auteur retrace l'histoire. L'administration des Beaux-Arts doit-elle être seulement une « administration » ou une animatrice, c'est-à-dire choisir une doctrine artistique et veiller à sa réalisation ? Là-dessus, M. Louis Hautecœur donne son opinion : l'Etat doit protéger et conserver le patrimoine artistique, il doit enseigner, favoriser avec un large éclectisme la création de belles œuvres et faire connaître celles-ci, mais « il ne doit pas imposer une esthétique ni créer un style, l'expérience a prouvé la vanité d'un tel effort ». L'auteur passe en revue les différentes activités de l'administration des Beaux-Arts : bâtiments civils, monuments historiques, manufactures de l'Etat : Gobelins, Beauvais, Sèvres, Mobilier national, enseignement, musées, théâtres subventionnés, enfin l'organisation des expositions. Chemin faisant, M. Hautecœur indique ses vues concernant chaque branche de l'administration et, durant le temps qu'il fut à sa tête, ce qu'il put réaliser. Si en tout temps la fonction est délicate à exercer, elle le fut particulièrement pendant ces années-là. Les Allemands occupaient la France et voulaient razzier nos trésors artistiques. Dès 1940, ils commencent à rafler les collections appartenant à des amateurs israélites. Ensuite, ils réclament les œuvres d'art évacuées d'Alsace. Un beau jour, c'est Ribbentrop qui convoite le *Bain de Diane*, par Boucher, qui est au Louvre. Les « occupants » réclament le célèbre retable de Gand confié par cette ville aux Beaux-Arts, et celui de Bâle, qui se trouve à Cluny. Et ils veulent mettre la main sur les Cranach du musée de Reims. Sans cesse, M. Hautecœur eut à lutter contre leur rapacité et dut livrer de rudes batailles, réussissant en maintes circonstances à soustraire à leurs griffes quelques belles œuvres.

EDOUARD VII, LE ROI DE L'ENTENTE CORDIALE, par Léon Lemonnier. 1 vol. in-8°. Hachette. — *LES MORMONS*, par le même. 1 vol. in-8°. Gallimard.

Edouard VII, roi d'Angleterre, n'a régné que neuf ans, de 1901 à 1910, et cependant il tient une place de premier plan dans l'histoire de son temps. M. Léon Lemonnier, qui vient de publier un ouvrage très documenté et très intéressant sur *les Mormons*, s'est attaché, dans son *Edouard VII*, à mettre en lumière cette importance. Quand il monta sur le trône, le souverain avait cinquante-neuf ans. Pendant de longues années, le prince de Galles avait été tenu à l'écart du pouvoir par sa mère, la reine Victoria, très jalouse de ses prérogatives. Si, durant ce laps de temps, les plaisirs tinrent large place dans son existence, tout n'y fut pas divertissements. Il voyagea beaucoup en Europe, dont plusieurs des souverains étaient ses parents, et aussi dans les Dominions et colonies britanniques. Ces voyages lui permirent de s'instruire d'une façon étendue, car si le prince ne montrait que peu de goût pour les études livresques, en revanche, servi par une excellente mémoire, il apprenait beaucoup par les conversations ou la vue directe des choses. C'est ainsi que, sans que l'on y prît garde, le futur roi d'Angleterre acquit des connaissances variées et sûres en politique étrangère. Aussi, lors de son avènement, fut-il tout de suite très apte à remplir sa fonction et ne tarda-t-il pas à se manifester roi clairvoyant. L'incident de Fachoda avait laissé une certaine froideur dans les rapports franco-anglais ; d'autre part, l'opinion, chez nous, avait été fâcheusement impressionnée par la guerre des Boers. Edouard VII, qui avait toujours aimé et apprécié la France, et qui avait été le plus parisien des princes étrangers, s'attacha à rétablir la cordialité dans les rapports entre les deux pays. Ce n'était pas seulement par sentiment qu'il voulait réconcilier France et Angleterre, mais aussi parce qu'il devinait les aspirations dominatrices de l'Allemagne et les ambitions du kaiser Guillaume II. En France, à la même époque, Delcassé, ministre des Affaires étrangères, travaillait à rétablir l'accord entre les deux pays. Les efforts du roi et du ministre aboutirent à la Convention de 1904, prélude de l'Entente Cordiale qui devait se développer dans les années qui suivirent et faire s'associer les forces des deux nations en face de l'agression allemande de 1914.

TABLE

MARS - AVRIL 1949

1er MARS

PERSPECTIVES ALLEMANDES, par ROBERT D'HARCOURT, *de l'Académie française* 3
MÉDITATIONS, par le docteur ALEXIS CARREL 18
SCÈNES DE LA VIE PARISIENNE, par MAURICE DONNAY, *de l'Académie française* 27
LES SARCOPHAGES DES ATELIERS D'ARLES, par EMILE MALE, *de l'Académie française* 46
RETOUR A JALNA. — *Troisième partie*, par MAZO DE LA ROCHE 66
UN POÈTE SYMBOLISTE : ANDRÉ FONTAINAS, par HENRY CHARPENTIER. 96
UNE RESTAURATION FRANÇAISE EN 1623, par ALEXANDRE LEFAS 102
UN GRAND MARIAGE SOUS LE CONSULAT, par JULES BERTAUT 116
BORDEAUX, PORTE DE L'AFRIQUE, par HENRY HUGAULT 133
A TRAVERS LE SAHARA, par MARIE-LOUISE LÉDÉ 144
QUESTIONS ACTUELLES. — LA SESSION DE L'O. N. U., par RENÉ PINON. 155
REVUE DRAMATIQUE. — LA SOIF. — LE PRINCE TRAVESTI, par ROBERT BOURGET-PAILLERON 173
A TRAVERS LA PRESSE 183
MENUS-PROPOS. — IL Y A CENT ANS 188

15 MARS

LES TERREURS DE L'AN DEUX MILLE, par ÉTIENNE GILSON, *de l'Académie française* 193
LETTRES A LA REINE LOUISE DES BELGES (1848-1850), par le duc d'AUMALE (publiées par JEAN DE BOISLISLE) 207
RETOUR A JALNA. — *Dernière partie*, par MAZO DE LA ROCHE 227
SENSIBILITÉ ORGANIQUE ET HÉRÉDITÉ, par le docteur MAURICE VERNET. 227
ROME ET CANTERBURY. — APRÈS LA IVe CONVERSATION DE MALINES, par J. DE BIVORT DE LA SAUDÉE 276
KEATS OU L'IMMORTALITÉ, par ALFRED FABRE-LUCE 293
MERCI, SOLEIL ! — *Nouvelle*, par MICHEL DE SAINT-PIERRE 310
APRÈS L'EMPRUNT, par C.-J. GIGNOUX 318
POÉSIES. — AUTOMNE MONTAGNARD, par JEAN LEBRAU 325
LE CONGRÈS EUROPÉEN DE BRUXELLES, par CHARLES D'YDEWALLE. 328
ESSAIS ET NOTICES. — LE VATEL DE NAPOLÉON, par ANDRÉ GAVOTY.. 339

Littératures étrangères. — Charles Morgan et le Problème du mal, par MARCEL BRION 346
Lectures romanesques, par GÉRARD D'HOUVILLE 356
Cinéma, Cirque, Music-hall, Danse, par ROGER LANNES 364
A travers la presse 372
Menus-propos. — Il y a cent ans 377

1er AVRIL

Carnets. — I : 1893-1895, par GABRIEL HANOTAUX, *de l'Académie française* 385
La Douceur de vivre. — I, par PIERRE GAXOTTE 404
Le Duel de Sorlente. — *Première partie*, par HENRY CASTILLOU ... 429
Louis-Napoléon et la princesse Mathilde, par N. SUCHET D'ALBUFERA 461
Un grand prélat polonais. — S. E. le cardinal Hlond, par A. AUFFRAY 478
La Bataille du Pacifique, — De Pearl Harbour a Bikini, par BERNARD FRANK 490
Souvenirs de la vie de Montmartre, par MAURICE MURET, *de l'Institut* 510
Questions actuelles. — Regards sur l'Europe présente, par FIRMIN ROZ, *de l'Institut* 524
Jardins zoologiques d'hier et d'aujourd'hui, par HENRI THÉTARD. 538
Essais et notices. — Deux rois devant l'abdication, par Mme LOUIS HERMITE 550
Revue dramatique. — Le pain dur. — Sébastien, par ROBERT BOURGET-PAILLERON 555
A travers la presse 565
Menus-propos. — Il y a cent ans 569

15 AVRIL

Carnets. — II. France, Russie, Allemagne (1895), par GABRIEL HANOTAUX, *de l'Académie française* 573
Le Mariage de Saint Louis, par HENRY BORDEAUX, *de l'Académie française* 589
Du Phanar au Vatican, par CHARLES DE CHAMBRUN, *de l'Académie française* 612
Le duel de Sorlente. — *Deuxième partie*, par HENRY CASTILLOU... 627
Comment naquit l'équilibre européen, par J. CALMETTE, *de l'Institut*. 655
Défense de la liberté et Professions libérales, par MAURICE DEMOLLIENS 661
La Douceur de vivre. — II, par PIERRE GAXOTTE 672
Les Hommes du Lac. — *Première partie*, par JUAN GOYANARTE 691
Papillons, par HENRI POYDENOT 715
Questions actuelles. — L'Assemblée de l'Union française, par RENÉ PINON 724
Lectures romanesques, par GÉRARD D'HOUVILLE 740
A travers la presse 749
Menus-propos. — Il y a cent ans 755

Imprimé en France. — Imprimerie E. Pigelet, 189-191, boulevard Voltaire, Paris (XIe)
Dépôt légal n° 345 — 2e trimestre 1949 — Editeur n° 1
Le Rédacteur en chef gérant: L.-J Arrigon
L'Administrateur-adjoint Georges Finaud.

MARC CHADOURNE

GLADYS

ou

LES ARTIFICES

In-16 — *ROMAN* — **210 fr.**

COLLECTION "L'ÉPI"

GABRIEL MARCEL

VERS UN AUTRE ROYAUME

DEUX DRAMES DES ANNÉES NOIRES

★ **L'ÉMISSAIRE**

★★ **LE SIGNE DE LA CROIX**

Tirage limité à 2.200 exemplaires numérotés sur alfa

In-8° écu — **390 fr.**

BIBLIOTHÈQUE SPIRITUELLE DU CHRÉTIEN LETTRÉ

Cette collection a été créée pour mettre à la disposition des lecteurs les textes les plus importants de la littérature religieuse, depuis les origines jusqu'à nos jours.

SAINT BERNARD

Textes choisis et présentés par

ÉTIENNE GILSON

de l'Académie française

In-8° soleil — **450 fr.**

SPIRITUALITÉ IGNATIENNE

Textes choisis et présentés par le

R. P. PINARD DE LA BOULLAYE

In 8° soleil — **540 fr.**

PLON

On peut s'abonner à

LA REVUE

LITTÉRATURE, HISTOIRE, ARTS ET SCIENCES

DES DEUX MONDES

chez tous les libraires, en particulier chez :

DEPARTEMENTS ET UNION FRANÇAISE

Agen : Ferran, Gros ; **Aix** : de Bacquencourt, Goulard ; **Alger** : La Maison des Livres ; **Amiens** : Brandicourt, Descombes, Léveillard ; **Angers** : Mira ; **Auxerre** : Bonnet ; **Avignon** : Chabal ; **Bar-le-Duc** : Collot ; **Béziers** : Clareton, Canac, Ferlus ; **Bordeaux** : Féret, Mollat ; **Boulogne-sur-Mer** : Chiraux, Deligny ; **Bourges** : Auxenfans, Desquand ; **Brest** : Derrien, Gaborit ; **Caen** : Bigot, Marigny et Joly ; **Cahors** : Francès ; **Calais** : Denquin et Cie ; **Cannes** : Barbero, Delannoy, Perrier ; **Carcassonne** : Cros-Vitalis, Gally ; **Casablanca** : Farairre ; **Chalon-sur-Saône** : Vve Rigollot ; **Chambéry** : Dardel, Polycarpe ; **Chartres** : Lester, Rigal ; **Cherbourg** : Nicollet, Lanièce ; **Clermont-Ferrand** : Delaunay, Sarrassat, Larène, Martel ; **Coutances** : Lecerf ; **Dakar** : Moreau ; **Dieppe** : Dumortier et Vial ; **Dijon** : Damidot, L. Venot ; **Epinal** : Homeyer ; **Grenoble** : Arthaud, Didier et Richard ; **La Rochelle** : Pijollet, Samson ; **Laval** : Béhier, Gautron ; **Le Havre** : Dombre ; **Le Mans** : Graffin, Vadé ; **Lille** : Giard, Tallandier ; **Limoges** : Ducourtieux, Duverger ; **Lyon** : Barthélemy, Demortière, Flammarion, J. Desvignes, Linsolas, Masson, Viricel et Vacher, Lardanchet ; **Marseille** : Ferran, Fuéri, Flammarion, Lacoustène, Maupetit ; **Metz** : Even, Hocquard ; **Montpellier** : Coulet, Dubois et Poulain, Julia ; **Mulhouse** : Barbe, Bisey, Pflieger ; **Nancy** : Berger, Didier, Dory ; **Nantes** : Beaufreton, Coiffard ; **Nice** : Barnoin frères, Verdollin ; **Nîmes** : Bertrand et Bourdy, Beniol-Béchard ; **Oran** : Manhès, Touboul ; **Orléans** : Loddé, Luzeray, Proutière-Huguet ; **Pau** : Dupont et Bordenave, Grenier ; **Perpignan** : Brun, Morat ; **Poitiers** : Bégnard, Labouygue ; **Rabat** : Céré ; **Reims** : Michaud ; **Rennes** : Behon, Larcher, Plihon ; **Roanne** : Lauxerois ; **Roubaix** : Bonnehon ; **Rouen** : Lepouzé, Lestringant, Van Moé ; **Saïgon** : Portail ; **Saint-Denis (Réunion)** : Daude ; **Saint-Etienne** : Dubouchet, Font, Plaine, Vernay ; **Saint-Quentin** : Nougarède et Lestrat ; **Strasbourg** : Berger-Levrault, La Mésange ; **Tananarive** : Paoli ; **Toulon** : Guillemin, Rebufa, Montbarbon, Trinchero ; **Toulouse** : Didier, Labadie, Privat, Richard, Sistac ; **Tours** : Debien, Maillocheau, Tridon ; **Tunis** : Librairie « Jehanne d'Arc », Namura, Saliba ; **Valence-sur-Rhône** : Rey ; **Versailles** : Mercier, Némitz ; **Vichy** : Les Beaux Livres.

ETRANGER

Amsterdam : Scheltema et Holkema's ; **Ankara** : Librairie Hachette ; **Athènes** : Kauffmann ; **Bruxelles** : Dechenne, Editions universelles, Office de Publicité ; **Bologne** : Zanichelli ; **Cap Haïtien** : L. Ed. Magny, Agent général pour Haïti ; **Genève** : Naville, Agent général pour la Suisse ; **Istanbul** : Librairie Hachette ; **Lausanne** : Payot, Rouge ; **Le Caire** : James Cattan, Agent général pour l'Egypte ; Librairie du Papyrus ; **Montréal** : Pony ; **Oxford** : B. H. Blackewell ; **Padoue** : Granotti ; **Rio-de-Janeiro** : R. F. Besnard ; **Rome** : Bocca, Signorelli, Agence du livre français ; **Sao Paulo** : R. F. Besnard ; **Turin** : Lattès ; **Utrecht** : Van Rossum.

Imprimé en France — Imprimerie E. Pigelet, 189-191, bd Voltaire, Paris (XIe)
Dépôt légal n° 345 - 2e trimestre 1949 - Editeur n° 1

Le Rédacteur en chef gérant : L.-J. Arrigon

L'Administrateur-adjoint Georges Finaud